

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12433 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | – VENDREDI 18 JANVIER 1985

M. Mitterrand plaidera à Nouméa l'indépendance avec la France

• Le feu vert est donné aux télévisions privées locales *• La même politique économique « malgré la lèpre du chômage »*

M. François Mitterrand devait quitter Paris jeudi soir 17 janvier, vers 21 heures, pour Nouméa, où il est attendu samedi matin. Comme il l'a indiqué mercredi au cours de son entretien sur Antenne 2, le président de la République se rend dans le territoire pour soutenir *« les efforts de M. Edgard Pisani »* et dire ce qu'il croit être *« la raison »*. Il passera la journée de samedi dans la Grande-Terre. M. Pisani lui a proposé de se rendre en brousse le matin avant de regagner Nouméa l'après-midi et d'assister à une séance extraordinaire de l'Assemblée territoriale. Des tracts anonymes, appelant la communauté européenne à manifester dans le calme lors de la visite du chef de l'Etat et à « peindre » le territoire en bleu-blanc-rouge, ont été distribués jeudi à Nouméa. M. Mitterrand devrait quitter la ville samedi soir et être de retour à Paris dimanche après-midi. En matière de politique économique, le président de la République entend *« persévérer »* dans la rigueur, estimant que *« les bons résultats arrivent »*. Soulignant les succès contre l'inflation, ceux du commerce extérieur et du regonflement des réserves en devises de la France, M. Mitterrand n'en a pas moins reconnu que ceux-ci avaient pour prix momentané *« la lèpre du chômage »*. Faisant appel pour la pauvreté à la solidarité nationale, le président de la République a promis des mesures nouvelles en faveur de l'emploi des jeunes, une relance du bâtiment et des travaux publics et précisé que *« la grave question »* de Renault trouverait réponse dans *« les jours prochains »*.

M. Mitterrand a, enfin, donné le feu vert attendu aux télévisions locales privées par voie hertzienne afin, a-t-il expliqué en substance, d'ouvrir un nouvel espace de liberté.

Réalisme soviéto-américain ?

Les « gesticulations » entre puissances cachent souvent un dialogue plus approfondi sinon plus fructueux. On vient d'en faire une nouvelle fois l'expérience mercredi 16 janvier, lorsque M. McFarlane, le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, a reconnu au cours d'une interview télévisée que les Etats-Unis et l'URSS sont convenus de se rencontrer à un niveau diplomatique élevé – sans doute celui de secrétaire d'Etat adjoint – pour échanger formellement leurs vues sur les problèmes du Proche-Orient.

Prudence élémentaire : M. McFarlane s'est empressé d'ajouter qu'il ne s'agirait pas, au cours de ces conversations dont on ne connaît pas encore les dates, de véritables négociations mais « d'un échange de vues, d'une discussion sur la façon dont nous voyons les problèmes de la région ». L'événement, a encore affirmé le conseiller de M. Reagan, « n'annonce aucun changement » dans la politique américaine.

Les propos de M. McFarlane ne sont pas totalement convaincants. Si ces conversations ne constituent pas un « changement » de la politique de Washington, elles n'en représentent pas moins un infléchissement intéressant d'une ligne pratiquement constante depuis le début des années 70. Selon cette doctrine, l'URSS n'a pas d'intérêts vitaux au Proche-Orient, n'est pas partie prenante dans la région et ne doit pas forcément être associée à un règlement global.

C'est Henri Kissinger, en privé, qui avait formulé d'une manière plus qu'abrupte l'application de la doctrine à l'Egypte, en souhaitant l'« expulsion » des soviétiques de ce pays, ce que devait d'ailleurs décider le président Sadate en 1972. Cinq ans plus tard, le même Sadate enfreignait non seulement les consignes arabes, mais aussi les désirs soviétiques en se rendant à Jérusalem ; il devait « récidiver » en 1978, en signant les accords de Camp David, dont l'un des « non dit » était justement l'exclusion de l'URSS de la région.

Depuis, il est vrai, les positions américaines se sont bien affaiblies au Proche-Orient. Non seulement les accords de Camp David ont fait long feu, en grande partie du fait de l'obstination israélienne, mais Washington a enregistré un revers cuisant au Liban lorsque M. Reagan a dû donner, l'an dernier, l'ordre de repli au contingent américain de la force d'interposition. Cette retraite peu glorieuse revenait à reconnaître le rôle prééminent de Damas dans la région et sa fonction d'interlocuteur « obligé ». Or la Syrie est un « client » de l'Union soviétique sans laquelle elle n'aurait jamais pu s'imposer comme elle l'a fait...

Il n'est certes pas question pour Washington d'accepter à ce stade le principe d'une conférence internationale, si cher à Moscou. Force est cependant de constater que les conversations américano-soviétiques qui vont s'ouvrir constituent une solution de continuité dans le comportement américain.

Ces conversations ne seront d'ailleurs pas isolées. Alors qu'Américains et Soviétiques sont à la veille de rechercher une normalisation de leurs relations commerciales et de reprendre les négociations sur la limitation des armements, on apprend en effet que d'autres crises régionales font l'objet depuis quelques semaines de contacts diplomatiques entre les deux pays. Outre le Proche-Orient, déjà mentionné, il s'agit de l'Afrique australe et de l'Amérique centrale, deux autres points chauds d'importance majeure. Et pour la première fois les Soviétiques seraient prêts, de leur côté, à s'entretenir de l'Afghanistan.

Le fait qu'on se reparle enfin, ne doit pas faire croire qu'on en est revenu à l'euphorie de la détente si mal nommée. Il n'en est pas moins révélateur d'un retour à un certain réalisme que M. Reagan avait appelé de ses vœux à l'automne dernier, lorsqu'il avait déclaré devant les Nations unies qu'il était favorable à des « consultations périodiques » avec Moscou pour éviter que les crises régionales ne dégénèrent en affrontement global.

L'exorciste

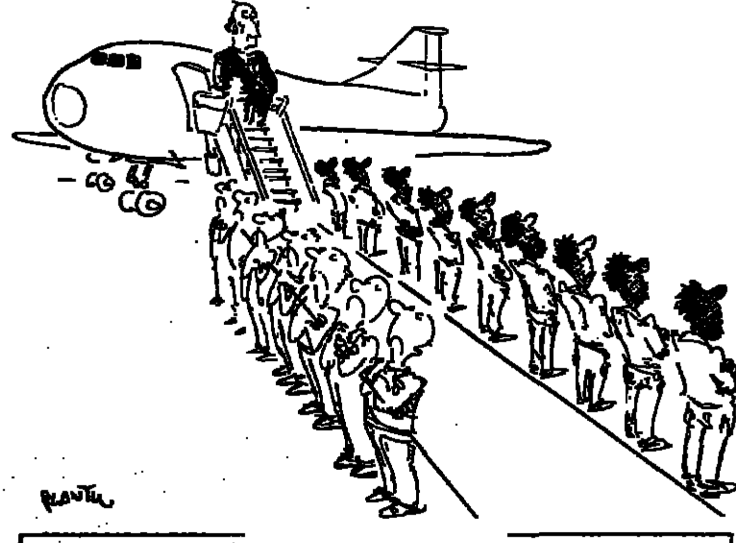
M. François Mitterrand le sait : quand le cours de l'histoire hésite, il suffit parfois d'un mot, d'un geste, d'une présence, pour que les événements basculent. Les chefs d'Etat, plus que les autres hommes, ont parfois ce pouvoir. En Nouvelle-Calédonie, il avait suffi de trois balles pour que le meurtre d'un jeune broussard caldoche, la mort du principal « chef de guerre » des indépendantistes et celle de son lieutenant bloquent net l'espoir né du « plan » d'*« indépendance-association »* présenté le 7 janvier par M. Edgard Pisani. Le risque était grand, soudain, de voir la violence l'emporter sur la volonté de compromis.

M. Mitterrand – « exorciste » suprême, selon les institutions – tente donc, à son tour, de conjurer le mauvais sort qui semble peser sur ce territoire des antipodes. Il le fait spectaculairement. En prenant des risques, et en recherchant l'effet de surprise. D'une phrase lapidaire lâchée mercredi soir à la télévision : *« J'irai en Nouvelle-Calédonie »*. Quand ? Ce jeudi ! Pourquoi se rend-il à Nouméa ? *« Pour dire ce que je crois être la raison et pour soutenir les efforts de M. Pisani ! »* L'effet est réussi.

Et l'entreprise, assurément, apparaît opportune. Le degré de défiance à l'encontre du pouvoir est devenu tel, en Nouvelle-Calédonie que seule une intervention solennelle du président de la République peut permettre, aujourd'hui, d'éviter le pire. Du moins le chef de l'Etat le pense-t-il.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 2.)



AU JOUR LE JOUR

Cinéma

M. Mitterrand aime les comparaisons cinématographiques. Lors de sa dernière intervention à TF1, il avait demandé aux Français d'« attendre la fin du film » *pour juger son action, notamment au Tchad.*

Mercredi, à Antenne 2, répondant à une question sur les opposants, le chef de l'Etat a déclaré : « L'opposition ne propose rien de particulier aux Français, sinon un *remake*, comme on dit en franglais. S'il s'agit des personnes, on peut dire la même chose. »

Il peut se moquer des vieux acteurs, mais aurait tort de ne pas s'en méfier. Ils font parfois de surprenants come-back, *comme on dit chez M. Reagan.*

BRUNO FRAPPAT.

Une rigueur contre nature

Le président de la République est optimiste : *« A peu près tous les paramètres économiques montrent que les résultats arrivent, les bons résultats arrivent, après avoir connu une période difficile. »* Et comme il est persuadé de mener une politique qui *« répond à l'intérêt de la France »*, il ne peut que *« persévérer » : « seule une gestion rigoureuse, stricte, parfois dure, permettra de donner à la France les chances qu'elle avait dissipées »*.

La petite phrase de M. Mauroy sur *« tous les clignotants sont au vert »* est trop présente dans les esprits – et trop cinglant le démenti qui fut apporté peu après par les faits – pour que l'on ne s'interroge sur la démonstration du président de la République et sur ses espoirs.

Il est habituel pour les dirigeants politiques de se mesurer au passé – hors de tout contexte international – lorsque la comparaison est favorable et de mettre en avant les difficultés du monde (ou de l'Europe) lorsque les indices sont moins bons. M. Mitterrand n'a pas failli à la tradition. Si le chômage est un *« phénomène ouest-européen »* la désinflation est une réussite française.

Il n'est pas contestable que la lutte contre l'inflation a connu un certain succès puisque la hausse des prix avec 6,7 % est au plus bas depuis 1971. Mais cette évolution favorable intervient dans une ambiance de désinflation générale où les quatre grands pays industrialisés (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Japon) ont fait mieux que la France, alors que les mauvaises années 1980-1981 avaient été réalisées dans le sillage du deuxième choc pétrolier (la facture énergétique de la France était alors passée de 83,8 milliards de francs en 1979 à 161,6 milliards en 1981, elle est aujourd'hui de 182 milliards).

L'écart entre l'Allemagne de l'Ouest – principal fournisseur et principal client de la France – s'est certes améliorée, passant de 8,1 points en 1980 à 4,7 points en 1984, mais la différence est trop grande pour ne pas poser, à terme, la question d'un ajustement des parités monétaires entre le mark et le franc lorsque le dollar sera redescendu de ses sommets.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 4.)

L'AVENIR DE L'AUDIOVISUEL

La magie des images

Lire page 5 l'article d'YVES AGNÈS

DERNIER CHIC INTELLECTUEL

Tout se vaut

par BERTRAND POIROT-DELPECH

Les médias, c'est connu, réservent la parole et le talent à qui change d'avis, à qui « en revient » ; de préférece du communisme, mais n'importe quel dessillement fait l'affaire.

L'« intello-show » de 1985 n'y va pas de main morte : tous défroqués de quelque chose. Deux vedettes donnent le ton. Sollers, qui a tout été – *« par intérêt »*, admet-il page 17 de son dernier roman, *Portrait du joueur*, – en tient provisoirement pour la papauté et la fellation. Hier ennemi du « moi », Robbe-Grillet raconte sa vie, ses boucles d'enfant, ses rêves humanistes, tout ça ! *(Le miroir qui revient).*

Escalade logique : avec un ensemble qui dément les protestations d'individualisme désinvolte, au « j'en reviens » succède, cet hiver, le « ça ou autre chose ! ». Pour Duras *(L'Amant)*, résistance et collaboration : même illusion qu'on peut soigner ses bobos personnels à la politique.

Pour Rouart *(Ils ont choisi la nuit)*, Pucheu égale D'Estienne d'Orves égale Rigaut égale Van Gogh. Reste le tressaillement crépusculaire au bord du rien. Après les nouveaux philosophes et les nouveaux romantiques, va-t-on vers une école du « nouveau désarroi » ?

Paulhan, déjà, faisait le coquet : *« Mettons que je n'ai rien dit ! »* Barthes terrorisait, à sa façon : *« Toute parole est fasciste. »* Cette fois, Robbe-Grillet mange le morceau (page 219) : *« Le véritable écrivain n'a rien à dire. »*

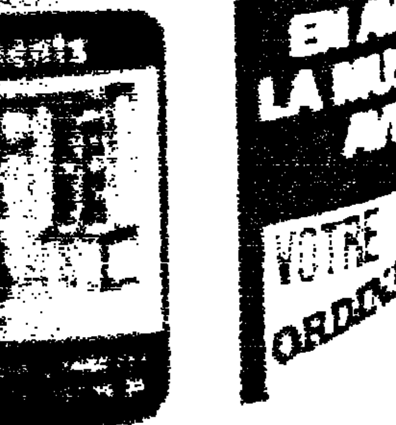
Séguéla talonne Descartes. La question n'est plus : que puis-je penser d'un peu juste ?, mais : un homme d'Etat égale une crème à raser égale un autre homme d'Etat. Tout se vend, donc tout se vaut ; et rien qui vaille.

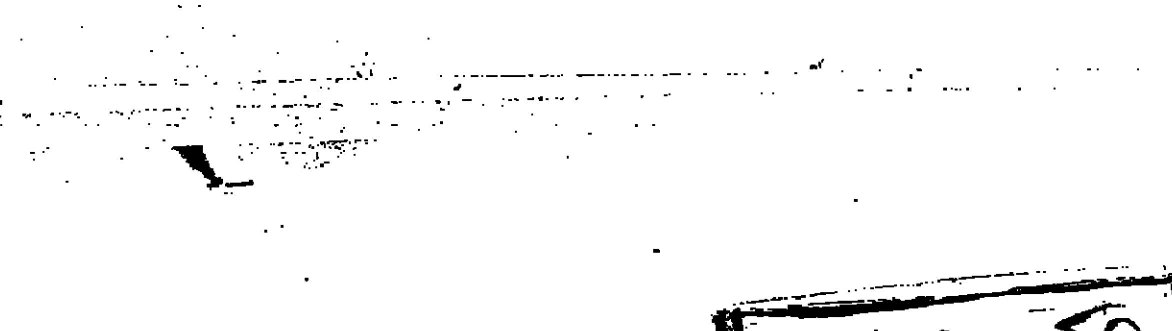
Jeux innocents ? Paillettes ? Voire. Il ne suffit pas de déclarer : je ne fais pas d'idéologie – ces idées des autres – pour en être exempt, comme M. Barre se dit pur de politique. Cette insignifiance revendiquée, comme par hasard, par des partisans affirmés de la non-résistance, a un nom. Elle s'appelle démission. Chaque fin de siècle, elle fleurit, accoudée joliment à la cheminée. Au grand profit d'autres non-pensées moins graciles.

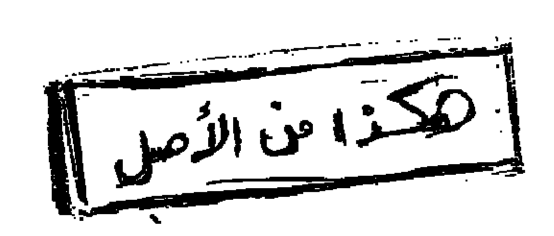
En art comme en chimie rien ne se crée, dites-vous ? Peut-être ; mais rien ne se perd non plus.

Le Monde des livres

Pages 13 à 20







هكذا من الأصل

politique

L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE

M. Mitterrand aux Français :

Courage, énergie, résolution : ces mots reviennent comme autant de leitmotive dans le discours présidentiel. Mercredi soir à Antenne 2, M. François *Mitterrand* a respecté, avec insistance pour ce *qui* concerne le courage, ces constantes *de* son vocabulaire.

Ce qu'il demande aux Français afin que leur pays franchisse la mauvaise passe de la crise et les rigueurs de la modernisation industrielle, M. Mitterrand commence par se l'appliquer à lui-même. Il ira donc en Nouvelle-Calédonie, *et pas plus tard qu'aujourd'hui, au pire moment.* Rendez-vous à Nouméa, comme à Beyrouth le 24 octobre 1983, au cœur de la guerre civile lorsque cinquante-six soldats français avaient été victimes d'un camion bourré d'explosifs. Comme au Pays *basque*, à l'automne dernier, lorsque les *séparatistes*, excédés par les extraditions vers l'Espagne menaçaient d'en découdre avec l'Etat français.

Lors de son plus récent déplacement en province, devant l'Alsace en colère, *M. Mitterrand avait livré, au détour d'une allocution,* cette clé de son comportement personnel et politique : *« La survie n'existe que si l'on est conquérant. Toute situation défensive est perdue. C'est un principe que j'applique chaque matin. »* Il l'appliquera samedi matin à Nouméa.

M. François Mitterrand, certainement, se passerait bien de l'adversité. Mais elle est là, et il se trouve qu'il a du goût pour cela. On l'imagine déjà, à Nouméa, face à une foule en partie hostile, répétant *le* geste – saint étonnant – adressé, le 22 mai 1984 à Angers, en pleine querelle scolaire, aux milliers de partisans de l'école privée qui l'invitaient à *« foutre le camp »* : bras levés, mains nouées au-dessus de la tête.

Sans doute le chef de l'Etat ne va-t-il pas à Nouméa seulement pour la beauté du geste. Sa démarche signifie à la *fois compréhension pour les* intérêts de l'une et l'autre thèse, engagement sur un choix – c'est la fonction de tout homme politique au pouvoir, – celui de l'« indépendance-association », et affirmation, vis-à-vis de la métropole et de l'étranger, que la France entend, *quoi* qu'il arrive, rester présente dans cette partie du monde.

L'engagement dans une autre grande bataille électorale – les législatives de 1986 – est moins spectaculaire, pour l'instant, mais aussi net dans l'intention. Comme les précédents présidents de la Vᵉ République, M. Mitterrand pèsera sur un scrutin dont il est, au bout du compte, par fonction, l'enjeu principal. Pour le général de Gaulle, c'était : *« Moi ou le chaos. »* Georges Pompidou énonçait, plus modestement, la même perspective. En 1978, M. Valéry Giscard d'Estaing avait indiqué *« le bon*

Nouvelle-Calédonie : j'y vais pour dire ce que je crois être la raison

Invité du journal d'Antenne 2, mercredi soir 16 janvier, à 20 h 15, M. François Mitterrand a été interrogé, en direct de l'Elysée, par trois journalistes de cette chaîne de télévision, Paul Amar, Albert Du Roy, Christine Ockrent et par un journaliste de *Ouest-France*, Philippe Gallard. L'entretien a duré une heure et vingt minutes. Sa diffusion a été perturbée, vers 21 h 15, à la suite d'un incident technique provoqué par la panne d'un groupe électrogène dant le gazole gelait à cause du froid. L'image, puis le son, ayant disparu à trois reprises, le président de la République a repris sa conclusion après réparation.

« Est-ce que la flambée de violence des derniers jours ne compromet pas le bon déroulement du plan proposé par M. Edgard Pisani ?

– Elle le complique. Elle ne le compromet pas de telle façon que le plan ne puisse être poursuivi.

– Pourtant, pratiquement, M. Pisani n'a plus d'interlocuteur, le RPR local et le FLNKS récusent son plan en l'état.

– Ça ne va pas jusque-là. Vous avez raison, ils l'ont récusé de la façon la plus claire, mais ils n'ont pas récusé la phase intermédiaire ; rendez-vous a été pris devant les électeurs, précisément les électeurs de cette Nouvelle-Calédonie, et chacun de ses partis, chacune de ses fractions, chacun des individus aura certainement à cœur de participer au scrutin.

– Et le calendrier ne vous paraît pas trop rapide ?

– (...) Serait-il bon pour la France et pour la Nouvelle-Calédonie de faire durer trop longtemps cette controverse ? (...) Si l'on veut réussir – quiconque à ma place voudrait servir les intérêts de la France, bien entendu, et chacun l'a cherché, c'est mon rôle aujourd'hui, – comment accorder ces populations hostiles en cherchant à répondre à chacune des communautés et à chacun des intérêts ? C'est ce qu'a fait le plan de M. Pisani, dont il faut bien imaginer qu'il a été proposé après avoir été examiné par le premier ministre et par moi-même.

» Un peu plus, un peu moins, c'est l'objet même de la négociation, puisqu'une négociation est ouverte, a été interrompue, peut reprendre.

– La mort du dirigeant indépendantiste Eloi Machoro, paradoxalement, peut-elle « aider à une négociation » ?

– Non, je pense qu'elle est tout à fait déplorable, et elle ancre la fraction canaque dans un refus qui n'est pas simplement un refus verbal : visiblement, on sent que c'est une population frappée au cœur. Mais la nécessité de servir les intérêts de l'île et de sa population dans son ensemble prévaudra chez les vrais responsables.

– Y a-t-il des leçons d'histoire ?

– Il y a des leçons d'histoire, assurément. C'est en 1956 que le gouvernement de l'époque, auquel j'appartenais – mais je n'étais pas l'auteur de cette proposition, c'était M. Gaston Defferre, – a institué un système qui promettait beaucoup et qui a beaucoup promis dans l'ensemble des autres territoires d'outre-mer, l'Afrique en particulier. Cela consistait à créer un gouvernement, un gouvernement territorial, local, dont le chef était le gouverneur ou le haut commissaire, et dont les responsables avaient pratiquement compétence sur tous les problèmes de l'île. (...)

» On avait fait un immense progrès. En 1958, on le confirme : c'est le général de Gaulle qui cherche à avoir la coopération de la Nouvelle-Calédonie pour qu'elle reste française, alors qu'elle a le choix de l'indépendance, et les dirigeants qui sont canaques à l'époque disent : oui, on reste à la condition que vous nous gardiez ce statut. Oui, naturellement ! Le ministre de l'époque s'y rend, donne toutes les garanties et dit même : ce sera mieux ! Et, cinq ans plus tard, en 1963, on supprime tout, on rend toute l'autorité au gouverneur, fonctionnaire d'autorité venu de la métropole. On expulse les ministres locaux. C'en est fini. On n'a donc pas cru, on ne croit plus d'une certaine façon à la parole de la France.

– Que se passera-t-il si, lors du scrutin d'autodétermination, en juillet, le non à l'indépendance l'emporte ?

– Il y aura une décision populaire. Mais il est certain que, si l'équilibre des intérêts, tel que l'a présenté M. Pisani au nom du gouvernement de la République, est rompu, on se trouvera devant une nouvelle situation qui ne pourra pas échapper à l'affrontement.

» Mais, bien entendu, le rôle du gouvernement sera de veiller à ce que, le vote étant acquis, les dispositions soient prises pour que toutes les chances qui resteront de la conciliation puissent encore être jouées (...). Le projet est un bloc. Il comporte d'une part, non pas le terme d'indépendance – ceux qui sont là-bas diront ce qu'ils voudront, – mais la reconnaissance d'un fait de souveraineté, de souveraineté fondée sur l'origine (...) deuxièmement ; il y a des sécurités, des garanties, des droits acquis par ceux qu'on appelle les caldoches, qui sont Français d'origine et qui sont toujours Français.

– Comment garantir qu'un Etat calédonien devenu souverain maintiendrait ces droits ?

– D'abord, la réussite de la mise en place de cet accord, car il y a un troisième terme : (...) l'intérêt de la France. L'intérêt de la France, selon le plan, est affirmé de telle sorte qu'elle garde une capacité de décision dans le domaine de la sécurité, de la défense, dans le domaine des affaires étrangères, dans le domaine de la justice, dans le domaine de la sécurité intérieure. C'est une combinaison qui ressemble fort, avec quelque évolution, à celle d'il y a trente ans. On ne peut donc dire l'indépendance ; on doit dire indépendance-association avec la présence de la France. Et il serait sage que chacun de ceux qui m'écoutent – car on nous écoute pour l'instant là-bas, ou on nous écoutera dès que cela sera possible de nous entendre – il est important que chacun sache que les intérêts fondamentaux des uns et des autres seront préservés – et cela ce n'est pas un miracle qui le prouvera – et que tout le reste risque, vous l'avez dit, d'être pire.

– Le président de la République irait-il jusqu'à aller en Nouvelle-Calédonie comme il était allé au Liban ?

– Mais oui, j'irai en Nouvelle-Calédonie.

– Quand ?

– Demain.

– Demain jeudi ?

– Demain jeudi.

– Existe-t-il un « risque de contagion » de l'affaire calédonienne sur la Polynésie française ?

– Oui, il est évident qu'il est fort important pour la France de disposer un peu partout dans le monde d'un certain nombre de points où la population fait confiance, où elle est en mesure de défendre son rayonnement, ses intérêts, sa présence. (...)

» La contagion doit être refusée, parce qu'un peuple qui s'exprime et qui conclut à chaque occasion qu'il veut rester Français, sa volonté doit être respectée. Le problème de la Nouvelle-Calédonie, c'est que la victoire électorale, à quelques milliers ou centaines de voix près, ne résout pas, à elle seule, le problème. Voilà ce qui fait la gravité de cette situation sur laquelle il me semble que les responsables français, l'opinion française, devraient chercher une certaine harmonie, car cela nous concerne tous (...). C'est dans ce but que j'y vais. J'y vais pour dire ce que je crois être la raison et j'y vais pour soutenir les efforts du haut commissaire, du délégué du gouvernement.

– Tous les Français pourraient-ils être appelés à se prononcer sur le destin de la Nouvelle-Calédonie par référendum ?

– Ce serait parfaitement constitutionnel. Je crois qu'il faut que les Français, en tout cas, prennent conscience de la difficulté, de l'ampleur, de la gravité de ce problème, pour que chacun des Français se fasse son opinion. Il serait désastreux que ce soit l'indifférence qui prévale.

– Envisagez-vous un référendum national ?

« Je pourrais le faire. L'envisager, c'est une autre affaire.

– A défaut d'être interrogé par référendum sur la Nouvelle-Calédonie, les Français pourraient-ils l'être prochainement sur un autre sujet ?

– Je peux le faire. Je ne l'ai pas envisagé. Je ne souhaiterais pas que la pratique du référendum tombât en désuétude, mais je ne veux pas non plus créer un artifice. Je ne cherche pas à tout prix à avoir un scrutin, un vote favorable des Français sur telle ou telle question (...). Il est possible qu'il soit bon de le faire, je n'ai pas pris de décision dans ce sens. »

Le général Lacaze et les menaces de déstabilisation outre-mer

Le chef de l'Etat a rendu un hommage appuyé au général Janou Lacaze, chef d'état-major des armées, en réponse à une question sur les préoccupations que celui-ci a exprimées, lundi 14 janvier à Paris, devant l'Académie des sciences morales et politiques, à propos des menaces sur la défense de la France à l'horizon 2000.

Dans un long discours prévu depuis longtemps, le général Lacaze s'est livré, avec prudence, à une réflexion prospective sur *« notre environnement politico-stratégique en l'an 2000 »*. Il a consacré trois paragraphes de son allocution à la situation vraisemblable des départements et territoires d'outre-mer à la fin du siècle.

« En ce qui concerne nos départements et territoires d'outre-mer, a-t-il expliqué, *il ne m'appartient pas de me prononcer sur leur devenir politique ; la principale menace à prendre en compte me paraît être celle d'une déstabilisation interne soutenue par des actions de terrorisme ou de guérilla. La situation en Nouvelle-Calédonie constitue un exemple à méditer. Nous devons y être particulièrement attentifs, car le Centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique à Mururoa, le Centre spatial de Kourou en Guyane, sont absolument essentiels au maintien de notre niveau technologique, et, partant, à la cohérence de notre dispositif de défense. Il convient de souligner que l'avenir spatial de l'Europe est largement dépendant de Kourou. Une remise en cause du statut de nos territoires ou de nos départements de cette zone pourrait contraindre la France à un déploiement aéroterrestre et naval accru et prolongé dans les deux théâtres. »*

Dans ses éditions du 29 novembre 1984, *le Monde* avait fait état d'une étude de l'état-major de l'armée de terre selon laquelle, *« à l'aube du vingt et unième, la France joue son destin de puissance mondiale moyenne dans l'hémisphère du Pacifique »*. Dans les états-majors, on craint l'effet d'entraînement qu'aurait une indépendance, mal comprise ou mal préparée, de certains territoires français, et on reparle de la « théorie des dominos », cette thèse qui voudra que les possessions extérieures s'écroulent les unes après les autres en cas d'autodétermination de chacune, au profit d'une autre puissance appelée à prendre la relève.

L'exorciste

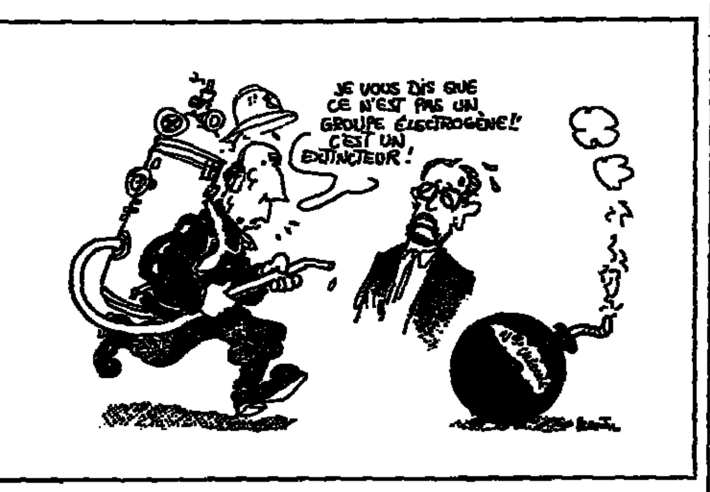
(Suite de la première page.)

Le résultat du scrutin d'autodétermination prévu en juillet, quel qu'il soit, ne suffira pas à résoudre le problème de cohabitation et de confiance auquel sont confrontés les deux principales communautés du territoire.

Cela aussi, M. Mitterrand le sait. Mais il croit, et l'a dit avec fermeté, que l'affrontement est la conséquence fatale de tout refus de l'indépendance.

Le choix de celle-là, au demeurant, ne force pas la nature du chef de l'Etat. La conviction que la solution de la question calédonienne passe par l'accession du peuple canaque à l'indépendance ne date pas d'aujourd'hui : *« Nous avons assez vécu, au cours de ce dernier quart de siècle, les problèmes de la décolonisation pour savoir qu'ils peuvent être le désespoir puis la colère de populations qui ne savent plus à qui s'adresser ou bien qui, le sachant, ne trouvent auprès de leur interlocuteur, le gouvernement de la France, ni attention, ni vigilance, ni bienveillance, ni compréhension,* déclarait-il le 23 novembre 1979 à l'Assemblée nationale. *On en arrive donc à une situation de désespoir qui précédera, je peux vous le garantir, une situation d'affrontement. »*

En se rendant à Nouméa – il ira peut-être aussi en brousse, – M. Mitterrand veut se porter personnellement garant des intérêts légitimes des uns et des autres, justifier le processus élaboré par M. Pisani, qu'il a avalisé, et justifier surtout que soit privilégiée cette *« indépendance avec la France »*, représentant, à ses yeux, la dernière chance pour les Calédoniens, et pour la France.



Pour opportune et justifiée qu'elle soit, cette démarche exceptionnelle n'en est pas moins audacieuse. Cela semble devenu une gageure de vouloir *« dire la raison »* dans cette Nouvelle-Calédonie où le sens des nuances n'a jamais été, jusqu'à ce jour, la chose la mieux partagée. Très attachée, par tradition, aux symboles, la communauté canaque sera sans doute sensible à la venue du chef de l'Etat, si celui-ci sait traduire en actes, sur place, la compréhension qu'il manifeste à son égard.

Les « formes », au cours de cette visite éclair, seront au moins aussi importantes que le fond. A l'égard de la communauté caldoche, au sein de laquelle l'extrême droite s'est révélée très agissante lors des violents incidents de la semaine dernière, la tâche de M. Mitterrand apparaît encore plus difficile. La présence du chef de l'Etat risque de focaliser sur sa personne tout le ressentiment de cette communauté dont les sentiments politiques ont été, un temps, chauffés à blanc par les états-majors nationaux des partis de l'opposition, à des fins de politique intérieure, avant que ceux-ci ne changent de ton.

Partant en Nouvelle-Calédonie pour plaider la juste cause d'un impossible « équilibre », M. Mitterrand marchera lui-même sur un fil.

ALAIN ROLLAT.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

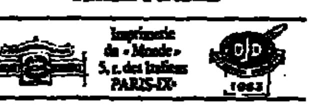
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DU CHEF DE L'ÉTAT

courage, « il faut persévérer » !

choix » et menacé de laisser la gauche appliquer son programme commun. M. Mitterrand adopte un autre langage, qui revient, pour l'essentiel, au même. Il tracera la *« direction »*.

Elle est claire sur le fond, mais reste floue sur les conséquences du choix de 1986. La *« direction »* sera évidemment parallèle aux *« convictions »* d'un homme qui se veut *« fidèle à lui-même »*. Ce faisant, il dessine des contours plus qu'il ne trace un boulevard rectiligne. M. Mitterrand s'en tient à une sorte de programme minimum : république, justice sociale, indépendance, refus du racisme. Lui emboitera le pas *« qui voudra et qui pourra »*.

Cela ne mange pas de pain. Au-delà d'une campagne ancrée à gauche et conduite par d'autres que lui, M. Mitterrand laisse ouvert un vaste éventail de scénarios possibles : gouvernement de gauche, on ne sait jamais ; gouvernement d'hommes de bonne volonté agglomérés autour des socialistes ; gouvernement de droite « éclairée ». Le tout passe par l'introduction au goute à goute de la proportionnelle dans le mode de scrutin. Il ne dispense pas d'un possible référendum, procédure dont M. Mitterrand se réserve l'usage si besoin est.Quoi qu'il en soit, cohabitation éventuelle puisque le chef de l'État, élu pour sept ans, n'entend pas céder la place avant terme, à la première difficulté.

M. Mitterrand multiplie ainsi les réponses aux questions qu'il posait le 11 octobre dernier au terme d'une analyse politico-cinématographique selon laquelle si les Français ne sont pas contents du film produit par la gauche mais que *« l'autre »*, celui de la droite, *« n'est pas fameux »* et sent le *« remake » : « Est-il possible de bâtir un nouveau scénario ? Avec les mêmes ou avec d'autres ? »*

Le gouvernement et le Parti socialiste disposent en tout cas, si l'on en croit M. Mitterrand, d'un dossier en béton : inflation, commerce extérieur, épargne populaire, pouvoir d'achat, monnaie... Outre que la présentation des résultats obtenus est contestable, reste un autre dossier, tout noir celui-là : le chômage.

Cette *« lèpre »*, qu'il dit *« insupportable »*, le *« bouleverse »*. On le croit sur parole. Mais la parole ne suffit pas, et là se situe sans doute, en termes politiques, le point le plus faible du discours présidentiel.

M. Mitterrand a pourtant retrouvé le ton juste et un comportement plus naturel que par le passé. Il a cassé son masque impérial et quitté le siège sur lequel, figé, il paraissait vissé pour l'éternité. M. Mitterrand a baissé l'abat-jour : il est bien vivant !

JEAN-YVES LHOMEAU.

1986 : la bonne direction

Le dossier calédonien fermé, la suite de l'émission est consacrée à la métropole.

« Impopulaire, vous permettez, *remarque M. Mitterrand, interrogé sur les sondages*, mettez cela entre guillemets. Il est certain qu'il y a une majorité de Français qui n'approuvent pas la politique que nous menons et que je mène donc. De là à parler de popularité ou d'impopularité, attendez la suite. En plus, moi, je n'attends rien, je ne demande rien. Je demande simplement à remplir mon devoir. J'ai été élu pour sept ans, je remplirai donc mon devoir pendant le temps qui m'est donné. Pour le reste, et au-delà, cela ne figure même pas dans mon subconscient. Je cherche à servir la France et les Français. »

A propos du scrutin proportionnel, le chef de l'Etat remarque : « Chaque fois que nous aurons l'occasion de commencer à instiller (1) de la proportionnelle dans nos modes de scrutin actuels, ce sera bien. Si l'on parle précisément des législatives, c'est le débat dont le gouvernement se charge, ce n'est pas mon travail. Mais ce sera certainement un scrutin dont la finalité sera proportionnelle.

Si vous lisez bien la Constitution – je crois c'est dans l'article 3,– vous verrez que, parmi les obligations qui sont les miennes, il y a le fait que le suffrage est universel et qu'il est égal, *ajoute-t-il.* Or, il y a des circonscriptions – une circonscription en tout cas qui me vient à l'esprit – de 160 000 personnes, et d'autres de 26 000. Est-ce que c'est égal ? Eh bien, non ! Le citoyen de cette circonscription n'est pas l'égal de celui de la première celui des 160 000 n'est pas l'égal de celui des 26 000.

» *Il faut donc retoucher* cela. pas trop retoucher, comme on dit « pas trop charcuter », mais si on ne veut pas « trop charcuter » les circonscriptions qui, alors, voteraient pour les députés d'une façon majoritaire, il faut que cela se rattrape quelque part, et c'est cela, la proportionnelle. »

Albert du Roy intervient alors et note que « le scrutin majoritaire assure la stabilité et le scrutin proportionnel la justice ». « Eh bien, voilà, c'est ce à quoi je travaille ! », *répond M. Mitterrand.*

Interrogé sur ce qu'il ferait dans l'hypothèse où l'opposition gagnerait les élections législatives de 1986, le chef de l'Etat affirme : « Moi, je me refuse à examiner cette hypothèse. Je ne me place pas dans cette hypothèse. Je fais mon travail, je le fais vraiment, je crois, avec conscience, selon les convictions que j'ai. Ces convictions peuvent choquer tels et tels Français, mais je les respecte; j'espère qu'ils me respectent aussi. Cela, c'est le jeu démocratique, c'est normal. Je crois à la politique que je mène, je crois à la politique qu'à l'heure actuelle conduit le gouvernement, et je crois à l'intelligence, à la générosité et au courage des Français. Tout cela réuni peut faire que votre pronostic soit finalement infirmé.

– Alors, vous qui avez une grande expérience de l'opposition, est-ce que vous considérez...

– Oui ! Je pourrais donner de très bons conseils !

– ...Justement, est-ce que vous considérez que la droite est sur le bon chemin pour gagner en 1986?

– Ah ! si vous appelez « le bon chemin » un énoncé de thèses, de thèmes, de programmes ou d'idées, j'attends de les connaître. Pour l'instant, on ne propose rien de très particulier aux Français, sinon un « remake » – comme on dit en franglais, – une ressucée de ce que l'on a déjà connu. S'il s'agit des personnes, je pourrais dire un peu la même chose. Mais enfin, il y a des personnes éminentes, et elles ont parfaitement capacité à assumer la responsabilité de la France.

– Si vous aviez à accorder un prix de la meilleure tactique entre MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing...

– Non, non, je m'y refuse. Je regarderai tout cela à l'arrivée et, à ce moment-là, si vous voulez, je vous dirai ce que j'en pense. Pour l'instant, je ne me mêle pas de cela. J'ai beaucoup d'estime pour la plupart de ces dirigeants, de l'estime personnelle quand à leurs capacités, quant à leurs qualités, même si je n'accepte pas leurs choix politiques... Nous ne sommes pas dans une guerre civile, nous ne sommes pas retournés aux guerres de religion !

» Cependant, je refuse de me placer dans cette hypothèse, parce que je crois que le gouvernement et que ceux qui le soutiennent peuvent démontrer qu'ils ont bien travaillé pour la France et pour les Français.

– Est-ce que vous croyez encore à l'union de la gauche et à son avenir ?

– Si vous voulez bien, je me place sur un plan un peu différent aujourd'hui. Je veux dire que, depuis trois ans et demi, je suis président de la République. Je suis, je le crois, très fidèle à ce que je suis moi-même, aux combats que j'ai menés auparavant, je n'ai pas changé d'options, je n'ai pas changé de conception, mais j'ai en charge la France, et je ne veux pas non plus faire le travail d'un chef de parti. Je ne suis pas le chef d'un parti.

» Une majorité de Français s'est prononcée en ma faveur en 1981 ; elle m'a fixé la durée de mon mandat, et je n'entends pas me mêler des accords entre les partis, de savoir qui ferait partie de la future majorité. Ce n'est pas mon affaire.

» Mais j'appellerai les Français à se prononcer sur un certain nombre de thèmes, et je crois les Français assez raisonnables, assez responsables et assez courageux pour admettre avec moi qu'il existe, en dépit de tout ce qu'on peut croire, de larges bases. *Il* existe une majorité – cela paraît tout simple, cela paraît presque tout bête de le dire – sur les valeurs démocratiques, sur la République, sur la justice et, en particulier, sur la justice sociale.

– Mais tout cela ne fait pas une majorité électorale ?

– Oui, mais c'est le combat démocratique normal, et, de cela, je ne me mêle pas. Les choix présidentiels sont des choix qui touchent aux *intérêts généraux de la France dans* sa politique intérieure, dans sa politique extérieure : l'indépendance, la souveraineté de la France partout défendue, le prestige ou les rayonnements de la France ; et puis ce sont aussi un certain nombre de thèmes *que j'ai appelé démocratiques, par* exemple le refus du racisme, le désir ou la volonté de développer le sens de la famille... Toutes ces valeurs-là, ce sont celles dont j'ai la garde. Quant au débat électoral, eh bien, ce sont d'autres qui le mèneront !

M. Fabius « valeur sûre »

– Ces valeurs communesdont vous parlez pourraient-elles servir de ciment à une majorité qui comprendrait, par exemple, des socialistes et des forces actuelles de l'opposition ?

– Qui voudra choisir une direction pour s'y rendre en commun, qui voudra et qui pourra, c'est-à-dire ne sera pas en trop grave contradiction avec ces objectifs, sera le bienvenu. Où prend-on les militaires, sinon parmi les civils, ai-je dit autrefois ?

– Est-ce que vous allez vous engager personnellement dans la campagne législative de 1986 ?

– En tant que campagne proprement dite, non. En tant que direction à définir, oui.

– Oui, c'est cela, vous indiquerez ce qu'on a appelé en d'autres temps « le bon choix ».

– Ce n'est pas mon langage. »

Interrogé sur l'« inversion des rôles » *entre un premier ministre qui* « essaie d'apparaître au-dessus de la mêlée » *et un président de la République* « dans l'arène », *M. Mitterrand répond :* « Nous y sommes tous les deux. Nous y sommes ensemble et en parfait accord. »

Le chef de l'Etat « trouve très bien » *que le premier ministre soit mieux placé que lui dans les sondages.* « S'il en était au même point que moi, ce serait dommage pour lui et ce serait dommage pour la France. Pour moi, personnellement, je pense que ce n'est pas tout à fait la part que je mérite. Mais enfin, cela, c'est une vue qu'on appellera d'amour-propre peut-être, mais je crois que c'est véridique. Je souris disant cela, mais je crois que c'est véridique. Je crois que le travail et ses résultats seront constatés par les Français. Enfin, je souhaite que le premier ministre puisse apparaître aux Français comme une valeur sûre et durable.

– Vous avez le sentiment, vous, d'être incompris ?

– Cela m'arrive. Je considère souvent que les jugements qui sont portés sur mon action sont injustes. (...) J'accepte le débat, mais j'ai la conviction profonde que l'action que nous menons est nécessaire au pays. (...) Nous sommes engagés sur le bon terrain, et de la façon qui convient, mais c'est dur et rien ne remplacera la résolution, l'énergie, le courage et l'ambition. »

Accusé parfois d'user d'un « pouvoir quasi monarchique », *le président de la République estime :* « Ce n'est pas juste non plus, mais je comprends qu'on puisse s'y méprendre. Ce n'est pas tellement ainsi que sont les institutions adoptées en 1958. C'est une Constitution qui a modifié le régime parlementaire. Cela reste un régime parlementaire. Quand le président de la République a été élu en droit à partir de 1962, en fait à partir de 1965, au suffrage universel, le général de Gaulle, qui était le président de cette époque, a défini, en termes très élargis, le pouvoirs de la Constitution, non pas tels que la Constitution le disait, mais tels qu'il les comprenait.

» Donc, un usage s'est créé, et cet usage est allé très loin, pendant vingt ans, de telle sorte que l'administration et même les citoyens ne sont quand même pas fâchés d'avoir *quelqu'un qui se trouve là et qui* puisse trancher un certain nombre de choses. C'est d'ailleurs son devoir en matière de politique étrangère et de défense, mais il n'a pas les mêmes obligations dans les autres domaines.

» Moi, je considère que cela devrait être modifié, et je le modifie tous les jours : dans ma pratique, je n'ai pas changé de mode de vie. Je suis le président de la République, mais je n'ai pas changé de mode de vie, et je suis totalement insensible au charme de la monarchie. Mais c'est vrai que le président de la République a un grand pouvoir, et ce pouvoir, je l'exerce.

– Est-ce que ce pouvoir, sous votre septennat, ne s'est pas encore accru dans son usage ?

– Pas du tout. Je défie quiconque d'en apporter la démonstration. »

(1) Instiller : *« Verser goutte à goutte »*, indique le *Petit Larousse; « Verser goutte à goutte (un liquide médicamenteux) dans une cavité ou un conduit »*, indique le *Petit Robert.*

● *M. Bill Hayden : l'approbation de l'Australie.* – Le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, s'est félicité de la décision du président François Mitterrand de se rendre en Nouvelle-Calédonie. Cette visite montre le sérieux avec lequel le gouvernement français traite le problème calédonien, et M. Hayden souhaite qu'elle soit couronnée de succès, a indiqué un porte-parole.

La panne

A peine le président de la République venait-il de donner un feu vert aux télévisions privées qu'une brusque syncope frappait la retransmission d'Antenne 2, rendant inaudible la suite du discours, tandis que la caméra délaissait le visage figé du chef de l'Etat pour se fixer pudiquement sur la carte du monde.

Renseignements pris, le fuel alimentant le groupe électrogène du car de reportage avait tout simplement gelé. Voulant éviter la coupure d'électricité intervenue pendant la précédente interview du président de la République, la Société française de production s'était en effet munie d'une alimentation autonome. Ses propres moyens défaillants, elle a été obligée de se connecter à nouveau sur le réseau EDF.

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Les députés socialistes ne souhaitent pas une forte augmentation du nombre des parlementaires

Avant même que le président de la République ne donne son *opinion, les députés socialistes* avaient débattu entre eux de la réforme du mode de scrutin. C'était, mercredi 16 janvier, l'un des points à l'ordre du jour de la réunion du bureau (ouverte à tous ceux qui le souhaitaient) du groupe PS de l'Assemblée nationale.

Sur une soixantaine de députés présents, treize ont pris la parole. Quelques points ont fait l'unanimité : le mode de scrutin doit être simple, clair et compréhensible par l'opinion et *permettre que les élus soient le* plus près possible de leurs électeurs. Il doit aussi préserver la marge de manœuvre du président de la République. Chacun s'accorde enfin à reconnaître qu'une très grande augmentation du nombre des députés n'est pas souhaitable.

Pour le reste, l'éventail des possibilités évoquées a été très large. M. Alain Richard, (Val-d'Oise) s'est quand même interrogé sur l'opportunité d'une telle réforme que, pour sa part, M. Jean-Pierre Michel, (Haute-Saône) a confirmé ne pas souhaiter. Chez les autres intervenants, est revenue souvent l'idée, a expliqué le président du groupe, M. André Billardon, d'une proportionnelle départementale, *mais il a admis que les orateurs* n'étaient pas forcément représentatifs de la majorité de leurs collègues.

De plus, tous sont conscients qu'une loi électorale, quelle qu'elle soit, ne peut transformer une minorité en majorité. Plu*sieurs députés socialistes, dont* M. Billardon, se sont interrogés sur leur capacité à faire adopter une telle réforme sans de trop grandes difficultés parlementaires.

Le président du groupe lui-même n'est pas trop inquiet si le mode de scrutin choisi n'a pas de conséquence indirecte sur le collège électoral des sénateurs dont font de droit partie les députés. Mais d'autres sont un peu plus inquiets et ne voudraient pas qu'un tel projet occulte tous les autres travaux que pourrait entreprendre la majorité socialiste de l'Assemblée nationale d'ici à la fin de son mandat.

M. Pierre Mauroy, qui a participé à une discussion sur ce sujet vendredi 11 janvier, au cours d'un *déjeuner à l'Elysée* avec M. Mitterrand et M. Lionel Jospin, a parlé de la proportionnelle, mercredi, dans une discussion à bâtons rompus avec les journalistes. M. Mauroy a affirmé que sa préférence restait pour un tel *système, ou bien pour une pro*portionnelle intégrale à deux tours avec possibilité de modificaion des listes au deuxième tour et fixation d'un seuil minimal de suffrages pour être présent au second tour. Un tel système avait été défendu, devant le bureau exécutif du PS, par M. Guy Allouche, sénateur du Nord, qui fait partie des amis de M. Mauroy.

J.-L. A. et Th. B.

DANS LES SALONS DE L'HOTEL DE LASSAY

« C'est vrai, ça ? »

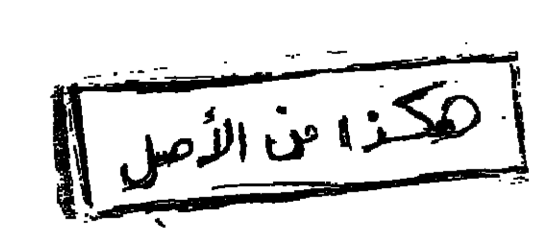
M. Jack Lang l'a trouvé *« magnifique » !* Le ministre de la culture a retrouvé, dit-il, le François Mitterrand plein d'humour qu'il voit en privé et que, *« finalement, les Français connaissent très peu »*. Mme Marguerite Duras, elle, se déclare carrément *« émerveillée »*. *Il a été « lui-même à un point génial »*, souligne Mme Duras, conquise une nouvelle fois par *« l'honnêteté, la transparence »* du président de la République. Plus politique, Mme Françoise Seligmann, membre du PS, note avec satisfaction : *« Il est de plus en plus sûr de lui, de plus en plus sûr de la politique qu'il conduit. »*

De fait, le charme a opéré sur la trentaine de personnalités du monde politique, des arts et des lettres – favorablement disposées il est vrai – invitées par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, à venir regarder autour de lui, dans les salons de l'hôtel de Lassay, l'émission télévisée de M. François Mitterrand.

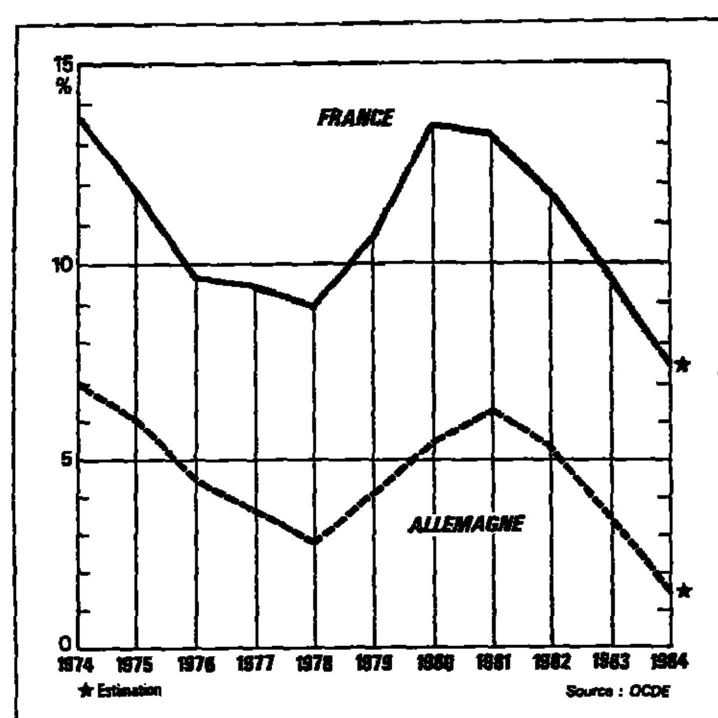
Fidèle à son image, le maître de maison marque sobrement son intérêt pour les moments forts de l'intervention présidentielle par de discrets mouvements de sourcil. Plus décontractée, Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel, assise à *la droite de M. Mermaz, les yeux* plissés d'attention, laisse flotter sur ses lèvres un léger sourire. Fidèle, lui aussi, à son image, M. Dominique Strauss-Kahn, « économiste en chef » du PS, suit les démonstrations *présidentielles, un graphique sur* les genoux. Quant M. Mitterrand annonce un chiffre positif, Mme Seligmann se penche anxieusement vers M. Strauss-Kahn, et lui demande : *« C'est vrai, ça ? »...*

Les invités de M. Mermaz rient de plaisir aux traits d'humour du président. Les vieux mitterrandistes se regardent, ravis. Ils échangent des clins d'œil qui semblent dire : *« Ah, quand même, François... »* Autant dire que certains de ces fidèles ressentiront comme une attaque quasi personnelle les incidents techniques qui ont marqué la fin de l'émission, avant que l'histoire incroyable mais vraie (?) du fuel gelé ne vienne *dissiper de vagues soupçons de* sabotage. *« La CGT a plus d'influence que je ne croyais »,* avait même osé quelqu'un dans le brouhaha. *« Ne dites pas n'importe quoi »,* avait aussitôt précisé M. Mermaz, soucieux du *maintien de l'ordre.*

J.L.A.



L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE



Si la France a bien réduit son écart d'inflation avec l'ensemble de ses principaux partenaires étrangers, celui-ci passant de 5,1 points au quatrième trimestre de 1983 à 2,6 points au quatrième trimestre de 1984, cet écart ne se réduit pas si l'on compare simplement la situation de la France à celle de l'Allemagne. Sur dix ans, les courbes restent à peu de chose près parallèles, et les prévisions de l'OCDE pour 1985 ne laissent pas espérer une amélioration de la situation.

LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES :
Hausse sur quatre ans, baisse depuis deux ans

Le revenu disponible des ménages, qui prend en compte les salaires et autres rémunérations, mais aussi les impôts et les prestations sociales, a bien augmenté de 5 % en moyenne sur la période de quatre ans 1981-1984. La hausse exacte doit même être un peu supérieure à ce chiffre (probablement + 5,2 %), le résultat de 1984 n'étant pas encore connu définitivement.

Ce bilan positif sur quatre ans ne doit pourtant pas faire oublier que le pouvoir d'achat moyen du *revenu disponible des ménages* aura baissé ces deux dernières années : de 0,3 % en 1983, de 0,1 ou 0,2 % en 1984. Baisse légère, sans doute, mais baisse tout de même, dans un pays qui n'y était pas habitué : le pouvoir d'achat n'avait-il pas augmenté de 10 % sur les quatre années précédentes (1977-1980) ?

Financement et réduction d'effectifs chez Renault

Le président de la République a surpris aussi bien chez Renault que dans certains ministères en affirmant que le *« grave problème »* posé par la Régie devrait trouver *« réponse dans les jours qui viennent »*. Car apparemment les décisions ne sont pas prises.

Il est cependant une première question qui est actuellement à l'arbitrage, c'est celle de la dotation en capital de Renault. La Régie, qui va perdre 9,5 milliards de francs en 1984, a demandé 2 milliards de francs à son actionnaire, l'Etat. Ce dernier, qui a déjà donné 1 milliard de francs en 1983 et 1,2 milliard en 1984, doit répondre prochainement.

Mais, au-delà, le président semblait faire allusion à de prochaines mesures sociales. *« Il va bien y avoir,* dit-on, *des décisions précises et réelles sur les réductions d'effectifs. On ne va pas encore attendre six mois. »*

Des réserves de devises en grande partie empruntées...

Il est difficile de dire que la France détient plus de dollars et de devises à l'heure actuelle qu'en mai 1981. A cette époque, les réserves officielles étaient de 41,6 milliards de francs, avec un dollar valant un peu plus de 5 F. Aujourd'hui, elles atteignent 70 milliards de francs, avec un dollar à près de 10 F. Sans doute les pouvoirs publics poussent-ils l'évaluation à plus de 100 milliards, avec les devises détenues par le Trésor et les banques. En ce cas, il faut prendre en compte l'endettement extérieur des banques à court terme, ce qui ramène les réserves officielles à moins de 30 milliards de francs.

Par ailleurs, étant donné que depuis cinq ans, la balance commerciale et la balance des paiements de la France ont été constamment déficitaires, on peut considérer que l'essentiel de ces devises provient d'emprunts faits à l'extérieur, soit à long terme, soit à court terme. Dans le dernier cas, il s'agit de capitaux flottants venus s'investir en France sur des échéances s'étalant de un à six mois, essentiellement des eurofrancs (détenus par des résidents et considérés comme des devises lors de leur entrée), et dont le montant oscille entre 30 et 40 milliards de francs. Il faut y ajouter les placements effectués dans notre pays par les non-résidents sous forme de bons du Trésor, obligations et actions. – F. R.

Le service de la dette extérieure représentera près de 10 % des exportations françaises en 1985

Le service de la dette extérieure française (remboursement du capital et intérêts) qui représentait 66 milliards de francs en 1984, risque de dépasser 80 milliards de francs en 1985, selon le cours du dollar et le niveau des taux d'intérêt américains, ce qui représentera un peu moins de 10 % de nos exportations de biens et de services (840 milliards de francs environ en 1984). Les seuls remboursements représenteront entre 35 et 40 milliards de francs, toujours en fonction du cours du dollar, soit un peu moins de 5 % de nos exportations, comme l'a déclaré M. Mitterrand. A partir de 1986, toutefois, en raison des délais accordés initialement pour les remboursements, leur facture va s'élever, dépassant 90 milliards de francs en 1988.

Pour ce qui est de l'importance de l'endettement brut de la France par rapport à son produit intérieur brut (PIB), à la fin de 1983, notre pays s'inscrivait au huitième rang avec environ 9 %, derrière la Norvège (36 %), le Canada (34 %), la Suède (33 %), l'Italie (14 %), la Belgique (11 %), en comptant les grands pays industriels, et à l'exception des pays en voie de développement lourdement endettés, comme ceux de l'Amérique latine.

Il est exact, comme le soulignait M. Mitterrand, que la signature de la France est, actuellement, très recherchée, mais il faut dire, aussi, que le nombre des emprunteurs solvables a très fortement diminué face à des prêteurs toujours aussi nombreux.

F. R.

Economie : pas de changement de politique

L'émission s'oriente alors vers les sujets économiques et sociaux.

– Est-ce qu'on ne va pas faire payer à la majorité socialiste le prix politique de la rigueur dans les mois qui viennent ?

– (...) Il est certain que, seule, une gestion rigoureuse, stricte, parfois dure, permettra de donner à la France les chances qu'elle avait dissipées, je ne veux pas dire qu'elle avait perdues, parce que la France ne perd pas ses chances. Elle les a, elle est solide, quels que soient ceux qui la dirigent. Je suis convaincu, en effet, que la politique que je mène répond à l'intérêt de la France.

– Il ne faut donc pas s'attendre à un changement de politique économique ?

– Il n'y a aucune raison de changer. Il faut au contraire persévérer. A peu près tous les paramètres économiques montrent que les résultats arrivent, les bons résultats arrivent, après avoir connu une période difficile. »

M. Mitterrand se déplace vers un tableau où sont affichés une série de graphiques. Le premier concerne l'inflation.

– (...) De combien les prix en France augmentent-ils d'une année sur l'autre ? Ils étaient très bas, les prix, en 1970. Ils ont insensiblement monté pour atteindre, en 1974, 15 %. C'est énorme. Et puis ensuite, c'est monté, c'est descendu, c'est toujours resté au-dessus de 9 %. C'est monté en 1980 et 1981, qui a été notre plus mauvaise année c'est-à-dire au moment de la fin du dernier septennat, au moment où je suis arrivé ici à l'Elysée (...). A partir de là – c'était 1982, 1983 – c'est 9,7 puis 9,3. Nous en sommes aujourd'hui, comme on l'a proclamé, à 6,7, c'est dire que c'est l'augmentation la plus faible depuis 1971 (...). En perspective, nous avons fixé, pour 1985, environ 4 à 4,5 à peu près.

» Quand on regarde cette courbe, on s'aperçoit que, depuis le début de la crise – la crise, c'est 1973- 1974, – nous avons obtenu les meilleurs résultats, ce qui prouve – et c'est ce que je voulais dire – que notre politique commence à produire ses fruits.

» Nous venons d'atteindre cette fois-ci l'écart le plus faible entre l'Allemagne et la France. Pourquoi parle-t-on de l'Allemagne ? Pourquoi en avez-vous parlé ? Parce que c'est notre principal client, notre principal fournisseur, notre principal concurrent, notre voisin et un pays puissant. C'est une très bonne comparaison. Le maximum de l'écart a été, dans (les) mauvaises années de 8, et un peu plus. Aujourd'hui, cet écart est de 4,7. Donc, nous avons réduit l'écart.

La bonne santé du franc

– L'écart reste important.

– Trop important, mais ce que je veux expliquer, ce n'est pas que tout va bien, ce serait ridicule de ma part. Je veux dire que nous avons beaucoup fait, mais qu'il reste beaucoup à faire. Je ne suis satisfait d'aucun résultat. Quand on aura réduit l'inflation à 4 %, ce sera bien. On est à 6,7 %, ce n'est pas bien. Quand on aura réduit le déficit du commerce extérieur à zéro, ce sera bien. On est encore entre 20 et 25 milliards. C'est trop. Ce n'est pas bien. Il nous reste beaucoup à faire, mais cela va dans le bon sens.

» (...) L'an prochain, nous aurons les Allemands en point de mire. Nous approcherons aux alentours de 4 et demi. Les Allemands seront peut-être à 2 ou à 2 et demi, 3. Ils ont un petit « boom », enfin un faible « boom » de croissance. Ils auront un peu plus de difficulté à tenir l'inflation. On va se rejoindre.

– Pourra-t-on éviter un réajustement monétaire par rapport au mark.

– Je ne fais pas de pronostics (...). Ce que je peux vous dire, c'est qu'on a subi des coups avec l'affaire du dollar, et que le franc se porte très bien. Nous avons accru nos réserves en devises. Nous avons plus de dollars et de devises de toutes sortes en réserve à l'heure actuelle, plus qu'on n'en avait avant mon arrivée. »

A propos de la monnaie allemande, le président de la république précise : « Le mark, pour l'instant, a été plus attaqué par le dollar que le franc, mais il est évident que la relation franc-mark reste une grande préoccupation, car dès lors que le dollar subirait des fléchissements, il faudrait redoubler d'énergie pour supporter la concurrence. Mais j'y suis prêt, et les Français avec moi, j'en suis sûr.

– Les prix seront-ils tous libérés cette année ?

– Non (...), c'est impossible, mais je ne peux pas en dire plus : nous libérerons les prix industriels à mesure que l'inflation baissera. On en a déjà réduit 70 %, mais il en reste. Je souhaite vraiment revenir à la liberté des prix industriels. Je ne le ferai pas imprudemment. Je ne veux pas mettre par terre ce travail que les Français ont payé, qu'ils ont fait. C'est dur, cette course à la chute de l'inflation, c'est dur, c'est payé même en pouvoir d'achat (...), de sorte que je ne veux pas casser cela, alors que cet effort des Français va être récompensé, casser tout d'un coup une mécanique si difficilement mise en place.

Le pouvoir d'achat

– Ce ralentissement de la hausse des prix, les Fançais le mesurent dans les étiquettes de ce qu'ils achètent, mais pas encore dans leur pouvoir d'achat. Le pouvoir d'achat recule, et ils tirent en ce moment sur leur épargne, pour essayer de tenir. Quand pensez-vous redonner un peu de pouvoir d'achat ?

– Il faut bien s'entendre sur la notion de pouvoir d'achat. Il y a des comparaisons qui ont été faites encore aujourd'hui sur le salaire horaire, dont la progression s'est ralentie. L'inflation est finalement, à l'heure actuelle, encore plus forte avec 6,7 % que ne l'est la progression du salaire horaire. Voilà une comparaison.

» Mais il y en a une autre. Il y a ce qu'on appelle le revenu disponible des ménages. On ne va pas ennuyer ceux qui nous écoutent avec des mots technocratiques. Cela veut dire qu'une famille, un citoyen gagne un salaire, un traitement, et a des prestations sociales s'il en a besoin. Cela veut dire que, d'un autre côté, il paie des impôts, des charges sociales, des cotisations, Si on compare les deux, il y a depuis 1981 un gain de pouvoir d'achat qui dépasse 5 %, et si l'on compare la France à l'Allemagne, à l'Angleterre et aux autres pays européens, on s'aperçoit que c'est la France qui a eu la plus grande progression sur ce plan-là.

» Mais il n'en reste pas moins – je reviens toujours au même sujet, – que ce n'est pas assez, parce que les gens souffrent, et moi, je ne peux pas supporter que les gens souffrent de cette rigueur sur la consommation, qui fait qu'au lieu de profiter comme ils le devraient des progrès économiques de la France, qui sont réels, nous en parlons, ils sont encore en arrière de la main. Beaucoup d'entre eux souffrent, et je travaille pour que, dans les mois qui viennent, nous parvenions au moment où l'évolution du pouvoir d'achat des salaires et du revenu disponile soit plus heureuse qu'aujourd'hui (...). Cela ira en s'améliorant tout le long de l'année.

Une épargne mieux protégée

– Cette évolution est-elle liée à la baisse des impôts ?

– La baisse des impôts prendra sa part à partir du moment où les Français auront à payer nettement moins d'impôt sur le revenu, à partir du moment où ils auront été libérés de ce qui pesait sur le revenu et qui était le coût de la Sécurité sociale, à partir du moment où les entreprises, les sociétés, se trouvent allégées, il est évident qu'il va y avoir, si vous y ajoutez les taux d'intérêt de l'argent – c'est au cours de ces derniers jours qu'on a encore baissé d'un demi-point, – il est évident qu'on va retrouver de l'oxygène.

» D'ailleurs, je voudrais le montrer. Vous me parliez de l'épargne. Voyons ce qu'il en est de l'épargne populaire. Cela, c'est un tableau qui représente le livret A. Beaucoup de gens ont un livret A, mais le livret A a un peu pâti de la concurrence du « livret rose », qui est un livret (...) encore mieux rémunéré que le livret A. Mais le livret A, c'est le brave livret de caisse d'épargne que tout le monde connaît bien.

» Voyez : en 1974, il y a eu une très forte inflation, et la rémunération était de 6,3 % pour le livret d'épargne, pour l'épargne populaire – c'est comme cela qu'on l'appelle.

» En 1981, c'était 14, au moment où je suis arrivé, et la rémunération était de 7,7. %.

» Aujourd'hui, et c'est la première fois depuis douze, treize, quatorze ans, depuis que l'inflation existe, depuis la crise du pétrole et depuis la crise du dollar, aujourd'hui nous avons une rémunération de l'épargne populaire supérieure à l'inflation. Il n'y a pas eu une perte d'épargne, comme il y a eu une perte de pouvoir d'achat. Celle-ci au total n'a pas atteint un chiffre impressionnant, et sur quatre ans, on retrouve un gain.

» Si vous preniez le « livret rose », (...) c'est 8,1 %. Cela veut dire que l'épargne populaire se porte bien. »

Interrogé sur l'endettement de la France, le chef de l'Etat déclare :

– Oui, l'endettement ! On s'aperçoit que, puisque le reste va bien, on se rabat sur l'endettement, pour dire : on a payé les dépenses sociales en s'endettant, on paie aujourd'hui ce qu'on prétend être la réanimation de notre industrie en s'endettant !

– Mais l'endettement extérieur s'est fortement accru.

– Bien sûr. Je vais vous donner le chiffre. L'endettement extérieur était de 27 milliards de dollars en 1981. Il est aujourd'hui de 54 milliards.

– Donc, il a doublé en dollars ?

– Exactement.

– Et, en francs, triplé ?

– En francs, triplé. Cela dépend de la variation du dollar, mais, pour l'instant, en effet, le dollar est très cher. Alors, voulez-vous faire une comparaison maintenant ? Savez-vous dans quelle situation se trouve la France par rapport aux autres pays ? Savez-vous ce qu'empruntent les autres pays ? Savez-vous que la signature de la France est aujourd'hui l'une des trois meilleures signatures du monde ? Savez-vous que les gens se bousculent pour nous prêter de l'argent ? Cela représente quoi ? 5 % à peu près de nos exportations sur une année...

L'endettement est supportable

» Ce problème doit se poser pour les Japonais, pour les Allemands, pour les Américains, pour les Anglais, pour tous, car, en dehors d'un seul pays, l'endettement – moins les réserves de change – est plus lourd chez les autres que chez nous, et notre endettement intérieur est un des plus faibles.

» Savez-vous (...) ce que pense l'OCDE – la grande organisation qui représente je ne sais plus combien de pays, vingt-trois, vingt-quatre, peut-être plus, c'est une organisation économique de l'Ouest, il faut ajouter le Japon et quelques autres, mais, enfin, disons le bloc des pays qui sont associés dans la conduite de leur économie, – savez-vous ce que l'OCDE a écrit il n'y a pas très longtemps, en parlant de l'endettement de la France ? Elle a dit : c'est modeste.

» Et savez-vous ce qu'écrit l'American Express, une des rares banques à établir des bilans comparés sur l'endettement extérieurs ? Cette banque dit que la situation de la France est bonne. J'ai dit tout à l'heure que si nous avions ces 54 milliards de dollars, qui représentent à peu près 470 milliards de francs – cela varie naturellement, chaque jour, selon le coût du dollar –, nous avons aussi des réserves qui représentent une somme à peu près égale. Nous avons une réserve d'or – il ne s'agit pas d'en user, – mais, pour quelqu'un qui prête, c'est agréable de savoir qu'il y a cela, et, surtout, nous avons nos devises, qui sont considérables. Tous les calculs faits sur l'endettement extérieur et faits par tous les spécialistes, par les institutions internationales, le sont sur la base suivante : combien d'argent a-t-on emprunté et combien a-t-on de devises ?

» Quand quelqu'un de l'opposition dit qu'on est endetté presque autant – pas autant, mais on est juste derrière – que le Brésil, on s'effraie, on se dit qu'on est près de la faillite. Ce qu'on oublie, c'est que la situation de nos réserves est très supérieure à celle des autres.

» Alors, je dis que la situation de l'endettement est parfaitement supportable, Et cela sert à moderniser notre industrie, ce n'est pas négligeable.

Une rigueur contre nature

(Suite de la première page.).

Ces progrès en matière de lutte contre l'inflation restent liés à la désindexation des salaires. Là encore la réussite est importante. Pour la première fois depuis 1958 le salaire horaire aura progressé moins vite que les prix en 1984. Mais de cette baisse du pouvoir d'achat, un président de la République de gauche peut-il se féliciter ? Et surtout durera-t-elle ? Au-delà des mots sur *« la lèpre du chômage »*, sur *« la peine et les malheurs des Français »*, sur *« la nécessaire solidarité nationale »* et sur les mesures à prendre en faveur des chômeurs en fin de droit comme des jeunes sans emploi, un président de la République de gauche n'engage-t-il pas d'abord sa crédibilité politique sur ce terrain du chômage et de la pauvreté ?

C'est sans doute dans ce domaine que l'évolution de M. Mitterrand semble le plus évident. Il n'est plus guère question de traitement social du chômage, mais bien de remède économique : *« On ne peut pas soutenir artificiellement des entreprises qui tombent d'elles-mêmes (...) »*, affirme M. Mitterrand, qui ajoute que la réduction du nombre de chômeurs passe par l'amélioration de l'économie. Phrase que n'aurait pas reniée M. Barre. Or, si le chômage est bien un phénomène européen, il n'en a pas moins augmenté en France de 28 % entre fin 1981 et fin 1984, alors qu'il cesse désormais de progresser en Allemagne fédérale après une forte poussée en 1982-1983.

On sent bien que le président de la République n'est pas satisfait de cette évolution, qu'il envisage une légère relance : les mesures annoncées (fiscales et financières) pour le bâtiment et les travaux publics, la promesse d'une amélioration du pouvoir d'achat en 1985, en sont des indices qui viennent compléter la baisse des impôts et la suppression du 1 % social. Mais il sait aussi que la contrainte extérieure et le redressement amorcé des comptes extérieurs rendent nécessaire la poursuite de la rigueur. L'étude de l'OCDE citée par le président de la République dit même que c'est la seule possible. L'endettement extérieur du pays n'est pas dramatique dans son montant – M. Mitterrand a raison de souligner que la France a d'autres capacités de remboursement que les pays d'Amérique latine, – mais en ce qu'il contraint de mener une politique contre nature pour la gauche.

Force est de constater qu'après de dispendieux premiers mois le gouvernement, à partir de juin 1982, a fait preuve de courage. L'économie française se trouve bien – sur la base stricte des chiffres – sur la voie du redressement. Même si la seconde moitié du chemin risque d'être plus aride que la première. (Il n'est pas sûr qu'il ne soit pas plus difficile de passer de 6,7 % à 4,5 % d'inflation que de 9,3 % à 6,7 %.)

Lorsque l'on voit les résultats de la lutte contre l'inflation, le redressement du commerce extérieur, le chômage, on s'aperçoit que la politique française ne réussit pas plus mal que le libéralisme dur de Mme Thatcher ou que celle d'autres pays européens. Mais la différence, c'est que le premier ministre britannique s'était engagé à résorber l'inflation – ce qu'il a fait, – tandis que M. Mitterrand avait promis de freiner le chômage, ce en quoi il a échoué. Des résultats économiques comparables peuvent avoir des effets politiques opposés. La conviction qu'a cherché à mettre le président de la République dans la réussite de sa politique ne renversera pas forcément cette tendance.

BRUNO DETHOMAS.

ON TÉLÉVISÉ

nt de politique

contre nature

DU CHEF DE L'ÉTAT

Télévisions privées : la liberté ne doit pas tuer la liberté

« Pourquoi avez-vous donné le feu vert aux télévisions privées ? Est-ce que vous en attendez un bénéfice politique sur le terrain des libertés ?

– On est toujours soupçonné de je ne sais quel intérêt politique. j'ai déjà donné...

– C'est un noble terrain !

– Oui, c'est un noble terrain. C'est une bonne décision. J'ai déjà donné la liberté aux radios. Ensuite, c'est la Haute Autorité qui a géré, d'ailleurs fort intelligemment et courageusement, ce domaine des radios privées. J'espère que, pour la télévision, il en ira de même, mais ce ne serait pas sérieux de croire que le problème se pose dans les mêmes termes, parce que les radios disposent de beaucoup de canaux, de beaucoup de moyens de diffusion. Nous avons autorisé – quand je dis « nous », ce n'est pas moi, c'est la Haute Autorité, les instances qualifiées pour cela – environ un millier de radios privées en France. Pour les télévisions, c'est un problème physique : il faut de la place et, dans l'espace, les ondes – celles-là sont porteuses d'images et de sons – se bousculent. Il n'y a pas beaucoup de place.

» Il est important que les téléspectateurs comprennent bien qu'on ne peut pas avoir des télévisions partout, parce qu'il n'y a pas de place, dans l'espace, pour transporter les images – j'emploie une expression un peu grossière pour me faire comprendre. Il faut que ce soit libre, et il faut qu'il y ait, comme pour toute liberté d'ailleurs, une réglementation, une organisation qui fasse que la liberté ne tue pas la liberté.

» Quels critères ? Ce n'est pas à moi de le dire ; il va y avoir un rapport, celui de M. Bredin, qui a été pressenti par le premier ministre, et puis, il va y avoir la Haute Autorité. Ils vont travailler, naturellement, de conserve, ils vont bien s'entendre, je l'espère, pour définir les libertés. Oui, il va y avoir des chaînes en plus, en plus du service public : d'autres chaînes, des chaînes verticales, de grandes chaînes nationales qui passeront des arrangements avec les chaînes locales. Je crois que, dans l'ensemble de la France, il doit y avoir place pour quatre-vingts ou quatre-vingt-cinq chaînes au total.

– Ce peut être l'anarchie...

– Ce peut être l'anarchie ; il faut l'empêcher, d'où l'importance des décisions de la Haute Autorité et du rapport Bredin.

» C'est quand même un grand progrès ; il ne faudrait pas qu'on reproche à la fois le fait qu'il n'y aurait pas de liberté pour l'expression télévisée et, d'autres fois, que ce soit l'anarchie. On ne peut pas faire les deux reproches à la fois.

– Mais, parmi les très nombreux candidats à ces nouvelles télévisions, il y a bien sûr Robert Hersant.

– C'est son droit.

– Votre gouvernement a tenté, sans succès, dans le passé récent, de juguler son empire de presse. Est-ce que ses ambitions audiovisuelles vont vous poser un nouveau problème ?

– Je vous en prie, le général de Gaulle, en 1944, a fait adopter une ordonnance qui décidait qu'il ne pouvait pas y avoir d'empire de presse, et qui a organisé ce qu'on appelait une transparence, c'est-à-dire qu'on savait qui dirigeait et quels capitaux faisaient marcher un journal. Cette ordonnance a été d'abord mal appliquée, puis pas appliquée du tout. Mais cela part du Conseil national de la Résistance et du général de Gaulle.

» Le gouvernement de M. Mauroy a voulu une loi qui ressemblât à celle-là, beaucoup plus timide, beaucoup plus petite. Cela n'était pas une loi contre une personne, mais comment imaginer qu'une seule personne ou un seul groupe d'intérêts pourrait posséder 18, 20, 25 % de la presse française ? Ce ne serait pas la liberté.

– La même chose s'appliquerait donc à l'audiovisuel ?

– Pour l'audiovisuel, il existe une loi américaine, je vous la cite pour mémoire, je ne savais pas que vous me parleriez de cela – de cette façon du moins – qui interdit à des journaux écrits de posséder plus de deux, peut-être deux, enfin qui limite la capacité de la presse écrite à posséder des postes de télévision ou de radio. Je crois que ce serait bien que le gouvernement français s'inspire de cette règle.

» Mais ce n'est pas M. Untel qui est visé : c'est là qu'on mélange toujours les problèmes personnels. C'est un problème de ne pas abuser de la liberté, de faire que la liberté soit vraiment au maximum garantie.

– Ne craignez-vous pas l'effet boomerang ? Vous ouvrez les vannes, vous accordez plus de liberté, il y a des candidats politiques ou puissants, si l'autorisation leur est refusée, qui crieront à l'atteinte à la liberté ?

– Ce risque est évident.

– Cela s'est passé pour les radios.

– Interdisez la liberté, vous êtes accusé de tyrannie. Accordez cette liberté, et vous êtes accusé d'anarchie ! Et j'essaierai avec le maximum de bon sens, avec vous si vous voulez bien, qui êtes de la partie, et quelques autres, d'avancer entre les deux périls. Oui, à la liberté, mais à une liberté raisonnable, qui ne tue pas la liberté.

– Et, dans ce bouleversement, est-ce que vous auriez l'intention de privatiser soit TF 1, soit Antenne 2, soit FR 3 ?

– Non, non, pas du tout. Il faut préserver le service public.

– En l'état ?

– En l'état, ce n'est pas moi qui déciderai de cela. Il existe des gens qualifiés : le gouvernement détermine la politique de la France, c'est de sa responsabilité, de celle du premier ministre. Mais vous me demandez mon opinion, je vous la donne : il faut préserver le service public, qui est la meilleure garantie de la qualité.

– Cette libération des télévisions, quand se situera-t-elle ? Avant 1986 ?

– M. Bredin a trois mois pour soumettre son rapport, et moi, je souhaite que ce soit fait tout de *suite*.

Réduire les antagonismes

– Dans vos vœux pour 1985, vous avez lancé un appel à la tolérance. Est-ce que ce n'est pas un vœu pieux ? Ne pensez-vous pas que, dans les mois à venir, c'est le débat électoral qui dominera ?

– Non, ce n'est pas un vœu pieux, c'est un vœu que je ressens profondément moi-même.

» Je suis comme les autres, je vieillis, donc j'acquiers quelques dégrés sur le chemin de la sagesse. Et puis, je suis responsable de notre pays, et j'aime notre pays, comme vous l'aimez vous-mêmes.

» Je cherche donc à harmoniser, à réduire les passions, les rivalités, les antagonismes. Je le cherche... mais je ne le cherche pas au détriment de la démocratie.

» Les élections sont une période où il est bien naturel que les formations politiques rivales s'affrontent. Je souhaiterais quelquefois qu'elles puissent garder un certain ton. Enfin ! On ne peut pas, en effet, un jour promettre la Haute Cour et le lendemain demander l'union sacrée ! Il faut s'entendre sur une façon de faire. Mais enfin, je crois à la tolérance.

» J'ai tout à l'heure esquissé – je dis cela pour conclure – une sorte de présentation en disant : je suis resté fidèle à moi-même. Je le crois. En tout cas, je m'y efforce. Je crois que c'est une vertu nécessaire, la fidélité aux choix de sa vie. J'ai acquis un message merveilleux, admirable ! Vous imaginez ce qui arrive à un homme lorsqu'il a un pays comme la France, des gens comme les Français, et c'est lui qui est le premier responsable. Bon, c'est formidable et passionnant !

» Mais, moi, je ne voudrais pas que les Français obéissent trop à leur péché mignon historique, qui consiste toujours à être un peu trop espagnols ou un peu trop anglais, comme on l'était au temps des guerres de religion ! Il faut qu'ils sentent surtout l'unité profonde de la patrie. C'est dans ce sens que j'ai travaillé, mais, quelquefois, j'ai des déceptions... Je peux vous en faire la confidence. Je ne dirai pas que je me sens un peu seul, car j'ai autour de moi le premier ministre, des ministres, des amis et puis beaucoup d'autres... Au lieu de toujours demander à votre pays, à la France, ce qu'elle fera pour vous, pensez donc un peu à ce que vous pouvez faire pour elle.

» Le premier cadeau à faire à la France, c'est d'apporter la tolérance, c'est-à-dire le respect de l'autre. C'est de renoncer, lorsqu'on a un privilège, à certains avantages pour que joue la solidarité. C'est de mettre la main dans la main pour que les Français gagnent les batailles que la dureté des temps leur propose.

» Voilà ! Je ne fais pas d'autre conclusion, sinon que je crois à la France, aux autres Français, tout autant qu'à moi. Ils ont su se battre et vaincre sur des champs de bataille autrement plus dangereux et terribles. Qu'ils gagnent donc la bataille de leur économie ! Cela exigera simplement cette toute simple vertu qu'on appelle le courage, lequel, dans les tranchées, autrefois – et j'arrête là la comparaison – exigeait aussi quelque tolérance entre ceux qui se trouvaient dans le même camp. »

Mme Michèle Cotta : « télévision de proximité »

« Le président de la République s'est placé dans l'hypothèse que nous avons nous-même suggérée, nous a déclaré *Mme Michèle Cotta, présidente de* la Haute Autorité de la commission audiovisuelle. *Il y a une revendication de participation du secteur privé à la télévision, qui rencontre une demande, plus sociologique, plus profonde, d'une télévision de proximité. A partir du moment où une liberté est donnée, il faut tout mettre en œuvre pour qu'elle soit appliquée. Avec prudence. »*

La présidente de la Haute Autorité est doublement satisfaite des orientations du président de la République. D'une part, celui-ci adopte le point de vue que les « sages » ont fait récemment connaître dans une note qui sera rendue publique aujourd'hui. La Haute Autorité préconise d'autoriser uniquement des télévisions locales privées (la « proximité ») – c'est-à-dire avec un seul émetteur, sans réémetteurs – mais pouvant se constituer en réseaux par la « syndication » ou l'échange de programmes. Elle souhaite que les cahiers des charges comprennent des contraintes aussi strictes que pour l'audiovisuel public en ce qui concerne le cinéma et qu'il soit interdit d'émettre avant l'attribution d'une autorisation. Elle recommande enfin que tous les pouvoirs publics concernés signent le plan des fréquences disponibles avant les premières autorisations (afin d'éviter les errements de la libéralisation des ondes radio).

Second sujet de satisfaction : M. Mitterrand a fait clairement le choix de la Haute Autorité – comme celle-ci le demandait – pour l'attribution des autorisations. Avec à la clé, semble-t-il, une nouvelle modification de la loi du 29 juillet 1982.

La Haute Autorité est du reste déjà submergée par les demandes, tout comme le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. Le 16 janvier, elle avait déjà enregistré une soixantaine de propositions « recevables », dont dix pour la seule journée du 16. Le feu vert était proche.

Y. A.

Etats-Unis : une réglementation contre la concentration

Dans son intervention télévisée, le président de la République a fait référence à la réglementation américaine pour empêcher les concentrations excessives entre groupes de presse et réseaux de télévision. Aux Etats-Unis, la Commission fédérale des communications (FCC) applique deux règles fondamentales dans l'attribution des fréquences.

La première interdit à toute société de posséder plus de sept stations en ondes moyennes, sept stations en modulation de fréquence et sept stations de télévision. Cette règle, dite des 7-7-7, vient d'être modifiée par la FCC, le nombre de stations autorisées passant à douze, tant pour les radios que pour la télévision.

La deuxième règle, adoptée en 1975 par la FCC et confirmée par la Cour suprême en 1978, interdit à un propriétaire de journal de posséder dans sa ville de diffusion une station de radio ou de télévision. Cette règle, qui a surtout été prise en compte pour les nouvelles attributions de fréquences, n'a été appliquée rétroactivement que dans un petit nombre de cas, notamment lorsque le journal, la radio ou la télévision se trouvaient sans concurrence dans la ville considérée. En octobre 1984, la FCC a assoupli cette réglementation en ce qui concerne la télévision par câble : un journal peut posséder un réseau dans sa ville de diffusion.

La FCC applique cette réglementation avec beaucoup de souplesse. Elle évite généralement de démanteler des concentrations locales quand cela risque de mettre en péril des entreprises. Mais elle s'est opposée victorieusement à la tentative de rachat du groupe de communication Warner par le groupe de presse de M. Rupert Murdoch.

J.-F. L.

« FEU VERT » POUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

La magie des images

« C'est une bonne décision. » Qui l'a prise ? Et quand ? Pas les membres du gouvernement, premier ministre en tête, qui s'en tenaient encore, la veille, à la mission d'étude confiée à M. Jean-Denis Bredin, sur l'*« opportunité »* d'un élargissement des programmes de télévision, en veillant au *« respect des grands équilibres économiques de notre système de communication »*. Alors, ce « feu vert » aux télévisions privées par voie hertzienne, qui l'a donné ? Sans nul doute, de son palais de l'Elysée, le président. Implicitement. En laissant filtrer çà et là la rumeur. En autorisant son secrétaire d'Etat, M. Georges Fillioud, à amorcer le virage, en indiquant que *« la volonté politique d'ouvrir de nouvelles possibilités existe »* (*le Monde* du 12 janvier). En déclarant lui-même quelques jours auparavant qu'on ne pouvait pas « être contre » la liberté d'informer...

Un président qui se récriait pourtant – quelques minutes auparavant – devant les accusations de se mêler de tout et d'exercer le pouvoir de manière monarchique... Un président qui venait d'appeler à nouveau les Français à l'effort, au travail, mettant l'économie et la modernisation industrielle au premier rang de ses préoccupations.

Mais la télévision, c'est autre chose. Quoi qu'on en dise au gouvernement depuis trois ans. Envolée l'économie ! *Panem et circenses*... La magie des images après la dure réalité du chômage et de la rigueur. La récompense. La magie et l'économie ne font pas bon ménage. La politique est une alchimie. Pas tout à fait cartésienne.

Alors, que dit le président ? Il confirme les informations des derniers jours. L'irrésistible pression des pirates, des politiques, des publicitaires, des groupes de communication étant censée représenter une volonté populaire, c'est *« oui à une liberté raisonnable qui ne tue pas la liberté »*. M. Mitterrand rappelle à dessein qu'il a *« déjà donné la liberté aux radios »*. Ce sera la même chose, dans le principe, pour les télévisions. A une restriction près : *« On ne peut pas en avoir partout »*, en raison du peu de fréquences disponibles. Et donc, il faudra *« une réglementation, une organisation »*.

Pour le reste, se dessine en filigrane – M. Mitterrand n'a guère donné de précisions – le schéma déjà esquissé par M. Georges Fillioud : des stations locales, quatre-vingt à quatre-vingt-cinq – c'est-à-dire pas *même une par département* ; quelques réseaux nationaux, en évitant les concentrations tapageuses (attention, monsieur Hersant !) et en en confiant à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle la mise en œuvre. L'Etat ne va pas fourrer son nez dans ce qui ressort de l'initiative privée.

Canal Plus en clair

L'oracle tant attendu ayant donné sa réponse, le problème demeure entier. Mais les données changent quelque peu, et la politique d'ensemble de la communication audiovisuelle risque des infléchissements notables. Car – est-ce volontaire ? – M. Mitterrand n'a fait aucune allusion à ce qui devraient être les grandes affaires du septennat : Canal Plus, le satellite de télévision directe TDF 1 et le plan câble.

Canal Plus : les paris sont ouverts sur le nombre de mois qu'attendra la chaîne de M. André Rousselet avant d'émettre en clair. La renégociation des accords de production et du cahier des charges est à l'ordre du jour. La télévision payante à la française aura fait long feu et des calculs financiers sont déjà en cours pour le remboursement des décodeurs... Top départ dès que le marché publicitaire aura été ouvert aux chaînes privées. Et Canal Plus est la première de celles-là ; en outre, son capital et son organisation sont dans les mains du groupe Havas.

On voit mal comment RTL-Télévision attendrait le 7 juillet 1986 (lancement prévu du satellite TDF 1) pour profiter de l'aubaine, alors que les Allemands pressent de leur côté la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (la CLT contrôle RTL) de s'investir, sur le câble en RFA, plutôt que sur le satellite français. Quel groupe alors accepterait de s'investir avec un an de retard, dans l'aventure TDF 1 ?

Compte tenu du peu de fréquences disponibles (en réseaux), le match sera serré entre *Europe 1, RTL, Hachette-Filippachi* et Hersant, les groupes actuellement les plus engagés. Les outsiders (Réseau autonome de télévision, TVL...) ne feront sans doute pas le poids. Et si les « pirates » de la première heure, ceux qui ont défendu la liberté d'émettre en justice – le Canal 5 de M. Bessis, l'Antène 1 de MM. Féry et Fiszbin – vont clamer haut leur victoire, elle pourrait bien être à la Pyrrhus.

Et que vont faire les groupes *de presse régionaux ? Ils ont manifesté* tardivement des signes d'inquiétude (*le Monde* du 2 janvier) à l'égard de cette nouvelle concurrence. Ils pourraient bien hausser le ton, et l'on sait quel groupe de pression influent ils constituent. Il serait étonnant qu'ils laissent filer leur part de gâteau.

Une chose est sûre : la course aux fréquences est ouverte. Des groupes aux intérêts le plus souvent contradictoires vont faire le siège de M. Bredin et de la Haute Autorité. M. Fillioud, lui, passe au second plan. Il a perdu, et sur *toute la ligne*. *Autre certitude* : personne n'a intérêt à ce que s'instaure une anarchie qui freinerait les investissements publicitaires et serait préjudiciable au confort de réception des téléspectateurs. Chacun va donc réclamer une réglementation stricte, des cahiers de charges draconiens.

Le modèle américain

Faut-il en outre sonner le glas du câble ? Il est trop tôt pour le dire. D'une part parce que le câblage permet bien d'autres utilisations que la simple télédistribution (la diffusion de chaînes de *télévision*), et que les enjeux industriels sont importants de ce côté. Ensuite parce que, au fur et à mesure de l'avancement du câblage, des chaînes diffusées en hertzien peuvent basculer sur des réseaux, libérant leurs fréquences. C'est le schéma de la « préfiguration ». On peut aussi considérer qu'à l'inverse, le câblage de certains quartiers ou *zones d'ombres permettrait* de dégager des fréquences hertziennes actuellement utilisées par Télédiffusion de France (*TDF*) pour une bonne réception des chaînes nationales.

Enfin, parce que le choix fait par le président de la République de mettre la Haute Autorité au centre du dispositif d'agrément des futures stations va de pair avec ce *qui a été décidé pour les* réseaux câblés (1). Mme Michèle Cotta et les autres Sages ont manifesté constamment leur préférence pour cette solution, qui a aussi l'avantage d'être cohérente politiquement.

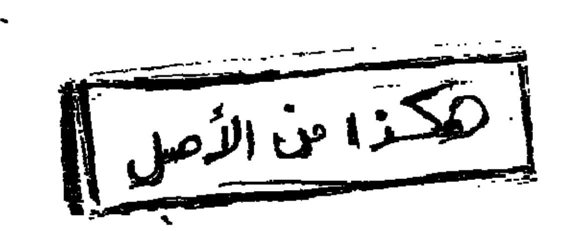
Encore faudrait-il, pour que le *plan câble ne soit pas définitivement* en panne, que les collectivités locales – qui attendent depuis un an les décrets d'application nécessaires au lancement des opérations (*le Monde* du 17 janvier) – investissent dans des infrastructures beaucoup plus coûteuses que l'hertzien.

Ce qui est remarquable dans la *« bonne décision »* du président de la République, c'est qu'elle correspond en gros au modèle américain... avec vingt ans de retard. Des chaînes locales, câblées ou non, organisées en réseaux. Et des limites à la concentration inspirées, selon ses vœux, de la législation d'outre-Atlantique. Est-ce le meilleur modèle pour la France *d'aujourd'hui, avec l'expérience* acquise aussi en Grande-Bretange, en Italie, en Belgique, etc. ?

Mais M. Mitterrand pouvait-il esquiver la question posée par l'irruption probable, anarchique et illégale, d'émetteurs pirates, à *un an des élections législatives ?* « Cela va nous péter à la figure », telle était la crainte de plus en *plus évidente du pouvoir*. En voulant prévenir l'explosion, il tente un « coup » politique sur le thème de la liberté et coupe l'herbe sous le pied de ceux qui s'apprêtaient à en découdre à nouveau. Mais son choix est lourd de conséquences car il gomme, à première vue, le discours sur la cohérence économique et la relance des industries de programmes qui commençait à s'inscrire dans les actes. Mitterrand l'enchanteur risque de jouer à l'apprentisorcier.

YVES AGNÈS.

(1) Il reste à cet égard que c'est au gouvernement et non à la Haute Autorité, chargée d'accorder les autorisations pour le câble, que la loi du 29 juillet 1982 confie la capacité d'accorder des « concessions de service public » pour la télévision par voie hertzienne. Faudra-t-il, comme pour la publicité sur les radios locales, modifier la loi ?



هكذا من الأصل

POLITIQUE

L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ETAT

● *Les réactions en France*

Approbations socialistes, critiques du PC et de l'opposition

C'est la notion d'« équilibre » que retient M. Lionel Jospin, des propos de M. Mitterrand. Pour le premier secrétaire du PS, *« le ton du président n'est pas celui des outrances de la droite »*. Il ajoute : *« Equilibre en Nouvelle-Calédonie entre les intérêts des canaques, des caldoches et de la France, équilibre en matière économique et sociale entre l'effort qu'impose la modernisation du pays et les besoins qui sont ceux des chômeurs et des plus défavorisés, équilibre dans le choix du mode de scrutin, équilibre dans les conditions d'ouverture du secteur audiovisuel »*.

M. André Billardon, président du groupe socialiste, relève que le chef de l'Etat *« a réaffirmé avec force son ambition de faire de la France un pays moderne, prospère et tourné vers l'avenir »*.

En revanche, pour le PSU, *« la solennité professorale du président de la République est apparue plus apte à justifier le bilan de l'action passée qu'à dégager des perspectives novatrices. Si le dénoument des chômeurs est reconnu, rien n'est dit quant à la réduction du temps de travail et des inégalités »*.

Les radicaux de gauche, par la voix de leur président, M. François Doubin, approuvent en disant : *« La démonstration a été faite que les capacités de la France restent intactes pour peu que chacune et chacun se mobilisent avec courage et détermination. Mais rien ne se fera sans l'initiative individuelle. Les mesures contre le chômage c'est une chose, mais ce qu'il faut, ce sont des propositions pour l'emploi. »*

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, lui, désapprouve et estime qu'*« il faut adopter des mesures allant à l'opposé de celles que François Mitterrand a développées »* et qui concernent *« la fatalité de la crise, la fatalité de l'austérité et la fatalité du chômage »*.

Dans l'opposition, pour M. Méhaignerie, président du CDS, M. Mitterrand est apparu comme *« Un président sur la défensive, souvent indécit, niant parfois les évidences et, somme toute, peu convaincant parce peu convaincu. A l'image de la télévision, le président de la République était hier en panne. Pannes de convictions, imprécisions, panne d'arguments. »* Toutefois, M. Méhaignerie relève que le chef de l'État *« a reconnu l'existence d'une nouvelle pauvreté et les souffrances des chômeurs en fin de droits. Le CDS demande l'organisation d'un vrai débat par respect de tous ceux qu'assaillent les rigueurs de l'hiver et de la politique actuelle. »*

M. André Rossinot, président du Parti radical, assure que *« l'opposition sait, désormais, à quoi s'en tenir : le président de la République utilisera les moyens dont il dispose pour conserver le pouvoir »*. Il ajoute : *« Dans le domaine économique et social, c'est la justification complaisante et répétitive de son action au détriment de la réalité que vivent quotidiennement nos concitoyens. Vis-à-vis de l'opposition, c'est la mise en cause malhonnête du passé et la dérision pour l'avenir, qui rendent caducs les appels à la tolérance et à l'unité nationale du président de la République. La France est en campagne électorale. »*

MM. Philippe Malaud, président du CNIP et Jean-Maxime Levêque, président d'UNIR, estiment : *« Ergotant sur des chiffres et des données qui manifestement lui échappent, larmoyant sur le sort de ceux qui souffrent de sa politique, évitant d'aborder les sujets qui préoccupent le plus les Français, le président de la République a essayé de dissimuler ses échecs. »*

M. Marcel Lucotte, président du groupe des républicains indépendants du Sénat, a déclaré : *« Plus d'image ni de son entre M. Mitterrand et les Français ! Les affaires économiques sont toujours pour lui des affaires étrangères. »*

DANS LA PRESSE PARISIENNE

« Banco », « coup de poker »...

« Banco chez les Canaques », annonce *le Quotidien de Paris*, dans un titre façon roman policier ou d'espionnage ; « le coup de poker », assure Serge July dans *Libération* : voilà le président portraituré en joueur, dont la manière a, *« au sens strict, estomaqué »* le directeur de *Libération*. M. Mitterrand, écrit Serge July, a annoncé son voyage à Nouméa *« sur un ton qui aurait pu convenir s'il s'était agi d'aller demain matin à Romorantin pour les obsèques d'un policier ou d'un vieil ami »*.

Pourtant, *« ce voyage à Nouméa est sans doute le plus risqué de tous*, écrit ce commentateur. *Plus que celui de Bayonne ou même de Beyrouth. Tout simplement parce que l'enjeu n'est pas de même nature. Dans les cas précédents, le risque était principalement physique. Cette fois, tout en restant physique, le risque est plus encore politique : celui d'être accueilli à Nouméa par les caldoches comme Guy Mollet le fut à Alger en 1956 par les pieds-noirs, avec des tomates. »*

C'est, en effet, de ce côté, estime aussi Philippe Tesson, que *« Mitterrand prend des risques »*, car les caldoches *« ne se contenteront pas pour toute garantie — et on les comprend — de l'« intérêt de la France »*, et parce que le président de la République *« accrédite, de surcroît, un peu plus encore le postulat de l'indépendance, alors que, quasiment unanime, l'opposition rejette le plan Pisani »*. Alors, pourquoi ce voyage ? Entre autres, écrit le directeur du *Quotidien de Paris*, *« pour faire un coup, comme tout bon président de la Ve, à qui tout revient toujours en dernier ressort, et qui s'use à ce jeu, mais qui en redemande et en jouit »*.

Autre réponse sous la plume de Max Clos, dans *le Figaro*. Le chef de l'Etat part pour Nouméa *« parce qu'un grain de sable a détraqué la mécanique : quelques gendarmes, contrairement aux instructions reçues, ont décidé de rétablir l'ordre »*. *« Ce qui*, explique Max Clos, *détruit le « plan Pisani » et transforme un problème au départ subalterne en affaire d'Etat »*. Le directeur de la rédaction du *Figaro* n'a pas, pour autant, été impressionné par l'intervention de M. Mitterrand. *« Comme on dit d'un comédien qu'il a « fait un bide »*, écrit-il, *M. Mitterrand est mal passé hier soir à la télévision. »*

Autrement dit, par Claude Cabanes, dans *l'Humanité*, cela donne : *« La magie du verbe, même investie des attributs de la plus haute autorité, vient toujours se briser sur la force des choses. »* Pour le rédacteur en chef du quotidien de PCF, *« le président de la République a, en effet, entrepris d'exalter son action par le seul pouvoir des mots. C'était une mission impossible »*. Claude Cabanes ne croit pas aux indices *« trompeurs »* — celui de la hausse des prix et celui du commerce extérieur — rappelés par le chef de l'Etat, et, selon lui, *« le pays ne se modernise pas, il se fêle »*.

« Fascinant sursaut d'un homme politique que tout paraît condamner à la défaite et qui a semblé avoir retrouvé une nouvelle vigueur. Persuadé qu'il est qu'il n'est pas trop tard et que la véritable bataille pour la préservation de son pouvoir ne fait que commencer » : c'est en regardant la même émission que son homologue de *l'Humanité* que Guy Claisse, rédacteur en chef du *Matin de Paris*, a été, ainsi, transporté. M. Mitterrand lui a *« donné l'image d'un homme qui a la conviction d'avoir, dans tous les domaines, passé le creux de la vague et dont l'instinct — cet instinct politique qui l'a guidé dans toute sa carrière — lui souffle que l'opportunité se présente à lui de refaire le terrain perdu — et que c'est maintenant ou jamais »*.

P.S.

M. Max Simeoni : les autonomistes Corses ne veulent pas s'extraire de l'ensemble français

Six mois après le recul enregistré par l'Union du peuple corse (UPC) aux élections régionales, M. Max Simeoni, secrétaire général, a présenté la *« clarification »* opérée depuis par l'UPC. Devant la presse, le 15 janvier à Paris, M. Max Simeoni a rejeté l'*« amalgame mensonger »*, *« d'une désespérante constance »*, fait, selon lui, entre l'UPC — les autonomistes — et les indépendantistes. Interrogé sur la situation en Nouvelle-Calédonie et le parallèle possible avec l'affaire corse, le secrétaire général a insisté sur la clarté de la position autonomiste, *« sans aucune ambiguïté »*. Ainsi, dans ce cadre, *« le plan Pisani ressemble en apparence à l'autonomie interne, mais nous, nous ne demandons pas à nous extraire de l'ensemble français »*. *« C'est là*, a souligné M. Simeoni, *toute la différence. »* Mais l'actuel statut de la Corse — particulier — *« doit évoluer »* encore vers une autonomie interne, sinon il restera *« bloqué »*.

M. Max Simeoni a ensuite présenté M. François Alfonsi, ingénieur, qui a évoqué l'avenir énergétique de la Corse. L'assemblée régionale doit prochainement débattre de ce dossier. La politique énergétique peut être un facteur de domination ou, au contraire, de développement autonome — tout comme celle menée en matière de transports ou d'industrialisation.

D. R.

M. Barre : gardons-nous de manœuvres de circonstance

Dans le dernier numéro de sa lettre mensuelle *Faits et arguments* (datée du 15 janvier), M. Raymond Barre, après avoir remarqué que, parce que nous entrons en période électorale, *« l'appréciation des problèmes et la recherche de leur solution peuvent s'en trouver faussées »*, estime : *« A cet égard, l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne doit pas constituer un enjeu pour des rivalités partisanes. Il semblerait*, écrit l'ancien premier ministre, *que certains voudraient revivre à cette occasion le drame algérien : les uns pour prendre une revanche sur le passé, les autres pour renouer avec leur idéologie anticolonialiste. La Nouvelle-Calédonie n'est pas plus l'Algérie que le territoire des Afars et des Issas. Beaucoup de ceux qui, comme moi, ont condamné la passivité du gouvernement à l'égard du maintien de l'ordre ne souhaitaient pas une répression brutale, mais la sauvegarde des chances du dialogue entre les communautés de l'île. Beaucoup de ceux qui, comme moi, ont rappelé la nécessité de respecter les principes constitutionnels dans un référendum d'autodétermination n'ont pas eu d'autre souci que d'éviter la reconnaissance* a priori *d'un privilège à l'une des communautés de l'île aux dépens des autres ; mais ils savent que des réformes économiques et sociales sont indispensables, et ils souhaitent que l'évolution nécessaire du statut de la Nouvelle-Calédonie se fasse dans le respect des intérêts de la France dans le Pacifique, qui tiendra une place si importante dans le monde de demain. Gardons-nous donc de manœuvres de circonstance, qui ne seraient pas dignes de la situation »*, conclut M. Barre.

M. Barre, invité du groupe UDF de L'Hôtel de Ville de Paris

M. Raymond Barre sera prochainement l'invité du groupe UDF de l'Hôtel de Ville de Paris. Il pourrait, à cette occasion, rencontrer M. Jacques Chirac et partager avec lui le « pot amical » ou le dîner offert par le groupe à l'issue de la réunion.

Les deux hommes s'étaient rencontrés, il y a quelques semaines, à l'occasion de la journée d'études du mouvement national des élus locaux organisée le 6 décembre à la Mairie de Paris. Ils avaient eu alors un entretien en tête à tête d'un quart d'heure dans le bureau de M. Jacques Chirac (*Le Monde* du 8 décembre).

C'est M. Jacques Dominati, député de Paris et président du groupe UDF de l'Hôtel de Ville, qui a pris cette initiative il y a quelques jours en téléphonant à M. Barre à Lyon. La date de ce dîner reste encore à fixer, mais l'accord de l'ancier premier ministre est déjà acquis.

Le groupe Paris-liberté, qui rassemble quarante-sept élus, reçoit régulièrement depuis un an les principaux chefs de file de l'opposition. Mme Veil et M. Lecanuet, président de l'UDF, avaient ainsi été invités l'année dernière. Depuis le début de cette année, M. Mehaignerie, président du CDS, et M. Rossinot, président du Parti radical, ont eux aussi participé à ces réunions « informelles » du groupe UDF de l'Hôtel de Ville. Après M. Barre, M. Giscard d'Estaing devrait être à son tour invité.

● *Le retour de M. Mauroy.* — M. Pierre Mauroy, qui présentait ses vœux à la presse, mercredi 16 janvier, en tant que président de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ), a évoqué, dans une conversation à bâtons rompus avec les journalistes, son retour sur la scène publique en tant que personnalité socialiste. L'ancien premier ministre a indiqué que ce retour se ferait de façon progressive.

M. Mauroy entend *« tâter l'eau »*, selon l'expression d'un de ses proches. Il fera une apparition au comité directeur du PS, mais n'y prendra pas la parole, le samedi 26 janvier. Au mois d'avril, l'ancien premier ministre publiera un ouvrage réunissant — après une préface définissant ses idées — des extraits de ses discours ordonnés de façon thématique. Enfin, M. Mauroy participera normalement à la préparation du congrès du PS prévu pour l'automne 1985.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 16 janvier au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de la recherche et de la technologie et le développement régional.

I. — Un bilan positif :

L'action conjuguée des régions et de l'Etat a permis de renforcer la dimension régionale de la politique de la recherche et du développement technologique.

— Les priorités retenues par les régions, cohérentes avec les orientations nationales, portent sur le développement de la culture scientifique et technique, l'innovation et les transferts de technologie, la mise en place d'équipements mi-lourds.

— L'effort financier des régions a atteint 375 millions de francs en 1984, soit une augmentation de 150 % depuis 1981 et de 52 % par rapport à 1983.

— L'Etat a également accru son effort, notamment dans le cadre des contrats de plan Etat-régions.

— Les délégués régionaux à la recherche et à la technologie ont joué un rôle d'animation et de coordination, notamment en prenant l'initiative de la création de groupements d'intérêt public associant l'industrie, les organismes de recherche et les collectivités locales.

— Les comités consultatifs pour la recherche et le développement technologique, installés conformément à la loi d'orientation et de programmation de 1982 et représentant les acteurs et les usagers de la recherche, participent activement à la mise en place d'une politique régionale.

II. — Une nouvelle concertation :

De nouvelles initiatives vont être prises pour aider les régions à franchir une nouvelle étape dans la définition d'une politique régionale de la recherche :

— Renforcement de la politique des conventions avec les régions ;

— Encouragement aux initiatives régionales tendant à créer, sur des sites donnés, des ensembles industriels, scientifiques et techniques ;

— Soutien à la création dans les régions de centres de culture scientifique et technique, partenaires locaux des établissements nationaux, en particulier celui de la Villette, afin de diffuser plus largement la culture scientifique et technique ;

— Association des régions à la réflexion engagée en matière de programmation de la recherche et de la technologie.

● L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Le ministre délégué à le jeunesse et aux sports a présenté au conseil des ministres une communication sur l'Année internationale de la jeunesse organisée en 1985 sous l'égide des Nations unies.

Au plan international, la France organisera en avril 1985, à Marly-le-Roi, une conférence européenne des centres d'information pour la jeunesse. Elle présidera les 8 et 9 novembre, à Strasbourg, la première conférence des ministres européens de la jeunesse. Elle participera aux premiers jeux organisés par la conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française qui se dérouleront en Côte-d'Ivoire.

Au plan national, un comité de coordinatin a été constitué pour sélectioner les projets qui seront retenus au titre de l'Année internationale de la jeunesse. Plus de cinq cents projets ont été soumis à ce comité par des jeunes, des associations, des collectivités territoriales et des administrations. Quatre thèmes principaux ont été choisis : l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la culture et la communication, la libre circulation des jeunes entre les pays, la solidarité nationale et internationale.

Une priorité sera accordée aux projets qui touchent le plus grand nombre de jeunes, notamment les plus défavorisés.

● LA COOPÉRATION AUDIOVISUELLE AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a présenté au Conseil des ministres une communication sur la coopération audiovisuelle avec les pays en développement.

I. — La coopération audiovisuelle participe à l'effort de notre pays pour assurer la présence de notre langue, de notre culture et de notre technologie dans les réseaux mondiaux de communication.

Cette coopération concerne :

— Les équipements : la plupart des pays d'Afrique francophone ont bénéficié de concours importants pour leur radio et leur télévision ;

— Les formations : plusieurs milliers de professionnels ont été formés ou ont suivi des stages courts en France ;

— Les fournitures de programmes de radio et de télévision ;

— les soutiens à la production et à la diffusion du film africain.

II. — Les actions ainsi engagées seront poursuivies et améliorées sur la base des orientations suivantes :

— Meilleure adéquation des formations et des programmes proposés aux besoins des États ;

— Aide à la production sur place de programmes de radio-télévision et aux coproductions franco-africaines ;

— Développement de la coopération avec les pays du Maghreb et avec l'Afrique anglophone et lusophone et encouragement aux échanges inter-africains.

Par l'action qu'elle mène ainsi, la France renforce concrètement les moyens du pluralisme culturel sans lequel il n'y a pas d'échanges ni de relations de coopération véritables.

● CÉLÉBRATION DU QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE

Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et victimes de guerre a présenté au conseil des ministres le bilan des commémorations de l'année 1984 marquées essentiellement par le soixante-dixième anniversaire de la bataille de la Marne et par le quarantième anniversaire de la libération de la France.

Il a souligné le succès qu'ont connu ces cérémonies, et plus particulièrement celles qui ont commémoré le débarquement de Normandie.

En 1985, d'importantes cérémonies célèbreront, le 8 mai, le quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme, sur le thème de la paix et de la réconciliation.

Un hommage sera également rendu à ceux qui retrouvèrent la liberté en 1945 : les déportés (journée nationale le 28 avril) et les prisonniers de guerre (cérémonie à la nécropole de Monteauville le 21 avril).

● MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur propositions du gardes des sceaux, ministre de la justice,

— M. Marcel Pinet, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat et maintenu en position de détachement de longue durée ;

— M. Gabriel de Broglie, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat et maintenu en position de détachement de longue durée ;

— M. Charles Barbeau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat et maintenu en position de détachement de longue durée ;

— M. Philippe Dondoux, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur,

— M. Olivier Marec est nommé président du conseil d'administration de l'Agence de l'informatique.

Sur proposition du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports,

— M. Philippe Essig est maintenu dans les fonctions de directeur général de la Régie autonome des transports parisiens.

Sur proposition du ministre de la recherche et de la technologie,

— M. Jacques Poly, directeur de recherche, est nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche agronomique.

***

En outre, le conseil des ministres a adopté, sur proposition du ministre de la défense, diverses mesures d'ordre individuel relatives à la nomination, à la promotion, à l'affectation et à la situation administrative d'officiers généraux et d'officiers supérieurs de l'armement, de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air et de la gendarmerie nationale.

DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS DU CHEF DU GOUVERNEMENT YOUGOSLAVE

La France soutient les efforts de Belgrade pour le rééchelonnement de sa dette

Le chef du gouvernement yougoslave, Mme Milka Planinc, a été reçu, mercredi 16 janvier, par M. Fabius, puis a participé à une réunion élargie avec le premier ministre.

Cette rencontre *« exceptionnellement longue »* et *« tout à fait chaleureuse »*, souligne-t-on à l'Hôtel Matignon, a notamment permis d'aborder les dossiers des transports, de l'automobile et du nucléaire. M. Fabius a assuré Mme Planinc que la France, *« comme par le passé »*, appuierait les efforts de la Yougoslavie auprès du Fonds monétaire international (FMI) et auprès du comité chargé de négocier le rééchelonnement sa dette, qui atteint 21 milliards de dollars.

Il est de l'intérêt de nos créanciers que la Yougoslavie reste un bon partenaire

nous déclare Mme Milka Planinc

« Comment concevez-vous la poursuite du programme de rigueur que votre gouvernement a mis en œuvre pour sortir la Yougoslavie de la crise économique ?

– Nous avons déjà obtenu des résultats significatifs, mais nous ne recherchons pas seulement une consolidation de notre économie. Nous voulons aussi introduire de nouveaux critères pour que les entreprises autogérées soient confrontées au marché national et mondial. La sanction de la réussite, c'est le marché. C'est une première étape. Nous ne ressentons pas sans doute encore suffisamment les effets bénéfiques des résultats obtenus, mais ils existent. La deuxième étape doit consister dans l'ouverture vers les marchés extérieurs, et c'est pourquoi nous devons être compétitifs.

– Les conséquences du plan de stabilisation ont été assez dures pour les Yougoslaves...

– Il est vrai que les changements structurels de notre économie se sont accompagnés d'une baisse du niveau de vie. Mais, l'année dernière, l'amélioration de la situation a permis de réduire les pertes de revenus. Je tiens à souligner que la baisse du pouvoir d'achat n'a pas été provoquée par des mesures prises directement par l'Etat; la politique des revenus est restée de la compétence des organisations économiques. Les conditions sont maintenant réunies pour un renversement de la tendance, tandis que l'augmentation de la production crée des conditions plus favorables pour l'emploi.

– Pensez-vous obtenir de vos créanciers la consolidation pluriannuelle de votre dette extérieure et le soutien du gouvernement français dans cette entreprise ?

– Les négociations sont actuellement dans une phase délicate, et je ne peux pas vous dire quand nous arriverons à un accord. Mais je pense qu'il est de l'intérêt des pays créditeurs et des banques que la Yougoslavie reste un bon partenaire. Nous avons rencontré beaucoup de compréhension de la part de la France et nous avons montré, de notre côté, que nous étions prêts à faire les efforts nécessaires pour remplir nos obligations.

– Quelles sont, à votre avis, les mesures qui devraient être prises du côté français pour accroître les échanges économiques bilatéraux ?

– Nous ne bénéficions pas d'un degré satisfaisant de libéralisation pour nos exportations. Nous ne cessons de nous heurter à des problèmes pour la viande, le vin, etc. Le nouvel élargissement de la CEE représente un danger objectif pour nos exportations, qui ont dû être réduites déjà lors de l'adhésion de la Grande-Bretagne et surtout de la Grèce.

» La partie française exige pour nos produits des normes techniques beaucoup plus rigoureuses et plus détaillées que celles que réclament les autres pays ouest-européens... Nous souhaitons signer avec les firmes françaises des accords à long terme; réaliser davantage d'investissements conjoints en Yougoslavie, sur la base de notre nouvelle loi, assez libérale sur les investissements étrangers.

» Nous aimerions que la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) définisse des conditions d'assurance des marchés avec la Yougoslavie qui ne soient pas pires que celles des autres pays ouest-européens. Nous souhaitons que les banques commerciales entretiennent des rapports d'affaires normaux avec nos banques.

Des solutions nouvelles

– Quelle est votre position dans les discussions sur la réforme du système politique qui se sont développées ces derniers mois en Yougoslavie ?

– Une chose est sûre : même si des solutions nouvelles viennent à être proposées pour un fonctionnement plus efficace du système politique, elles ne mettront pas en cause les orientations constitutionnelles fondamentales de la République socialiste fédérative de Yougoslavie adoptées au cours de notre lutte de libération nationale.

» Nous ne pouvons pas non plus changer notre politique de cadres, qui repose sur le principe de la représentation équitable dans la prise de décisions sur les questions communes, au niveau de la Fédération, de toutes nos nations et nationalités, de nos républiques et de nos provinces autonomes.

» Cependant, les solutions proposées devraient permettre d'en finir avec les excès. Je pense aussi à une application trop large du principe des décisions collégiales et de celui de la rotation des cadres appliqués parfois aux fonctions qui ne le nécessitent pas.

– On dit que vous avez personnellement fait beaucoup pour renforcer le prestige du gouvernement central. Pensez-vous que les pouvoirs dont vous disposez soient suffisants, notamment dans une période où ils vous imposent une politique de rigueur économique ?

– Il n'y a pas de gouvernement puissant en Yougoslavie sans des rapports démocratiques, sans une égalité entre les nationalités. Il faut tenir compte de ces facteurs. Notre gouvernement a beaucoup de difficultés, mais un gouvernement très fort, très centralisé au niveau fédéral, aurait plus de difficultés encore.

Le procès de Belgrade

– Le procès des six intellectuels contestataires de Belgrade a soulevé une émotion dans les pays occidentaux, où il nuit certainement à l'image de la Yougoslavie. Croyez-vous qu'il soit nécessaire, pour la cohésion de la société yougoslave, de répondre par des moyens judiciaires à la contestation idéologique ?

– Le développement de la société socialiste autogestionnaire donne lieu, logiquement, à une confrontation d'arguments qui sont souvent divergents. Notre système constitutionnel encourage la confrontation des opinions et le dialogue, dans le souci d'aboutir aux bonnes solutions.

» Cependant, quand il s'agit des activités dont le but est de violer les normes constitutionnelles fondamentales, les autorités compétentes ont le droit et le devoir d'agir selon la Constitution et les lois. Donc, on ne saurait parler de *« contestation idéologique »* lorsqu'il s'agit des activités visant à saper notre système social.

» Le procès qui vous intéresse est en cours. Il relève de la compétence des organes de justice. Notre justice étant indépendante, nous ne pouvons pas préjuger du verdict. C'est le tribunal qui décidera si le comportement des inculpés présente ou non des éléments relevant de la responsabilité pénale.

– Comment jugez-vous la reprise du dialogue entre Washington et Moscou ? Certains observateurs, en Europe occidentale, craignent qu'un accord entre les Deux Grands ne se fasse toujours aux dépens de l'Europe. Partagez-vous ce point de vue ?

– Nous considérons la rencontre Shultz-Gromyko, à Genève, comme une évolution encourageante longtemps attendue. Je crois que nous avons tous cherché à agir pour que l'aggravation des rapports américano-soviétiques cède la place à la détente. Un progrès réel faciliterait le règlement des problèmes internationaux. Nous nous sommes engagés dans ce sens au sein du mouvement des non-alignés, dont nous sommes des membres très actifs. Cela dit, il y a du vrai dans le point de vue que vous évoquez. Mais il n'y a pas d'autre choix que le dialogue, et l'Europe doit agir, unanimement, pour ne pas en être exclue.

Propos recueillis par
DANIEL VERNET.

PATRONNÉ PAR TOKYO ET WASHINGTON

Le projet d'une « communauté du Pacifique » a dominé les entretiens de M. Nakasone en Océanie

De notre correspondant

Tokyo. – *« De toute évidence, l'objectif principal des visites du premier ministre japonais en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Fidji est la promotion de la « coopération du Pacifique », un concept sur lequel lui-même et le président Ronald Reagan se sont trouvés en complète identité de vues lors de leur sommet du Nouvel An, à Los Angeles. »* M. Nakasone a entrepris son voyage *« parallèlement à la marche du temps »*, au moment où *« l'avènement d'un âge nouveau place la région Asie-Pacifique sur l'avant-scène internationale (...). Alors que le centre du commerce mondial se déplace vers le Pacifique »*. Ces extraits de la presse japonaise donnaient le ton, la semaine dernière, au moment où le premier ministre s'envolait pour l'Océanie.

Ce voyage, M. Nakasone n'avait pas hésité lui-même à le qualifier de *« prélude à la nouvelle ère de l'Asie et du Pacifique »*. Il confirmait, si besoin était, le rôle actif que le Japon entend désormais jouer aux côtés des Etats-Unis pour l'avènement de cette *« communauté du bassin pacifique »*, que Tokyo et Washington appellent périodiquement de leurs vœux, mais qui demeure sans véritables fondements et qui continue à susciter bien des méfiances.

Les deux grands objectifs de la « mission Océanie » entreprise dans la foulée des entretiens de Los Angeles sont, d'un point de vue global, la promotion des relations et des intérêts du camp occidental face à l'influence de l'Union soviétique et, sur le plan bilatéral, le renforcement des positions économiques et commerciales du Japon. Les deux approches sont complémentaires, les moyens économiques et financiers de Tokyo servant à étayer le réseau d'alliances et d'interdépendances sur lequel s'appuient les stratégies militaires et commerciales américaines – dont le Japon est le premier bénéficiaire.

On prêtait d'emblée à M. Nakasone l'intention d'aller assez loin pour convaincre ses interlocuteurs de la nécessité d'une solidarité accrue avec les Etats-Unis. Bien au-delà du simple développement des liens économiques et culturels auxquels devrait théoriquement se résumer la *« coopération du Pacifique »*.

Stratégie nucléaire

Au risque de froisser quelques susceptibilités, la presse nippone laissait entendre que M. Nakasone, *« à la demande de Washington »*, allait *« presser »* les Australiens et les Néo-Zélandais (tout particulièrement ces derniers) d'assouplir une politique antinucléaire, jugée de nature à affaiblir le pacte de défense de l'ANZUS (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis) et la solidarité occidentale à la veille des négociations américano-soviétiques.

Les deux dirigeants travaillistes ont jusqu'à présent interdit aux navires américains à propulsion et armements nucléaires de faire escale dans leurs ports. Ils se sont également prononcés, l'an dernier, avec la majorité des pays de la région, (mais pas le Japon) pour la création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique Sud. Ces décisions ont, semble-t-il, provoqué une tension entre Washington, Canberra et Wellington.

Il peut sembler paradoxal que le premier ministre d'un pays, où l'*« allergie nucléaire »* demeure forte depuis les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, et où la politique en la matière demeure régie par la constitution pacifiste et par les trois principes non nucléaires (non-possession, non-fabrication et non-introduction d'armes nucléaires), se fasse l'avocat, auprès de pays tiers et au nom d'un pays tiers, d'une dissémination des armes nucléaires. Mais, d'une part, les positions avancées de M. Nakasone en matière militaire ont mis le Japon au diapason de la logique de dissuasion nucléaire américaine (à Williamsburg il avait déjà soutenu le déploiement des missiles de croisière en Europe de l'Ouest et il paraît estimer que le renforcement du feu nucléaire américain en Asie est pour le Japon la meilleure protection) ; d'autre part, comme antidote à ce côté stratégie nucléaire de sa visite, le premier ministre s'est muni d'une concession opportune à l'intention de ces îles du Pacifique Sud, qui manifestent depuis des années leur opposition au projet japonais d'immersion de déchets radioactifs dans les eaux de la région. M. Nakasone s'est en effet engagé à geler ce projet.

Priorité diplomatique

Cela dit, les escales de Papouasie et des Fidji – les premières jamais effectuées par un premier ministre nippon dans ces pays – se sont bien passées, avec projets d'aide japonais à la clé. Celle de Canberra aussi, *côté nucléaire du moins*. Les Australiens avaient déjà fait connaître leur intention d'ouvrir leurs ports à la flotte atomique des États-Unis et M. Hawke l'a confirmé à M. Nakasone, estimant qu'un tel geste n'est pas incompatible avec l'appel à une zone dénucléarisée. Les deux hommes en ont profité pour réaffirmer leur attachement au désarmement nucléaire global. Mais il n'est pas dit que les choses se passent aussi bien avec le nouveau premier ministre travailliste néo-zélandais, M. David Lange, qui paraît plus intransigeant sur les principes non nucléaires.

Sur le plan bilatéral, les Australiens ont montré toute l'importance qu'ils attachent à l'accès de leur viande de bœuf et de leur charbon au marché japonais, au moment surtout où Tokyo semble vouloir privilégier les exportateurs américains. Et la vibrante évocation de *« la grande houle historique de la nouvelle ère Asie-Pacifique »* par M. Nakasone, lors de sa conférence de presse à Canberra, a été suivie prosaïquement de questions portant principalement sur le commerce, comme si l'auditoire auquel s'adressait le premier ministre japonais tardait à prendre en considérations les nouvelles ambitions qu'il exprimait.

Pourtant, la diplomatie stratégique de M. Nakasone s'étoffe remarquablement depuis deux ans dans sa *« zone d'influence »* privilégiée.

Certes, elle reste, dans l'immédiat, le complément de celle des Etats-Unis, et le vecteur des intérêts particuliers du Japon. Mais c'est, de plus en plus, celle d'une puissance alliée à part entière.. Elle est même à l'origine d'une relance qui, de Los Angelès à Pékin, en passant par Tokyo, Canberra et Port-Moresby, et, au-delà, par Séoul et les capitales de l'ASEAN (1), semble attester d'une volonté nouvelle de renforcement, d'extension et d'accélération de la dynamique « panpacifique ».

Répondant à une double nécessité stratégique – importance économique croissante du pôle Asie-Pacifique et poursuite de l'escalade militaire (aéronavale et nucléaire) américano-soviétique depuis le Pacifique jusqu'au Golfe, – le concept de *« communauté du Pacifique »* a été récemment relancé avec vigueur. Le secrétaire d'Etat américain l'a qualifiée de *« priorité diplomatique »* de la seconde administratioh Reagan. Le ministère japonais de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) aurait déjà des plans de promotion industrielle et technologique tout prêts pour la région...

L'entreprise, qui n'a guère dépassé le stade des colloques, projets et déclarations d'intentions, et présentée par les Japonais comme visant à la formation d'un groupement ouvert et flexible, de nature économique, technologique et culturelle. Et, surtout, « non militaire ». Parrainé par Washington et par Tokyo, un tel projet peut-il cependant éviter d'être perçu comme une nouvelle stratégie de *containment*, assortie d'une tentative d'association militaire et d'hégémonie économique déguisées ?

« Certains pays de l'ASEAN et d'autres risquent d'interpréter l'initiative conjointe des Etats-Unis et du Japon comme une tentative de domination de la région », remarquait récemment M. Nakasone. Difficile qu'il en soit autrement : en moins d'un demi-siècle, de la *« sphère de coprospérité »* à l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) en passant par les guerres d'Indochine, la région a connu, à l'initiative du Japon, puis à celle des Etats-Unis, des tentatives qui ont laissé une méfiance profonde. Que ces deux « empires », plus puissants que jamais, soient aujourd'hui alliés et cherchent à organiser la zone sous leur égide n'est pas nécessairement fait pour rassurer, même si on s'accommode par ailleurs de leurs rôles de gendarme et de banquier, même si l'URSS fait peur.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des Nations d'Asie du Sud-Est (Philippines, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Brunei).

M. Mitterrand a nommé les membres du Haut Conseil de la francophonie

M. Mitterrand vient de désigner les membres du Haut Conseil de la francophonie, qu'il préside de droit. Cette institution à vocation internationale a été créée par décret présidentiel du 12 mars 1984. Les personnalités retenues appartiennent au monde des arts, des lettres, de l'audiovisuel, des sciences et des techniques. Elles reflètent aussi la diversité géographique de la francophonie. Le vice-président du Haut Conseil, déjà nommé, est l'ancien président du Sénégal Léopold Senghor, membre de l'Académie française.

– France métropolitaine : MM. Jean-Marie Borzeix (né en 1941), directeur de France-Culture; Alain Decaux (1925), historien, membre de l'Académie française; Philippe Decraene (1930), directeur du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, ancien rédacteur au *Monde*; André Gouazé (1927), président de la Conférence internationale des doyens de médecine; Mme Françoise Héritier-Augé (1933), professeur au Collège de France; MM. Maurice Nivat (1937), professeur en informatique et maître de conférences à l'Ecole polytechnique; Philippe de Saint-Robert (1934), écrivain, commissaire général de la langue française; André Delehedde (1936), député socialiste du Pas-de-Calais, secrétaire général de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

– Antilles françaises : Mme Euzhan Palcy (1955), cinéaste *(Rue Cases-Nègres)*.

– Europe : MM. Roger Lallemand (1932), avocat et sénateur belge; Ilya Prigogine (1917), d'origine russe, prix Nobel de chimie 1977 (Belgique) ; Jean-Marie Vodoz (1930), rédacteur en chef du quotidien *24 heures* (Suisse).

– Afrique noire : MM. Francis Bebey (1929), chanteur camerounais; Souleyman Cissé (1940), cinéaste malien; Henri Lopès (1937), écrivain, sous-directeur général de l'UNESCO et ancien premier ministre congolais; Luc M'Voula (1952), directeur de la radio Africa n° 1 (Gabon) ; Alassane N'Diaye (1942), doyen de la faculté des sciences d'Abidjan.

– Océan Indien : M. Edouard Maunick (1931), poète mauricien.

– Asie du Sud-Est : M. Cu Huy Can (1919), poète, ingénieur, ministre vietnamien de la culture.

– Monde arabe : MM. Tahar Ben Jelloun (1944), écrivain marocain; Azzedine Guellouz (1932), ambassadeur de Tunisie à l'UNESCO ; Charles Hélou (1911), écrivain, juriste, ancien chef de l'Etat libanais.

– Canada fédéral et Québec : MM. Alain Landry (1942), sous-secrétaire fédéral adjoint aux langues officielles ; Jacques-Yvan Morin (1931), professeur de droit international à Montréal, ancien premier ministre du Québec ; Michel Plourde (1931), président du Conseil de la langue française du Québec. Une quatrième personnalité sera désignée dans les prochains jours.

Le secrétaire général du Haut Conseil est M. Stélio Farandjis (né en 1937 dans une famille d'origine grecque), agrégé d'histoire, ancien maître de conférences à la Sorbonne, ancien secrétaire général du Haut Comité de la langue française.

Le Haut Conseil de la francophonie se réunira en séance plénière deux fois par an, sous la présidence du chef de l'Etat français. Il a pour mission de réfléchir au *« rôle actuel de la francophonie dans le monde, une francophonie qui se veut ouverte et plurielle »* et de *« confronter les expériences nationales, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication, des sciences et des techniques »*. La première réunion est prévue à Paris fin février.

J.-P. P.-H.

Les milieux financiers américains s'inquiètent des orientations économiques du nouveau président brésilien

Washington *(AFP)*. – Les milieux financiers américains et internationaux ont laissé apparaître une pointe d'inquiétude, le mercredi 16 janvier, en raison des incertitudes du programme économique de M. Tancredo Neves, élu président du Brésil le 15 janvier.

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui continuent à jouer un grand rôle dans la recherche d'une solution des problèmes économiques et financiers du Brésil, se sont abstenus du moindre commentaire sur un événement qui est pourtant de nature à avoir des conséquences directes sur le sort des 100 milliards de dollars de dettes du pays. Mais les milieux financiers s'inquiètent des éventuelles pressions politiques de certains des partisans de M. Neves en faveur d'un refus de paiement des dettes.

Ces milieux financiers n'ont été que modérément rassurés par les premières déclarations ambiguës du nouveau président sur l'endettement de son pays. *« Le Brésil doit respecter ses engagements, mais nous n'allons pas payer en condamnant notre peuple à la faim et à la misère »*, a-t-il dit. La plupart des commentateurs soulignent la part de responsabilité des Etats-Unis dans l'endettement du Brésil. Un problème qui décidera, selon eux, du succès ou de l'échec de la nouvelle démocratie brésilienne.

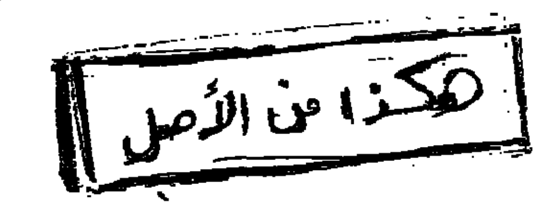
« Le gouvernement [américain] *devrait maintenant aller au-delà du refinancement des dettes en cas de crise pour promouvoir activement le commerce et les investissements qui peuvent favoriser l'expansion à long terme »*, écrit le *New York Times* du mercredi 16 janvier.

Le *Christian Science Monitor* prévoit que M. Neves va se rendre très rapidement aux Etats-Unis et en Europe occidentale pour *« promouvoir les exportations brésiliennes, essayer de trouver les moyens de payer la dette étrangère et d'obtenir des concessions des créanciers sur les méthodes de paiement »*.

Jusqu'ici, l'administration Reagan a fait valoir que les institutions financières étaient à même de régler au « coup par coup » les crises de financement des pays en voie de développement. Elle a constamment soutenu le Fonds monétaire international dans ses efforts pour imposer aux pays endettés une plus grande discipline économique, allant parfois jusqu'à des mesures d'austérité provoquant des problèmes politiques et sociaux.

Les émeutes que ces augmentations de prix suscitent à la Jamaïque, dont le gouvernement conservateur est l'« enfant chéri » de M. Reagan aux Caraïbes, rappellent aux économistes rigoureux de Washington que l'austérité peut avoir des limites vite atteintes en Amérique latine.

● *Le Quai d'Orsay et l'élection de M. Neves.* – Le Quai d'Orsay a publié, mercredi 16 janvier, un communiqué déclarant notamment : « La France se réjouit vivement de l'élection à la présidence de la République du Brésil de M. Tancredo Neves... Le gouvernement français souhaite à cette occasion exprimer son désir de renforcer les liens traditionnels d'amitié avec le Brésil. Il s'emploiera à développer encore davantage les relations de coopération économique, culturelle, scientifique et technique entre les deux pays. »



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis

DANS UNE PREMIÈRE DÉCISION

Le tribunal de New-York juge que « Time » a diffamé M. Sharon

New-York. – Quel que soit le verdict final, M. Ariel Sharon, ancien ministre israélien de la défense, peut à juste titre se considérer comme le vainqueur moral du procès en diffamation qu'il a intenté à *Time*. Après quatorze heures de délibérations, réparties sur trois jours, les six jurés du tribunal de New-York ont conclu que M. Sharon avait été diffamé par un article paru dans le magazine le 21 février 1983. Plus précisément, les jurés ont estimé qu'un lecteur normal pouvait conclure, en lisant un paragraphe de cet article, que M. Sharon avait *« consciemment voulu »* le massacre de centaines de civils palestiniens dans les camps de réfugiés de Sabra et de Chatila.

Les jurés ont également considéré que l'*« effet diffamatoire »* avait été aggravé par l'affirmation du magazine selon laquelle un appendice secret au rapport de la commission israélienne d'enquête contenait des détails sur la visite faite par M. Sharon à la famille Gemayel la veille du massacre. Au cours de cette visite, avait affirmé *Time*, le ministre israélien avait discuté avec ses interlocuteurs phalangistes de la nécessité de venger la mort de Béchir Gemayel, assassiné vingt-quatre heures auparavant.

Dans la mesure où il avait cherché, au cours du procès, un règlement à l'amiable – rejeté par les avocats de M. Sharon, – *Time* avait concédé des points à son adversaire. Ce recul devait être confirmé par une mise au point, publiée dans son dernier numéro, reconnaissant que le fameux appendice auquel ses avocats avaient eu accès, non sans mal, ne contenait pas de détails sur la visite de M. Sharon à la famille Gemayel. *« Nous regrettons cette erreur »*, précisait *Time*. Mais l'hebdomadaire maintenait ses affirmations concernant la discussion entre M. Sharon et les Gemayel sur la nécessité d'une vengeance. Les détails de la conversation ne sont pas connus, écrivait encore le magazine, ajoutant que jamais *Time* n'avait dit que M. Sharon voulait que les phalangistes commettent un massacre ou qu'il les avait encouragés dans ce sens.

Correspondance

L'hebdomadaire maintient sa version

Bref, à l'exception d'une erreur de fait sur le contenu de l'annexe secrète, *Time* n'a jamais corrigé ni rétracté le contenu du paragraphe incriminé. En même temps, le magazine continue de se plaindre du refus des autorités israéliennes de laisser ses avocats prendre connaissance, sans restriction, des documents non publiés concernant la discussion avec les phalangistes. Le juge Sofaer, du tribunal de New-York, qui se décrit lui-même comme un *« juif absolument fier de son héritage arabe »*, honorant une promesse faite au gouvernement israélien, avait imposé le huis clos pour entendre la protestation de M. Zadok, ancien ministre israélien de la justice et avocat de *Time*, contre les autorités israéliennes.

Beaucoup d'avocats ont protesté à la suite de l'attitude de M. Sofaer : *« Depuis quand le juge a-t-il le droit de s'entendre avec un gouvernement étranger pour exclure le public américain d'un procès américain »*, ont-ils dit.

M. Ariel Sharon a remporté une première et importante bataille. Mais il n'a pas encore gagné la guerre. Ayant la charge de la preuve, il lui faut démontrer que le paragraphe *« diffamatoire »* était faux, c'est-à-dire, en fait, que la discussion avec les Gemayel n'a pas eu lieu. *Time* affirme qu'il a obtenu, il y a deux semaines, de *« sources confidentielles »*, la confirmation que la question d'une vengeance avait été discutée. Ensuite, M. Sharon doit établir que le magazine avait une intention « malveillante » en publiant un article dont il savait qu'il était faux, ou bien qu'il a fait preuve d'une négligence coupable dans la vérification des allégations rapportées. Le juge Sofaer a précisé que le plaignant devait faire la preuve qu'un responsable du magazine entretenait de sérieux doutes sur la véracité des informations publiées dans l'article incriminé.

Si le jury répond négativement sur l'un ou l'autre de ces deux points, M. Sharon aura perdu son procès. *« Nous gardons bon espoir »*, a dit un représentant de *Time*, ajoutant : *« Nous continuons de penser que l'article était substantiellement exact, et nous aurions pu le prouver si nous avions eu accès au document secret israélien. »*

HENRI PIERRE.

Jamaïque

LES « ÉMEUTES DE LA FAIM » PARALYSENT TOUTES LES ACTIVITÉS

La situation restait tendue ce jeudi 17 janvier à la Jamaïque, où de nouvelles barricades ont été érigées dans les rues de Kingston, la capitale, par des manifestants qui protestent de façon spontanée contre les hausses de prix décrétées par le gouvernement.

Les forces de l'ordre, qui ont reçu des consignes de grande fermeté du gouvernement, continuent de démanteler les barricades dressées la veille, mais la circulation a été totalement interrompue à Kingston pendant la journée de mercredi. Ces émeutes « de la faim », qui rappellent celles qui avaient éclaté en République dominicaine pour les mêmes motifs l'année dernière, auraient déjà fait, selon un bilan non officiel, six morts et une dizaine de blessés (*le Monde* du 17 janvier).

Les écoles et les commerces restent fermés, et les transports en commun sont paralysés. La situation est identique sur la côte nord de l'île, en particulier à Montego-Bay, où plusieurs milliers de touristes sont bloqués. M. Seaga, chef du gouvernement, est intervenu à plusieurs reprises à la télévision pour demander à la population de *« garder son calme »*. Le principal parti d'opposition, le People National Party (PNP) de l'ancien premier ministre Michael Manley n'a pas pris position. En revanche, le Parti communiste a demandé à la population de continuer à manifester. M. Seaga est au pouvoir depuis 1980. Il a été reconduit comme chef du gouvernement le 15 décembre 1983, lors des élections qui ont été boycottées par l'opposition. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Argentine

LIBÉRÉ APRÈS NEUF JOURS DE DÉTENTION

Le neveu de l'ancien président Lanusse aurait été enlevé par des terroristes d'extrême droite

Buenos-Aires *(AFP)*. – Un industriel argentin, M. Ricardo Lanusse, âgé de quarante-quatre ans et neveu de l'ancien président Alejandro Lanusse, a été libéré mercredi 16 janvier après une détention de neuf jours. Il a affirmé que sa famille n'avait payé aucune rançon pour sa libération. Il a ajouté qu'il ne savait pas si ses ravisseurs étaient des *« délinquants de droit commun ou des groupes terroristes »*. Un porte-parole de la police a estimé de son côté que l'enlèvement de M. Lanusse était l'œuvre de *« terroristes d'extrême droite »*, liés à des groupes parapoliciers ayant servi les régimes militaires au pouvoir de 1976 à 1983.

Selon un quotidien de Buenos-Aires, *la Cronica*, des sympathisants du mouvement insurrectionnel péruvien du Sentier lumineux auraient été impliqués dans l'enlèvement de l'industriel. Le journal aurait reçu un appel téléphonique anonyme soutenant cette thèse. Celle-ci semble abandonnée, bien que l'on ait effectivement signalé récemment la présence dans le nord de l'Argentine de membres ou de sympathisants de l'organisation armée de tendance maoïste du Pérou. Les autorités argentines estiment maintenant que ces *« éléments »* n'étaient que *« de passage »*.

Canada

M. RENÉ LÉVESQUE A ACHEVÉ LE RAMANIEMENT DU CABINET QUÉBÉCOIS

Québec *(AFP)*. – Le premier ministre du Québec, M. René Levesque, a nommé, mardi 15 janvier, une ancienne syndicaliste, Mme Francine Lalonde, au portefeuille de ministre délégué à la condition féminine, dont il assurait jusqu'à présent l'intérim.

Cette nomination vient clore une série de remaniements partiels successifs rendus nécessaires par la démission en novembre dernier de sept ministres en désaccord avec la volonté de M. Levesque de ne pas tenir les prochaines législatives provinciales sur le thème de l'indépendance de la province francophone. Cette question doit être débattue au cours du congrès du Parti québécois qui s'ouvre le 19 janvier.

Voici la liste complète et mise à jour du cabinet :

Premier ministre : M. René Levesque ; *vice-premier ministre, leader parlementaire et ministre délégué à la réforme électorale :* M. Marc-André Bédard ; *communications :* M. Jean-François Bertrand ; *enseignement supérieur, science et technologie :* M. Yves Bérubé ; *industrie et commerce :* M. Rodrigue Biron ; *loisirs, chasse et pêche :* M. Jacques Brassard ; *affaires sociales :* M. Guy Chevrette ; *président du conseil du Trésor :* M. Michel Clair ; *ministre délégué à l'emploi :* M. Robert Dean ; *finances :* M. Yves Duhaime ; *ministre délégué aux relations avec les citoyens :* M. Elie Fallu ; *travail :* M. Raynald Fréchette ; *agriculture, pêches et alimentation ;* M. Jean Garon ; *éducation :* M. François Gendron ; *communautés culturelles et immigration :* M. Gerald Godin ; *justice et ministre délégué aux affaires intergouvernementales canadiennes :* M. Pierre-Marc Johnson ; *ministre délégué aux forêts :* M. Jean-Pierre Jolivet ; *ministre délégué à la condition féminine :* Mme Francine Lalonde ; *relations internationales et commerce extérieur :* M. Bernard Landry ; *tourisme :* M. Marcel Léger ; *ministre délégué au développement et à la voirie :* M. Henri Lemay ; *affaires municipales :* M. Alain Larcoux ; *main-d'œuvre et sécurité du revenu, vice-présidente du conseil du Trésor :* Mme Pauline Marois ; *revenu :* M. Maurice Martel ; *environnement :* M. Adrien Ouellette ; *affaires culturelles :* M. Clément Richard ; *habitation et protection du consommateur :* M. Jacques Rochefort ; *énergie et ressources :* M. Jean-Guy Rodrigue ; *transports :* M. Guy Tardif.

AFRIQUE

Ethiopie

LES COMBATTANTS TIGRÉENS REVENDIQUENT PLUSIEURS ATTAQUES DANS LE NORD DU PAYS

Cinq cent cinquante-neuf soldats éthiopiens ont été tués ou blessés et cent vingt-quatre autres faits prisonniers du 9 au 13 janvier, au cours de plusieurs attaques lancées dans le nord du pays par l'opposition armée au régime d'Addis-Abeba, a annoncé mercredi, à Khartoum (Soudan), le Front populaire de libération du Tigré (FPLT).

Selon ce communiqué, les forces du FPLT ont réussi à s'emparer, le 9 janvier, de la ville de Dabat, chef-lieu du district de Wogera, dans la province du Gondar (nord de l'Ethiopie) et à la tenir pendant cinq jours. Les guérilleros du FPLT, précise le communiqué, ont été aidés par les forces du Mouvement démocratique populaire éthiopien (MDPE).

Les renforts gouvernementaux, soutenus par des chars et des hélicoptères venus de Gondar et Debarek, ont été contraints de battre en retraite, affirme encore le communiqué.

D'autre part, l'envoi par l'Australie d'une cargaison d'aide alimentaire aux provinces en rébellion de l'Erythrée et du Tigré constitue *« un défi inacceptable à l'autorité souveraine de l'Ethiopie sur son territoire »*, a indiqué, mercredi 16 janvier, le ministère éthiopien des affaires étrangères.

Dans un communiqué, le ministère qualifie notamment l'action australienne de *« violation flagrante »* du principe de *« non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat »*. L'Ethiopie prendra toute mesure *« nécessaire »* pour empêcher la livraison de quelque cargaison que ce soit destinée à des *« rebelles armés »*, poursuit le communiqué.

Le ministère éthiopien répondait ainsi à la demande, formulée par Canberra, de restitution de la cargaison d'un navire australien chargé de produits alimentaires à destination de Port-Soudan (Soudan). Cette cargaison avait été saisie dimanche par les autorités éthiopiennes alors que le bateau relâchait dans le port érythréen d'Assab. – *(AFP.)*

Angola

Le CICR évalue à 600 000 le nombre de personnes victimes de la famine

De notre correspondante

Genève. – Le SOS lancé par Luanda à l'ONU n'a surpris personne dans les milieux internationaux de Genève, car si la presse n'a pas droit de cité en Angola, les délégués des organismes humanitaires y sont nombreux et ne cachent rien de l'aggravation d'une situation qui a été maintes fois évoquée dans les couloirs du Palais des nations.

Une centaine de délégués du CICR se trouvent en permanence en Angola depuis l'automne dernier. Leurs activités se déploient sur le plateau central, notamment dans les provinces de Benguela, de Bie et d'Huambo. Ils ont pu secourir une centaine de milliers de personnes, mais estiment pouvoir en aider 150 000 autres. L'état permanent de conflit armé du pays est tout aussi responsable de l'augmentation de la famine que la sécheresse. Selon les dernières nouvelles parvenues à Genève, les cultivateurs ne travaillent plus par crainte des attaques sur une terre qui est minée. Les secours alimentaires et en médicaments du CICR sont acheminés dans trois ports : Luanda, Benguela et Namibe, puis ils sont transportés par des avions gros porteurs dans les capitales de provinces où six petits appareils les acheminent vers des centres de distribution situés à proximité de petites pistes d'atterrissage. Ce mode de transport est très coûteux mais le CICR estime que les chemins de fer et les routes sont impraticables à cause des mines ou rendus dangereux par les combats. Le CICR a également installé seize « centres nutritionnels » où sont dispensés des soins aux victimes les plus atteintes et que l'on alimente plusieurs fois par jour. Le nombre des personnes déplacées, affamées et démunies de tout est estimé à 600 000 par la Croix-Rouge internationale.

Le programme de l'UNICEF

Le Haut-Commissariat pour les réfugiés qui a été contacté n'est pas mandaté pour s'occuper des « réfugiés de l'intérieur », mais vient en aide aux Namibiens qui ont trouvé asile en Angola.

L'UNICEF est consciente depuis longtemps du tragique de la situation en Angola. Déjà en 1983, elle avait lancé un appel de fonds devant lui permettre de mettre au point un programme de secours notamment sur le plateau central où des masses d'enfants ou orphelins – souvent infirmes – errent des journées entières avant de trouver de la nourriture. Ce programme nécessite 7 millions de dollars pour que puissent être secourus deux cent mille mères et enfants. Une partie importante de cette somme devrait être consacrée aux frais de transport, car l'UNICEF achemine, malgré tous les dangers, ses secours par camions dûment escortés, notamment pour éviter le pillage. Cet organisme s'occupe également de la formation du personnel local dans les centres d'enfants. Cette somme de 7 millions de dollars a été estimée d'après une évaluation très minutieuse des besoins les plus fondamentaux, mais l'UNICEF, qui maintient en permanence douze délégués en Angola et emploie du personnel local, est malheureusement loin d'avoir réuni cette somme, ce qui risque de freiner son action contre la famine, la maladie et également le froid, car dans de nombreux endroits les nuits sont glaciales et les couvertures font défaut.

Quant à l'UNDRO (bureau du coordinateur des Nations unies pour les secours en cas de catastrophes) qui a été tout particulièrement sollicité par Luanda, il a déjà alerté les donateurs éventuels à qui il a soumis un rapport préliminaire sur la situation. Mais aucun d'eux n'a encore réagi. L'UNDRO a, en octobre 1981 et février 1983, coordonné un programme de secours d'un montant de 14 millions de dollars en faveur des « personnes déplacées » dans le sud du pays. Selon l'UNDRO, cinq cent mille personnes ont besoin d'être secourues d'urgence dans les provinces de Bie et de Huambo, et cent vingt-sept mille autres dans le sud (provinces de Vila, Cunene, Kubango et Kuando). Ces chiffres lui ont été communiqués par le gouvernement angolais qui insiste sur les méfaits de la sécheresse ainsi que sur la sévère déstabilisation des activités de la population visée.

ISABELLE VICHNIAC.

ASIE

Chine

FREUD A PÉKIN

Pékin. – La plus vieille maison d'éditions chinoise va publier *l'Introduction générale à la psychanalyse»* de Sigmund Freud. Cette nouvelle, annoncée par le quotidien en langue anglaise *China Daily*, n'a pas été reproduite dans la presse locale. La nouvelle est pourtant d'importance, surtout dans un pays comme la Chine, et sous un régime communiste (1). Elle s'inscrit dans le cadre de la politique d'ouverture *« tous azimuts »* préconisée par le gouvernement actuel. La mode s'occidentalise, la publication d'ouvrages étrangers s'intensifie, couvrant mille titres dont deux cents « classiques ». Les œuvres complètes de Shakespeare, Balzac, Hugo ou Gorki sortiront prochainement. On trouve aussi en librairie des ouvrages d'Alvin Toffler, de Henry Kissinger ou de... Napoléon.

Mais il ne faut pas grossir l'événement. La « Bible » de Freud s'ajoute aux nombreux ouvrages étrangers tirés à quelques milliers d'exemplaires et disponibles seulement dans quelques rares librairies. Réservée aux initiés ou aux gens importants, elle n'est guère destinée à une diffusion de masse. D'autant que le régime continue de lutter contre certaines influences « néfastes » du capitalisme apportées par l'ouverture du pays, et en premier lieu la « pornographie ».

Enfin, la population chinoise est, généralement, prude sinon pudibonde, et fort conformiste. On imagine mal un conjoint allant voir le médecin de son unité ou de son entreprise – qui consulte souvent en public – pour lui exposer ses phantasmes, ou ses problèmes sexuels.

PATRICE DE BEER.

(1) Certaines œuvres de Freud avaient déjà fait l'objet d'une diffusion limitée en Chine (*le Monde aujourd'hui*, daté 2-3 septembre 1984).

Inde

REPRISE DU TERRORISME AU PENDJAB

L'un des cinq grands prêtres sikhs a été blessé dans un attentat

New-Delhi *(AFP)*. – L'un des cinq grands prêtres sikhs du Temple d'or d'Amritsar, Jathedar Kirpal Singh, et deux autres responsables sikhs, ont été blessés par balles, mercredi 16 janvier, par trois extrémistes sikhs, près de la ville industrielle de Ludhiana, au Pendjab (nord-ouest de l'Inde), a annoncé l'agence de presse indienne PTI.

Le commando, qui circulait à moto, a tiré environ six coups de feu, alors que les trois hommes, de retour en voiture d'une cérémonie religieuse dans la localité de Madiani, avaient fait halte. Le grand prêtre a été touché au front et à la cuisse et hospitalisé à Ludhiana, mais ses jours ne seraient pas en danger. Les deux autres, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été sérieusement blessés.

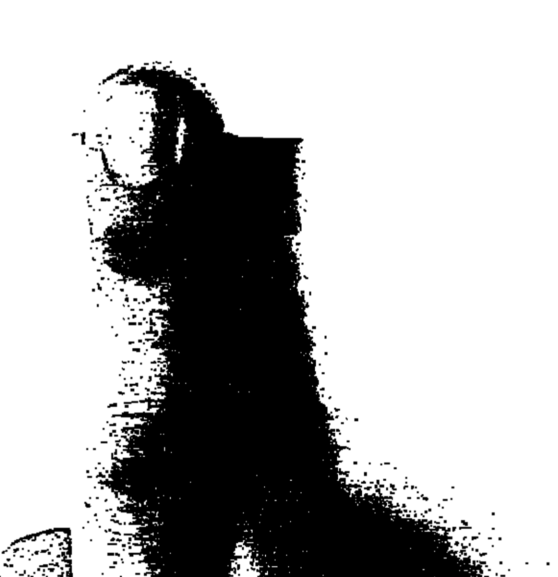
M. Kirpal Singh est le prêtre le plus éminent de l'Akalt takht, organe religieux suprême du Temple d'or, et a pris position contre toute forme de terrorisme.

Cet attentat est le premier, relèvent les observateurs, contre un haut dignitaire religieux sikh depuis l'assaut donné en juin dernier par l'armée au Temple d'or, où étaient retranchés les extrémistes sikhs, et qui avait fait, selon un bilan officiel, plus de six cent cinquante morts, dont leur principal dirigeant, Singh Bhindranwale.

Depuis, les grands prêtres, en l'absence des dirigeants politiques sikhs, pour la plupart arrêtés, ont joué un rôle accru de médiation dans les querelles entre lieutenants de l'Akali dal, le parti qui lutte pour une plus large autonomie politique et religieuse de la communauté sikh du Pendjab.

L'attentat survient aussi, observe-t-on, alors que le nouveau premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, cherche à ouvrir le dialogue avec les responsables sikhs pour tenter de désamorcer la dangereuse situation au Pendjab.

Par ailleurs, selon PTI, citant des *sources officielles*, trois cent soixante dix-neuf sikhs, arrêtés lors de l'assaut du Temple d'or et répartis actuellement dans plusieurs prisons indiennes, ont été inculpés mercredi de constitution de dépôts d'armes et d'acte de guerre contre le gouvernement. Ils sont actuellement transférés au Rajasthan, où leur procès, à huis clos, devrait commencer vendredi, ajoute-t-on de mêmes sources. Parmi ceux qui doivent être jugés, figureraient Harminder Singh, secrétaire de la Fédération des étudiants sikhs (interdite) et Kashmir Singh, un proche collaborateur de Singh Bhindranwale. Quelque cinq mille sikhs avaient été arrêtés, rappelle-t-on, au Pendjab après la prise du Temple d'or.



EUROPE

Espagne

Le gouvernement veut réhabiliter les anciens membres de l'Union militaire démocratique

Madrid. – Le gouvernement socialiste veut régler d'ici à la fin de 1986 l'un des problèmes les plus délicats dans le domaine militaire : la réhabilitation des membres de l'Union militaire démocratique *(UMD)*, une organisation clandestine formée à la fin du franquisme. C'est le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, qui l'a annoncé le mercredi 16 janvier, lors de la présentation d'un livre écrit par l'un des principaux membres de cette organisation, M. Julio Busquets, un Catalan aujourd'hui député du PSOE.

De notre correspondant

L'UMD avait été fondée en août 1974, quinze mois avant la mort de Franco, par une douzaine d'officiers de Madrid et de Barcelone. Influencés par l'expérience portugaise d'avril 1974, ils souhaitaient développer, dans l'armée, un courant d'opinion en faveur du retour à la démocratie. Le mouvement comptait plus de cent membres lorsqu'il fut décapité à partir de juillet 1975 par les services secrets de l'armée.

Neuf des principaux responsables de l'UMD furent condamnés en 1976 à de lourdes peines de prison (dont certaines de huit ans), et ils furent les seuls à ne bénéficier que partiellement des amnisties ultérieures. Remis en liberté, ils n'ont cependant pas réintégré les forces armées.

Aujourd'hui, aucun d'entre eux ne songe à revêtir à nouveau l'uniforme. Mais la réhabilitation annoncée *leur permettra de récupérer* les droits correspondant à leur ancien statut de militaire. Pour symbolique qu'elle soit, cette décision aura un très grand impact dans l'armée, où le problème de l'UMD a toujours suscité des passions. En prenant cette décision, le gouvernement sait qu'il s'expose à une virulente campagne de l'extrême droite civile et militaire ; mais il semble estimer que son autorité civile est assez forte pour adopter une mesure qui apparaît *aussi comme une réparation* aux yeux des démocrates.

Th. M.

RFA

Nouveaux scandales dans les milieux politiques

De notre correspondant

Bonn. – Mêlé à un scandale immobilier, le ministre de la justice (social-démocrate) de Rhénanie du Nord-Westphalie, a dû démissionner le mercredi 16 janvier. M. Dieter Haak (quarante-six ans) *était* mêlé à une affaire qui commençait à poser de sérieux problèmes au chef du gouvernement de Düsseldorf, M. Johannes Rau, à quatre mois des élections régionales.

M. Haak s'était associé en 1978 au cabinet d'affaires Grawert und Partner, de Hagen, dont le directeur se trouve depuis la semaine dernière sous le coup d'une inculpation pour fraude et détourne*ment fiscal portant sur plusieurs* millions de deutschemarks. M. Grawert, ancien président des jeunesses sociales-démocrates de Rhénanie du Nord-Westphalie, a été arrêté puis remis en liberté sous caution. Le ministre de la justice n'appartient plus au cabinet Grawert depuis décembre 1984, et il n'est pour le moment l'objet d'aucune poursuite. Mais l'affaire s'est aggravée sur le plan politique après que l'on eut appris que son épouse, Regina, avait acheté trois appartements au cabinet en question, avec un rabais de 140 000 deutschemarks.

La démission de M. Haak est le dernier en date des scandales qui touchent depuis quelques mois les milieux politiques. Samedi dernier le tribunal de Baden-Baden avait confirmé l'arrestation de l'ancien responsable du Parti libéral de Rhénanie-Palatinat, M. Hans Otto Scholl, accusé d'avoir dévalisé une bijouterie l'année dernière dans la célèbre ville d'eau. M. Scholl, qui nie les faits, avait été député au Parlement régional de Rhénanie-Palatinat jusqu'en mars 1983. Il a été reconnu par les victimes de l'agression, qui avaient été menacées *puis frappées* à coups de revolver.

HENRI DE BRESSON.

PROCHE-ORIENT

Israël

INCENDIE PRÉSUMÉ CRIMINEL DANS UNE BANQUE DE JÉRUSALEM

Jérusalem *(AFP)*. – Une succursale de la Banque Leumi à Jérusalem a été en grande partie détruite par un incendie qui, selon les premiers éléments de l'enquête, serait d'origine criminelle, a-t-on indiqué ce jeudi 17 janvier de sources policières israéliennes.

Les enquêteurs ont découvert des inscriptions près du lieu de l'incendie orientant les soupçons vers les milieux ultra-orthodoxes juifs, qui ont lancé depuis plusieurs semaines une campagne *de boycottage de la* plus grande banque israélienne, a-t-on précisé de mêmes sources.

Les ultra-orthodoxes exigent que la Banque Leumi cesse immédiatement la construction d'un hôtel à Tibériade *qui* risque de profaner des tombes juives enfouies sous les fondations de l'établissement. Selon la loi juive, la destruction des tombes empêchera les morts de participer au *« monde à venir »*, le jour de la *venue du Messie. La tradition* précise également que le Messie apparaîtra pour la première fois dans la ville de Tibériade.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

• FORMATION D'UN CABINET DE SEPT MEMBRES, TOUS MILITAIRES. – Le général Ershad a formé, le 16 janvier, un cabinet de sept membres, tous des militaires ayant appartenu au gouvernement dissous la veille (*le Monde* du 17 janvier). Certains responsables de l'opposition avaient demandé la formation d'un gouvernement « neu*tre » ne comprenant pas de* membres du Janadal, parti soutenant l'action du président, comme condition de leur participation aux élections législatives prévues pour le 6 avril prochain. Le général Ershad a écarté quatorze membres du Janadal de son cabinet et, en plus des sept militaires, a conservé auprès de lui trois « conseillers » civils, chargés des affaires étrangères, des finances et des anciens combattants. – *(UPI.)*

Brésil

• LE MINISTÈRE DE L'ARMÉE DÉMENT TOUTE TENTATIVE DE COUP D'ETAT. – Le ministère a démenti catégoriquement le mercredi 16 janvier les informations de la revue à grand tirage *Veja*, selon lesquelles l'armée aurait préparé un coup d'Etat pour s'opposer à l'élection de M. Tancredo Neves à la présidence. M. Maluf, candidat du gouvernement à cette élection, a affirmé de son côté que les informations de *Veja « étaient exactes »*. Le président élu a eu *mercredi un entretien qualifié de « très cordial »* avec le général Figueiredo, actuel chef de l'Etat. – *(UPI, AFP.)*

Cambodge

• COMBATS SPORADIQUES A LA FRONTIÈRE THAILANDAISE. – Des combats sporadiques entre forces vietnamiennes et résistants khmers sur la frontière *khméro-thaïlandaise*, certains en territoire thaïlandais, ont fait cinq morts et vingt et un blessés parmi les maquisards ces derniers jours, a indiqué le jeudi 17 janvier un porte-parole du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK). L'amiral Sakdichai Kaewchinda, porte-parole de la marine thaïlandaise et responsable de la province côtière de Trat, a déclaré pour sa part qu'une unité de cinquante à soixante soldats vietnamiens ayant fait intrusion en Thaïlande s'était heurtée mardi aux « marines » de Bangkok. – *(AFP.)*

Chine

• ÉCHANGE DE PRISONNIERS AVEC LE VIETNAM. – Les autorités chinoises et vietnamiennes ont procédé mercredi matin 16 janvier à la libération simultanée de prisonniers à la frontière entre les deux pays. Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a annoncé que quinze Vietnamiens, faits prisonniers par des gardes-frontières alors qu'ils se livraient, selon Pékin, *« à des provocations armées et à des activités de sabotage en territoire chinois »*, avaient été libérés. De source diplomatique *vietnamienne* à *Pékin*, *on* a *indiqué* que les autorités de Hanoï avaient simultanément libéré soixante et onze pêcheurs chinois arrêtés après s'être introduits, selon Hanoï, dans les eaux territoriales vietnamiennes. – *(AFP.)*

Grèce

• VISITE DE M. MOUBARAK. – Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, en visite officielle à Athènes les 16 et 17 janvier, a rendu hommage mercredi au *« rôle actif de l'Europe »*, et de la Grèce en particulier, dans la recherche de la paix au Moyen-Orient. Il a lancé un appel à *« la reprise des négociations de paix entre Israël et les pays arabes »*. Lors du dîner offert en son honneur par le président Caramanlis, M. Moubarak s'est également prononcé pour le retrait total d'Israël du Liban. C'est la première visite officielle d'un chef d'Etat égyptien en Grèce depuis vingt-cinq ans. – *(AFP.)*

Pakistan

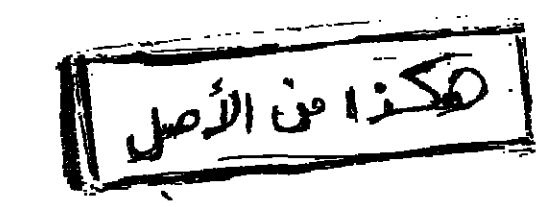
• LE GOUVERNEMENT AUTORISE CERTAINES CANDIDATURES D'OPPOSANTS AUX ÉLECTIONS. – Le gouvernement du général Zia-Ul-Haq est revenu, mercredi 16 janvier, sur sa décision d'interdire à ses principaux opposants de se présenter à titre individuel aux élections législatives nationales et provinciales le mois prochain. Seules les personnes qui ont fait l'objet de condamnations pour raison politique par un tribunal spécial depuis l'instauration du régime militaire, en 1977, *ne pourront pas faire acte de candidature*. Deux des dirigeants du Mouvement pour le rétablissement de la démocratie (MRD), rassemblement des principales formations de l'opposition, ont indiqué que la nouvelle décision gouvernementale ne changeait rien à l'intention du MRD d'appeler au boycottage des scrutins. – *(UPI, AFP.)*

Taiwan

• ARRESTATION D'UN RESPONSABLE DES SERVICES SECRETS. – L'un des hauts responsables des services secrets de Taiwan, le colonel Chen Hu-men, a été arrêté dans le cadre d'une enquête sur l'assassinat d'un journaliste chinois vivant aux Etats-Unis, auquel ont été mêlés des agents secrets taiwanais, a-t-on appris le mercredi 17 janvier à Taipeh de source gouvernementale. *Le gouvernement de Taiwan* avait reconnu lundi que des agents secrets taiwanais avaient été impliqués dans le meurtre, le 15 octobre dernier à San-Francisco, de M. Henry Liu (cinquante-deux ans), qui aurait publié deux livres mettant en cause des membres du gouvernement taiwanais dans des scandales. Mardi, le chef des services secrets, le vice-amiral Wong Hsi-ling, avait été suspendu de ses fonctions. – *(AFP.)*

Tunisie

• RETOUR AU CALME A L'UNIVERSITÉ. – Après plu*sieurs semaines d'agitation et de* multiples incidents *(le Monde* daté 13-14 janvier), le calme semble être revenu depuis lundi 14 janvier à l'université de Tunis. A la faculté de droit et des sciences politiques et économiques, théâtre des plus graves perturbations, les cours, que les professeurs avaient décidé d'interrompre pendant quatre jours pour protester contre les actes de violence dont certains d'entre eux avaient été victimes de la part d'étudiants, ont repris normalement. – *(Corresp.)*



Le Monde

société

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Le rapport Lassner et Cara révèle de graves anomalies de fonctionnement du département d'anesthésie-réanimation

Le rapport des professeurs Jean Lassner et Maurice Cara, experts en anesthésiologie, apporte une série d'éléments inédits sur les circonstances au cours desquelles Nicole Berneron a trouvé la mort, le 30 octobre dernier, au centre hospitalier de Poitiers. Outre qu'il conclut au sabotage du respirateur avant l'intervention chirurgicale et qu'il met directement en cause le comportement du professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation, ce rapport est à bien des égards accablant : il révèle une série de graves anomalies de fonctionnement dans ce service hospitalier. Anomalies qui ne peuvent être le seul fait du hasard.

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Le rapport Lassner et Cara est un *document technique* d'une vingtaine de feuillets. Il confirme en préambule que Nicole Berneron souffrait d'une tumeur bénigne de la glande parotide gauche.

Pourquoi le professeur Pierre Mériel a-t-il dirigé personnellement l'anesthésie de cette malade ? On se souvient que ni le docteur Bakari Diallo (muté la veille) ni le docteur Guignard (qui devait prétexter par la suite une maladie « diplomatique ») n'étaient présents dans le service le matin du 30 octobre. Il est d'autre part établi que les autres médecins *a priori* disponibles ont refusé de prendre cette responsabilité. « *Les médecins effectuant leur stage de formation en anesthésiologie dans ce service*, écrivent les experts, *se sont récusés, en invoquant les ordres du professeur Mériel interdisant aux stagiaires de pratiquer seuls des anesthésies. Le professeur Fontanel a alors pris contact avec le professeur Mériel pour l'informer de cet état de choses, et ce dernier est venu pour pratiquer lui-même l'anesthésie.* »

Elément important : le bloc opératoire n° 2 n'avait pas servi depuis le samedi 27 octobre. Ce jour-là les docteurs *Diallo* et *Archambeau* avaient utilisé le respirateur pour anesthésier un enfant qui devait subir une bronchoscopie. Selon le docteur Archambeau, cette utilisation n'avait posé aucun problème, d'où la conclusion que le sabotage du respirateur — dans l'hypothèse où il a été effectué avant l'intervention sur Nicole Berneron — ne peut avoir été pratiqué *qu'entre la matinée du 27 et celle du 30 octobre.*

C'est le docteur Archambeau qui était de garde le dimanche 28, mais aucune intervention n'a été pratiquée ce jour-là, pas plus que le lendemain. Le 29 octobre, la veille de l'opération, Nicole Berneron subit, comme c'est la règle, un électrocardiogramme et une radiographie. Divers examens de laboratoire sont ensuite pratiqués. En revanche, les experts notent : « *Mais il ne figure au dossier communiqué ni observations médicales ni analyses d'urines. L'existence d'une infection rénale, révélée ultérieurement par l'autopsie, n'a pas été signalée. Une analyse du sédiment urinaire l'aurait facilement décelée. L'infection réno-urinaire est fréquente chez les femmes qui ont eu des grossesses, toutefois l'existence de cette infection n'a pas joué de rôle dans l'accident survenu au cours de l'anesthésie.* »

Plus grave, l'examen pré-anesthésique et la prescription de la prémédication ont été faits par Mme Colette Bomble, infirmière aide-anesthésiste. « *Cette dernière*, écrivent les experts, *a été investie ainsi d'une tâche qu'elle n'était pas habilitée à assumer et qui incombe aux seuls médecins.* » Cette pratique, que les médecins-anesthésistes « *se contentaient d'avaliser, n'est pas acceptable* ». Dans le cas de Nicole Berneron, la prescription de Mme Bomble n'avait pas été contresignée par un médecin. Plus précisément le docteur Guignard, qui avait effectué la contre-visite dans l'après-midi du 29, a reconnu ne pas avoir vu la malade, ayant jugé suffisant l'examen de Mme Bomble, « *le cas selon lui étant simple* ».

Témoignages divergents

Vers *7 h 15 mn*, le 30 octobre, lorsque Mme Bomble arrive dans la salle n° 2 (le bloc opératoire d'ORL comporte deux salles), elle découvre que Mlle Rouault (sa collègue affectée à la salle n° 1) a commencé à préparer le matériel d'anesthésie de la salle n° 2. « *C'était la première fois qu'elle préparait les deux salles* », déclara, par la suite, Mme Bomble. Elle pria alors sa collègue de retourner dans la salle n° 1. Après Mme Bomble, arrive M. Souchaud, un agent technique, qui, comme il le fait habituellement, branche le respirateur sur les canalisations de gaz et sur le courant électrique. M. Souchaud ne remarque rien d'anormal. Il ne sera pas le seul.

A 8 heures tout est prêt. Nicole Berneron attend sur le chariot placé en salle de réveil. A-t-elle reçu une prémédication comme on peut le supposer (atropine 0,5 milligramme, valium 15 milligrammes) ? Rien ne permet de l'établir : ni l'heure de la prémédication ni son administration n'ont été notées sur la fiche d'anesthésie.

« *Le professeur Mériel,* écrivent les experts, *dit avoir inspecté l'appareil respirateur et ses branchements et vérifié son fonctionnement.* » Il relève notamment qu'une manette de commande (celle qui règle la pression positive de fin d'expiration ou PEEP) n'était pas en position normale. Il en corrige la position. Peu après, Mme Bomble trouve dans une cupule placée sur le « guéridon d'anesthésie » un joint en caoutchouc destiné à assurer l'étanchéité d'une valve du respirateur (valve de Rottenborg). Ce joint est alors remis en place. Selon le professeur Mériel, ces deux anomalies faisaient partie du même ensemble que l'inversion des tuyaux, ensemble « *visant à lui rendre la conduite de l'anesthésie difficile* ». En toute hypothèse ces deux anomalies prouvent que quelqu'un a bien « touché » au respirateur entre le samedi et le mardi matin.

Durant l'anesthésie, le professeur Mériel s'absente à plusieurs reprises tantôt pour téléphoner, tantôt pour surveiller l'anesthésie de la salle n° 1. Y avait-il ou non cyanose de la malade à la fin de l'intervention chirurgicale ? Sur ce point capital, les témoignages divergent. Au moment précis où on enlève les champs opératoires du visage de la malade, le professeur Mériel quitte la salle. Les panseuses constatent une coloration bleue des lèvres et des oreilles. Mme Bomble, en revanche, voit un teint plutôt gris-bleu. Sur ce point les experts notent que la couleur bleue du carrelage de la salle n'a pas facilité l'observation. D'autre part, ils ajoutent que seules les mains de la malade étaient visibles durant l'intervention. Mme Bomble constate alors une anomalie du tracé de l'électrocardiogramme. Elle « *croit bien faire* » en décidant d'injecter de l'atropine.

Pratique et théorie de la réanimation

On est alors en phase de réanimation intensive. On lit dans le rapport : « *C'est avec regret que les experts constatent que ni Mme Bomble, au moment de la découverte de la cyanose, ni par la suite le professeur Mériel et les autres médecins n'ont substitué l'air ambiant au gaz venant du respirateur. Ils disposaient cependant d'un ballon d'Ambu, qui permet l'insufflation d'air.* » Et ailleurs : « *Une chance de réanimation a été perdue du fait que, après la découverte d'une coloration anormale (bleue ou bleu-gris) des téguments, on ait persisté à ventiler les poumons à l'aide du gaz provenant du respirateur.* » Un élément d'autant plus surprenant que le professeur Mériel lui-même déclarera, le 6 décembre 1984, qu'il enseigne personnellement à ses étudiants le contraire de ce qu'il a fait le 30 octobre. « *Ah ! bien sûr. Il est toujours facile de dire à froid ce qu'il faut faire en théorie*, nous avait-il déclaré au lendemain de sa conférence de presse. *C'est autre chose que d'y penser en pratique !* »

Outre qu'il confirme la thèse de l'inversion des tuyaux avant l'intervention (1), le rapport relève d'autres anomalies inquiétantes : ainsi le respirateur utilisé, qui « *ne convient pas bien à l'anesthésie* » ; les tuyaux d'arrivée des gaz, qui étaient munis de colliers de serrage à vis (« *alors qu'il est recommandé de n'employer que les bagues serties réclamant un outillage spécial* ») ; la dénitrogénation (2), qui n'a été ici qu'un « *simulacre* » (ce qui « *semble usuel dans ce service pour les sujets bien portants* ») ou encore le professeur Mériel, qui garde « *un rôle d'observateur* » durant l'induction et l'intubation de la malade.

Autant d'éléments qui, ajoutés aux précédents, constituent un *réquisitoire accablant contre* le mode de fonctionnement du département d'anesthésie-réanimation de ce centre hospitalier ultra-moderne. Sans revenir sur les inculpations des docteurs Archambeau et Diallo, il est clair que l'instruction en cours aura eu pour conséquence de révéler une accumulation de dysfonctionnements, d'anomalies et de fautes professionnelles qui ne peuvent en aucune manière être dus à une série de coïncidences. « *Il est clair,* nous a déclaré Me Gilbert (Poitiers), avocat de la famille Berneron, *que lorsque le professeur Mériel sera inculpé d'homicide involontaire nous nous retournerons contre l'hôpital. Mais ce n'est pas l'aspect pécuniaire qui importe à M. Berneron. Mon client veut avant tout connaître la vérité sur la mort de sa femme* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Comme nous l'indiquions précédemment (*le Monde* du 15 janvier), les deux experts parisiens ont tenté de reconstituer expérimentalement le taux sanguin en protoxyde d'azote au moment de la mort. Ils fondent leurs conclusions sur des essais animaliers (rats asphyxiés au protoxyde d'azote) et sur un modèle mathématique. Après calcul sur le meilleur des trois prélèvements sanguins, ils arrivent à une concentration minima de 71,3 %. Un chiffre qui revient à dire que le respirateur a été saboté avant l'intervention.

(2) La dénitrogénation consiste à faire respirer de l'oxygène pur pendant quatre à cinq minutes en début d'anesthésie pour remplacer l'azote de l'air par de l'oxygène.

● *Le nombre des détenus est en baisse.* — Le nombre des détenus incarcérés dans les prisons françaises était de 42 943, le 1er janvier 1985. On comptait, à la même date, 22 044 prévenus, c'est-à-dire des détenus *en attente d'un jugement définitif*, soit une proportion de 51,33 %. La baisse de 2,55 % observée le 1er janvier est traditionnelle à cette époque de l'année : à l'approche des fêtes, les tribunaux hésitent à infliger de courtes peines d'emprisonnement. Par rapport au 1er janvier 1984, la hausse est de 10,37 %.

EN FRANCE, LE FROID PERSISTE ET TUE

L'embâcle du réseau routier

On n'avait pas vu cela depuis trente ans : — 21° à Millau, dans l'Aveyron ; — 30° sur les plateaux de la Lozère, dont le sol est gelé sur *60 centimètres* ; — 25° à Ussel (Corrèze). On a enregistré aussi moins 23° à Vichy et moins 20 à Périgueux et à Bourges.

Le froid tue : 138 morts en France depuis le début du mauvais temps, dont six depuis le début de la semaine. A présent, tous les pays riverains de la Méditerranée sont frappés : 34 victimes en Espagne, où l'île Ibiza, aux Baléares, et la ville de Melilla, sur la côte du Maroc, disparaissent sous la neige. En Grèce, quatorze victimes, sept au Portugal, dix dans le Nord de l'Italie, sept en Yougoslavie. En Albanie, les avalanches ont tué 57 personnes.

Le vin gèle dans les Vosges. A Rennes, les 12 000 salariés de Citroën se croisent les bras faute d'approvisionnement en pièces détachées. EDF est à la limite de ses possibilités (10 000 Parisiens ont été privés de courant pendant douze heures). Les fumées des centrales thermiques engendrent une forte pollution atmosphérique. *Quant aux* flamants roses, ils meurent par centaines sur les étangs de l'Aude.

Mais c'est à présent la circulation qui préoccupe le plus les autorités. Après la neige, le verglas, les ponts à trafic réduit, les barrières de dégel ont fait leur apparition. Surveillées par les agents de l'équipement, les gendarmes et les militaires des compagnies spécialisées, elles vont interdire 9 000 kilomètres de nationales aux poids lourds. Les transporteurs affirment qu'ils perdent déjà 100 millions de francs par jour. L'interruption du trafic sur le tiers du réseau national risque de mettre de nombreuses entreprises en difficulté. « *Nous ne supporterons cette nouvelle épreuve que si le gouvernement fait un geste en notre faveur* » dit M. Marcel Voiron, président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR). En vies humaines comme en argent, la facture de l'hiver s'alourdit.

LES TRANSPORTEURS ROUTIERS ESTIMENT PERDRE 100 MILLIONS DE FRANCS PAR JOUR

L'offensive du froid a mis les camionneurs dans une situation « *catastrophique* ». M. Marcel Voiron, président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), a donc demandé des assouplissements aux interdictions de circuler qui seront signifiées aux poids lourds en période de dégel pour éviter des affaissements de chaussée. L'administration de l'équipement a prévu de placer des barrières de dégel sur 9 000 kilomètres de routes environ, et M. Voiron a trouvé le nombre de ces barrières « *trop important* ».

Le président de la FNTR a prévenu, au cours d'une conférence de presse le 16 janvier, les pouvoirs publics : « *Les transporteurs routiers ne supporteront cette nouvelle épreuve que si le gouvernement fait un geste en leur faveur.* » Il avance le chiffre de 100 millions de francs perdus chaque jour du fait du froid, des paralysies de la circulation et de la mauvaise tenue du gazole au gel.

M. Voiron devait présenter, jeudi 17 janvier, à M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, les *revendications de sa fédération* : application immédiate de la déductibilité à 50 % de la TVA sur le carburant, alors que cette mesure est prévue pour le 1er mai, report des échéances pour le paiement des charges sociales et fiscales.

De son côté, l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA) propose la mise en place d'un fonds de secours et l'annulation de la *hausse de 12 centimes du prix du* gazole, intervenue le 11 janvier.

DANS LE LOIRET

Le pont est coupé

De notre correspondant.

Orléans. — Cinq blessés légers, dont le plus atteint, le chauffeur du poids lourd, souffre d'une fracture de clavicule : le bilan de l'effondrement du pont de Sully-sur-Loire, (Loiret), *mercredi* matin peu avant 8 heures, est jugé ici quasi miraculeux, comme celui du pont Wilson, à Tours, en 1978, et qui n'avait fait aucune victime. C'est au moment où le poids lourd chargé de grumes s'est engagé sur le pont du côté sud que les câbles se sont rompus : le camion, deux voitures qui arrivaient de la rive nord et un cycliste ont été précipités, avec le tablier, sur le sable de la plage de Sully. L'accident aurait été sans nul doute plus dramatique si le pont s'était effondré au-dessus du fleuve qui, actuellement, charrie des glaces.

Dès mercredi 16 janvier, les autorités ont pris des arrêtés. Les cinq autre ponts suspendus qui franchissent la Loire dans le département du Loiret, à Bonny, Châtillon, Châteauneuf, Jargeau et Meung, ont été soumis à des restrictions de circulation. Ils sont interdits aux plus de 3,5 tonnes, et la vitesse est limitée à 30 kilomètres à l'heure.

Vétusté moyenne

La localité de Sully se trouve sur la rive sud du fleuve. Les habitants devront utiliser les ouvrages de Châteauneuf, distant de plus de 10 kilomètres, et de Gien, à une vingtaine de kilomètres : la vie économique sera donc sérieusement perturbée.

L'expertise du pont a été confiée au laboratoire spécialisé de l'équipement à Blois. Il semble qu'au passage du camion, les câbles soutenant le tablier se soient rompus, entraînant la rupture des câbles horizontaux supérieurs qui auraient été sectionnés à deux endroits. Le pont, reconstruit en 1946 après deux bombardements pendant la dernière guerre, mesurait 372 mètres avec des portées métalliques d'une centaine de mètres reposant sur trois piles.

Le froid est-il seul en cause ? Selon les responsables de l'équipement du Loiret, il a pu constituer un facteur de « fragilisation » de l'ouvrage, diminuant notamment la résistance, donc la flexibilité des câbles ; mais M. Georges Crepey, le directeur départemental de l'équipement du Loiret, a affirmé que à sa connaissance, aucun ouvrage de ce genre ne s'était effondré sous l'effet du seul gel en France. Les dernières vérifications du système de câblage menées sur le pont remontent, semble-t-il, à 1982 et, selon M. Jean-Noël Cardou, maire de Sully-sur-Loire, les techniciens avaient conclu à un état de « *vétusté moyenne* », comme pour beaucoup d'ouvrages de ce type. L'entretien des ponts dans le Loiret, très coûteux compte tenu de leur nombre — il y en a quatorze sur la Loire, — incombe pour la plupart au département. Celui de Sully n'était pas inscrit en priorité.

RÉGIS GUYOTAT.

TIRAILLÉE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'EUROPE

L'Allemagne fédérale s'engage avec prudence dans l'aventure spatiale

De notre correspondant

Bonn. — Partagée entre la crainte de rater le train et un profond scepticisme sur les intérêts à en retirer, l'Allemagne fédérale s'engage avec prudence dans la *nouvelle aventure* spatiale qui commence. Après des mois d'hésitation, le gouvernement a entériné, mercredi 16 janvier, l'accord intervenu la semaine dernière entre les ministres de la recherche et des finances. Bonn accepte de participer avec ses partenaires de l'Agence spatiale européenne (ESA) au projet Columbus, qui doit s'intégrer dans la future station orbitale américaine des *années 90, ainsi* qu'au développement de la nouvelle génération de lanceurs Ariane.

Comme prévu (*le Monde du* 16 janvier), le cabinet allemand s'est refusé à prendre le moindre engagement sur le projet de mini-navette européen Hermès, que la France souhaite commencer dès maintenant. Pourtant, M. *Riesenhuber*, ministre de la recherche et de la technologie, n'a pas tout à fait fermé la porte. Mais il a estimé que l'on ne pouvait pas tout financer en même temps et que, si cette option restait intéressante pour l'avenir, il n'en était pas question pour aujourd'hui.

Le contraste entre l'enthousiasme affiché par M. Riesenhuber pour le nouveau programme spatial allemand et les réserves *qu'il suscite, y compris* au sein de l'administration, est saisissant. Les engagements financiers à long terme consentis par la RFA (4,43 milliards de DM d'ici à 1995 — soit 13,55 milliards de francs — dont 2,76 pour Columbus et 1,67 pour Ariane-5) restent liés à toute une série de conditions portant notamment sur le respect des délais et des coûts (1). Dans l'immédiat, Bonn ne dégagera que les 190 millions de DM nécessaires, au cours des deux années à venir, à la phase d'études des deux projets.

En attendant le résultat des négociations engagées avec les Américains sur la participation européenne à la future station *orbitale, le conseil des ministres* allemand s'est entouré de toutes sortes de précautions, affirmant qu'il était nécessaire d'obtenir l'assurance que les Européens participeraient sur un pied d'égalité et retireraient de l'ensemble du projet les *bénéfices qu'ils sont* en droit d'attendre. Sont cependant soigneusement passées sous silence par M. Riesenhuber les difficultés que rencontre aujourd'hui la RFA dans l'exploitation du laboratoire spatial Spacelab, pour lequel elle a servi de maître d'œuvre au sein de *l'Agence spatiale européenne*. Le ministre de la recherche s'est bien gardé lui-même de garantir que les Américains soient réellement prêts, pour le moment, à jouer le jeu dans le domaine des échanges d'informations et de technologies.

A la différence de la France et des Etats-Unis, la stratégie spatiale allemande ne répond pas à une vision *réellement structurée*. Si, pour des raisons plus politiques que scientifiques, le chancelier Kohl s'est finalement laissé convaincre par ses alliés de participer aux programmes européens et américain, l'intérêt que l'on y prête à Paris ou à Washington y est de tout autre nature. Le *lyrisme* de M. Riesenhuber, qui voit dans le projet Columbus une force d'intégration de l'Occident par l'intermédiaire de la technologie, cache une vision assez terre à terre : récupérer un maximum de technologies pour per*mettre à sa propre industrie* de ne pas perdre le contact. La coopération avec les Etats-Unis, à condition qu'elle ne joue pas toujours à sens unique, pèse, dans ces conditions, davantage que les projets européens.

Le chancelier Kohl, qui se pique de relancer l'Europe avec M. François Mitterrand, ne pouvait cependant pas rester totalement sourd à ses appels. Son manque d'engagements a été critiqué par le Parti social-démocrate, qui a accusé le gouvernement de rater le coche de l'Europe. Pour le responsable social-démocrate, M. Egon Bahr, la participation de la RFA au projet Hermès et à la construction *d'un satellite d'observation militaire* est absolument nécessaire si le mot d'indépendance européenne doit signifier quelque chose. Une affirmation qui ne peut être que bienvenue à Paris, même si on ne peut oublier que l'Allemagne avait été tout *aussi* réservée, sous les gouvernements sociaux-démocrates, au développement d'Ariane-1 et d'Airbus.

HENRI DE BRESSON.

(1) *Il convient de relativiser* les sommes que la RFA va consacrer à son effort spatial. En effet, la compagnie d'électricité allemande n'envisage-t-elle pas de dépenser *dans les prochaines années quelque* 45 milliards de DM pour adapter ses centrales à la nouvelle réglementation en matière d'environnement ?

AÉRONAUTIQUE

ABOU-DHABI S'APPRÊTE A COMMANDER DIX-HUIT MIRAGE-2 000 A LA FRANCE

Ni le ministère français de la défense, ni la société Dassault-Breguet ne reconnaissent, à ce jour, avoir conclu un contrat ferme et définitif avec l'émirat d'Abou-Dhabi, dans le golfe persique, portant sur l'achat de vingt avions de combat Mirage-2 000. Des informations diffusées mercredi 16 janvier à Paris faisaient état de la signature probable, à la fin de l'an dernier, d'un *tel marché avec* la France.

En réalité, les négociations entre les deux pays sont très près d'aboutir (*le Monde* du 16 novembre 1984) et l'on admet à Paris que les termes *définitifs du contrat n'ont pas encore* reçu l'agrément irrévocable d'Abou-Dhabi qui agit, dans ce cas, pour le compte de l'armée de l'air des Emirats arabes unis (EAU). Le contrat porte sur l'acquisition de dix-huit Mirage-2 000 (pour un coût de 23 millions de dollars par exemplaire) et de cinq réacteurs de rechange, sans compter la livraison d'un lot important de pièces détachées et de matériels d'entretien au sol. En contrepartie, la France obtiendrait la livraison de 2 millions de tonnes de pétrole brut, mais cette négociation est du seul ressort du gouvernement français et ne relève pas de Dassault-Breguet.

En 1983, déjà, Abou-Dhabi avait acheté à la France dix-huit Mirage-2 000 et, durant les actuelles discussions, les représentants de l'émirat ont laissé entendre qu'ils seraient intéressés par l'acquisition d'un troisième lot de dix-huit appareils du même modèle lors d'une étape ultérieure.

LA CHINE ENVISAGE L'ACHAT DE CINQ AIRBUS EUROPÉENS

La Chine pourrait commander cinq avions européens Airbus A-310, dont deux devraient être livrés en 1985 et trois en 1986, a-t-on indiqué de source officielle française, mercredi 16 janvier à Toulouse, lors de la visite d'un délégation chinoise dans les usines de l'Aérospatiale. Initialement, la Chine avait annoncé son intention de commander trois Airbus A-310 (*le Monde* du 5 décembre 1984) mais l'accord de principe entre le consortium européen Airbus Industrie et la Chine prévoit finalement la livraison de cinq appareils. Une équipe d'Airbus Industrie se trouve actuellement en Chine pour mettre au point les termes du contrat définitif.

Outre ce contrat sur les avions gros porteurs européens, *la Chine* négocie avec le groupement d'intérêt économique franco-italien Avion de transport régional (ATR — formé à 50/50 par Aérospatiale et Aeritalia) la fabrication sous licence de pièces d'ATR-42, un avion bimoteur court-courrier pour quarante à cinquante passagers.

La China Aircraft technical industrial Corporation pourrait fabriquer en sous-traitance, en Chine, la porte du fuselage (fabriquée actuel*lement en Italie*) et *le caisson de la* voilure (extrémité des ailes fabriquée en France) de l'ATR-42.



LE GOUVERNEMENT OUVRE UN GRAND DÉBAT SUR LA PROCRÉATION ARTIFICIELLE ET LA GÉNÉTIQUE

Droit de la vie, droit à la vie

Devant les progrès de la procréation artificielle, les hommes politiques ne peuvent plus se taire. L'opinion s'émeut, les scientifiques réclament des garde-fous, les Eglises s'interrogent : faut-il autoriser la location d'utérus, réglementer l'insémination artificielle, codifier l'utilisation d'embryons congelés et interdire ou non les manipulations génétiques ?

Sans se désintéresser, tant s'en faut, de ces pratiques qui ne relèvent plus de la science-fiction, les pouvoirs publics ont jusqu'à présent fait preuve d'une prudence explicable mais coupable en laissant le soin à des comités d'éthique de brider d'éventuels apprentis sorciers. Non que ces comités, qui ont fleuri un peu partout, ne remplissent leur mission. Mais si qualifiés qu'ils soient scientifiquement et moralement (un pasteur, un jésuite, un professeur de droit, le directeur du centre hospitalier régional...), ils n'ont pas à se substituer aux députés et sénateurs dans un domaine qui relève constitutionnellement de la loi.

Aujourd'hui, le débat paraît suffisamment mûr au gouvernement pour lancer une vaste consultation qui aura pour point de départ un colloque scientifique organisé vendredi 18 et samedi 19 janvier à Paris par trois administrations (justice, recherche et santé) sur le thème « Génétique, procréation et droit ». S'il n'était pas parti pour la Nouvelle-Calédonie, le président de la République devait y prendre la parole vendredi matin, après avoir mesuré les inconvénients politiques de ce débat, mais aussi ses avantages. Car si certaines solutions libérales comme la faculté laissée, le cas échéant, à la femme seule de se faire inséminer artificiellement, risquent de susciter des polémiques, les choix de conscience de chacun peuvent avoir pour effet d'estomper les clivages partisans traditionnels.

Le débat ouvert par le gouvernement sur la procréation artificielle, la génétique et le droit a désormais la priorité sur la concertation interministérielle annoncée après le conseil des ministres du 12 juillet 1984. L'élaboration du ou des projets de loi que le Parlement aura à discuter dans un délai impossible à prévoir, ne pouvait être entreprise avant *que les scientifiques* et les familles de pensée se soient librement et largement exprimés, explique-t-on aujourd'hui ; ce qui est reconnaître que le conseil des ministres de juillet n'était sans doute pas opportun.

Mais le gouvernement s'explique. On était en plein débat sur l'insémination *post mortem*. La presse consacrait une large place au procès de Créteil intenté par Mme Corinne Parpalaix pour obtenir le sperme de son mari mort et le gouvernement ne pouvait donner l'impression de s'en désintéresser.

Si les pouvoirs publics se sont finalement donné un nouveau délai, c'est qu'il est apparu, lors de l'affaire de Créteil en particulier, que les dix ans de pratique des dix-neuf et bientôt vingt CECOS (Centres d'études et de conservation du sperme) ne rencontraient pas d'adhésion suffisante. L'opinion a *évolué depuis 1949, époque* à laquelle l'Académie des sciences morales et politiques voyait dans l'insémination avec donneur, c'est-à-dire avec le sperme d'un autre homme que le mari, *« une atteinte aux assises du mariage, de la famille, de la société »*. Mais les esprits n'ont pas évolué au même rythme, si bien que les CECOS se voient aujourd'hui reprocher et leur conservatisme et leur libéralisme.

Ramenées à l'essentiel, les règles qui président aujourd'hui, sans aucun fondement légal, à l'insémination artificielle par ces centres, sont l'anonymat *du donneur* – *ce qui* n'est le cas ni en Allemagne fédérale ni en Suède, – la gratuité du don, le refus d'inséminer les femmes homosexuelles et les célibataires mais pas les concubines. L'insémination *post mortem* est en principe proscrite. Le donneur doit déjà avoir été père et l'insémination est réservée aux femmes stériles ou qui risquent de donner naissance à un enfant anormal.

La plupart des propositions ou projets de propositions de loi qui ont germé ces dernières années s'inspirent de ces règles raisonnables, trop raisonnables affirment certains, même à droite. Ainsi, M. Francis Palmero, sénateur (Union centriste) des Alpes-Maritimes, est-il l'auteur d'une proposition de loi déposée en 1983 dont l'article unique autorise l'insémination artificielle *post mortem*, si la volonté du défunt ne fait pas de doute.

On peut prévoir que d'autres fractures se produiront dans l'opinion si on se réfère aux controverses qui ont marqué la discussion d'une proposition de loi adoptée par le Sénat le 5 juin 1980 sur l'initiative de MM. Henri Caillavet (Gauche démocratique) et Jean Mézard (CNIP). Telle qu'elle a été transmise, sans suite, à l'Assemblée nationale, cette proposition réserve l'insémination artificielle à la seule femme mariée, contre la volonté de M. Caillavet, mais selon le vœu explicite de Mme Monique Pelletier, à l'époque ministre de la famille et de la condition féminine. Comment parvenir à un consensus alors que les députés socialistes eux-mêmes sont divisés sur l'opportunité d'autoriser l'insémination artificielle des femmes seules, ce qui explique que la proposition de loi rédigée en avril 1984 par deux d'entre eux, MM. Raymond Forni et Georges Labazée, n'ait toujours pas vu le jour ?

Et pourtant, il faut légiférer, car, dans l'état actuel du droit, *« l'enfant conçu pendant le mariage a pour père le mari »*, ce qui signifie que l'époux stérile qui a donné son accord pour l'insémination de sa femme peut désavouer dans les six mois l'enfant né de celle-ci. Le tribunal de Nice a admis un tel désaveu le 30 juin 1976, aux termes d'un jugement très critiqué, mais qui a le mérite de mettre le doigt sur l'inadaptation actuelle du code civil.

Un tel jugement, qui constitue une menace pour les centaines d'enfants nés chaque année d'une insémination artificielle, n'a pas incité pour autant les gouvernements successifs à prendre une décision. Car, sur ce point aussi, on discute à perte de vue des mérites de telle ou telle solution. La loi doit-elle interdire au mari de désavouer l'enfant dont il a accepté la venue au monde, ou doit-elle considérer que son consentement vaut adoption pleine et entière ? Querelle de juriste certes, mais qui a une valeur symbolique dans la mesure où l'adoption est un geste plus positif, remarque Mme Michelle Gobert, professeur de droit à l'université Paris-II.

Comme le procès de Créteil, les deux cas de prêt d'utérus recensés jusqu'ici en France par la presse ont suscité des interrogations pour l'instant sans réponse. Faut-il autoriser la pratique des mères *« porteuses »*, *« donneuses »* ou *« d'accueil »*, une terminologie adaptable à l'idée *qu'on s'en fait* ?

Aux Etats-Unis, cette pratique est tolérée et revendiquée. Les prêts d'utérus font l'objet de véritables contrats et d'un enseignement juridique en Californie avec un prosélytisme inquiétant. Mais ils n'ont pas encore été légalisés (1). En Grande-Bretagne, l'un des pays qui ont poussé le plus loin la réflexion sur ces problèmes de procréation artificielle (2), l'opinion est partagée. L'affaire Cotton a cependant prouvé que les juges se déterminaient d'abord en fonction de l'intérêt de l'enfant (*le Monde* du 16 janvier).

Cette affaire et quelques autres montrent à quel point il est difficile de légiférer. Interdire certaines pratiques de procréation artificielle, c'est pousser des médecins à s'y livrer dans le secret de leur cabinet. Les y autoriser, c'est prendre le risque de heurter les consciences. Ne rien faire, c'est accepter que le code pénal, qui interdit indirectement les prêts d'utérus, continue à être bafoué, sans sanction puisque les parquets, donc la chancellerie, refusent d'engager des poursuites. Et que dire de la gymnastique intellectuelle à laquelle sont contraints de se livrer les juristes dans un domaine encore en friche : le prêt d'utérus est-il un contrat d'entreprise ou bien un contrat de location et dans ce cas, la mère porteuse a-t-elle une obligation de moyens ou une obligation de résultat ?

Qu'est-ce que la vie ?

Les mêmes juristes sont souvent sommés d'apporter une réponse à une autre question, aussi angoissante qu'essentielle : qu'est-ce que la vie ? La querelle s'était apaisée après les débats sur l'avortement mais elle a resurgi à propos de la fécondation *in vitro*. Les médecins peuvent-ils disposer comme bon leur semble de l'embryon né de la rencontre, dans une éprouvette, de spermatozoïdes et d'ovocytes ? Certains scientifiques utilisent déjà des tissus de fœtus humains avec l'aval, depuis le 25 mai 1984, du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences et la vie pour lutter, par exemple, contre les infections dont sont victimes les nouveau-nés dépourvus de défenses naturelles, ces enfants qu'on appelle parfois les « bébés-bulles ».

Mais si l'embryon était un être vivant ? Doit-on alors admettre qu'il a une personnalité juridique et qu'il peut hériter par exemple du couple qui lui a donné naissance ? Et à qui appartiennent les embryons fécondés en éprouvette qui n'ont pas été implantés dans l'utérus de la femmme où les ovules ont été prélevés ?

Dans ce domaine aussi, les juristes avancent à tâtons. En Allemagne fédérale, la Cour constitutionnelle a reconnu implicitement le caractère d'être vivant de l'embryon en estimant que la Loi fondamentale qui garantit à *« chacun »* le *« droit à la vie »* s'appliquait aussi aux *« êtres humains à naître »* (3). En France, en revanche, un homme qui avait frappé sa femme enceinte de huit mois et avait provoqué la mort de son enfant a été traduit, à la suite d'une longue controverse juridique, devant un simple tribunal correctionnel. Le renvoyer aux assises, c'eût été l'accuser de meurtre, donc admettre que le fœtus avait une vie autonome...

Les juristes ne sont pas tous d'accord pour légiférer immédiatement dans des domaines qui réservent de nouvelles surprises. Certains craignent surtout que la loi accroisse la demande de procréation artificielle, qui demeure aujourd'hui marginale. Après tout, sur les sept cent *quarante-neuf mille enfants nés en* France en 1983, mille quatre cent, au plus ont vu le jour à la suite d'un, insémination artificielle. Et, en dix ans, les CECOS n'ont été sollicités que par une vingtaine de femmes célibataires et trois homosexuelles, remarque le professeur Georges David, président de la fédération qui regroupe ces centres.

« Tri génétique »

Une loi ne pourrait être d'ailleurs qu'imprécise, soutiennent certains. Ainsi, il ne suffit pas de décréter, comme le font les propositions de loi Caillavet-Mézard et Forni-Labazée, que *« l'insémination artificielle est exclusive d'eugénisme »*. Certes, il est nécessaire qu'une telle pratique ne vise pas à améliorer la race en faisant appel, par exemple, à des donneurs prix Nobel, comme cela s'est produit aux Etats-Unis, contre tout bon sens scientifique. Mais on ne peut ignorer que les CECOS pratiquent depuis longtemps une certaine forme d'eugénisme en prenant en considération la couleur des yeux, de l'épiderme et des cheveux du donneur, ainsi que sa taille et son groupe sanguin. En s'assurant que celui qui offre son sperme n'est pas porteur de maladie grave, ces centres n'encouragent-ils pas des demandes moins innocentes, telle l'exigence d'un donneur polytechnicien, classé au tennis et catholique romain ? Cela s'est vu.

Cette difficulté à fixer les limites à ne pas dépasser et à codifier des pratiques en pleine évolution explique que certains juristes rejettent l'idée d'une *loi fourre-tout. Ils* penchent pour une solution plus souple, telle la création d'un organisme indépendant chargé d'émettre des avis qui, non respectés, priveraient les chercheurs de crédits, comme c'est le cas aux Etats-Unis. L'expérience de la Commission nationale de l'informatique et des libertés montre qu'il est possible d'exercer un contrôle non tatillon sur certains secteurs de pointe, sans pour autant laisser l'humanité dériver vers ce qu'Aldous Huxley a appelé *« le meilleur des mondes »*.

La loi relative à l'informatique et aux libertés interdit, par exemple, aux *entreprises d'établir un « profil »* de leurs salariés sur la base de traitements automatisés. De même une loi « génétique et libertés » pourrait leur interdire de sélectionner les candidats à l'embauche après « tri génétique », une pratique qui commence à se répandre aux Etats-Unis.

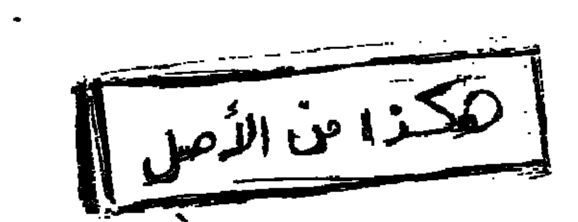
L'insémination artificielle et les prêts d'utérus ne soulèvent pas les mêmes difficultés. Les solutions juridiques ont été répertoriées et ne nécessitent qu'une révision minimale du code civil et du code pénal, explique-t-on à la chancellerie. Mais les choix restent à faire, selon que l'on entend privilégier l'intérêt de l'enfant, c'est-à-dire le droit de l'enfant, plutôt que le droit – à tout prix – à l'enfant. Mais qu'est-ce que l'intérêt de l'enfant ?

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Robert Clarke, *les Enfants de la science*. Editions Stock, 1984.

(2) Dame Mary Warnock, *Report of the Committee of Inquiry into Human Fertilization and Embryology*. Her Majesty's Stationery Office, London, 1984.

(3) Jacques Robert, « La réflexion biologique et génétique face aux exigences du droit. *Revue de droit public*, tome IV, 1984.



هكذا من الأصل



MERCI, MONSIEUR PASTEUR.

Les célèbres découvertes bactériologiques de Pasteur sont le fondement de la médecine moderne.

Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il découvrit à l'âge de 26 ans, en préparant sa thèse de doctorat, le caractère dissymétrique de certains cristaux, ouvrant ainsi une voie entièrement nouvelle à l'étude des structures chimiques.

Cette science, la stéréochimie, a permis par exemple à notre société, après 15 ans de recherches et d'expérimentation sur les alliages, de breveter un système unique de traitement des cristaux pour les aubages de turbines de moteurs à réaction.

Pasteur, qui portait un vif intérêt aux applications pratiques de la science, eût aimé savoir que ses travaux nous ont permis de fabriquer le plus performant des moteurs d'avion.

United Technologies (Hartford, Connecticut, U.S.A.) comprend Pratt & Whitney, Otis, Carrier, Sikorsky, Mostek, Hamilton Standard, Inmont, etc.

En France, les activités du groupe sont représentées en particulier par les ascenseurs Ascinter Otis; les appareils de climatisation et de réfrigération Carrier et Frigiking; les isolants et les câbles UDD-FIM et Samica; et les peintures et encres Inmont.

UNITED TECHNOLOGIES

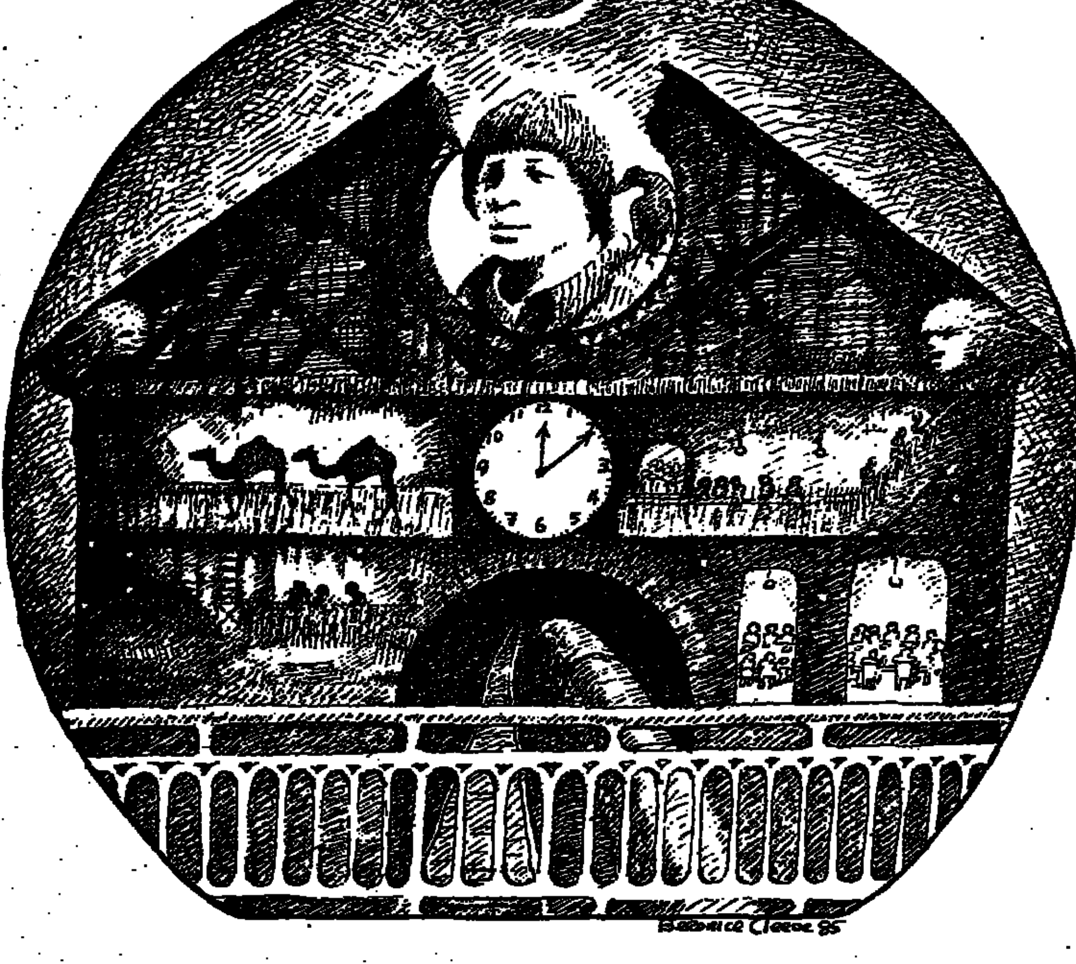
Le Monde des livres

Vingt-quatre heures à Laroche-Migennes

...ou les tribulations d'un ethnologue pas comme les autres

L'HISTOIRE est plutôt simplette : Antoine, le narrateur, débarque à Laroche-Migennes où se tient un banquet en l'honneur des bouchers. Il participe aux agapes, boit beaucoup, et, adossé à un arbre, nous raconte — en s'embrouillant — le génie du lieu. Le centre de ce récit décentré est la gare cosmopolite de Laroche-Migennes : cette gare, véritable nœud narratif, miroir aux ethnies, boîte noire d'un voyage bouffon, creuset d'insomnies et d'attentes, est le personnage principal d'une quête ethnologique inattendue. Baroque. Dérisoire.

Pascal Dibie fait partie de ces ethnologues qui se sont mis *depuis longtemps à l'école de* Bruegel et de Rabelais. Plutôt que de nous asséner un pensum sociologique et barbant, il se lance gaiement dans une sorte de roman documentaire à la première personne. Il procède par scènes et par tableaux comme dans le théâtre nô. Sous sa plume, Laroche-Migennes, célèbre carrefour de chemins de fer, devient un paradoxe anthropologique... Pascal Dibie raconte donc comment le rite, la cérémonie, la tradition, s'inscrivent dans l'improbable et le familier. Il dit comment l'être s'inscrit dans le passage. Il signale à plaisir la culture occulte de ceux qui, apparemment, n'en ont pas et fait surgir, par contraste, des monades d'émigrés auprès desquels il trouve bonheur et insertion. Il nous invite à visiter le bazar de notre quotidienneté.



Canular et fable cosmique

Les Découpeurs de monde est un texte qui tient du manteau d'Arlequin, du canular et de la fable cosmique. C'est un récit assis *« entre deux selles »* : l'ethnologie et la fiction. Le lecteur en sortira abasourdi et désorienté, car, comme dans les foires et les quinzaines commerciales, plusieurs musiques s'y superposent...

Il y a du jeune Queneau (celui de *Temps mêlés* et de *Gueules de Pierre*, où il pastichait sciemment Marcel Mauss), du Michaux (celui de *Voyage en Grande Carabagne*), mais il y a surtout un immense appétit de vivre et l'envie d'en faire une épopée. Le moindre geste cache un rituel, et Dibie, sans doute par hasard, retrouve le Henry Miller de *Printemps noir* dans la geste héroïque du pisseur solitaire. Son programme est clair : *« En quête des possibles antipodes de l'exotisme à l'état pur, je voulais faire un vrai voyage, regarder qui je suis, au milieu de ceux avec qui je vis. En savoir un peu plus sur ce que nous sommes, obsession nécessaire à l'ethnologie. J'ai eu envie de l'extrême banalité de notre existence pour en ressentir toute la complexité. »*

Un mélange de régression et de transgression

Dire que ce roman n'est que le récit d'un voyage au bout d'une cuite serait schématique et réducteur. Le mystère du vin y joue cependant un rôle notoire. Celui de la viande aussi. Ce sont les intercesseurs nécessaires de ceux qui veulent s'ouvrir au monde parallèle des autres : en l'occurrence, les paysans urbanisés ou endimanchés (les Abéret et les Acasquette), les bouchers (Paul et les autres ; le sculpteur sur fer qui sert de poisson pilote : Bessmérios, alias le Navigateur), et les hautes figures de l'exil qui bivouaquent dans leur HLM ou sur les bords de la nationale 6 (Naïla, Ouled Znad, Aïcha, Bu Hamra). Ajoutez-y des bœufs, des porcs, un bélier et quelques chameaux... La distribution est fastueuse, truculente, surréaliste, et la pochade scientifique, énorme. Savoureuse.

Fête de la lune rousse, au début du printemps, la Saint-Boucher est un mélange de régression et de transgression. La gauloiserie remonte à la surface : *« Nos coutumes barbares de grands banquets, ponctués de chants traditionnels pour valoriser l'un d'entre nous, valent largement ce à quoi on peut assister dans les cultures qu'avec un mélange de crainte et d'envie nous appelons exotiques. »* En contrepoint, Antoine découvre la fête discrète des Maghrébins, dont la religion semble couler dans les gestes les plus simples. Djebel Amour et TGV se côtoient à Laroche-Migennes entre deux festins. La gare, *« cathédrale fonctionnaliste »*, devient alors, sous le regard hellzapoppinesque de Dibie, une plate-forme privilégiée du dialogue Nord-Sud !

Mais c'est aussi le lieu d'un coup de foudre... D'un amour lunaire, à peine esquissé, dont la pudeur relève du conte de fées. L'auteur, pour une fois, laisse son verbe au vestiaire, et voilà que le lecteur se prend à penser que toutes ces fanfares du début, toutes ces majorettes aux cuisses marbrées, tous ces animaux sacrifiés, tout cet exotisme contrefait, tout ce vin, tout ce sang, n'étaient peut-être là que pour célébrer un amour muet.

L'ethnologue, espion culturel et fossoyeur des traditions, est pris à son propre piège ! Cela fait penser à une nouvelle de Charles Cros, *la Science de l'amour* : un savant étudie les effets de la passion sur sa fiancée, il la barde de bijoux discrets et enregistreurs, il la surveille du coin de l'œil comme un cobaye, mais un jour, lasse de ses procédés, la fille lui rend le tout et s'en va ; c'est alors que le savant s'aperçoit qu'il aurait mieux fait de poser les *électrodes sur lui-même*, car l'amoureux, des deux... c'était lui.

« Un voyeur aux yeux fermés »

Pascal Dibie a retenu la leçon du poète. Il a compris que tout ethnologue, *« voyeur aux yeux fermés »*, est l'instrument et l'instrumentiste de son observation. Iconoclaste et savant, champion de la dérive et de la digression, surgeon situationniste, il n'a pas oublié de s'observer en observant. Cela donne un roman plein de verve, plein de gestes détaillés au ralenti et de cérémonies ordinaires — comme la découpe des bouchers — que Dibie sauve de la trivialité. L'exotisme à l'envers et la micro-ethnographie ont enfin trouvé droit de cité. Laroche-Migennes, au même titre que les îles Trobriand, le désert du Kalahari, les hauts plateaux du Pérou et de la Bolivie ou les bas-fonds de l'Amazonie, entre dans l'histoire de l'ethnologie. Sans ticket de quai.

JACQUES MEUNIER.

★ **LES DÉCOUPEURS DE MONDE, de Pascal Dibie. Grasset, 192 pages, 59 F.**

Le retour au bercail de Philippe Sollers

Le charme indiscret de la bourgeoisie bordelaise.

IL y a deux ans avec *Femmes*, Philippe Sollers inaugurait sa nouvelle manière, qui le rendait tout à coup accessible au public, après tant de livres hermétiques. Il ne renonçait pas pour autant à surprendre ni à choquer : scènes pornographiques, virulents portraits à clés de l'intelligentsia parisienne, attaques bouffonnes du féminisme et de ses adeptes, accusés de fonder une nouvelle religion de la déesse-mère contre laquelle Sollers dressait le Dieu-père du vieux catholicisme romain.

Portrait du joueur appartient à la même veine, et jusque dans sa forme. On y voit, comme dans *Femmes*, un écrivain en train de composer le livre qu'on lit et qui est un journal intime, structure commode pour qui veut mêler, dans un continuel changement de registre, vie privée et chronique du monde contemporain, réflexions personnelles et citations de lectures, faits divers et fines analyses de sensations. Que, dans le premier livre, il s'agisse d'un journaliste américain baptisé Will et qu'ici le narrateur s'appelle Philippe Diamant (substitut transparent de Joyaux, vrai nom de l'auteur) et publie sous le pseudonyme de Sollers, ne change pas grand-chose à l'affaire. D'autant plus que Will se peignait en libertin, en don Juan couvert de femmes, et que notre Diamant se pose en « joueur », à la recherche d'un art de vivre.

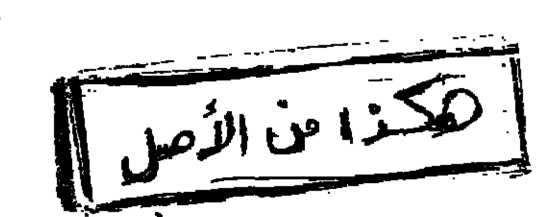
Je ne dirai pourtant pas que Sollers a refait le même livre, bien qu'on retrouve le même mélange détonant de messe et de sexe, d'érotisme et de mystique, de Sade et d'encycliques. Le centre autour duquel tournoient, comme en un grand manège, les bribes arrachées au vécu le plus divers a changé. Nous avions dans *Femmes* la peinture, au présent, d'un milieu. *Portrait du joueur* fait l'histoire d'une famille, celle de l'auteur, une de ces riches familles de la bourgeoisie bordelaise, qui marche à son déclin.

On avait largement pignon sur rue chez les Diamant. L'usine familiale, une fabrique de poubelles, avoisinait les deux maisons de maître jumelles où deux frères, récemment sortis du peuple, avaient épousé deux sœurs de petite noblesse. On occupait plusieurs numéros sur le cours Montesquieu. A travers les grilles, s'exhibaient les jardins, les pelouses, les jets d'eau. On voyait son nom inscrit sur les murs et les bâches des camions. Les femmes étaient belles, élégantes et oisives, les enfants sentaient bons. L'été se passait à l'île de Ré, dans une propriété anciennement acquise, et l'on avait *autour de Bordeaux* ses vignes, son cru, ses prés : le domaine de Dowland.

Sur tout cela ont déferlé le Front populaire, aux cris de *« Diamant au poteau ! »*, la défaite, l'occupation allemande qui fit raser la maison de vacances, obstacle à la défense côtière, puis la faillite. Un supermarché énorme a remplacé le parc, les demeures, les entrepôts du cours Montesquieu. Sont passées aussi les maladies, la vieillesse et la mort. Dans le temps que recouvre le livre, le dernier bien resté dans la famille, Dowland, traversé par le projet d'une autoroute, va être vendu.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 17.)



هكذا من الأصل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

Une saga libanaise

Nul plaisir *ne pouvant* venir de la terre *« sans être incestueux »*, le *rapport « homme-terre » étant* semblable à celui de l'enfant et de la mère, le paysan qui perdait ses champs était orphelin et, s'il les vendait, frappé d'indignité. Ainsi le père d'Hakim se vit-il interdit de mosquée et, quand il eut ouvert boutique pour vendre de l'alcool à des chrétiens, mis *« au ban de sa communauté »*.

Ce moment de la saga d'Hakim, s'il ne résume pas les mille et une aventures qui s'y rencontrent, dit cependant très bien le grand thème du roman d'Azir Adam : la mutation de la campagne libanaise où, en cinquante ans, la civilisation bouleversa la vie ancestrale. Pittoresques et symboliques, les personnages *sont autant d'illustrations* de ce bouleversement. Que ce soit Oum *Elias, une Beyrouthine — première* citadine connue au village, — son *mari Abou vêtu à l'occidentale,* Helimi l'accoucheuse impotente qui refuse d'être portée par un homme parce que le toucher, *« même sans l'avoir désiré sexuellement, l'aurait souillée »*, tous sont marqués par le monde extérieur qui s'insinue en un double courant, *« l'occidental dans le sens Beyrouth-Damas et l'arabisme de Damas à Beyrouth »*.

Fleuves impalpables, ils ne laissent *pas le village d'Hakim à l'abri* des conséquences de la guerre *mondiale, de la création de l'Etat* d'Israël, du leadership de Nasser, de l'OLP. Le déferlement des troupes étrangères et des idéologies met un terme au temps où, chaque famille vivant en autarcie économique, vivait aussi dans une espèce de mythe régi par des croyances diverses, juxtaposées et immuables.

L'humour et un style parlé de conteur très efficace suffiraient à *faire de ce roman-témoignage* un livre à conseiller. Il l'est pour une autre *raison. Nous entraînant* insensiblement du particulier au général, Azir Adam, par la vie d'une famille de la Bekaa, nous fait découvrir non seulement un Liban que nous croyons connaître, mais il nous révèle les mystères d'une culture aux origines multiples, qui explique bien des drames de ces dernières années.

P.-R. L.

★ *UN HOMME DE PAROLE*, **d'Azir Adam, Papyrus, 260 pages, 76 F.**

La légende de Tristan et Iseut

Après Béroul, Thomas d'Angleterre et Eilhart *d'Oberg, qui, aux* douzième et treizième siècles, se firent les chantres de *la légende* de Tristan et Iseut, Michel Cazenave a décidé de consacrer un roman à ces deux amants dont les noms, gravés dans toutes les mémoires, ont le pouvoir d'inspirer du rêve.

Jean Markale a raison de signaler, *dans sa belle préface, qu'« au fond, tout poète, tout conteur, tout rêveur est un Tristan sur le bord d'un précipice, angoissé, tourmenté par le vide, et cependant prêt à s'y jeter »*.

Les amours d'Iseut la blonde et de Tristan le preux chevalier permettent à Michel Cazenave d'exprimer un talent au lyrisme contenu. L'attente, le désir et la mort sont au *rendez-vous, mais la puissance* d'évocation de l'auteur est telle que *l'on se surprend, par instants,* à imaginer que le sort ne sera pas *contraire aux amants.*

Michel Cazenave prétend joliment *que les corps de Tristan et* Iseut furent placés dans une barque sans voile qui, peut-être, *s'échoua* sur les *« rives inconnues de ces îles Bienheureuses où l'amour n'a de lois que la lumière du soleil, la douceur de la harpe et le cœur de l'amante »*. — P. Dra.

★ **TRISTAN ET ISEUT, de Michel Cazenave, préface de Jean Markale, collection « Les grands mythes fondateurs de l'Occident », Albin Michel/France-Culture, 279 pages, 85 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Un joli « scoop »

Camille Laurent, héros de la Résistance, candidat conservateur à la présidence de la République française, a-t-il en réalité frayé avec la Gestapo ? Un vrai journaliste saute toujours sur un « scoop », autrement dit sur une information inédite. La question paraît donc d'un intérêt suffisant à André Kohl, célébrité du journalisme télévisé américain, pour s'arracher à l'année sabbatique et musicale qu'il s'apprête à savourer dans sa jolie maison de Varengeville. On s'en voudrait de déflorer la réponse et de diminuer ainsi le plaisir que prendra le lecteur à suivre un récit haletant, auquel bien entendu le KGB, la CIA, les services de renseignements français et le Mossad israélien se trouvent mêlés, sans qu'on puisse déceler chez les auteurs le moindre soupçon de manichéisme.

Une aventure sentimentale *contée avec* beaucoup de délicatesse, aux antipodes des exploits *amoureux de James Bond ou d'Hu*bert Bonisseur de la Bath, contribue *à donner à ce livre sans prétention* une dimension d'authenticité rare dans ce genre de littérature. De même les réflexions dont il est émaillé sur l'esprit français et l'esprit américain, où l'on reconnaît la marque de l'expérience incomparable de Pierre Salinger, qui a cosigné l'ouvrage avec Leonard Gross. Disons qu'André Kohl a emprunté à notre confrère de la chaîne de télévision ABC plus d'un trait de son pedigree. Pour se changer les idées, *en cette saison tristounette, et* même à l'occasion pour donner à *penser, c'est un très bon remède.* — A.F.

★ **LE SCOOP, de Pierre Salinger et Leonard Gross, Ed. J.-C. Lattès, traduit de l'américain par Gérard de Chergé, 295 p., 75 F.**

SOCIETE

Les « nouvelles classes moyennes »

L'expansion des trente dernières *années* a suscité l'émergence de nouvelles couches sociales, intermédiaires *entre le prolétariat et la* bourgeoisie traditionnels, mais ne correspondant *pas précisément à ce* qu'on avait coutume de désigner *sous le nom de « classes* moyennes » (artisans, commerçants, employés...). Occupant surtout les fonctions récemment créées dans les domaines de la formation, de la santé et des loisirs, elles ont inventé une culture, des valeurs, un mode de vie qui leur sont propres ; leur terrain d'intervention est essentiellement celui des relations humaines ; bien qu'appartenant surtout au secteur public, elles ont une idéologie de l'autonomie, de l'initiative personnelle ; elles investissent une grande part de leur énergie dans l'animation locale, l'aménagement du cadre de vie, l'action associative et municipale.

Pour la sociologue Catherine Bidou qui les a étudiées de près, ces nouvelles classes moyennes ont été l'élément le plus innovateur de la société française contemporaine. Elle estime aussi que le modèle culturel qu'elles élaborent correspond bien aux évolutions sociales et technologiques en cours ; leur influence, dans les années à venir, pourrait donc *s'étendre au-delà de leurs* catégories socioprofessionnelles d'origine : *du côté des techniciens,* des ingénieurs, des cadres du privé, des spé*cialistes de l'information et de la* communication que la troisième révolution industrielle multiplie.

Déjà en avance sur leur temps, ces « nouvelles classes moyennes » semblent avoir l'avenir devant elles. — F. G.

★ **LES AVENTURES DU QUOTIDIEN, de Catherine Bidou. PUF, collection « Economie en liberté », 200 p., 85 F.**

APOLOGUE

Le rêve de Michel Tardieu

Michel Tardieu publie un aimable divertissement, où *l'Argent* — c'est son titre — est le personnage central qui s'exprime devant le tribunal d'un pays où le premier ministre vient de le faire arrêter ! La fiction aide à pénétrer tous les mécanismes et ressorts qu'anime l'argent, dépassant même la réalité *en apportant* la part de *rêve* (non monétisé celui-là) qui donne l'*aura au sujet.*

D'un bout à l'autre se déroule ce *procès étrange où l'accusé* vante les bienfaits qu'il prodigue, assisté *de son défenseur,* alors que l'avocat général le cloue au pilori, au nom de l'ordre, *de l'édifice social ou de* l'intérêt national.

Le plus pittoresque de l'ouvrage est le défilé des témoins les plus variés, du fils d'un concierge de l'avenue Foch à une vieille gouvernante, en passant par un économiste, *une prostituée, un* professeur, un yachtman, un haut fonctionnaire, un promoteur, un banquier, etc. Autant de tableautins, voire de petites nouvelles, élégamment troussés à l'occasion de quoi se glissent, comme si de rien n'était, les réflexions à longue portée sur le rôle du personnage central. Deux morceaux de choix : le réquisitoire de l'avocat général, *décrivant* les folies qu'inspire l'argent, et la plaidoirie de la *défense prouvant qu'il n'est que « le mercenaire de la liberté »*. Tout finit *bien : l'argent s'évade, et la pro*fonde dépression économique *qu'avait déclenchée le procès — le* public se méfiant de la monnaie et utilisant de plus en plus le troc — se mue en reprise des affaires.

Il fallait du souffle et une plume allègre pour mener à bien cet apologue. De son perchoir du *Nouvel Economiste*, Michel Tardieu lance ainsi un sympathique clin d'œil. — P. D.

★ **L'ARGENT, de Michel Tardieu. Editions Fayard, 266 pages, 75 F.**

TÉMOIGNAGE

Le « vélite » Elgozy

Economiste, humoriste, chroniqueur, Georges Elgozy vide un autre sac qu'on ne lui connaissait pas et laisse parler son cœur d'ancien du corps franc d'Afrique, une unité formée, fin 1942 à Alger, des volontaires les plus hétéroclites. Mal équipée et armée, considéré avec suspicion par les militaires professionnels et l'*entourage de* Giraud, elle n'en participa pas moins parmi les premières à la campagne de Tunisie et entra en tête des forces alliées dans Bizerte. Les « vélites » — l'état-major les avait ainsi baptisés — déguenillés du CFA préfiguraient les FFI des poches de l'Atlantique. On y rencontrait aussi bien un amiral espagnol républicain devenu capitaine que de jeunes gaullistes, et jusqu'à des collaborateurs parfois mal repentis.

Elgozy dit son amertume de l'oubli où est tombée cette troupe mal aimée, raconte sa campagne sans grandiloquence et, comme tous les combattants, montre l'horreur qu'il a de la guerre. — J. P.

★ **LA VÉRITÉ SUR MON CORPS FRANC D'AFRIQUE. 1942-1943, de Georges Elgozy, Le Pavé dans la mare, Editions du Rocher, 232 pages, 85 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Pierre Drachline, Pierre Drouin, André Fontaine, Frédéric Gaussen, Pierre-Robert Leclercq et Jean Planchais.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

● « AU SOLSTICE D'ÉTÉ, *l'heure où les chauves-souris prennent la relève des hirondelles, la garde du jour passant la consigne à la garde de nuit.* » « *Le snobisme culturel admire de belles œuvres pour de mauvaises raisons.* » « *Ils osèrent enfin annoncer au tyran qu'il était mort depuis deux jours.* » Avec *Temps variable avec éclaircies,* Claude Roy donne un délicieux recueil d'aphorismes. Brèves pensées où ce qui fait le cours des choses — le temps qui fuit, le sens de la vacuité et de la plénitude, la guerre et les oiseaux — s'imprègne de poésie. Poésie que l'on retrouve dans le recueil de vers que Claude Roy publie simultanément et qui ont été composés de 1978 à 1984. (Claude Roy : *Temps variable avec éclaircies et A la lisière du temps,* Gallimard, 112 p., 50 F et 204 p., 82 F.)

● LUCIEN LEUWEN, le plus méconnu des romans de Stendhal, s'organise, selon l'éminent spécialiste qu'est Michel Crouzet, sur les thèmes du jeu, de l'or, de l'orviétan (ou drogue miracle de la force) et de l'absolu (représenté par Mme de Chasteller). Chacun de ces thèmes fait l'objet d'une investigation littéraire fouillée. (Michel Crouzet : *Quatre Etudes sur Lucien Leuwen.* Sedes, 133 p., 60 F.)

● LA VIE ÉROTIQUE DE FLAUBERT a été scrutée par un universitaire pas bégueule, J.-L. Douchin, professeur à l'université de Nantes, qui a trouvé en Jean-Jacques Pauvert un éditeur enthousiaste. Poussé par celui-ci vers un style peu académique, l'érudit s'efforce de faire justice de « légendes », notamment celle de l'« unique passion » de l'auteur *de l'Education sentimentale* pour Mme Schlésinger, modèle de Mme Arnoux. Il révèle aussi des amours inconnues *qui démentent* la réputation de l'« ermite de Croisset ». (Jacques-Louis Douchin : *la Vie érotique de Flaubert.* J.-J. Pauvert aux éditions Carrère, 314 p., 69 F.)

● SOUS LE PSEUDONYME DE DANIEL STERN, la comtesse Marie d'Agoult, grande dame de l'aristocratie, publia, en 1850, une imposante *Histoire de la révolution de 1848,* rééditée maintenant avec une préface de Dominique Desanti. Plus connue comme séductrice un brin scandaleuse, Marie d'Agoult se fit historienne et politique, recueillit « à chaud » de la bouche *des protagonistes des témoignages* sur les événements de 1848 pendant lesquels un roi tomba sans y perdre la tête. (Daniel Stern : *Histoire de la révolution de 1848,* éd. Balland, 744 p., 169 F.)

● POUR EN SAVOIR PLUS SUR SON « PSY » et aussi sur soi, il suffit de l'enlever. *Trois patientes kidnappent leur psychanalyste* et l'emmènent dans une maison de campagne. *Las, les séances d'analyse tournent alors* au désastre... Catherine Rihoit publie aujourd'hui le texte original de sa pièce créée par Etienne Bierry au Théâtre de Poche Montparnasse, le 12 décembre dernier. (Catherine Rihoit : *Kidnapping,* Gallimard, 130 p., 45 F.)

● ON NE ROMPT PAS FACILEMENT AVEC UN PASSÉ COLONIAL. Alain Calmes, en livrant une lecture critique du *Roman colonial en Algérie avant 1914,* met en lumière un certain nombre de mécanismes idéologiques qui jouent encore dans la France contemporaine. (Alain Calmes : *le Roman colonial en Algérie avant 1914,* éd. l'Harmattan, 7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris, 272 p., 110 F.)

● DISCIPLE DE PASTEUR, Alexandre Yersin, né en 1863 dans le canton de Vaud, mort *en 1943, fut un savant tout aussi exception*nel que méconnu. Le professeur Henri Mollaret, de *l'Institut Pasteur,* avec sa collaboratrice Jacqueline Brossollet, retrace la vie de Yersin, à qui il attribue la découverte du bacille de la peste le 20 juin 1894 et la guérison des premiers pestiférés traités par sérothérapie. Installé *en Indochine, A. Yersin* fut aussi un explorateur, le fondateur de l'Institut Pasteur de Nhatrang, *un éleveur et un planteur* qui introduisit dans la péninsule la culture de l'hévéa et de l'arbre à quinquina. (Henri H. Mollaret, Jacqueline Brossollet : *Alexandre Yersin ou le vainqueur de la peste,* Fayard, 320 pages, 95 F.)

● TOUS LES ASPECTS DU FÉMINISME AMÉRICAIN (historique, *idéologique,* culturel, politique) sont explorés par Ginette Castro. Elle *montre, en particulier,* que l'expression la plus accomplie de la culture féminine actuelle *est dans la production littéraire, assurant ainsi* la survie à un mouvement divisé tant dans ses courants *idéologiques* que dans ses modes d'action. (Ginette Castro : *Radioscopie du féminisme américain,* Presses de la Fondation nationale des *sciences politiques,* 304 pages, 132 F.)

● « L'ANNÉE STRATÉGIQUE » est un ouvrage collectif réalisé, sous la direction de Pascal Boniface, par des spécialistes de l'Institut national supérieur d'études de défense et de désarmement, sous l'égide de la Fondation pour les études de défense nationale. *L'Année stratégique* expose et analyse les événements stratégiques, politiques et militaires des deux dernières années, région par région, les conséquences à en attendre, ainsi que l'état des forces armées du globe. Des cartes et des tableaux *comparatifs,* des renseignements confidentiels complètent l'ouvrage. (*L'Année stratégique,* sous la direction de Pascal Boniface, Editions maritimes et d'Outre-Mer, 378 p., 299 F.)

● FÉES ET DRAGONS, REVENANTS, SAINTS ET SORCIERS font aussi partie du merveilleux breton. Mikaël Lascaux, Rennais lui-même, a recueilli des légendes du pays de Rennes auprès des derniers conteurs et a choisi, parmi les récits des folkloristes, des textes inconnus du grand public. (Mikaël Lascaux : *Contes et légendes de Bretagne recueillis dans le pays de Rennes,* Editions France-Empire, 224 p., 68 F.)

● LA FACTRICE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, annonce le sous-titre du second roman de Simone Arèse, *Mado à Paris.* Cette fois, la joyeuse factrice a quitté son village jurassien de Saint-Crépin-sur-Loue pour exercer ses talents dans une poste de la capitale. Notre héroïne, « encore innocente », connaîtra des aventures hautes en couleur au cours de son incessante quête de l'amour. (Simone Arèse : *Mado à Paris,* Editions Balland, 198 p., 69 F.)

• Témoignage

Les derniers jours de Saint-Exupéry

L'écrivain Saint-Exupéry disparut au cours d'une mission de reconnaissance au-dessus de la France, le 31 juillet 1944. Jusqu'au 25 février, une exposition (hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris, tous les jours sauf mardi) organisée par les Archives nationales, célèbre le quarantième anniversaire de sa mort (le Monde *du 6 décembre 1984).*

Raoul Bertrand, ancien diplomate, engagé dans les Forces navales françaises libres, chargé en 1944 d'organiser la direction des relations culturelles en vue du retour en France, recueillait l'avis des écrivains français se trouvant alors à Alger. Il nous apporte son témoignage sur les derniers jours d'Antoine de Saint-Exupéry.

LE 29 juillet 1944, peu avant minuit, Antoine de Saint-Exupéry — que j'avais conduit au terrain de Maison-Blanche, où il devait retrouver le lieutenant-colonel Chassin — me remit un jeu d'échecs dont nous nous servions à Aïn-Taya et dont, auparavant, il ne se séparait jamais. « *Gardez-le. Nous rejouerons dans une autre planète.* » Trois jours plus tôt, il avait dit à l'épouse du général Mast : « *Je suis sûr de ne plus jamais vous revoir.* » A Christian Fouchet, il avait confié : « *Je finirai en croix dans la Méditerranée. Je ne regretterai rien, sauf de ne pas avoir fait sauter leur usine à haine.* » Le 31 juillet, il disparaissait en mission aérienne.

Le général de Gaulle ne lui avait pas pardonné d'avoir écrit : « *Nous ne représentons pas la France... Il n'est point de commune mesure entre le combat libre et l'écrasement dans la nuit.* » Il l'avait fait placer « en réserve de commandement » : interdiction de vol, interdiction de sortir d'Algérie, interdiction de publier. Les efforts conjugués de Lionel Chassin et du reporter-photographe américain John Phillips obtinrent du général Eakers, commandant les forces aériennes alliées en Afrique du Nord, de confier à Saint Ex cinq missions sur Lightning, alors l'avion le plus rapide du monde, interdit aux plus de trente ans, bien qu'il en eût quarante-quatre. « *Pourquoi tenez-vous tellement à voler ?* », lui avait demandé Ira Eakers. « *Seuls ceux qui se battent auront le droit de parler.* »

Au cours de sa dernière mission officielle, il ne se tira qu'*in extremis* d'un étourdissement provoqué par l'arrêt de son régulateur d'oxygène en descendant à 2 000 mètres au-dessus de Gênes (sans que la Flack ni la chasse allemande ne l'inquiétassent, personne n'imaginant une telle désinvolture). Il en profita pour « resquiller » des missions supplémentaires afin de photographier la côte méditerranéenne, à l'exception d'Agay, où sa mère habitait, mais qu'il survolait le plus bas possible en battant des ailes pour qu'elle l'aperçût (1). A 700 kilomètres à l'heure, la moindre poussée de la main sur le volant, 50 mètres au-dessus de la mer, ouvre la porte de l'éternité. Le souhait de la mort, sœur de charité, est un état d'esprit, sinon une volonté, commun à tous les humains inaptes à concevoir la petitesse. Tel celui qui a écrit : « *Sont mes frères non ceux qui ont raisonné comme moi, mais ceux qui ont aimé comme moi.* »

RAOUL BERTRAND.

(1) *Du 28 avril au 15 août 1944, les Alliés déversèrent* 17 500 tonnes de bombes entre le littoral et l'Estérel.

• EN BREF

• LES ÉDITIONS HARPO sont une cellule de production ouverte, fonctionnant sur le principe juridique de l'association en participation, qui bénéficiera particulièrement au départ des apports de Françoise Harmel, directrice de la société Silène, et de Jean-Jacques Pauvert, d'où la marque Harpo.

Premier titre à la fin de janvier : les *Lettres à Juliette Drouet*, de Victor Hugo, préfacé par Jean Gaudon. Viendront ensuite les *Lettres de Juliette Drouet à Victor Hugo*, un tract d'Annie Le Brun, *Vagit-Prop*, de nouveaux numéros de la revue Obliques, *l'Art du contrepet*, de Luc Etienne, des « beaux livres », dont des livres de photographies, le fameux et introuvable *Petit dictionnaire des mots retrouvés...*

• PAUL VALÉRY, PERSPECTIVES DE LA RÉCEPTION : tel est le thème d'un riche numéro de la revue *Œuvres et critiques*. On y relève notamment des études de Judith Robinson-Valéry (les jugements portés sur les ambitions scientifiques de Valéry), Simon Lantieri (la philosophie), Daniel Moutote (le Moi selon Valéry), Nicole Celeyrette (la psychanalyse et le cas Valéry), Huguette Laurenti (Valéry à la scène). Publiée par Gunther Narr Verlag), Tübingen et Jean-Michel Place, Paris, la revue a pour adresse : Wolfgang Leiner, 67, avenue Parmentier, 75011 Paris, et Wilhelmstrasse 50, D. 7400 Tübingen.

• UN COLLOQUE SUR LA POÉSIE DE PHILIPPE JACCOTTET se tiendra le vendredi 25 janvier après-midi et le samedi 26 toute la journée, à l'université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75005 Paris. (Pour toute information, téléphoner le matin au 336-25-25, poste 57-80.)

• UN DOUBLE PRIX LITTÉRAIRE, le Ritz Paris Hemingway Award, doté de 150 000 dollars, vient d'être créé.

Patronné par le sultan Hassanal Bolkiah, de Brunéi (sultanat du nord de Bornéo, ancien protectorat britannique, indépendant depuis 1971), il récompensera chaque année « *un ouvrage écrit dans l'esprit des œuvres d'Ernest Hemingway* » ainsi qu'« *une institution ou une organisation qui poursuit l'étude et l'œuvre de l'écrivain* ».

Le prix décerné au roman est ouvert aux auteurs de toutes nationalités, publiés en anglais. D'un montant de 50 000 dollars, il sera couronné par un jury présidé par Pierre Salinger et qui est composé notamment de Jean d'Ormesson, Lucien Bodard, Philippe Labro, William Styron, Mario Vargas Llosa, James Dickey, etc.

Le restant de la somme (100 000 dollars) sera donné à des institutions ou à des étudiants choisis par le bureau du prix (composé de Jack Hemingway et de son frère Patrick, et de M. Al Fayed, propriétaire du Ritz).

Les deux prix seront proclamés le 29 mars prochain à l'hôtel Ritz.

• A L'OCCASION DE LA PUBLICATION AUX ÉDITIONS EDI DU LIVRE « LES BANNIS DE HITLER », *Accueil et lutte des émigrés allemands en France (1933-1940)*, la librairie Le Roi des Aulnes organise une rencontre avec les auteurs : Gilbert Badia, Jean-Baptiste Joly, Jean-Philippe Mathieu, Jacques Omnès, Jean-Michel Palmier, Hélène Roussel. 159 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, le mardi 22 janvier à 19 h 30.

• L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS a décerné son Grand Prix d'histoire (fondation Maurice-Payard) au chanoine Michel Veissière, pour sa thèse d'Etat : « Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux (1470-1534), contribution à la connaissance de la préréforme française ». Ce prix, d'une valeur de 15 000 francs, est attribué tous les deux ans.

• LE CENTRE NATIONAL DU LIVRE POUR ENFANTS/la joie par les livres (8, rue Saint-Bon, 75004 Paris. Tél. : 887-61-95) sera, par manque de personnel, provisoirement fermé au public les mardis et jeudis à partir du 21 janvier 1985. Il restera ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 10 heures à 18 heures.

• ERRATUM. – DANS L'ANNONCE CONCERNANT « LES SOIRÉES DES REVUES » (« le Monde des livres » du 12 janvier), la soirée du samedi 26, avec Marc Saporta et Catherine Riboit, est consacrée à la revue *l'Arc* (qui réside dans les Alpes-de-Haute-Provence).

LA VIE LITTÉRAIRE

Mazarine dans le giron de Fayard

Claude Durand, PDG de Fayard, prend désormais la gérance des Editions Mazarine. Cette filiale à 100 % d'Hachette, créée en 1978 par Jean-Etienne Cohen-Seat, se trouvait sans direction depuis que son fondateur avait quitté le groupe en mai dernier. Dès le printemps, elle s'installera dans les locaux de Fayard, rue des Saints-Pères, tout en restant une structure autonome de quatre à cinq personnes. Olivier Cohen assurera la direction littéraire de Mazarine qui publiera trente à trente-cinq titres par an et jusqu'à la cinquantaine d'ici à trois ans. Son objectif : 60 % à 70 % de textes de fiction, le reste étant des essais ou des documents.

Claude Durand veut faire de Mazarine un instrument de prospection à long terme de nouveaux écrivains. Il envisage de créer une sorte de laboratoire de recherche, à l'exemple de ce qu'avait été au Seuil la revue *Ecrire* et qui avait fait connaître nombre d'écrivains au talent aujourd'hui consacré. Chaque cahier de la revue publiait des textes courts de trois ou quatre auteurs qui accordaient un droit de préférence à l'éditeur sur leurs prochains livres. C'est sur la viabilité d'une formule similaire que s'interroge Claude Durand.

Quant à la maison Fayard, elle éditera, dès le printemps, à raison de cinq à huit titres par an, les ouvrages de la Fondation Saint-Simon créée par des entreprises et des personnalités et animée par son président, François Furet, ainsi que par Alain Minc et Pierre Rosarvallon. Les deux premiers livres de cette série, qui veut apporter des réflexions approfondies au débat politique et social, porteront sur le corporatisme et le terrorisme.

« Folio » élargit sa gamme

Antoine Gallimard, qui dirige le secteur proche de Gallimard, élargit la gamme de la collection « Folio ». Celle-ci, qui ne publiait que des textes de fiction romanesque ou des pièces de théâtre, va accueillir des essais, des études historiques et des documents. La série « Folio/Essais » publiera, dès le 23 janvier, deux inédits : *Propos sur les pouvoirs*, d'Alain, et les *Conférences de Borgès* ainsi que des ouvrages provenant du fonds de la collection « Idées », qui disparaît. Ces livres seront vendus entre 23 F et 40 F. Toutefois, une collection « Domino », dirigée par François Erval, accueillera des essais inédits au format de la collection « Tel » ou « L'imaginaire », entre le « poche » et l'édition courante, à raison d'une douzaine de titres par an.

En mars, une série « Folio/Histoire » rééditera des ouvrages importants comme le *Dimanche de Bouvines*, de Duby, *l'Affaire Caillaux*, de Jean-Denis Bredin, *La République se meurt*, de Michel Winock, *l'Ancien Régime et la Révolution*, de Tocqueville, etc.

Enfin, une série « Folio/Actuel » publiera à l'automne prochain des ouvrages politiques, des documents, des études consacrées à la société contemporaine.

La géométrie du hasard

La base du calcul des probabilités repose sur la correspondance échangée à partir de 1654 entre Blaise Pascal et Pierre de Fermat sur les jeux de hasard.

Cette correspondance est connue, mais elle n'avait jamais été rassemblée. Cette lacune est comblée par la publication par les *Cahiers de Fontenay* de la *Correspondance de Blaise Pascal et Pierre de Fermat* avec, en sous-titre, *la Géométrie du hasard ou le Début du calcul des probabilités.*

Les auteurs, Pierre-José About, inspecteur général de l'instruction publique, et Michel Boy, professeur de lettres supérieures, la complètent par la correspondance « indirecte », entre amis communs, comme Pierre de Carcavi ou Huygens, qui devait y puiser le premier traité complet des probabilités publié en 1657, et comblent les « trous » par des calculs de type XVIIe siècle.

Ainsi est reconstituée, pour la première fois, une tranche de l'histoire des mathématiques.

Le point de départ de cette réflexion sur le hasard revient, de l'aveu même de Pascal, au chevalier de Méré, qui lui avait soumis deux questions :

La première consistait à savoir en combien de coups on avait au jeu de dés intérêt à parier amener telle figure qu'on voudra, le double six par exemple.

La seconde était de déterminer la part de la mise qui doit revenir à chaque joueur lorsque, d'un commun accord, ils décident d'arrêter le jeu avant son terme naturel.

ROGER BÉCRIAUX.

★ **LES CAHIERS DE FONTENAY, N° 32. – LA CORRESPONDANCE DE BLAISE PASCAL ET DE PIERRE DE FERMAT. – LA GÉOMÉTRIE DU HASARD OU LE DÉBUT DU CALCUL DES PROBABILITÉS. – ENS** Fontenay-aux-Roses.

Maurice Roche et la petite reine

Maurice Roche aime Monteverdi et Cranach. Il ne crache pas non plus sur le vélo. La revue *Zéro limite* (BP 23, 74170 Saint-Gervais ; le numéro 45 F, abonnement quatre numéros : 100 F) publie dans son numéro 14/15, avec des textes de Gérard Arseguel et Joseph Gugliemi, un inédit de Roche, *l'Intello de la petite reine.*

Il y célèbre la mémoire d'un coureur cycliste illustre, « *un champion de renommée mondiale* », surnommé « le Chrono ». Tacticien, ne laissant rien au hasard, il connut une baisse de forme et dut « raccrocher ». Il devint funambule à bicyclette et mourut chez son médecin sur une selle de vélo ergométrique.

Cette fable qui remet les pendules à l'heure de l'absurde, en détournant les expressions des journalistes sportifs, s'achève sur une pointe funèbre qui ne surprend pas, venant de l'auteur de *Camar(a)de* (Arthaud) : « *Le Chrono ne faillit pas à l'adage « Les morts vont vite ». Là aussi, il fit un « temps » — très court, aussi court que l'éternel oubli. Selon ses dernières volontés... il fut incinéré, et, après crémation, l'on recueillit quelques grammes de ses cendres — équivalant à trois minutes d'écoulement — dans un sablier.* » — R. S.

Une librairie sur roues en Picardie

« Roue Livre », une camionnette chargée de deux mille livres pour enfants, sillonne depuis le mois de septembre la campagne picarde, d'école rurale en collège, de lycée en marché. Bientôt, elle espère entrer dans les entreprises et les hôpitaux.

Une jeune institutrice en congé de disponibilité, Dominique Coffin, pilote la camionnette et guide les jeunes lecteurs dans leur choix. C'est la librairie amiénoise Kezako, de Jean-François Allègre, qui a pris l'initiative de mettre des livres sur quatre roues, afin de répondre au besoin de lecture des plus jeunes, surtout en milieu rural. Ainsi, pendant six demi-journées par semaine, Dominique Coffin présente, avec des animations, les livres aux parents, aux enseignants et aux enfants.

Prolongeant l'action de la Bibliothèque centrale de prêt avec ses bibliobus, l'opération « Roue Livre » a obtenu un soutien sans réticence du ministère de la culture.

La librairie Kézako a obtenu aussi le concours du Crédit agricole et l'appui de l'éducation nationale, notamment des responsables des centres de documentation et d'information des collèges et des bibliothèques-centres documentaires des écoles.

MICHEL CURIE.

• Romans policiers

Le flegme de Frederick Forsyth

• « *Un mercenaire de la plume.* » Cette image de baroudeur macho colle à la peau de Frederick Forsyth depuis *Chacal.* Dans le taxi qui nous conduit de la Maison de la radio à l'hôtel de Crillon — il est quelques heures à Paris pour le lancement de son dernier livre, *le Quatrième Protocole.* — Forsyth ne ressemble pas vraiment à sa légende. Assez mince, en pantalon clair et mocassins, bronzé, il est surtout remarquable par son flegme.

Je lui demande, quai de Passy, si, après d'autres spécialistes britanniques de l'espionnage, il a aussi touché au truc, comme mercenaire ou agent. « *Non. J'étais journaliste chez Reuter et j'ai beaucoup voyagé. On a exagéré le rôle des écrivains anglais dans la guerre secrète, depuis l'époque de Buchan. Graham Greene a travaillé au SIS, en 1941, sous les ordres de Kim Philby. Bernard Newman... Mais Le Carré était seulement consul à Hambourg. Le plus calé, ce fut Ian Fleming, qui fit partie du BSC, un réseau ultra-secret.* »

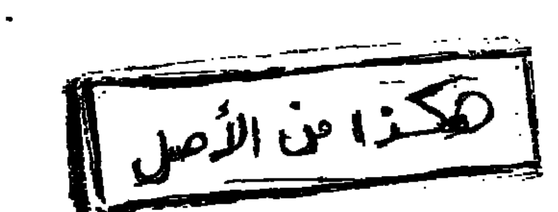
Forsyth me dit, à l'entrée de la rue Royale, pourquoi il a mis Philby au centre du *Quatrième Protocole.* « *Il est fascinant. Vieux et malade, il survit avec l'espoir absurde de rentrer en Angleterre et d'y mourir. On m'a raconté qu'il se fait envoyer des vidéocassettes de nos grands matchs de cricket.* » *Le Quatrième protocole* ressemble à ces poupée russes qui s'emboîtent l'une dans l'autre. L'action se déroule en 1987, avant les prochaines élections anglaises. Contre le KGB, la direction soviétique met en route un plan diabolique de déstabilisation du Royaume-Uni, en manipulant l'aile gauche du Parti travailliste. On s'amuse en lisant cette histoire superbement menée qui, à force de détails vrais, finit par avoir presque la vraisemblance d'un reportage.

Faut-il prendre au sérieux le « message » de Forsyth ? Devant le Crillon, il conclut : « *Mon livre a parfois choqué à Londres. En attendant 1987, je travaille à son adaptation. Quand le film sortira, avec Michael Caine dans le rôle principal, on verra bien si j'ai fantasmé ou non.* » (*Le Quatrième Protocole*, de Frederick Forsyth, traduit de l'anglais par F. et G. Casaril, Albin Michel, 404 pages, 89 F.)

• Len Deighton, depuis *Ipcress, danger immédiat,* a perdu progressivement la main. Sous les traits un peu mous de Michael Caine, Harry Palmer, son héros (des lunettes, du ventre), faisait la nique à James Bond. Insolent, anar, il n'était jamais dupe de sa mission. Avec Bernard Samson, qu'il introduit dans *le Réseau Brahms,* Deighton tente de nous refaire le coup : le lecteur doit devenir un complice intelligent et cynique. Cette méthode a trop servi. L'intrigue embrouillée du *Réseau Brahms* est un tissu des clichés du désenchantement. On lira quand même ce roman, où Samson va récupérer à Berlin-Est un agent en train de flancher, pour les digressions nonchalantes destinées à remplir des trous ou des manques. Meilleur écrivain que Forsyth, Deighton ne croit plus à grand-chose, pas même à ce qui devrait nous prendre à la gorge. (*Le Réseau Brahms,* de Len Deighton, traduit de l'anglais par Sara Oudin, Robert Laffont, 310 pages, 80 F.)

• Chester Himes est mort il y a quelques mois, après des années de silence. Il laissait deux grandes figures du roman noir — vraiment « noir », — Ed Cercueil Johnson et Fossoyeur Jones, les flics de Harlem, dont six aventures ont été publiées par la Série Noire. *Plan B,* écrit en 1969 et traduit tardivement, est repris par « *Points/Roman* ». *Le livre s'ouvre sur une dispute entre* T-Bone, un maquereau, et Tang, sa « régulière ». T-Bone poignarde Tang. Cercueil et Fossoyeur, qui patrouillent, interviennent au chapitre 2, puis disparaissent durant un long retour en arrière, jusqu'au dix-neuvième siècle, en Alabama. Esclaves, cadavres, crimes, furie et *racisme. On revient ensuite au présent.* Fossoyeur et Cercueil traquent alors le responsable d'un projet diabolique, le Plan B (B comme Black) et, finalement, sont tués. Himes les a expédiés en beauté, avant de les rejoindre dans les verts pâturages. (*Plan B,* de Chester Himes, traduit de l'anglais par Hélène Devaux-Minié, « *Points/Rorhan* », Seuil, 210 pages.)

RAPHAËL SORIN.



هكذا من الأصل

● SOCIÉTÉ

Les écrivains

Ce vieux complice

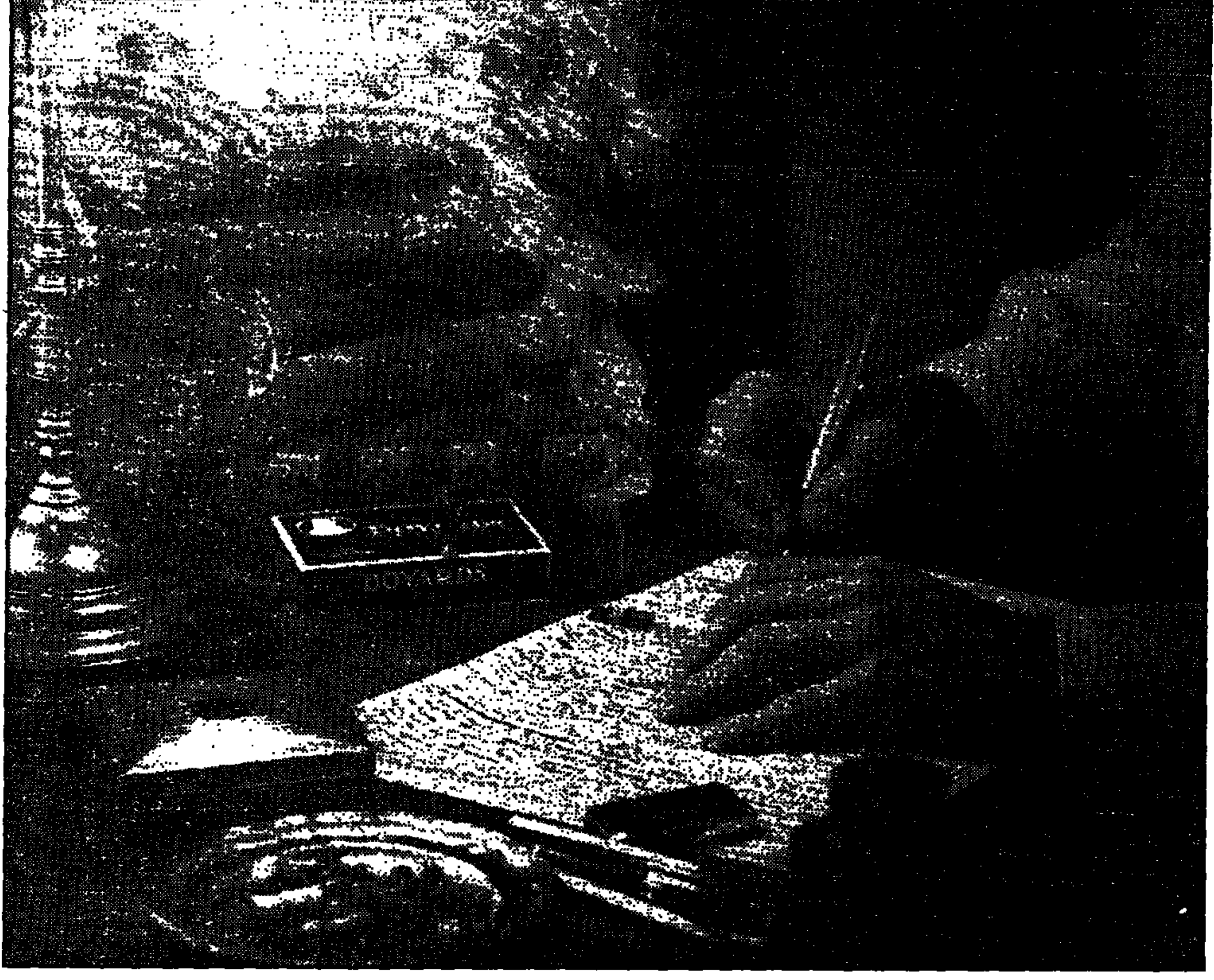
La Félicité de Flaubert invente la Havane : un pays où l'on ne fait pas autre chose que de fumer. Fumer : ne rien faire, laisser consumer la cigarette, comme on regarde le sablier, découper pour rien un petit morceau de temps pur de toute contrainte. S'occuper à quelque chose qui n'est rien.

Fumer, ce geste absurde. Concentration et rêverie, travail et pause, geste convivial et solitaire, on a tout dit, tout expliqué. Et peut-être pour cela même, le tabac, vieux complice de l'écriture et du temps, garde son secret. On ne sait pas pourquoi on fume. Seuls le savent ceux qui ne fument pas, peut-être ceux qui ne fument plus. Leurs raisons ne peuvent être que bien suspectes.

Une psychanalyste, Odile Lisourne, vient de publier un essai sur le Grand Fumeur et sa passion *(voir l'article de Roger-Pol Droit). De leur côté, poètes et écrivains ont chanté ou brocardé cette même passion. Les poètes ont dit l'évasion, le voyage, les nuages, l'apaisement des chagrins, la cigarette compagne et opium, l'instant où l'herbe se fait cendre, tandis que la sensation trouve ses mots. Chez les prosateurs, l'affaire est plus complexe. Les plus beaux récits ont trait au manque. Ou aux débuts : la première cigarette, l'initiatrice. Ou à la cure, à la volonté de s'arrêter : on pense à ces innombrables dernières cigarettes racontées avec une cruauté narquoise par Italo Svevo dans* la Conscience de Zeno.

La cigarette, carrefour de tous les paradoxes, inspire davantage l'écriture que des commentaires à son propos. D'elle, en effet, tout peut être dit et son contraire. Qu'elle est volonté de vivre l'instant pleinement et qu'elle en détourne. Qu'elle est éloge de la transparence, de la clarté, de l'essence révélée, et qu'elle obscurcit l'horizon. Qu'elle est temps arraché et temps perdu. Qu'elle lie aux autres et qu'elle isole. Elle est bonne et mauvaise, sensuelle et cérébrale, populaire et aristocratique, phallique et sans cesse assimilée à la femme. Elle aide à penser et engourdit les facultés, aide à vivre et tue. Ils ont tout écrit, ses détracteurs, ses amoureux. Leurs meilleurs textes, au fond, parlent un peu d'autre chose. Ce qui rapproche encore, s'il en était besoin, l'acte de fumer et celui d'écrire. Il est question ici, comme le note fort justement Jean Grenier dans la Vie quotidienne, *de cet inévitable besoin de sacré qui agite les êtres humains, entre spleen et idéal.*

GENEVIÈVE BRISAC.



IRMELI JUNG

Un soupçon d'éternité

JE ne sais pas si les gens de lettres fument davantage ou moins que les gens de robe, les gens de maison, les gendarmes et, pour être plus complet, les gens. Les statistiques me manquent. Je connais des médecins qui fument et aussi des écrivains, mais, sans pouvoir les démontrer, je propose tout de suite mes conclusions : l'usage du tabac n'est pas plus lié à l'écriture qu'à la *médecine.*

Il est vrai que certains métiers limitent la pratique de ce poison. Ni un coiffeur ni un dentiste n'officieront cigarette au bec. Un avocat ne peut pas plaider enveloppé dans un tourbillon de fumée, ni le président l'écouter derrière sa pipe. Le savoir-vivre s'impose; en d'autres cas, c'est le savoir-faire qui refuse à un chirurgien, à un relieur ou à un sculpteur ou à qui manœuvre un *marteau-piqueur,* le pouvoir de déguster la nicotine. Ne pas oublier que le fumeur doit disposer d'une main superflue qu'il est libre de consacrer au tabac. Or l'écrivain dispose de cette licence puisqu'il n'a besoin que de quelques doigts pour tenir son stylo et que, taperait-il à la machine, il peut jouir de la compagnie d'une cigarette qui, allongée dans le cendrier, effile son nuage «gouacheux» et transparent en attendant que l'auteur, parce qu'il se relit, qu'il cherche un mot, qu'il mesure un projet, la saisisse pour la porter à ses lèvres. Il a besoin d'elle non parce qu'elle lui procure l'inspiration, mais parce qu'absente elle détournerait son attention vers un manque.

Ma première cigarette, je ne l'ai pas fumée pour écrire. Nous étions trois garçons qui avions décidé de franchir un cap. Nous descendîmes de bicyclette et nous assîmes à l'abri d'une haie. La cigarette, chipée à l'un de nos pères, fut difficile à allumer parce que nous ignorions qu'il convenait d'aspirer au moment même où la flamme caressait le tabac. Nous tirâmes enfin quelques bouffées pénibles qui nous permettaient de passer à l'âge adulte. Mais de création littéraire, point.

Je fume sans arrêt en travaillant, parce que je fume tout le *temps.* La création romanesque n'y entre pour rien. Je fume en réfléchissant, mais ma réflexion porte indifféremment sur le chapitre que je termine ou sur le restaurant que je choisirai pour dîner. Quand on a derrière soi un demi-siècle de pratique tabagique (les Mauriciens, sans y voir malice, intitulent «tabagie» leur bureaux de tabac), on fume comme on respire, sous l'effet d'un besoin qui ne se donne pas la peine d'être *conscient* ni de fournir du plaisir. Il est vrai que certaines circonstances me libèrent. Je n'éprouve pas l'envie de fumer au théâtre ni dans une église, mais elle doit me guetter silencieusement puisque, à l'entracte ou sur le *parvis, ma main fouille mes* poches à la recherche du paquet nécessaire. Quand je marche en plein air, je ne fume pas non *plus,* mais que je m'arrête, que je m'assoie sur un rocher au bord d'un névé ou sur le banc d'une avenue parisienne, la cigarette surgit entre mes doigts comme entre ceux d'un prestidigitateur. Il semble que ce soit la marche active qui s'oppose à la fumée, car si je déambule dans ma chambre les mégots s'accumulent dans le cendrier. Il est probable que la cigarette n'est pas la sœur de l'action.

Henri Rochefort proclamait son dégoût pour ceux qui mettaient *« des feuilles pourries »* dans leurs bouches. Me dégoûtent ceux qui ont besoin de partager une inclination pour la comprendre ou l'imaginer. On est bien sûr en droit de me tenir ce langage : *« Ne devriez-vous pas regretter votre première cigarette, celle qui a entraîné toutes les autres, puisque vous reconnaissez vous-même qu'elles n'ont pas servi votre écriture et que vous ne tirez aucune volupté de leur tyrannie? »* Peut-être faut-il en effet que j'adoucisse mon verdict et que je reconnaisse au tabac le pouvoir d'une illusion bienfaisante que Claude Martine dans *Trois Fois C* (1) a parfaitement énoncée : *« Un fallacieux produit de remplacement universel. »* J'ajouterai un détail qui est pour moi d'importance. Il concerne l'instant où la cigarette prend feu, nouveau rêve qui va vivre une dizaine de minutes avec sérénité. Et encore sa mort n'en sera-t-elle pas une, puisque, pareille à elle-même, aussitôt après, elle renaîtra de ses cendres. Disons qu'un soupçon *d'éternité* se mêle à l'odeur du tabac, que l'on soit écrivain ou non.

JACQUES LAURENT.

(1) Claude Martine, *Trois Fois C,* Gallimard. L'un des trois C est la cigarette, *dont l'auteur tente de se délivrer.*

Les cigarettes et l'inconscient

LA psychanalyse avait jusqu'à présent laissé le tabac de côté. Certes, le tabagisme n'est pas un motif pour lequel on consulte un analyste. Il en serait même rarement question sur les divans. Freud, pour sa part, n'en a pas dit grand-chose. Il fumait pourtant jusqu'à vingt cigares par jour, et son interminable cancer à la mâchoire n'y a rien changé.

Curieux oubli. Etrange silence. Car les grands fumeurs sont pris *dans un mécanisme qui les gêne,* les satisfait et les fait souffrir à la fois, et qui, à l'évidence, n'est pas purement physiologique. Point n'est besoin d'être grand clerc en psychanalyse pour entrevoir que toute une symbolique inconsciente accompagne ces petits objets allongés qu'on allume, consume, agrippe, aspire, écrase... en des gestes où s'intriquent l'anodin, le machinal, le plaisir de l'instant et l'angoisse diffuse d'en *mourir.*

Odile Lesourne s'est attaquée à l'analyse de cette habitude presque inexplorée. S'appuyant sur le matériel fourni par des entreprises menées avec des enfants et des adultes, elle esquisse une interprétation globale des attitudes envers le tabac chez les jeunes, chez les grands fumeurs et chez ceux qui ont cessé de fumer. Une analyse plus fouillée de quatre cas individuels débouche sur une longue recherche des multiples faces cachées de l'acte de fumer.

Maîtriser la mort

De ce travail, intéressant et minutieux, se dégagent deux résultats principaux. D'une part, l'extrême polyvalence psychique du tabagisme, qui s'inscrit aussi bien dans une problématique orale que dans une problématique anale ou phallique. Voilà qui atteste que nos gestes les plus ordinaires se révèlent aussi touffus et chargés de sens qu'un rêve ou un mythe. Il apparaît d'autre part – c'est la conclusion d'Odile Lesourne – que le fumeur a *« un pied dans le passé, un pied dans l'actuel »* : il répète, par ses gestes réels du présent, des expériences anciennes et traumatisantes qui sont à la racine de la vie psychique, afin de les conjurer. Fumer serait comme un jeu qui viendrait mimer la mort pour la maîtriser, pour l'acclimater en soi progressivement, en se croyant inconsciemment le plus fort. Abandonner le tabac supposerait de se savoir vraiment mortel, et d'en finir avec ce fantasme de toute-puissance...

Ces brèves indications ne rendent compte que très imparfaitement d'un travail d'élaboration théorique qui emprunte aussi bien à Freud qu'à Winnicott, et renouvelle la notion de *« clivage du moi »,* comme le souligne la préface de Jean Laplanche.

On pourrait, malgré tout, faire grief à Odile Lesourne de quelques formules sans nuances (telles que *« personne n'aime ses premières cigarettes »*), et lui reprocher d'avoir centré toute son étude sur les fumeurs de cigarettes, alors que les fumeurs de pipe, de cigare (ou le polymorphe...), ont des pratiques et un imaginaire probablement différents. A l'intérieur du seul univers des cigarettomanes, il me semble que l'auteur, en privilégiant le gestuel du fumeur, a peut-être trop négligé la relation au souffle, à l'air, à la respiration, mise en jeu par ceux qui inhalent la fumée.

Quoi qu'il en soit, *le Grand Fumeur et sa passion* est une lecture plaisante et instructive, un bon essai de psychanalyse appliquée, sans fioritures ni effets de mode. Ce n'est pas si fréquent.

ROGER-POL DROIT.

★ **LE GRAND FUMEUR ET SA PASSION,** d'Odile Lesourne. Sous la direction et avec une préface de Jean Laplanche. PUF, coll. « Voix nouvelles en psychanalyse », 236 p., 125 F.

Les écrivain et le tabac

Petite anthologie

Le grand vide

Ne pas fumer est un grand vide, dans la vie. On est obligé de le remplacer par des distractions trop naturelles qui ne vous suivent pas jusqu'au bout.

SAINTE-BEUVE.

Déguster une femme en plein air

Si l'on pouvait se procurer une femme aussi facilement qu'un verre de gin ou un paquet de Gauloises, et si l'on avait le loisir, comme l'alcool ou la cigarette, de la déguster en plein air sans être *obligé de l'enfermer dans une chambre sale et pas appétissante,* l'alcoolisme et l'intoxication disparaîtraient promptement ou retrouveraient à tout le moins des proportions acceptables.

BORIS VIAN.

Le cimetière des bonnes résolutions

A présent que je suis là, en train de m'analyser, un doute m'assaille : peut-être n'ai-je tant aimé le tabac que pour pouvoir rejeter sur lui la faute de mon incapacité. Qui sait si, cessant de fumer, je serais devenu l'homme idéal et fort que j'espérais ? Ce fut peut-être ce doute qui me cloua à mon vice : c'est une façon commode de vivre que de se croire grand d'une grandeur latente. Je hasarde cette hypothèse pour expliquer ma faiblesse juvénile, mais sans une ferme conviction. A présent que je suis vieux et que personne n'exige rien de moi, je vais toujours de cigarettes en bonnes résolutions et de bonnes résolutions en cigarettes. A quoi riment aujourd'hui ces résolutions ? Comme le vieil hygiéniste que décrit Goldoni, voudrais-je mourir bien portant après avoir vécu malade (...) ?

J'estime qu'une cigarette a une saveur plus intense quand c'est la dernière. Toutes les autres ont aussi leur saveur particulière, mais moins intense. La saveur que prend la dernière lui vient du sentiment qu'on a d'une victoire sur soi-même et de l'espoir d'un avenir prochain de force et de santé. Les autres ont leur importance, parce qu'en les allumant on affirme sa liberté, et l'avenir de force et de santé demeure, mais s'éloigne un peu.

ITALO SVEVO.
(La Conscience de Zeno, « Folio ».)

« Hôtel »

Ma chambre a la forme d'une cage
Le soleil passe son bras par la fenêtre
Mais moi qui veux fumer pour faire des mirages
J'allume au feu du jour ma cigarette
Je ne veux pas travailler je veux fumer.

GUILLAUME APOLLINAIRE.
(Poèmes divers, « La Pléiade », Gallimard, 1965.)

« La pipe au poète »

Je suis la Pipe d'un poète,
Sa nourrice, et : j'endors *sa Bête*

Quand ses chimères éborgnées
Viennent se heurter à son front,
Je fume... Et lui, dans son plafond,
Ne peut plus voir les araignées.

Je lui fais un ciel, des nuages,
La mer, le désert, des mirages ;
— Il laisse errer là son œil mort...

Et, quand lourde devient la nue,
Il croit voir une ombre connue,
— Et je sens mon tuyau qu'il mord...

— Un autre tourbillon délie
Son âme, son carcan, sa vie !
... Et je me sens m'éteindre. — Il dort —

....

— Dors encor : la *Bête* est calmée,
File ton rêve jusqu'au bout...
Mon Pauvre !... la fumée est tout.
— S'il est vrai que tout est fumée...

TRISTAN CORBIÈRE.
(Les Amours jaunes, Œuvres complètes, « La Pléiade ».)

C'est le monde entier qui brûle

Il y a quelques années, je fus amené à décider de ne plus fumer. Le débat fut rude et, à la vérité, je ne me souciais pas tant du *goût* du tabac que j'allais perdre que du *sens* de l'acte de fumer. Toute une cristallisation s'était faite : je fumais au spectacle, le matin en travaillant, le soir après dîner, et il me semblait qu'en cessant de fumer *j'allais ôter son intérêt au spectacle, sa saveur au repas du* soir, sa fraîche vivacité au travail du matin. Quel que dût être l'événement inattendu qui frapperait mes yeux, il me semblait qu'il était fondamentalement appauvri dès lors que je ne pouvais plus l'accueillir en fumant. Etre-susceptible-d'être-rencontré-par-moi-fumant : telle était la qualité concrète qui s'était épandue universellement sur les choses. Il me semblait que j'allais la leur arracher et que, au milieu de cet appauvrissement universel, il valait un peu moins la peine de vivre. Or, fumer est une réaction appropriative destructrice. Le tabac est un symbole de l'être « approprié », puisqu'il est détruit sur le rythme de mon souffle par une manière de « destruction continuée », qu'il passe en moi et que son changement en moi-même se manifeste symboliquement par la transformation du solide consumé en fumée. La liaison du paysage vu en fumant à ce petit sacrifice crématoire était telle, nous venons de le voir, que celui-ci était comme le symbole de celui-là. Cela signifie donc que la réaction d'appropriation destructrice du tabac valait symboliquement pour une destruction appropriative du monde entier. A travers le tabac que je fumais, c'était le monde qui brûlait, qui se fumait, qui se résorbait en vapeur pour rentrer en moi.

JEAN-PAUL SARTRE.
(L'Etre et le Néant, Gallimard.)

Du feu ou de l'encre

J'ai l'impression que quelque chose est en défaut. J'ai ma cigarette aux doigts de la gauche, et mon stylo dans la droite. J'ai constaté tout à l'heure que mon stylo était vide. Je veux écrire, je pense qu'il est vide. Je songe aussitôt à autre chose et, quand je reviens à ce que j'allais faire, je pense que ma cigarette doit être éteinte. Mais non. Et c'est le stylo vide qui est la vérité. Donc, dans l'interstice, j'ai gardé souvenir d'une imperfection, d'une lacune — et quand je reviens à mon affaire, je précise ce manque en l'attribuant à la cigarette. Je manque de quelque chose et il y a dans mes mains ce qui demande du feu et ce qui demande de l'encre. Donc le vide a pris au hasard ce qu'il fallait pour se définir. C'est là tout le rêve...

PAUL VALÉRY.
(Cahiers, « La Pléiade ».)

éternité

● AUTOBIOGRAPHIE

Le retour au bercail de Philippe Sollers

(Suite de la page 13.)

Ils ont payé, les Diamant. « *Comme s'ils avaient expié en réalité très vite cette mise en scène exhibant leur réussite sous l'œil implacable du Dieu jaloux. Cette sorte d'innocence absurde incestueuse, étalée devant tous.* »

L'éloge de ce monde ancien, évoqué comme un âge d'or, de cette bourgeoisie libérale façonnée par son anglophilie et la douceur de cette terre de vins, donne au livre ses plus belles pages. *Portrait du joueur* ne se réduit pourtant pas à cette épopée familiale renversée qui court, comme un fil conducteur, se montrant, se cachant, dans le tissage serré des éléments disparates dont se compose une vie, la vie. Car c'est sa vie présente et son passé que Sollers entrecroise. Une autobiographie se greffe sur un journal.

A cette autobiographie, rien ne manque : les ancêtres, le père, la mère, les sœurs du narrateur, dont cette Laure bien-aimée avec laquelle l'intimité était la plus grande, et ce grand-père maternel qui *dominait toute* la famille : un joueur lui aussi, passionné de courses, d'escrime et de cartes. Voilà l'enfance choyée et maladive ; les études au lycée de Bordeaux, puis chez les jésuites, à Versailles ; la réforme obtenue au moment du service militaire, en simulant une maladie mentale pour éviter l'Algérie ; les années passées aux Editions du Seuil, qui nous valent du fondateur un de ces portraits méchants qui ont fait le sel et le scandale de *Femmes*, mais qui sont beaucoup moins nombreux dans ce second roman ; enfin, le mariage avec une Américaine, la naissance d'une fille...

Bizarrement, sur ces deux derniers faits, la réalité se fausse, jetant le soupçon sur une confession où l'auteur, bravant tout et même le ridicule, livre aussi sa vie sexuelle. Celle qu'on ne dit jamais dans sa vérité, prétend-il, même si nous affirmons être libérés. Si bien que la littérature telle qu'elle a été écrite ne reflète rien de cet envers de l'histoire, de « *cette végétation profonde des têtes, des muscles, des échos* ». Seuls Sade... et aujourd'hui Sollers enregistrent cette « *bande sexuelle furtive* ».

Sophie est sa principale partenaire. Elle a vingt-huit ans, elle est médecin à Genève, où elle vit avec son mari ; elle porte des lunettes, son maintien est timide et réservé. On ne la remarquerait pas autant que Joan, cette journaliste belle comme une image de mode, qui fait aussi partie des conquêtes de l'auteur. Sophie vient toutes les semaines à Paris le retrouver pour des ébats minutieusement décrits et, chose curieuse, décrits par elle à l'avance dans des lettres qui fixent le programme des réjouissances. Au premier tiers du livre, Sollers dépose sa petite bombe : les quatorze lettres de Sophie, qui, par la précision crue et nue des mots et des gestes, volatilisent *le charme indiscret* de la précédente bourgeoisie.

Sur cette gymnastique érotique plus agressive que convaincante, s'échafaude une théorie de l'amour, fondée sur le pur plaisir des corps, débarrassé et comme purifié de la romantique et fausse union des cœurs. Dans un monde où tout s'uniformise, se manipule, se conditionne, Sollers nous donne le sexe et l'écriture comme des voies d'accès au plus intime de soi, là où la mémoire vous ramène à l'enfance, là où s'opère un détachement qui libère des vicissitudes, de l'angoisse, et même de la crainte de la mort.

On pourra violemment rejeter ce livre, excessif et fracassant dans sa surabondance, juger arbitraires ou biscornues ses théories. On pourra s'étonner de ce *mélange constant de termes* et d'inventions scientifiques avec les mots et les choses de la réalité la plus charnelle et la plus familière, de ce va-et-vient entre l'informatique et la maturation du vin. L'art de Sollers réside dans ces chocs et ces oppositions. Car il s'agit bien d'art et de littérature.

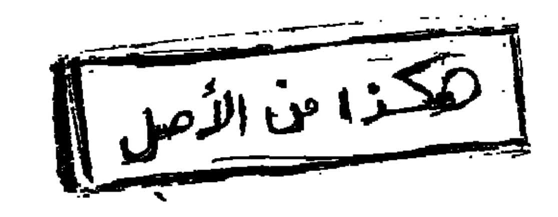
On pourra accuser de prétention un homme qui, se peignant lui-même, se donne en modèle au genre humain et comme le détenteur d'une vérité à transmettre. Mais prendre *Portrait du joueur* à la légère ou à la rigolade serait à mon avis une erreur. Le livre est souvent drôle, il n'est pas toujours facile, il lui arrive d'être ennuyeux, mais sa richesse et son originalité ramènent toujours à lui. Il choque, il déconcerte, il égare, il séduit.

Je voudrais, comme exemple de sa séduction, citer cette scène musicale du Rosaire qui se passe dans une église de Venise où le narrateur se rend souvent. Ce sont des bonnes sœurs qui la jouent. Ecoutez-la : « *Elles en ont pour des siècles, silhouettes anonymes, anonymement remplacées, une voix venant remplacer une autre voix éteinte, comme un cierge est rallumé par une autre main aussi passagère que la précédente, tous les jours, deux fois par jour, répétition chaque fois unique, avec sa cargaison de morts, de souvenirs pour les morts, de prières pour les malades et les agonisants, de bébés vagissant, de femmes enceintes, de vieilles femmes et puis de trois ou quatre types perdus là-dedans, on se demande toujours pourquoi et comment.* »

Portrait du joueur est une œuvre comique, pornographique, journalistique, poétique, philosophique, religieuse. Ça vous donne une idée de son foisonnement baroque, non ?

JACQUELINE PIATIER.

★ PORTRAIT DU JOUEUR, de Philippe Sollers, Gallimard, 314 p. 87 F.



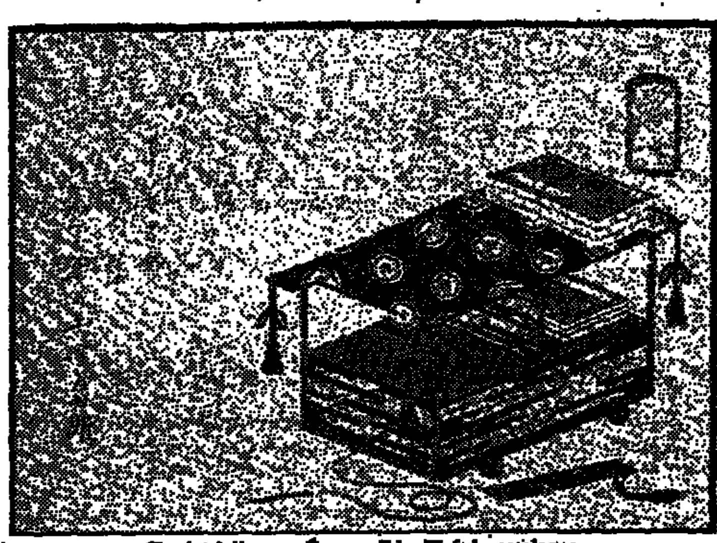
● LETTRES ÉTRANGÈRES

« LA culture japonaise n'a jamais développé une philosophie systématique au sens occidental du terme », explique dans son entretien avec Philippe Pons un grand connaisseur de la littérature japonaise et de la culture occidentale, M. Shuichi Kato. D'où le rôle prépondérant de la littérature et de l'écrivain dans cette civilisation. Littérature dont nous n'avons, finalement, qu'une connaissance très partielle, puisque les débuts de la japonologie en France datent seulement des années 20 et puisque, trop souvent, les textes, trop rares, nous sont parvenus – et continuent de nous parvenir – traduits de l'anglais.

Le nombre de titres traduits est naturellement infime par rapport à la production, et il faut espérer que les aides à la traduction permettront de poursuivre l'extraordinaire travail de défrichement accompli durant les années 60 par l'UNESCO dans sa « Collection des œuvres représentatives ». D'autres livres, policiers ou sentimentaux, pour lesquels la traduction ne s'impose pas forcément, ont pourtant une valeur sociologique incomparable, et même commerciale parfois, comme l'a prouvé le succès inattendu de ce gros roman de cape et d'épée, le Sabre et la Pierre, *paru chez Balland en 1983. Cécile Sakai évoque ces romans populaires nippons.*

Pour compléter leurs lectures, les Français épris du Japon iront contempler la splendide exposition que Janette Ostier a composée dans sa galerie de la place des Vosges, et qui se poursuit jusqu'au 13 février : « Mille ans d'art japonais ».

Voyage en



« Chariot à livres ». Époque Edo. Tiré du catalogue « Mille ans d'art japonais » (Janette Ostier, 1984).

Le rôle des intellectuels dans la culture

Écrivain, essayiste, critique, Shuichi Kato fait partie de cette catégorie assez exceptionnelle d'intellectuels japonais possédant à la fois une profonde connaissance de la culture occidentale tout en restant enracinés dans celle qui leur est propre. Dans un pays où prévaut la spécialisation, Shuichi Kato est un homme à l'intelligence éclectique.

Après des études de médecine, il s'orienta, durant les années 50, vers la philosophie et la littérature. Professeur d'histoire des idées à l'université Sophia à Tokyo, il a fréquemment enseigné à l'étranger (à Berlin, Cambridge, Munich, Yale) et tient une rubrique de critique littéraire à l'*Asahi Shimbun*.

Auteur de recueils d'essais comme *Hitsnji no uta* (littéralement, la Chanson du mouton) ou *Zasshu bunka* (la Culture bâtarde), qui eurent un grand succès parmi les jeunes, Shuichi Kato a publié un nombre important d'ouvrages, dont certains ont été traduits en anglais (tels que *Form, Style, Tradition, Reflexion on Japanese Art and Society* ou *The Japan-China Phenomenon*).

Sa volumineuse *Histoire de la littérature japonaise* en trois tomes (publiée en japonais et en anglais) va être traduite en français. Il a récemment dirigé la rédaction d'une encyclopédie en seize volumes (publiée par le spécialiste en la matière, Heibonsha) dont les premiers tomes viennent de paraître. Shuichi Kato évoque pour *le Monde* le rôle et la place des intellectuels dans la culture japonaise.

« *VOUS soulignez dans votre livre sur la littérature japonaise la place particulière qu'occupe celle-ci dans l'histoire de la pensée au Japon. Pouvez-vous préciser cette idée ?*

– Les formes d'expression d'une culture varient selon les civilisations et, à l'intérieur même de celles-ci, selon les époques. En Occident, pendant le Moyen Age, le système scolastique et la philosophie d'une part, l'architecture de l'autre, furent les deux grands modes d'expression de soi de l'époque, alors que le roman était peu développé. Au Japon, la situation est différente. La culture japonaise n'a jamais développé une philosophie systématique, au sens occidental du terme. Certes, l'histoire des textes écrits remonte au huitième siècle, mais le Japon adopta alors comme système de pensée abstrait le bouddhisme. Par la suite, il a toujours emprunté au continent chinois son système philosophique : notamment le confucianisme, puis le néo-confucianisme, qu'il a développé et enrichi, en particulier à l'époque des Tokugawa (dix-huitième - dix-neuvième siècle). Après la restauration de Meiji (1868), ce fut encore une idéologie importée qui joua un rôle important : le marxisme. Même si ces systèmes de pensée ont été assimilés par les Japonais, ils n'en sont pas moins toujours restés de souche étrangère. En outre, ils n'ont jamais vraiment pénétré les couches inférieures de la population. Comment, dans ces conditions, les Japonais ont-ils exprimé leurs valeurs, leurs sentiments, en un mot leur culture ?

» Ils l'ont fait de deux manières. D'abord, à travers les arts de la vie quotidienne. (Au Japon n'existe pas la distinction qu'établit l'Occident entre beaux-arts et artisanat ; l'art est lié à la vie quotidienne et pénètre à des degrés divers les couches populaires.) En second lieu, par la littérature.

» Notre littérature a une très longue histoire (depuis le huitième siècle, elle a été servie par une continuité dans la langue nationale). Tous les genres littéraires développés en Occident (roman, théâtre, poésie) sont présents à toutes les époques au Japon. En Chine, la situation est différente : l'essai philosophique ou historique, la poésie, ont dominé, mais le théâtre et le roman étaient d'une qualité littéraire inférieure. Les œuvres de fiction n'ont jamais été considérées comme un genre important jusqu'à l'époque moderne.

» Malgré l'influence massive de la Chine, la situation de la littérature japonaise se rapproche davantage de celle de l'Occident. Mais l'expression de soi de la culture japonaise ne passe pas, comme nous l'avons dit, par une formulation abstraite. Si l'on veut appréhender le système de pensée, les valeurs de la culture nippone, il faut l'aborder par la littérature : cette dernière a assumé au Japon à la fois le rôle traditionnel de toute littérature mais aussi celui de la philosophie en Occident.

– Pouvez-vous évoquer la figure de l'écrivain au cours des périodes d'Héian, de Kamakura et Muromachi, du neuvième au seizième siècle ?

– Les intellectuels de l'époque étaient intégrés à la société de la cour. Leurs activités littéraires faisaient partie de la vie quotidienne de celle-ci. A partir de l'époque Kamakura (douzième siècle - quatorzième siècle), au cours de laquelle le pouvoir est passé de l'aristocratie aux guerriers, commença une période d'aliénation pour les intellectuels. Certains nobles qui s'opposaient à la société des samouraïs cherchèrent alors leur identité dans la tradition littéraire de l'époque Héian. Une partie des intellectuels se lia en outre aux artistes ambulants, se séparant à la fois de la cour et des guerriers. Enfin, les moines, vivant retirés dans les temples, s'adonnaient aux arts (art du thé, spectacles de nô, peinture à l'encre de Chine) et à l'écriture de poèmes en chinois classique : c'est ce qu'on appela la « *littérature des cinq montagnes* » (*Gozan bungaku*), car il y avait cinq grands temples zen sur les cinq montagnes entourant Kyoto, chacun ayant son style artistique.

Les samouraïs et les marchands

– Que se passa-t-il avec l'unification du pays sous la férule des Tokugawa à partir du début du dix-septième siècle ?

– La situation de l'écrivain et, disons, de l'intellectuel en général a évolué au cours des deux siècles et demi qu'a duré le pouvoir des Tokugawa. D'abord au début du dix-septième siècle, les intellectuels, presque tous confucéens, collaborèrent avec le pouvoir afin de construire le nouvel ordre social. Cette réorganisation de la société supposait des mutations culturelles profondes. Les intellectuels y travaillèrent d'abord en mettant sur pied un système éducatif. Ils y travaillèrent ensuite sur le plan idéologique afin de justifier et de légitimer le pouvoir de la classe samouraï. Les genres littéraires étaient l'histoire, l'essai et la poésie. Un peu comme en Chine.

» La situation va évoluer avec le renforcement d'une population urbaine, non samouraï, non paysanne, qui va développer sa propre culture. A Osaka et à Edo (ancien nom de Tokyo), va fleurir une littérature spécifique à laquelle s'attachent les grands noms de Chikamatsu pour le théâtre, Saikaku pour le roman, Basho pour la poésie. Si cette littérature est « consommée » par les habitants des villes (les *chonin*), c'est-à-dire les marchands et les artisans, l'origine sociale des auteurs (à l'exception de Saikaku) est encore samouraï. Peu à peu, une convergence va s'opérer entre la culture des samouraïs et celle des *chonin* : en fait les premiers vont adopter la culture des marchands.

» Ce qui frappe dans la période Tokugawa, c'est une intégration complète de l'écrivain et de l'artiste à la société. Les artistes reflètent parfaitement la société dans laquelle ils vivent. Les préoccupations essentielles des marchands, c'est de gagner de l'argent et de le dépenser. Pour eux, le confucianisme n'est rien d'autre qu'un emprunt à la culture samouraï, et le bouddhisme n'est pas assez fort, ou il est trop tolérant, pour imposer des restrictions à la quête du plaisir. Se développa alors un hédonisme délicat, raffiné, contenu, jouant sur les nuances dans les émotions. C'est à l'époque des Tokugawa que s'est forgée l'homogénéité de la culture japonaise. L'unité culturelle du Japon existait donc déjà avant Meiji.

– L'écrivain de l'époque des Tokugawa reflète une culture démarquée de celle du pouvoir, mais est-il contestataire ?

– A de rares exceptions près, pas ouvertement. Un cas exceptionnel fut celui d'un penseur comme Shoeki Ando, qui contesta au début du dix-huitième siècle le système hiérarchique du régime. Un autre critique du confucianisme fut Nakamoto Tominaga à la fin du siècle. Il y eut certes des oppositions au pouvoir mais toujours partielles, sous forme de critiques ponctuelles. Dans une certaine mesure, on trouve chez Saikaku une critique des mœurs de la société samouraï, quand elle s'écarte des idéaux affirmés. Chikamatsu, pour sa part, soulignant les valeurs des marchands, exprime une résistance implicite à celles du pouvoir dominant, mais il ne remet pas en cause le système. On trouve certes dans cette forme particulière de la poétique du *haiku* qu'est le *Senryu*, populaire et acerbe, une critique sociale acide des mœurs de la classe dominante. Mais cette contestation relève plus de la fronde que de l'opposition véritable.

– Quel fut le rôle des écrivains et des intellectuels dans la chute du shogunat au milieu du dix-neuvième siècle ?

– La fin du shogunat est une période de décadence et, comme telle, intellectuellement et culturellement très riche. Socialement, on voit réapparaître avec force les révoltes paysannes. En même temps, le shogunat est soumis à la pression étrangère, visant à lui faire ouvrir ses ports. Au sein même de la classe samouraï, se manifeste un mécontentement de la part de ceux qui sont au bas de la hiérarchie. Sur le plan culturel, le déclin, la désintégration sociale, se manifestent par un raffinement sophistiqué, un goût du détail, de la décoration, qui dénotent une grande virtuosité artistique. Il règne dans le monde intellectuel une grande effervescence. En revanche, les auteurs de kabuki, les poètes, nombre de romanciers populaires, se comportent comme si de rien n'était. Ils sont conscients de la crise mais refusent de la voir, de tenter de la résoudre. Ils s'évadent dans des œuvres de plus en plus décadentes.

Les conseillers du prince

– Après Meiji et la restauration du pouvoir impérial par certains clans samouraïs du sud de l'archipel, que se passe-t-il ?

– Au cours de cette période de bouleversements, les intellectuels suivent des chemins différents. Certains assument le rôle de conseillers du prince, mais de conseillers éclairés, séjournant en Europe, s'initiant à sa culture afin de moderniser le Japon. D'autres, sans entrer dans le gouvernement, se feront les avocats des idées libérales : c'est le cas de Yukichi Fukuzawa, qui fonde l'université Keio. D'autres encore s'opposent au nouveau pouvoir et deviennent journalistes. Il y a aussi une catégorie d'intellectuels qui tentent une sorte de synthèse entre la tradition japonaise et ce qu'ils rapportent d'Occident. C'est le cas de Soseki Natsume, pour qui la véritable valeur morale ne peut s'incarner que dans l'individu, jamais dans l'Etat.

» D'autres écrivains auront tendance à se refermer sur le monde littéraire (*bundan*). C'est le cas de tous ceux qui se situent dans le courant naturaliste, comme Toson Shimazaki. Ils cherchent la vérité dans l'expérience personnelle, la confession. A Tokyo, ces écrivains « naturalistes » ont en commun d'être presque tous venus de la province. Ils vivent une dépolitisation forcée (ils sont marginalisés par la société de Meiji) mais aussi voulue, délibérée (par leur repli sur le monde du *bundan*). Certains d'entre eux supportent douloureusement leur incapacité à changer la société. Après la première guerre mondiale, se développera le mouvement de la littérature prolétarienne, mais, contrairement à son nom, il restera limité aux cercles littéraires. La mort d'Akutagawa, qui se suicide en 1927, marque une sorte de tournant dans la littérature moderne. C'est sans doute l'un des derniers écrivains qui eut une double connaissance de la littérature japonaise classique (c'est-à-dire qu'il lisait les textes en *kanbun* : écriture chinoise lue à la manière japonaise) et de la littérature occidentale (par le biais de l'anglais). En fait, à partir du milieu des années 20, le monde littéraire japonais est caractérisé par deux phénomènes : une diffusion extraordinaire des traductions et l'essor du marxisme.

La conscience morale

» Le premier phénomène aura pour conséquence un élargissement de la diffusion de la littérature occidentale mais aussi, paradoxalement, un affaiblissement de la connaissance qu'en ont les écrivains japonais, parce qu'ils n'ont plus accès aux textes originaux et surtout parce que leur échappe tout le contexte culturel, historique dans lequel sont nées ces œuvres : on lit Gide ou Dostoïevski, mais hors de leur contexte, ce qui engendrera des erreurs d'interprétation. A partir de cette période, les écrivains japonais sont à la fois coupés de leurs classiques (en chinois) mais aussi de la littérature occidentale, dont ils ont une connaissance incomplète, superficielle. C'est aussi l'époque où le marxisme allait jouer un rôle essentiel chez les intellectuels. Ce fut pour beaucoup la seule grille de lecture cohérente du monde. Le marxisme assuma le rôle de défenseur des droits de l'homme, des « libertés bourgeoises », si l'on peut dire.

– Comment les intellectuels vont-ils réagir à la montée du militarisme ?

– L'opposition viendra de trois types d'écrivains : les marxistes, du moins ceux qui ne tomberont pas dans le nationalisme, certains auteurs chrétiens et les libéraux, qui représentent néanmoins un courant assez faible. Pour les autres, l'appartenance au groupe, l'impossibilité de s'en démarquer, seront plus forts. Dans la mesure où l'État s'identifie à l'empereur, source de toute valeur, il n'existe aucun critère qui permette de le mettre en cause. Le Japon impérial constitue par excellence la nation-sujet collectif. La caractéristique du « fascisme » japonais fut la monopolisation de la morale par l'État. C'est cette monopolisation qui expliquera l'étonnante évolution des Japonais, qui, après la défaite, sans faire la critique du passé, et en toute bonne foi, deviendront, du jour au lendemain, « pacifistes » et accueilleront le vainqueur américain.

– Au lendemain de la guerre, que se passa-t-il pour les intellectuels ?

– L'immédiat après-guerre fut sans doute l'une des périodes les plus riches que le Japon ait connues en matière de réflexion. Pour la première fois peut-être, l'intellectuel se sent, et se veut, conscience morale. C'est une période d'effervescence et d'« engagement ». Elle se prolongera jusqu'au début des années 60. Par la suite, se produisit un phénomène de dépolitisation. Certains intellectuels jouent le jeu de la société de consommation et s'y intègrent ; d'autres, une minorité, essayent d'affirmer l'existence de valeurs indépendantes de la prospérité matérielle. Mais, à partir des années 70, on sent un abaissement de la créativité littéraire, dû principalement à un recul de sens critique. Seul, à mon avis, un écrivain comme Kenza-buro Oe (pour citer un auteur traduit) saura maintenir un esprit antisystème, malgré son succès. Dans une autre perspective politique, Mishima critiqua aussi la société, mais ce fut sans doute l'écrivain qui fut le plus utilisé par les médias, et qui les utilisa le plus. Ce n'est pas le cas d'Oe. Que défend-il ? Des valeurs fragiles (la paix, la vie humaine), vite étouffées si un écrivain ne s'en fait pas sans cesse le porte-parole. Dans la société de consommation actuelle, la classe ouvrière a tendance à s'apparenter à la classe moyenne, et il est de plus en plus difficile pour les intellectuels d'établir des liens avec la masse. Alors qu'on assiste au Japon à un virage à droite de la classe dirigeante, la résistance des intellectuels demeure très limitée : or c'est de celle-ci que dépend aussi leur créativité. »

Propos recueillis par

PHILIPPE PONS.

Voyage en littérature japonaise

Romans roses...

QU'EN est-il de la littérature sentimentale au Japon ? Ici comme ailleurs, les romans roses, considérés comme mineurs, ne font pas l'objet d'études ; ces ouvrages, rapidement lus et digérés, ne retiennent une attention sociologique qu'au moment où leur diffusion atteint des tirages extraordinaires (tels les quatre cents millions de livres vendus par Barbara Cartland). Mais l'histoire du roman sentimental au Japon et ses thèmes récurrents permettent peut-être d'esquisser une carte du Tendre inédite.

En effet, si l'on remonte aux origines et sans entrer dans une discussion sur la valeur littéraire des ouvrages en question, on citera d'abord le grand classique de la littérature sentimentale, *le Dit du Genji* (1), écrit au tout début du onzième siècle par une femme de la cour impériale, Murasaki Shikibu. Les aventures amoureuses du héros, jeune prince de la cour, sont décrites avec une infinie sensibilité dans cette brillante peinture de mœurs qui demeure sans doute le modèle, conscient ou inconscient, de bon nombre d'écrivains modernes : l'amour y est contrarié, la tragédie (maladies, morts) et l'échec (trahisons, retraites religieuses), vérités constantes de la passion.

Il faut noter ici que cette littérature de *monogatari*, de romans, qui connut son Age d'or en plein « Moyen Age », fut une littérature de femmes, par et pour elles. Puis surviennent les guerres, les femmes cessent d'écrire, et il faut attendre la fin du douzième siècle pour voir de nouveau ce sujet à l'honneur dans la littérature romanesque et dans le théâtre : on pense ici en particulier à Ihara Saikaku (2) (vers 1642-1693), avec ses récits sur le « monde flottant » (les quartiers de plaisir), et à Chikamatsu Monzaemon (1653-1724), le fondateur des pièces de *shinjû*, les suicides d'amoureux (3). Jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, les livrets sentimentaux, très populaires, vont raconter le plus souvent d'impossibles amours entre des courtisanes endettées et leurs jeunes mais pauvres amants : plutôt que de se résigner à la séparation, les malheureux héros préféreront l'ultime solution du double suicide, car seule la mort leur permet de réaliser leur passion.

Avec l'introduction massive de la littérature occidentale, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, le roman sentimental se détache de son passé. Les deux grands succès romanesques de cette période sont *Plutôt la mort* (4), de Tokutomi Roka (1868-1927), et *le Démon doré* (5), d'Ozaki Kôyô (1867-1903) ; le premier roman traite de l'amour face aux conventions, au poids des traditions passéistes (une belle-mère acariâtre s'oppose au bonheur d'un jeune couple, si bien que l'héroïne, à bout de forces, meurt de tuberculose) ; le second traite de l'amour face au pouvoir de l'argent (une jeune femme trahit son fiancé pour épouser un homme plus riche, et devra vivre les mille tourments du remords, tandis que l'amoureux éconduit se vengera en devenant un féroce usurier). Il semble que *Plutôt la mort* se soit vendu à plus de 500 000 exemplaires – ce qui, à l'époque, était un chiffre exceptionnel. En tout cas, ces deux œuvres ont connu l'une et l'autre une longue postérité à travers de nombreuses adaptations théâtrales et cinématographiques.

La voie est alors ouverte pour un nouveau genre de romans sentimentaux, les *katei shôsetsu* (ou, littéralement, « romans pour les foyers »), récits édifiants qui décrivent, avec force détails, les vies douloureuses de femmes en proie aux malheurs les plus divers, et entre autres à ceux de l'amour : les histoires d'adultères, d'enfants bâtards, de mariages impossibles en raison de disparités d'ordre social, se succèdent pendant des décennies, pour le plus grand plaisir d'un public essentiellement féminin.

Ces récits, succès immenses mais éphémères, oubliés à l'heure actuelle, ont suscité néanmoins des engouements généralisés pour telle ou telle héroïne (y compris ses vêtements ou sa coiffure) et les lieux que les héros hantèrent de leur présence désespérée ; qualifiés également de *surechigai shôsetsu*, là où les amants se croisent à la recherche l'un de l'autre sans jamais pouvoir se rencontrer, ces romans furent véhiculés par des journaux et des revues à grand tirage, sous forme de romans-feuilletons. Sait-on d'ailleurs que des écrivains aussi célèbres que Kawabata Yasunari ou Mishima Yukio ont apporté quelques brillantes contributions au genre ?



Illustration tirée de Taishu Bungei Zushi (les Illustrations dans la littérature populaire), Tokyo, 1977.

Une bande dessinée sur Marie-Antoinette

Le règne du roman rose devait pourtant prendre fin : si l'on excepte quelques œuvres, il faut considérer que le roman sentimental, au sens strict du terme, connaît son déclin à partir des années 50. Le choc de la guerre, la modification du statut de la femme dans la société, l'irruption de la violence et de l'érotisme, renvoient en quelque sorte le romantisme à une époque révolue. Rares sont les romans larmoyants à partir des années 70, et l'on peut penser que les thèmes sentimentaux ont été relégués, d'une part, dans les dramatiques télévisées de l'après-midi, d'autre part, sous une forme plus naïve, dans les bandes dessinées pour jeunes filles, les *shôjo manga*, dont l'un des récents grands succès, intitulé *la Rose de Versailles*, raconte les amours « tumultueuses » de Marie-Antoinette...

En outre, les traductions japonaises des Harlequin et autres séries roses anglo-saxonnes ont trouvé beaucoup de lecteurs, comme si elles compensaient l'absence d'une littérature romanesque spécialisée.

« *Aimez-vous le romantique ?* », interroge le titre d'une récente anthologie de nouvelles publiées sous l'égide du Pen Club japonais. La question reste ouverte, sans signifier pour autant que l'amour ne se donne plus à lire. Le mélange des genres littéraires, formule favorite à l'heure actuelle, implique la présence d'intrigues sentimentales, même si elles ne sont que secondaires. Un roman « de cape et d'épée » comme *Miyamoto Musashi* (6) de Yoshikawa Eiji (1892-1962) constituait la preuve éclatante, dès les années 35, que seul un subtil dosage entre différentes intrigues pouvait présider à la création d'un grand roman populaire.

CÉCILE SAKAI

(1) *Genji Monogatari*, traduction de la première partie éditée aux POF, 1978.

(2) Dont on pourra lire, entre autres, *Cinq amoureuses (Kôshoku gonin-onna)* et *Vie d'une amie de la volupté (Kôshoku ichidai-onna)*, qui ont paru chez Gallimard.

(3) Parmi ses pièces pour le théâtre de poupées, citons principalement *Sonezaki shinjû (Double Suicide à Sonezaki)*.

(4) *Hototogisu*, traduction publiée en 1911 chez Plon.

(5) *Konjiki Yasha*, traduction publiée en 1952 au Club bibliophile de France.

(6) *Le Sabre et la Pierre* et *la Parfaite Lumière*, deux volumes édités chez Balland, 1983.

... et fictions policières

LA littérature policière au Japon : un boom formidable qui dure maintenant depuis quelque vingt années... Fortement influencée à ses débuts par les maîtres occidentaux, cette littérature a su conquérir son originalité en répondant aux désirs de « frissons raisonnés » de millions de lecteurs.

Seichô Matsumoto (1909) est sans doute, à l'heure actuelle, l'auteur le plus populaire dans ce domaine : du *Rapide de Tokyo* (1) au *Cent Millième Hasard*, il s'est fait le héraut d'une littérature policière réaliste qui pourfend les maux de la société moderne, à commencer par les corruptions politico-financières.

Fait nouveau, critiques et universitaires commencent maintenant à s'intéresser à cette œuvre prolixe, qui appartient à un genre considéré comme mineur ; Seichô Matsumoto pourra pénétrer dans le panthéon des grands écrivains, au-delà du genre littéraire qu'il s'est attaché à illustrer. Certes cet auteur avait obtenu à ses débuts le prix Akutagawa, sorte de prix Goncourt, pour une de ses nouvelles, un sujet documentaire ; certes ses essais les plus récents, historiques et biographiques, n'ont plus grand-chose à voir avec le domaine policier ; mais cela suffit-il vraiment à expliquer sa consécration actuelle ?

Cette littérature policière à visée sociale, que l'on pourrait éventuellement comparer à l'œuvre de Simenon, est concurrencée très fortement par une littérature plus proche du fantastique, qui met l'accent sur les profondeurs obscures des huis clos infernaux, hameaux isolés des montagnes éloignées, îles mystérieuses aux rites séculaires, familles maudites.

Le plus grand de ces romanciers du fantastique, c'est Seishi Yokomizo (1902-1981), dont les œuvres continuent de connaître un succès inégalé : *le Village aux huit tombes* (2) ou *la Ritournelle du démon*, publiés il y a environ trente ans, font encore délicieusement frémir des millions de lecteurs. La maison Kadokawa, qui avait relancé cet auteur dans les années 70, en rééditant sous forme de livres de poche son œuvre intégrale, affichait en 1982 le chiffre de cinquante-cinq millions d'exemplaires vendus pour les quatre-vingt-trois titres qu'elle avait présentés durant les dix dernières années.

On le voit, l'enjeu est de taille, et certains éditeurs, comme Kodokawa ou Kôbunsha, ont véritablement bâti leurs empires sur la popularité de la littérature policière, en se servant d'ailleurs d'une publicité et d'un marketing parfaitement efficaces (adaptations cinématographiques ou télévisées, grandes campagnes, de presse, etc.).

Il faut savoir cependant que le « terrain » se prête, au Japon, à ce type de vogues littéraires : non seulement les Japonais sont de grands lecteurs aux goûts éclectiques, les romans policiers n'étant pas l'apanage des seuls « mordus » du genre, mais, aussi, ces romans sont souvent publiés d'abord en feuilleton dans des journaux et revues célèbres. On peut estimer qu'un feuilleton publié, par exemple, dans la première édition du quotidien *Asahi* recueille presque automatiquement les suffrages de ses quelque 7,5 millions de lecteurs, ce qui est loin d'être négligeable (3) !

D'Edgar Poe à Rampo Edogawa

Rampo Edogawa (4) (1894-1965), s'il était encore de notre monde, serait sans doute pleinement satisfait du destin glorieux d'un genre littéraire qu'il avait en quelque sorte créé dans les années 20 ; un prix, qui porte son nom, récompense encore chaque année les jeunes « espoirs ».

En réalité, dès le dix-huitième siècle, des comptes rendus de jugements célèbres, inspirés de chroniques antérieures chinoises, ont connu une certaine popularité, relayés au dix-neuvième siècle par des histoires de brigands qui ont nourri le répertoire des arts populaires, et en particulier du *kabuki*. Puis, à partir de la restauration de Meiji, en 1868, où le Japon a rouvert ses portes à l'Occident, les récits policiers français et anglo-saxons ont été traduits et adaptés, les uns après les autres, en langue japonaise : E. Gaboriau, Edgar Allan Poe, Conan Doyle, Maurice Leblanc, Agatha Christie, tous les grands classiques ont été introduits auprès des lecteurs japonais.

Mais c'est Rampo Edogawa qui, le premier, réussit à créer des œuvres originales : ses romans et nouvelles où s'entrelacent une logique déductive implacable et une atmosphère d'horreur parfois fantastique, voire surréaliste, constituent un modèle du genre et susciteront par la suite bien des vocations.

On peut se demander si un genre littéraire gouverné par des principes narratifs aussi stricts (élucidation d'un problème par définition inédit) peut vraiment éviter l'essoufflement. De fait, la littérature policière au Japon est de plus en plus pratiquée par des auteurs polyvalents qui manient avec autant d'aisance les mélodrames sentimentaux que les romans historiques, les récits d'espionnage que les grands reportages : aux goûts éclectiques des lecteurs répond maintenant la diversité d'une littérature toutes catégories, précisément appelée au Japon *chûkan shôsetsu*.

Les barrières traditionnellement dressées entre les genres semblent disparaître peu à peu.

C. S.

(1) *Edité* dans les collections du Masque, 1982.

(2) Feuilleton publié dans l'hebdomadaire *TEL*, 1982.

(3) Voir l'article de R.-P. Paringaux « Au pays des tirages millionnaires », *le Monde* daté 20-21 mai 1984.

(4) Ce pseudonyme n'est autre que la transcription japonaise du nom d'Edgar Allan Poe.

Une bibliographie

CONTES DU MOYEN AGE

- *Le Dit du Genji*, de Dame Murasaki, trad. de René Sieffert (Publications orientalistes de France, coll. UNESCO d'œuvres représentatives, 1977).
- *Histoires qui sont maintenant du passé*, trad. par Bernard Frank (Gallimard-UNESCO).
- *Contes d'Ise*, anonymes (Gallimard-UNESCO, 1969).
- *Les Heures oisives*, essais d'un moine shintô du début du XIVe siècle, Kenko Urabe (Gallimard, 1968).

LITTÉRATURE CLASSIQUE

- *Veda Akinari (1734-1809) : Contes de pluie et de lune*, trad. de René Sieffert (Gallimard-UNESCO), 1956, et le Livre de poche, n° 2733.)

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

- Akutagawa Ryunosuke (1892-1927) : *Rashomon et autres contes* (Gallimard-UNESCO, 1965, et Livre de Poche).
- Natsumé Soseki (1867-1916) : *le Pauvre Cœur des hommes (Gallimard-UNESCO)*, et *Je suis un chat* (POF).
- Kawabata Yasunari (1899-1972) : *Pays de neige* (Albin Michel, 1960) ; *Nuée d'oiseaux blancs* (Plon, 1960) ; *les Belles Endormies* (Albin Michel, 1970, et le Livre de Poche « Biblio ») ; *Kyoto* (Albin Michel, 1971) ; *le Maître ou le Tournoi de go* (Albin Michel, 1975) ; *Tristesse et beauté* (Albin Michel, 1981).
- Tanizaki Junichiro (1885-1965) : *Quatre sœurs (Gallimard, 1964)* ; *la Confession impudique* (Gallimard, 1963) ; *Eloge de l'ombre* (POF, 1977).
- Dazai Osamu (1905-1948) : *Soleil couchant* (Gallimard, UNESCO, 1961) ; *la Déchéance d'un homme* (Gallimard-UNESCO, 1962).
- *Mishima Yukio (1925-1970) : le Pavillon d'or* (Gallimard, 1960) ; *le Marin rejeté par la mer* (Gallimard, 1968) ; *Confession d'un masque* (Gallimard, 1970) ; *la Mer de la fertilité*, 4 tomes (Gallimard, 1980).
- Inoué Yasuchi (né en 1907) : *le Fusil de chasse* (Stock, 1980) ; *Histoire de ma mère* (Stock, 1984) ; *la Geste des Sanada* (POF, 1984).
- Abe Kobo (né en 1924) : *la Femme des sables* (Stock, 1967) ; *le Plan déchiqueté* (Stock, 1971) ; *L'homme boîte* (Stock, 1979).

LA JEUNE GÉNÉRATION

- Oe Kenzaburo (né en 1935) : *Dites-nous comment survivre à notre folie*, nouvelles (Gallimard, 1982) ; *le Jeu du siècle* (à paraître en février chez Gallimard).
- Murakami Ryu (né en 1952) : *Bleu presque transparent* (Robert Laffont, 1978).

OUVRAGES A CONSULTER

- *La Littérature japonaise*, par René Sieffert (POF, 1973).
- *La Littérature japonaise*, de Jacqueline Pigeot et J.-J. Tschudin (coll. « Que sais-je ? », 1983).
- *Mille ans de littérature japonaise*, de Ryoji Nakamura et René de Ceccaty. *Une anthologie du VIIIe au XVIIIe siècle* (éditions de la Différence, 1982).

Nouvelles « début de siècle »

LE choix de nouvelles, datant de 1924 et que rééditent les éditions du Calligraphe, témoigne d'une remarquable clairvoyance. Le traducteur, Serge Elisséev, avait été le premier étranger admis à la prestigieuse université impériale de Tokyo en 1908.

A la fin de ses six ans d'études, ce fils d'une riche famille russe retourna à Saint-Pétersbourg ; après la révolution, il se réfugia en France où il se fit une place parmi les orientalistes, mais c'est aux Etats-Unis qu'il fonda l'Ecole des langues de l'Extrême-Orient, qui allait devenir le creuset de la japonologie américaine. Il mourut à Paris en 1975. Son fils Vadime Elisséef suivra ses traces.

Certains des auteurs traduits par Serge Elisséev sont inconnus en France, bien qu'ils aient joué un rôle non négligable dans l'histoire de la littérature moderne au Japon. Ainsi Naoya Shiga (1883-1971), dont un court texte, *le Crime du jongleur*, ouvre le recueil. C'est, pour Elisséev, « *le plus brillant écrivain de sa génération* ». Influencé notamment par les auteurs russes, Shiga est surtout le principal représentant d'un courant « *idéaliste* », regroupé autour de la revue *Shirakaba* (le bouleau blanc), qui constitua l'une des réactions au naturalisme. Shiga recherche une harmonie entre son écriture et sa vie, tout en empruntant à la tradition. Publié en 1913, *le Crime du jongleur* est révélateur de cette sensibilité qui s'affirmera dans un roman comme *la Route dans les ténèbres* (1937), considéré comme son chef-d'œuvre. Serge Elisséev a traduit un autre tenant de cette quête de la vérité de l'âme : Ton Satomi. Sa nouvelle, *le Bruit des vagues de la rivière*, se passe dans le monde des geishas. Un autre auteur non traduit en France, Kan Kikuchi (1888-1948), est le représentant de cette frange d'écrivains qui choisirent d'écrire « *pour le peuple* » et qui essayèrent de contribuer à élever le niveau de la littérature de masse en train de naître. Kikuchi institua aussi des prix littéraires, comme le prix Akutagawa que l'on compare souvent au Goncourt. La nouvelle ici traduite reprend une histoire de double suicide d'amants.

D'autres auteurs retenus par Serge Elisséev sont plus connus. A commencer par Akutagawa (l'auteur de *Rashomon*), assurément l'un des plus remarquables écrivains de son époque.

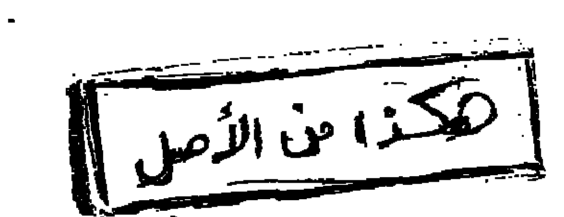
Un autre « grand » de ce recueil est Kafu Nagai (dont on ne connaît en France que *la Sumida* (1). Nagai est un exemple de ces écrivains victimes de la cassure qui se produisit dans un monde intellectuel conscient à la fois des maux de la société et de l'impossibilité de « *changer le monde* ». Nagai aurait pensé à Zola lorsqu'il s'insurgea contre l'exécution d'un anarchiste soupçonné d'avoir comploté contre l'empereur, puis il choisit de se réfugier dans son monde, celui des quartiers de plaisir et des geishas, qu'il rendit avec un sensualisme délicat et incomparable. Sa nouvelle, *le Renard*, raconte un épisode de son enfance au sein d'une famille traditionnelle.

Il est inutile de présenter Tanizaki (1886-1965), dont plusieurs romans ont été traduits. La courte nouvelle présentée par Serge Elisséev, *le Tatouage*, fut le premier texte qui le fit connaître en 1910. Elle se situe dans la veine de ces œuvres que l'auteur qualifiera lui-même de « *diaboliques* ». Il s'y dessine ce fantasme que Tanizaki poursuivra à travers toute son œuvre, cet « éternel féminin » qui se profile derrière la « femme-démon ».

Ph. P.

★ **NEUF NOUVELLES JAPONAISES** traduites par Serge Elisséev. Le Calligraphe (Distribution Distique), 258 p., 90 F.

(1) Traduction de Pierre Faure, Gallimard, 1975.



هكذا من الأصل

Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« Le miroir qui revient », d'Alain Robbe-Grillet

L'humanisme, comme le thé, ça n'est jamais fini

Par Bertrand POIROT-DELPECH

ILS vont avoir bonne mine, les fans de *Robbe-Grillet ! Déjà* qu'ils passaient, aux yeux de leur auteur chéri, pour des nunuches incapables de flairer ses niches, les voilà floués au tréfonds, et pauvres pommes à vie ceux d'entre eux qui s'étaient risqués à théoriser avec le maître !

Soit, la mode est aux revirements ; avec un ensemble qui contredit leur prétention à monopoliser la liberté d'esprit, les intellectuels en vue n'ont plus qu'un mot d'ordre à la bouche : « en revenir », peu importe d'où, et de quoi ; et Robbe-Grillet est coutumier des pieds de nez... Mais que le champion de la littérature sans adjectif ni métaphore, *sans Dieu ni Homme, sans conscience ni sens, se mette,* après trente ans d'ascétisme conséquent, à raconter sa vie, ses aïeux, ses *boucles d'enfant, ses tartes chaudes, ses genoux écorchés, bref qu'il* rechute dans la vieille envie humaniste d'ordonner sa mémoire et le monde, qu'il y aille de son *Moi-Je*, de ses *Mots*, avouez que pour un suiveur — il ne fait pas bon avoir suivi, ces temps-ci ! — il y a de quoi se perdre de dépit dans un labyrinthe, de quoi manger ses gommes, de honte !

CAR c'est bien d'une autobiographie en règle que, apparemment, il s'agit. *Le Miroir qui revient* est né d'un projet de « Robbe-*Grillet par lui-même ». Barthes avait bien craqué : pourquoi pas* ses admirateurs ? *A fortiori* ses idoles ?

Comme un vulgaire ancien ministre ou une chanteuse au rancart, le pape du nouveau roman fouille sa généalogie et ses premiers souvenirs. *Descendant de marins depuis Suffren, il évoque le grand-père* cap-hornier, une corneille apprivoisée sur l'épaule, triant son échalote *sur la toile cirée de la cuisine et sifflant le Temps des cerises.*

Les parents directs n'ont pas hérité de ce républicanisme. Fabri*cant de cartons,* papa Robbe-Grillet est maurassien et Croix de Feu. Petit-bourgeois élitiste, il a horreur du « troupeau », des combines parlementaires de la Troisième et des juifs, ces ferments d'« internationalisme » et de « déliquescence morale ». Au nom de l'ordre, il sera pétainiste, mais surtout après la Libération, par bravade, et antimilitariste, quoique — parce que ? — gueule cassée de 1918. Après-guerre, ce rebelle bougon votera communiste contre... de Gaulle !

En infraction avec la vulgate freudienne, le petit Alain prétend n'avoir jamais voulu la mort de ce père *« bon parce que fou »* — les *« marchandises étaient mal arrimées dans sa tête »,* dit-il ; la nuit, il hurlait d'éteindre les *« calbombes »,* traumatisé par les tranchées...

Maman Robbe-Grillet pensait pareil. Jusqu'à sa mort, en 1975, elle a nié l'Holocauste comme *« inconcevable »* et inventé par la *« propagande sioniste ».* Bruce Morrissette, l'érudit, met en fait que tous les génies auraient eu une mère géniale. Est-ce le cas ? Le fiston voudrait le croire, on s'en doute. *Mais il ne s'évertue pas à nous en convaincre.* La personne semble surtout autoritaire, péremptoire et amie des bêtes. *Elle sauve les vers cachés dans le cresson ; une chauve-souris campe* dans son cou...

ALAIN n'a pas de ces tendresses. Un jour, tel Drieu martyrisant les poules, il écrasera du pied un moineau mourant. Il porte des boucles brunes de fille. Il insiste à trois reprises sur ses airs *« câlins ».* Il pleure quand il s'écorche. La peur l'habite. Ses lectures y sont pour beaucoup : Lewis Carroll (on le savait), Kipling (on le savait moins). Jurassien par le nom, breton par le sang et les vacances, il croit aux spectres. Il trouve le monde bizarre. Il s'y sent étranger.

La guerre de 1939-1945 accentue cette impression. Après la *« mise hors jeu »* de l'armistice, qui lui *« convient »,* et l'entrée à l'Agro, il part en 1943 comme tourneur à Nuremberg dans le cadre du STO, le travail obligatoire imposé par les Allemands aux mobilisables, *en échange, promettait-on, de prisonniers. D'autres conscrits de 1942* ont choisi le maquis; Robbe-Grillet ne rougit pas d'avoir obéi, comme *Cavanna et Marchais,* avec la bénédiction d'Edith Piaf, qui chantait pour les partants, et du directeur de l'Agro, retrouvé grand résistant au retour.

De ce séjour, il rapporte un sentiment accru d'étrangeté devant *le réel, une allergie au sensationnel. Lorsque le Boeing d'Air France* Paris-Tokyo s'écrase au décollage de Hambourg, en 1961, il témoigne *si platement de l'accident que le reporter rewrite son récit* avec les métaphores et les émotions d'usage.

L'anecdote est sans doute la plus cocasse du livre. Elle en rehausse le caractère souvent émouvant. Car le chantre de l'*objectal* ne se refuse aucun des effets propres aux souvenirs d'enfance. Je recommande à cet égard les pages 23, 26, ainsi que la visite de l'Expo de 1937 sous l'autorité fantasque de maman Robbe-Grillet : d'instinct — ou, plus probablement, par rouerie imitative, mais qu'importe !, — la phrase s'enfle à la proustienne, se love sur elle-même et s'achève à la flaubertienne par un détail incongru ou une généralité plate et sonore...

L'auteur s'offre même le luxe d'être simplement touchant, lorsqu'il parle de sa femme, de son amour, d'un vase brisé, d'un collier *perdu, d'un anniversaire tendre. Un homme comme tout le monde,* vous dis-je ! Et un écrivain intimiste moins roublard que beaucoup !

ENFIN : pas de la même manière intéressée ; pour la bonne cause. La naïveté, comme la bêtise chez Valéry, n'est pas le fort de Robbe-Grillet. Les souvenirs personnels lui sont prétextes, on pouvait le prévoir, à dissertations variées et à manipulations du lecteur plus ou moins ouvertes.

Parler de soi ? L'auteur de *la Jalousie* affirme d'emblée qu'il n'a *« jamais parlé d'autre chose ».* Le lecteur, toujours suspect de niaiserie, aurait dû s'en apercevoir ! Entre ses réminiscences, notre incorrigible donneur de corrigés explique que son passé n'est là qu'à titre de matériau littéraire, destiné à confirmer que le vécu, comme la fiction, est *discontinu, dépourvu de signification unificatrice. Belle occasion de* reprendre sa thèse de 1963 — *Pour un nouveau roman,* — selon *laquelle il a prolongé, face à la cohérence et à l'omnipotence balza*ciennes, les intuitions de Flaubert sur l'impossibilité de représenter les contradictions et la stupéfiante étrangeté du monde...

En « racontant sa vie », Robbe-Grillet ne joue pas, pas seulement, à narguer, au nom de la liberté et du *« décrochement »* selon Barthes, les dogmes qu'il a professés et incarnés : il suit et espère répandre sa conviction que le réel intime commence, lui aussi, au moment où le sens vacille, qu'il n'y a de littérature que des « trous », toute mise en ordre relevant de l'idéologie.

Les renseignements de l'auteur sur les influences subies dans l'enfance, dans la mesure où ils sont fiables, aideront les historiens à faire la genèse de son orientation artistique. A l'en croire, il a porté dans l'expérimentation romanesque la lutte à mort entre l'ordre et la liberté telle que la vivait, si singulièrement, son père. On a vu que le séjour à Nuremberg avait avivé son impression de conscience sans dedans. *L'Etranger* l'a conforté. Jamais autant qu'ici l'auteur n'avait reconnu sa dette envers Camus ; sans doute parce que Camus, après un excès d'honneurs, connaît à son tour une forme de malédiction.

ON *n'est jamais si bien servi que par soi-même* : à l'usage des thésards futurs, l'auteur révèle les sources biographiques de certaines de ses inventions. Un nommé Corinthe, ami de son père, aurait inspiré le Mathias du *Voyeur* et le mari de *la Jalousie* (on verra plus loin ce que vaut la confidence !). Les éclats d'une bonbonne montée en lampe et brisée par accident se retrouveraient dans plusieurs romans et films : avis aux amateurs de cache-tampon, un des jeux favoris de Robbe-Grillet qui consiste à enfouir dans ses œuvres des références personnelles ou littéraires et à guetter les bévues du public, principalement des critiques : Barthes, tu brûles ! Bravo Blanchot ! Hou, Henriot, il gèle ! Alors, Poirot, on trouve ?

Notre homme semble atteint d'une phobie : que le lecteur, cet âne, décèle une contradiction ou un aveu qu'il n'aurait pas aperçu. Pour mieux contrôler le jeu, il ment. *Ainsi offre-t-il aux freudiens,* ses bêtes noires, le souvenir peu crédible d'un petit Alain tétant encore sa *mère alors qu'il parle déjà couramment et trépignant : « Pas lait tasse, lait à maman ! »* Vous allez voir qu'il va jurer ses grands dieux que c'est vrai ! Ailleurs, il ricane de notre obsession présumée de la psychanalyse : *« Avouez que vous avez associé les mots* vague *et* vagin », *clame-t-il d'avance. Ma foi, non !*

Goût d'agacer ? Il l'admet : il a *« toujours pris plaisir à exaspérer ses condisciples » ;* et l'activité littéraire, le milieu, ne cessent de rappeler le lycée à cet éternel potache, jamais si heureux que sur les *campus* américains. Sadisme ? Cette tendance qu'il confesse volontiers et dont il parsème son imagerie personnelle, on dirait qu'il l'applique au lecteur, qu'il nous voudrait ligotés, dans l'impossibilité d'accomplir le moindre geste de l'esprit ou de l'imagination auquel il n'aurait pas consenti, qu'il n'aurait pas prédit, commandé.

CE refus de notre autonomie est une incitation et une excitation à la conquérir. Une fois de plus, la lecture de Robbe-Grillet joue, par ses pièges mêmes, le rôle d'une école joyeuse de liberté, d'invention.

Les freudiens, par exemple, n'auront pas de mal à surprendre, chez le patient qu'est tout auteur, des relations avec la mer et la mère plus troubles que Robbe-Grillet ne le soupçonne. De l'eau, il sait qu'il retient d'abord le reflet — témoins, son titre et la légende qui l'inspire ; il concède que les fonds l'inquiètent. Mais seuls des tiers liront entre les lignes à quel point il se cantonne aux brillances de surface, aux... *« lignes d'écume ». L'horreur de la poisseuse contingence féminine* chez Sartre et le Roquentin de *la Nausée* n'est rien comparée à cette *mer de glace, où seuls les autres s'enfoncent. Page 15, il est question* de vagues de fond dont l'inspiration *« vient* nous *chercher pour* vous *engloutir »...* A moins que Robbe-Grillet ne parle de coquille — il en est capable ! — voilà un lapsus de peur des femmes et de sadisme, ou je ne m'y connais pas ! A propos de coquille, je signale, page 97, un *« déclanche »* dont le *a* jure. Et on dira que les critiques survolent les livres !

AU fond, rien n'est moins sûr que cet exercice présumé de fran*chise ! Il aurait mérité le sous-titre de « roman », à l'égal des* fictions affichées.

Prenez le personnage du comte de Corinthe. A en croire le narrateur, ce serait un ami du père, aperçu lors de visites incertaines et inexpliquées. L'homme aurait été acteur, député monarchiste, admirateur du national-socialisme hitlérien, créateur d'un mouvement frère en France (1936), blessé au cou dans un duel au sabre à Berlin (1938), ami d'un Sudète pro-nazi, père d'un élève de l'Agro, excommunié, séquestré volontaire dans un fort Vauban du Finistère, écrivain refusé, mort comme d'épuisement, enterré à la sauvette...

Rien de tout cela ne tient debout ! Non seulement l'administrateur du Théâtre-Français, cité comme témoin, n'a jamais existé, non seulement les annuaires de l'Agro, quoique riches en particules, ignorent Corinthe, mais les rares députés monarchistes, germanophobes, n'ont pu entrer dans la composition chimique d'un personnage de col*labo frénétique. Au lieu de consulter les documents réputés comp*tables du réel, je vous conseille de relire, de l'auteur, *Souvenir du triangle d'or (réédité ces jours-ci dans* la collection « Points-Seuil »). Vous y trouverez, page 224, un certain lord Corynth, lui aussi marqué au cou par une femme ou un de ces vampires que maman Robbe-Grillet — mon œil ! — portait gentiment sous son corsage !

Au reste, dès l'apparition de Corinthe, surgi, comme par hasard, après une tirade sur le roman d'autrefois, notre inventeur de fausses pistes vend la mèche en doutant de l'avoir jamais vu et en lui prêtant, comme à beaucoup de ses héros imaginaires, le manque de naturel des revenants, l'existence douteuse et obstinée des trépassés sans repos qui hantaient son enfance.

Quand son père lui a raconté l'enterrement du comte sous un crachin automnal, le narrateur a songé *que « c'était là le brouillard et l'humidité de la conscience humaniste ».* Allons donc voir par là si Robbe-Grillet y *est : le fantôme de Corinthe n'incarnerait-il pas le fin* folle d'un rêve d'ordre dont l'auteur avoue quelque part qu'il n'a pas *fait son deuil ? Car il en va de la tentation humaniste comme du thé,* dont sa grand-mère amnésique disait, quand on croyait la théière vide : *« le thé, ça n'est jamais fini. »*

On a compris que ce bouquin tendre, intelligent, courageux, drôle et profond, je l'adore !

★ **LE MIROIR QUI REVIENT, d'Alain Robbe-Grillet, Editions de Minuit, 232 p., 65 F.**

● ESSAI

Cette « dernière énergie » qui mène à se détruire...

Un essai de Jean-Marie Rouart sur la cohorte des suicidaires et des suicidés, plus ou moins illustres.

LA *pire angoisse,* celle de ne pas exister, de n'être rien, Jean-Marie Rouart *l'évoque* en des termes d'une si fraternelle justesse qu'on aimerait offrir son essai, *Ils ont choisi la nuit,* à tous ceux que le sentiment d'une douloureuse insuffisance conduit à vouloir se tuer, ne serait-ce que *« pour dessiner au moins dans le néant »* cette image d'eux-mêmes qu'ils sont incapables d'exprimer dans leur vie.

A mi-chemin entre la nuit des confessions intimes et le grand jour des biographies de suicidés illustres, Jean-Marie Rouart nous mène à la rencontre de l'adolescent meurtri qu'il fut, cet adolescent qui regardait l'abîme avec fascination et voulait s'y jeter. Obsédé par la « perfidie » féminine, il était persuadé que seule l'écriture lui révélerait sa valeur, mais son impuissance à tracer la moindre ligne le renvoyait à son néant. *« Si j'ai tant aimé Jacques Rigaut,* nous confie Rouart, *c'est qu'il a incarné cette tragédie de la nécessité et de l'impossibilité d'écrire qui a été pendant dix ans mon calvaire secret. Ce que j'ai souffert pendant cette époque ne peut-être comparé à rien, sinon à l'impuissance sexuelle. »*

Ce séduisant fantôme

Errant dans une mélancolie crépusculaire, *Jean-Marie Rouart était* prédestiné à nouer de secrètes complicités avec cette sombre cohorte d'écrivains pour lesquels le suicide est le seul moyen d'imprimer le sceau de leur volonté à la nature. Lord Byron, en premier lieu, qui refusa d'endosser la livrée de l'homme de lettres et qui, décidé à écrire avec son sang plutôt qu'avec de l'encre, paya de sa personne, souffrit dans sa vie les affres de ses personnages imaginaires et fut le premier expérimentateur de la sensibilité moderne.

Drieu La Rochelle marqua également Jean-Marie Rouart, tant il incarnait tout ce que cherchait l'auteur, durant sa jeunesse : une séduction désabusée, une élégance nonchalante, un héroïsme fragile, une noblesse dissimulée sous le masque de l'ironie. Drieu apportait au jeune Jean-Marie la preuve qu'on pouvait échapper aux poisons corrosifs de la médiocrité sociale, aux humiliations des destins étriqués, par la magie de la littérature. Ce séduisant fantôme lui léguait, outre ses doutes de vaincu, ce conseil capital : *s'agissant de vivre, il n'y a* aucune recette, sinon de finir proprement.

Chamfort, Benjamin Constant et Prévost-Paradol — ce sublime dandy du Second Empire qui soutenait que *« notre façon d'accueillir la mort fait mieux connaître que tout le reste de nos actions ce que nous sommes »* — appartiennent également à la famille spirituelle de Jean-Marie Rouart. On objectera que l'auteur d'*Adolphe ne s'est pas suicidé.* C'est que cet éternel velléitaire était trop convaincu du caractère dérisoire de chacun de nos gestes pour s'appliquer avec sérieux à cette ultime et fatidique démarche. *« Il faut beaucoup de vitalité,* note justement Rouart, *pour animer le désespoir d'une dernière énergie destructrice. Constant n'en a pas assez. »* Cette ivresse de la destruction, il la retrouve chez trois écrivains — Jack London, Hemingway, *Maupassant — dont il se sent* d'autant plus proche que, pour lui, la littérature a toujours été inséparable de l'aventure, du grand large, de *« je ne sais quelle allure robuste et sportive, dont on a la délicatesse de recouvrir ses nerfs malades. »*

L'âge, il est vrai, se charge souvent à lui seul d'anesthésier notre sensibilité. On n'aspire plus à forcer la vie à vous aimer. On se satisfait de ses maigres aumônes. Plaisirs et souffrances habitent notre corps comme des locataires familiers. Pas de quoi pavoiser ! Quant à Jean-Marie Rouart, il se veut fidèle à l'adolescent fébrilement romantique dont il conserve précieusement les blessures (1).

ROLAND JACCARD.

★ ***ILS ONT CHOISI LA NUIT,* de Jean-Marie Rouart. Grasset. 177 p., 59 F.**

(1) On fera juste un reproche à l'auteur : c'est d'être passé très vite sur les carrières politiques de certains des personnages qu'il évoque : notamment Pucheu et Darnand, qui jouèrent le rôle que l'on sait dans la collaboration.



Le Monde

culture

La petite musique de Michel Lagueyrie

Personnage hurluberlu, un peu lunaire, un peu naïf, qui joue avec le rêve et le quotidien, avec les vagues à l'âme et les archétypes, Michel Lagueyrie est apparu il y a trois ans au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse. Le voici qui revient aujourd'hui sur une scène, à l'Olympia, toujours aussi tendre et insouciant, se promenant dans le même univers léger. Le spectacle n'est pas exempt de longueurs, mais il contient de jolies trouvailles, il joue sur une petite musique bien accordée.

Michel Lagueyrie n'apporte pas fondamentalement quelque chose de nouveau dans la caricature. Mais son travail sur le monologue s'exécute dans la finesse, et il a son rythme propre. Lagueyrie est un comique qui ne sort pratiquement jamais ses griffes. Ce qui ne l'empêche pas d'offrir quelques séquences saisissantes et vivement menées.

★ Olympia, 20 h 30.

Eddy Mitchell et Johnny Hallyday au Printemps de Bourges

Eddy Mitchell et Johnny Hallyday donneront ensemble un spectacle au neuvième Printemps de Bourges qui aura lieu du 30 mars au 8 avril. Ce spectacle rassemblera également le danseur Patrick Dupont et le chanteur Francis Lalanne. Les autres têtes d'affiche annoncées par ce festival de la chanson sont : Michel Jonasz, Diane Dufresne, Murray Head, Etienne Daho, Karim Kacel, Jesse Garon. Le jour du vendredi saint, *la Passion selon saint Jean*, du Chilien Angel Parra sera présentée dans la cathédrale de Bourges, avec la participation de Michel Lonsdale comme récitant.

Mort de Jetta Goudal

La comédienne Jetta Goudal est morte le lundi 14 janvier à Los Angeles, aux Etats-Unis. Elle était âgée de quatre-vingt-six ans.

[Née à Versailles en 1898, elle commença sa carrière en France et en Europe. Après la première guerre mondiale, elle partit pour les Etats-Unis. Considérée comme femme fatale du cinéma muet, elle tourna de nombreux films : *The Green Goddness, White Gold, Business and Pleasure*, et travailla avec les plus grands réalisateurs de l'époque. Elle abandonna sa carrière en 1927, à l'avènement du cinéma parlant.]

Les aquarelles de Lars Bo

Maître de l'eau-forte et de l'aquatinte, à ses heures Lars Bo se laisse aller au fil de l'aquarelle. Avec la même verve poético-fantastique héritée de son atavisme scandinave, avec le même humour, l'artiste libéré un moment des contraintes et des formats de la plaque de cuivre reprend ses thèmes familiers. On retrouve son tendre bestiaire, ses grues et toute la gent ailée, ses licornes, ses bêtes aquatiques et, dans un autre règne, ses adolescentes sensuelles et élancées.

★ Galerie des peintres graveurs, 159 *bis*, boulevard du Montparnasse. Jusqu'au 19 janvier.

« Table ronde » sur les maquettes

Une « table ronde » sur les maquettes d'architecture, organisée par la Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), aura lieu le 31 janvier, à l'hôtel de Sully, siège de la Caisse nationale des monuments historiques et sites. Rappelons, d'autre part, que la SPPEF publie une revue trimestrielle, *Sites et Monuments*. Au sommaire du dernier numéro (107) on trouvera notamment une enquête sur les bastides du Sud-Ouest, une étude sur Lutèce et une réflexion sur la polémique suscitée par le projet du « Grand Louvre ».

★ SPPEF : 39, avenue La Motte-Picquet, 75007 Paris. 705-37-71.

Les surprises de l'architecture

Un colloque sur le thème « *Architecture et psychanalyse, espace et inconscient* » est organisé par l'Atelier de travail et de recherche sur l'espace (ATRE). Il aura lieu à Montpellier les samedi 27 et dimanche 28 avril. Les participants débattront de sujets pour le moins variés puisqu'on note, parmi ceux-ci, « *Le labyrinthe comme conduite de perte* », « *L'amour est-il une donnée spatiale ?* », « *Carréisme et conformisme, leurs effets sur le psychisme humain individuel et collectif* », ou encore « *Symbolisme et bicyclette* »...

★ ATRE : 13, rue de la Friperie, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 66-26-05.

MUSIQUE

L'ÉTAT ET LA VILLE EN DÉSACCORD

Daniel Barenboïm ou Georges Prêtre à la tête de l'Orchestre de Paris ?

On croyait la question réglée : le contrat de Daniel Barenboïm, comme directeur musical de l'Orchestre de Paris, allait être renouvelé, sans enthousiasme, jusqu'en 1989, après négociation d'un nouveau cahier des charges (*le Monde* du 29 septembre 1984). Mais la Ville de Paris, qui contribue pour 40 % à la subvention de l'Orchestre, offusquée de ne pas avoir été consultée (*le Monde* du 19 octobre), vient de proposer la nomination d'un Français, Georges Prêtre. Le ministère de la culture reste ferme sur sa position, appuyé par les musiciens qui ont voté à 80 % la confiance à leur chef. Quant à celui-ci, dont le contrat a été dénoncé avec son accord, il compte partir le 31 août 1986.

Une décision est urgente, car il est impossible actuellement de procéder à des engagements de solistes et de chefs après cette date, alors que les artistes célèbres ont en général leur calendrier rempli trois ans à l'avance. Les négociations avec les grands maestros (Giulini, Ozawa, etc.) ayant échoué, il serait dangereux de se séparer de Barenboïm qui a la faveur de l'orchestre, fait avec lui un excellent travail technique et *donne des interprétations de qualité*, même si tout n'est pas du même niveau.

La candidature de Georges Prêtre mérite cependant d'être sérieusement examinée. Ce chef français de soixante ans est plus connu à l'étranger, où il fait une brillante carrière, qu'en France, où il a toutefois remporté des succès retentissants les deux dernières saisons avec *Moïse, Werther* et *Macbeth* au palais Garnier, après avoir été souvent victime de cabales durant les quelque dix années où il était en poste à l'Opéra de Paris.

Sa carrière lui donne cependant le profil d'un chef lyrique (il était l'un des favoris de Maria Callas) plutôt que symphonique, peut-être à tort, car il a été le directeur de la Santa Cecilia de Rome et a dirigé les meilleurs orchestres du monde (1). Mais il est de fait que les grandes maisons de disques, qui font la pluie et le beau temps sur le marché des stars, ne lui ont guère demandé d'enregistrer le sacrosaint répertoire purement orchestral. Par ailleurs, on ne sait si Georges Prêtre aurait les qualités de « manager » nécessaires et s'il s'accorderait sur une longue période avec des musiciens fort difficiles.

Le répertoire français

Reste un dernier point de vue, qui nous paraît fort important et n'a rien à voir avec le chauvinisme : Daniel Barenboïm ne s'intéresse pas à la musique française, en dirige fort peu (à part Berlioz, Debussy et Ravel), alors que Prêtre y consacre une large part de son activité. Il est certainement malsain que l'Orchestre de Paris s'éloigne du répertoire de son pays et ne prépare pas une génération de chefs français, ceux-ci devant, en désespoir de cause, chercher fortune à l'étranger (Monteux, Munch, Martinon ou Prêtre naguère, Cambreling, Delacote et peut-être Plasson aujourd'hui).

Chef associé, Claude Bardon ne semble pas avoir l'envergure nécessaire pour tenir ce rôle.

Un « jugement de Salomon » pourrait sans doute résoudre le problème actuel : confirmer Barenboïm comme directeur musical et nommer Prêtre « premier chef invité », ainsi que cela se pratique couramment dans les orchestres étrangers. Sur les vingt et une séries annuelles, Barenboïm en conduirait huit, comme maintenant, et Prêtre cinq, dont il composerait lui-même les programmes.

Cette formule devrait mettre tout le monde d'accord et ouvrir une excellente voie pour l'avenir. Elle serait aussi opportune pour un Michel Plasson, dont il est difficilement acceptable qu'à cinquante et un ans il n'ait pas un poste à Paris ; et l'on doit déjà songer à quelques-uns de nos plus sûrs espoirs, comme Sylvain Cambreling (trente-six ans) ou Emmanuel Krivine (trente-sept ans).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il a par exemple reçu récemment la Rose d'or de la critique munichoise pour son interprétation d'une symphonie de Mahler.

Les sonates de Beethoven

En attendant les disques

Faut-il croire ses oreilles ? Le premier des concerts où Daniel Barenboïm joue l'intégrale des sonates de Beethoven nous a abasourdi. Ce son confus et gourd qui semblait sortir d'un piano englouti, ce toucher gras qui pesait des tonnes, ces traits brouillés, l'artillerie lourde qui canonnait sous les fleurs de la *Sonate* op. 31 nº 3, les entrelacs illisibles de l'op. 106, non, cela ne pouvait émaner du parfait interprète de Mozart. D'autres auditeurs se montraient ravis, comme plus tard ceux qui avaient entendu le récital sur France-Musique. Sans doute faut-il donc incriminer l'acoustique capricieuse de la salle Pleyel, qui n'est *décidément pas faite*, même après sa rénovation, pour le piano.

Cela n'explique pas tout : le menuet de la *Sonate* op. 2 nº 1, lent et placide, qui faisait un mouton ou un agneau du jeune Beethoven, et les variations exagérées du tempo dans le final ; la note montée en épingle, tintant comme une cloche à chaque apparition du thème du minuetto dans la *Sonate en mi bémol* op. 31, nº 3 ; l'accent dur, le clinquant au lieu de la grandeur dans l'allegro de la *Hammerklavier*, son scherzo trop serré et l'adagio d'une lenteur qui allait jusqu'à la dissolution de la mélodie, enlevant la pulsation, la possibilité de rubato, l'aimantation des notes qui composent cette immense méditation contemplative, et la fugue attaquée à un train d'enfer, puis ralentissant peu à peu... Pourtant cette *sonate* op. 106 avait heureusement un tout autre relief que les deux précédentes.

Mais, à travers le prisme déformant de Pleyel, on ne discernait rien qui enchante, captive et prenne le cœur. On sera peut-être plus heureux avec l'intégrale de ces mêmes sonates enregistrées par Barenboïm qui paraît ces jours-ci.

J.L.

★ Prochaines séances salle Pleyel les 29 janvier, 9, 12, 18 et 28 février, 11 et 22 avril.

« ROMÉO ET JULIETTE », de Berlioz

Les deux facettes d'un chef

Proposé par la Ville à la direction de l'Orchestre de Paris, Georges Prêtre a fait mercredi une superbe démonstration de ses qualités avec l'Orchestre national (qu'il n'avait pas dirigé depuis 1968) dans la version intégrale de *Roméo et Juliette*, de Berlioz, si rarement jouée intégralement. Le compositeur, il est vrai, a requis pour cette vaste symphonie dramatique un contralto, un ténor, une basse et des chœurs utilisés si épisodiquement qu'on se contente en général d'exécuter les pages orchestrales.

L'œuvre entière a cependant une tout autre stature ; la narration des chœurs au début, en un style curieux proche du plain-chant, les belles strophes du contralto qui évoquent si tendrement la tristesse amoureuse de Roméo, le chant des Capulets dans le lointain après le bal, l'admirable psalmodie sur une note qui accompagne le convoi funèbre de Juliette, et le final coloré où le Père Laurence réconcilie les clans rivaux sur la tombe des jeunes gens, donnent un contexte lyrique et dramatique très fort à cet opéra sans paroles (puisque les deux héros ne chantent pas), dont les protagonistes s'expriment si profondément à travers « *la langue instrumentale* (de l'orchestre), *plus riche, plus variée, moins arrêtée*, écrit Berlioz, *et par son vague même incomparablement plus puissante en pareil cas* » que la parole chantée.

Le poème d'amour prend ainsi une dimension universelle qui rejoint celle du drame shakespearien. Wagner ne s'y était pas trompé, qui envoya à Berlioz sa partition de *Tristan* avec cette dédicace : « *L'auteur reconnaissant de Tristan et Isolde au cher grand auteur de* Roméo et Juliette. »

Chef symphonique ou chef lyrique, Georges Prêtre a montré *ici les deux facettes de son* talent. Des chanteurs il semble tirer, amener à la vie chaque intonation, chaque mot, qu'il articule en même temps qu'eux, sa main dessinant la courbe, modelant la pulpe du langage, son visage reflétant l'exacte impression du sentiment. Et il déploie l'orchestre en périodes amples, où cependant chaque détail est signalé, commandé avec une précision expressive absolue, engendrant aussi ces foudroyantes sautes de climat qui correspondent au relief tourmenté de la partition.

Telles la longue scène d'amour, montant peu à peu jusqu'à l'extase avec une intensité poignante, ou bien la lente déploration funèbre glissant sur le fugato des cordes, suivie de l'irruption violemment dramatique de Roméo (avec le beau geste du chef imageant son effondrement) et soudain de cette fabuleuse explosion merveilleuse, nerveuse, joie et pleurs mêlés, qui, un instant sublime, réunit les deux amants.

Nadine Denize, avec sa voix ambrée, roucoulante, si berliozienne, Jean Dupouy, savoureux dans le premier scherzetto de la reine Mab, et le grandiose Père Laurence de Nicolas Ghiuselev, les chœurs de Radio-France et l'Orchestre national, tendu, acéré, attentif aux coloris suscités par Georges Prêtre, doivent être associés au triomphe de celui-ci, que les auditeurs de France-Musique auront pu constater.

J. L.

ARTS

Décès du peintre Arpad Szenes

Le peintre Arpad Szenes est mort le 16 janvier à son domicile parisien. *Il était âgé de* quatre-vingt-sept ans.

Le nom d'Arpad Szenes est inséparable de celui de Maria Elena Vieira da Silva. Il l'avait rencontrée à l'Académie de la Grande Chaumière en 1929. Après cinq mois de « cours », il épousait cette jeune Portugaise de onze ans sa cadette, et ce fut jusqu'à la fin une union exemplaire, à en juger notamment par l'innombrable série des « portraits de Vieira », dont une centaine étaient exposés en 1983 à la fondation Gulbenkian. Fixé à Paris en 1925, Arpad Szenes venait de Hongrie – il était né le 6 mai 1897 à Budapest. Démobilisé en 1918, il y étudiait la peinture, se tenant au courant des expressions les plus en pointe de l'art contemporain. Sur le plan de la musique aussi, avec Kodaly et Bartok. Il compléta cette connaissance par un tour des capitales artistiques de l'Europe.

Parallèlement à celle de Vieira, Szenes élabora une œuvre absolument personnelle, faite de douceur et d'austérité, alimentée par les impressions ressenties au cours de nombreux voyages, dont le plus long au Brésil dura sept ans, de 1940 à 1947. C'est une peinture contemplative où la vision du monde extérieur intensément ressentie est décantée et « *communique au spectateur la sensation de l'illimité* ». Peut-être trop discrète dans ses manifestations, à l'image de l'artiste qui avait l'air de se tenir en retrait de ses contemporains, cette œuvre a tout de même fini par s'imposer, non seulement auprès des poètes mais aussi d'un public de plus en plus large, et le Grand Prix national des arts et lettres qui lui a été décerné en 1978 en a été la confirmation (il avait été naturalisé français en 1956). On n'a pas oublié, entre autres, l'exposition des multiples et merveilleuses variations intitulées « le Banquet », inspirées par le chant d'amour et de mort du cornette Christophe Rilke.

Mais cet art ne saurait être mieux défini que par Szenes lui-même dans une confidence faite à son ami Guy Weelen en 1981 : « *Quand je dis : « Avec mes cheveux blanchissants les couleurs de mes tableaux pâlissent », ce n'est pas une boutade. Je veux dire, et pour moi c'est le grand problème de la peinture telle que je la vis, tout, lignes, couleurs, espace, formes, rythmes, lumière, doit être organique. Comme les muscles, les veines, les organes, le sang, composent un être, les battements de son cœur sont la vie... un être... il en est de même pour la peinture. Tout s'enchevêtre et se tient.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

VARIÉTÉS

« BYE BYE SHOW-BIZ », de Jérôme Savary

La folle histoire du spectacle

Avant d'être présenté au Théâtre Mogador, *Bye Bye Show-Biz* a déjà été joué une *centaine de fois un peu partout* en Europe : à Madrid, à Rome, à Vienne. Ce qui a permis à Jérôme Savary de retrouver, d'une certaine manière, la tradition de Broadway qui veut qu'un ouvrage se rôde, s'affine – dans quelques – unes des principales villes américaines avant sa « première » officielle (*le Monde* du 4 janvier).

La référence à Broadway n'est pas, bien sûr, accidentelle. *Bye Bye Show-Biz est construit* comme une comédie musicale dans la mesure où, prenant prétexte d'une monographie, on y brasse de la folie et de la beauté, du naturel et du charme. Bateleur de *Bye Bye Show-Biz*, Jérôme Savary raconte librement l'histoire du spectacle, depuis l'âge des cavernes jusqu'au rock, en s'appuyant sur la grâce d'un genre qui brise les barrières, qui a besoin de toujours plus *d'espace et dont* les conventions rendent tout possible. Savary joue sur les images qui se bousculent, la comédie de situation, le gag, les chansons, la danse, la musique, et parvient à un équilibre presque parfait.

Pas de temps morts dans ces deux heures trente infailliblement drôles, où l'on peut aussi rencontrer la tendresse, l'élégance, l'éclat musical, le bonheur, à travers une séquence (celle de Broadway justement) admirablement réussie dans sa composi*tion, dans ses couleurs.*

Bye Bye Show-Biz met en scène six artistes au chômage qui s'inventent un destin. Il y a notamment Astor le magicien, qui coupe chaque soir sa femme en morceaux et qui finit par le faire pour de bon parce qu'elle voulait filer un amour avec l'équilibriste. Il y a sir Laurence Appletree qui, malade de voir sa cantatrice de femme se prendre pour une Noire, se noircit le visage avec du cirage et joue Othello. Il y a Lise, qui a descendu autrefois 112 527 marches au Casino de Paris...

La dérision est l'un des moteurs de cette comédie musicale qui retrouve le premier gag parmi les hommes vivant dans les grottes de Lascaux, offre des rapprochements irrésistibles, des caricatures délirantes, fourmille de trouvailles, de situations *folles, reprend à son propre* compte l'image d'un clip sur l'époque du swing.

Metteur en scène, Jérôme Savary a déployé son ingéniosité, son invention, sa verve. C'est éblouissant. Et toute la troupe du Magic Circus est « synchrone » dans le plaisir de jouer.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Mogador, 20 h 30.

THÉÂTRE

« MES AMIS », à Villeurbanne

Le corps du silence

Un soir où il jouait l'*Homme qui rit*, de Victor Hugo, Gérard Guillaumat rencontra le chorégraphe Dominique Bagouët. L'homme du geste aime le *théâtre parlé, l'homme de la parole* aime le théâtre du corps. Les deux décidèrent qu'un jour ils travailleraient ensemble.

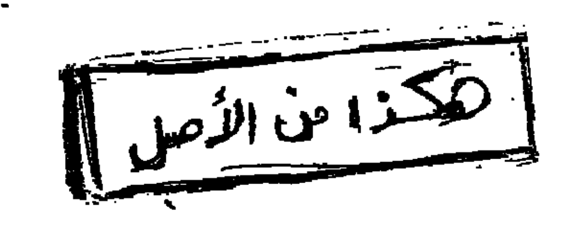
Leur choix s'est porté sur le livre d'Emmanuel Bove *Mes amis* (aux éditions Flammarion), sorte de confession, récit d'un homme de rien dont le regard se porte sur la misère plate des rues pavées, des maisons de briques, des chambres exiguës, des bistrots poisseux, des quais nocturnes sous lesquels l'eau opaque roule son mystère. Paris, une ville, la pesanteur de la solitude.

Le décor, ce sont des murs granuleux, gris, fermés de fenêtres aveugles. Ils entourent un espace vide, le seul accessoire est une chaise. Chemise blanche, pantalon noir à bretelles, les mains posées sur les genoux, Gérard Guillaumat est assis, immobile, ramassé sur lui-même, en attente. Et quand il se lève et marche, les bras écartés, les doigts *ébauchant des signes, les mains* traînant comme dans du sable, il trace des parcours en diagonale, en lignes courbes inachevées. Ce n'est pas de la danse, mais on reconnaît la manière dont la danse peut remodeler l'espace, en stylisant les mouvements les plus banals, en les décomposant, en les dérythmant. Et c'est étonnant de voir comment un corps de comédien habitué à se charger du sens des mots, à les accompagner, à leur donner la tension de sa vie, comment ce corps est capable de prendre le poids du silence.

Ce n'est pas vraiment le silence : il y a la respiration de l'homme, le son des bruits et des musiques trafiquées, de Gilles Grand, qui tournent à l'intérieur des murs, crapahutent sous le plancher, s'envolent dans les cintres... Et les mots, des lambeaux du livre. Le livre est construit en courts chapitres d'une écriture précise, coupante, très « écrite ». Quelques phrases, trop ou trop peu d'ailleurs. En définitive, Gérard Guillaumat se tient au plus près d'Emmanuel Bove quand il joue *le* texte sans le dire, avec ses yeux plissés, sa tête penchée, avec sa masse qui se colle aux murs et y dessine d'étranges hiéroglyphes.

COLETTE GODARD.

★ Villeurbanne, *Ateliers du TNP* jusqu'au 19 janvier.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HISTOIRE INACHEVÉE : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

LE BORGNE EST ROI : Centre Pompidou (277-12-33), 21 h.

UN RITE POUR LE DIRE : Mandapa (589-01-60), 20 h 30.

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE : Cité universitaire, grande salle (589-38-69), 20 h 30.

LA DROLESSE : Épicerie (272-23-41), 20 h 30.

LOVE : Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45.

LE CHAT DE LA SAINT-SYLVESTRE : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45.

TAILLEUR POUR DAMES : Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h.

Les salles subventionnées

TEP (364-80-80) Théâtre : 20 h 30 : Clair d'usine ; Cinéma : 20 h : la Nouvelle, de G. Buisson, A. Grasset, D. Letessier.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 : Tout savoir sur les sectes ; Cinéma-Vidéo, à 16 h : Londres-Paris : Première en Ulm ; 19 h, Ananas, de A. Gitai ; 17 h 30, 20 h 30 : le Cinéma chinois (programme complet aux banques d'accueil) ; 15 h : Kandinsky et la découverte de l'art abstrait ; 18 h : George Landow ; Théâtre : 21 h : Le borgne est roi, par l'Aurige Théâtre, d'après Carlos Fuentes.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Fille de madame Angot.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Richard III ; 18 h 30 : Lluis Llach (Catalogne).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 21 h : Le Moine noir.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Damné.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Journal d'un chien.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : les Serments indiscrets ; 20 h 30 : Voyages d'hiver.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Gœthe absent ; 21 h : Still Life.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand-Théâtre, 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre, 20 h 30 : le Train était à l'heure ; Galerie, 20 h 30 : le Plus heureux des trois.

CITHEA (357-99-26), 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Leocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

EPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants : 20 h 30 : le Misanthrope ; 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Caméléon.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : Bat-K.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h : le Pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, nº 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYCÉE C.-SÉE (607-91-51), 20 h 30 : les Lits I.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A l'ombre des années en fleurs.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

Jeudi 17 janvier

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) la Fille de Rappaccini.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Rattraper le temps.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 19 h : Cinq Nô modernes.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

La danse

18 THÉÂTRE (226-47-47), 20 h 30 : Cie du Bijave.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

Opéra

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (602-12-11), 20 h 30 : Barbe-Bleue.

SALLE GAVEAU (563-20-30), 20 h 30 : l'Arlésienne.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : R. Chailly (Stravinsky, Saint-Saëns, Schumann).

Salle Gaveau, 20 h 30 : L. Cabasso, S. Atherton (Beethoven, Prokofiev, Schumann, Jolas...).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Musique à découvrir (Obouhov, Nono, Crumb...).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, Ensemble de cuivres Da Camera, Ensemble instrumental de Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Schütz).

CC Canadien, 20 h 30 : B. Biot.

Musée Guimet, 20 h 30 : musique traditionnelle japonaise.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Hommage à Sam Jaffe : Horizons perdus, de F. Capra ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Dix mille foyers de lumière, de S. Fu ; 21 h 15, soixante-dix ans d'Universal : le Signe du païen, de D. Sirk.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Nouvelle Babylone, de L. Trauberg et G. Kozintzev ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : Citizen Kane, d'O. Welles ; 19 h : Cinéma japonais. La guerre : la Condition de l'homme (le Chemin de l'éternité), de M. Kobayashi.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (563-41-46).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Reflet Quartier Latin (H. sp.), 5e (326-84-65).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (251-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMANTS TERRIBLES, film français de Danièle Dubroux : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER, film français de Philippe Muyl : Forum Orient-Express, 1er ; (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AUBE ROUGE, film américain de John Milius, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CORDE RAIDE (*), film américain de Richard Tuggle (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE, film canadien-français de Denys Arcand : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI, film français de Barbet Schroeder : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR, film français de François Merlet : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT, film américain de Stewart Raffil. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

RENDEZ-VOUS A BROAD-STREET, film américain de Peter Webb. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES SAINTS INNOCENTS, film espagnol de Mario Camus. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74).



COMMUNICATION

PUBLICITÉ

Nette progression des dépenses publicitaires en 1984

Les annonceurs français – les entreprises et les institutions – se portent mieux qu'on pouvait l'espérer. Ils ont en effet dégagé, en 1984, des budgets publicitaires de 34 700 millions de francs, en hausse de 13 % sur l'année précédente (*le Monde* du 17 janvier).

L'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP), qui vient de rendre ces chiffres publics, explique cette progression par *« l'amélioration de la situation financière des entreprises, due à la compression des coûts salariaux et à un développement des débouchés à l'exportation »*. Si l'on tient compte d'une augmentation des prix de détail d'environ 7,6 %, la croissance en volume des investissements publicitaires serait d'environ 5 %.

L'IREP note que *« les annonceurs les plus dynamiques ont été, comme prévu, ceux de l'alimentation-boissons, de l'hygiène-beauté et des produits d'entretien ; l'industrie automobile et la distribution sont en retrait sur la tendance moyenne. L'équipement ménager et l'ameublement ont, dans l'ensemble, comprimé leur publicité à la suite du marasme de leurs ventes, tandis que les entreprises de culture-loisirs-distractions de certains services – en particulier la banque et l'assurance – ont substantiellement augmenté leurs budgets publicitaires »*.

Les recettes publicitaires des médias n'ont augmenté que de 11 % en raison de la conjonction de trois facteurs : une chute des petites annonces, une publicité commerciale soutenue et un développement de la promotion des ventes et des dépenses hors médias. La progression de la publicité à la télévision a été plus faible (+ 10 %, publicité régionale comprise) contre + 24,5 % en 1983 et + 30 % en 1982. En conséquence, après une année 1983 difficile, la presse magazine a enregistré de très bons résultats (+ 16 %), mais, note l'IREP, *« le lancement réussi de nouveaux titres, notamment féminins, fait que ce plus gros gâteau se partage entre davantage de convives »*.

La situation reste préoccupante pour les quotidiens : augmentation de 6 % pour les quotidiens régionaux et de 1 % pour les quotidiens nationaux, ce qui équivaut à une régression, compte tenu de la hausse des prix. En parts de marché, la répartition des investissements publicitaires est, selon l'IREP, la suivante : presse, 56 % ; télévision, 17,5 % ; affichage, 15,5 % ; radio, 9 % ; cinéma, 2 %. Soit à peu près la même que l'année précédente.

« Sauf accident, conclut l'IREP, *la publicité continuera de se porter relativement bien en 1985 »*, en raison d'une prévisible *« amélioration financière des ménages due, notamment, aux mesures de réduction des prélèvements fiscaux »*.

O. S.

TF 1 élargit ses coproductions

Un feuilleton en préparation avec le Canada et l'Italie

A l'occasion de la récente visite, en France, de M. Marcel Masse, ministre canadien des communications, le PDG de TF1, M. Hervé Bourges, a annoncé le lancement d'une coproduction franco-italo-canadienne consacrée à l'histoire de la bombe atomique. Les partenaires en seront TF1, Astral Bellevue Pathé (Canada) et la RAI2 (Italie).

Ce feuilleton de six épisodes, intitulé « La course à la bombe », sera tourné par deux réalisateurs de nationalités différentes : un français, Jean-François Delassus, auteur du scénario avec Tony Sheer, et un canadien, Paul Almond. Tous les grands savants européens qui, dès l'avant-guerre, ont fui soit le national-socialisme, soit le fascisme, soit l'invasion allemande pour se retrouver outre-Atlantique, seront représentés aux côtés d'autres scientifiques du monde entier. La plupart des acteurs seront choisis en fonction de la nationalité du personnage interprété : français, allemands, italiens, hongrois, canadiens et américains.

De même, les lieux de tournage seront sélectionnés en vertu de l'histoire : en Europe, pendant la guerre de 39-45, en Angleterre, au Canada, aux Etats-Unis. Il n'est pas exclu que certaines séquences soient tournées au Japon et dans les abords du Pacifique. Cette série, dont le coût est évalué à quarante millions de francs, bénéficiera de la participation de la société Radio-Canada et de Téléfilm-Canada. Le tournage devrait commencer au milieu de l'été et la diffusion sur les écrans de TF1 est envisagée pour le début de 1986. M. Charles Brabant, ancien directeur de l'Unité de programme *« Fiction 1 »*, coordonnera l'ensemble des opérations.

Cette entreprise illustre la politique de coproduction internationale plus active qu'entend mener M. Bourges. Si l'Europe reste un partenaire privilégié, des efforts sont faits en direction du Sud (Sénégal, Côte-d'Ivoire...) et des pays asiatiques, notamment le Japon. En juin dernier, une mission TF1, menée par son PDG, s'est rendue dans ce pays à l'invitation du responsable de la chaîne nationale japonaise, NHK. A cette occasion, un accord dans le domaine de l'information a été signé entre les deux établissements, tandis que leurs échéances et leurs domaines de coopération ont été élargis. C'est ainsi qu'une série documentaire en treize épisodes consacrée au « Louvre », sera diffusée dans le courant du deuxième semestre par TF1 et que d'autres projets, dont « L'océanographie mondiale » et « Histoire du Pacifique » sont actuellement en cours de réalisation.

A. Rd.

Les Canadiens souhaitent renforcer la francophonie télévisuelle

Des partenaires canadiens devraient entrer prochainement dans TV5 et rejoindre ainsi les cinq chaînes de télévision – TF1, Antenne 2, FR3, RTBF (télévision belge) et TSR (télévision suisse romande) – qui diffusent, par le satellite ECS-F1, des programmes francophones à l'adresse des réseaux câblés européens. C'est en tout cas le souhait qu'a exprimé la semaine dernière le ministre canadien des communications, M. Marcel Masse, lors d'un séjour à Paris. Une visite qui fut l'occasion de contacts nombreux avec les représentants du monde audiovisuel et d'un rappel des liens privilégiés entre la France et le Canada en matière de communication.

TV5 deviendra-t-elle TV6 ? Les discussions en cours depuis plusieurs mois entre la France et les représentants des gouvernements québécois et canadien semblent indiquer que la chaîne francophone s'enrichira bientôt de programmes canadiens. Encore quelques conditions devront-elles être respectées pour que s'ouvrent les négociations : la candidature canadienne devra représenter l'ensemble des diffuseurs francophones du territoire (Radio-Canada, Radio-Québec, Radio-Ontario, l'Office national du film, télévisions privées...), lesquels devront s'organiser en consortium afin de présenter aux partenaires européens un interlocuteur unique choisi parmi les professionnels. Les bonnes relations entretenues entre gouvernement fédéral et gouvernements régionaux ne pourront que faciliter le consensus, hâter un changement de la grille qui pourrait intervenir dès le 1er juillet prochain et faciliter une extension des heures de programmes de TV 5, voire une modification de ses structures. Ne dit-on pas parfois que TV 5 préfigure ce que pourrait être un canal francophone sur le satellite TDF 1 ?

En tout cas, soucieux de participer à TV 5, les Canadiens sont également désireux de recevoir la chaîne outre-Atlantique et de la proposer au plus grand nombre possible de câblo-distributeurs. L'utilisation d'un canal du satellite canadien de télécommunication permettrait même de couvrir, outre la quasi-totalité du Canada francophone, l'ensemble des îles Caraïbes, Saint-Pierre-et-Miquelon et une partie des Etats-Unis. Un nouveau « Télé-France », pensent déjà certains.

« Nous souhaitons multiplier les possibilités de choix de la population canadienne francophone en matière de télévision et diversifier le plus largement possible la provenance des émissions étrangères, nous a déclaré M. Marcel Masse. *C'est la meilleure arme envisageable pour « contrer » l'invasion culturelle américaine et riposter notamment à l'attrait que les chaînes de nos voisins américains exercent sur nos enfants. »* Une incitation majeure à développer le cinéma d'animation, estime le ministre, qui a signé avec M. Jack Lang, ministre de la culture, un accord prévoyant l'attribution en commun d'une aide sélective pour les coproductions d'œuvres d'animation.

« Des liens étroits se sont créés avec la France dans le domaine de la communication, déclare M. Masse. *La France est le fer de lance privilégié pour déboucher sur le marché européen... »* Et réciproquement, espèrent ses interlocuteurs français à propos du marché d'outre-Atlantique.

ANNICK COJEAN.

A VOIR

Le retour du général

Le 28 mai 1958, où tout a basculé en faveur du retour de Charles de Gaulle au pouvoir, la IVe République était-elle aussi moribonde qu'on l'a dit ? De Gaulle a-t-il trompé tout le monde en jouant double-jeu sur l'Algérie ? Y a-t-il eu, oui ou non, un coup d'Etat ? Philippe Alfonsi a eu l'audace de poser ces questions-clés. Et d'abord de raconter – car c'est son récit à lui que nous entendons et qu'il illustre – ce qui s'est passé, ce jour-là et les précédents, à Alger et à Paris.

Cela donne une fresque aux couleurs parfois trop contrastées : Alfonsi a ses idées et il ne les cache pas. On découvre des documents inconnus ou oubliés : un film de propagande – « Algérie française » – tourné entre le 13 mai et le 28 mai et qui rappelle les pires dithyrambes des actualités de Vichy, une prestation de François Mitterrand à l'émission télévisée « Lectures pour tous » où il s'affirme fédéraliste, des propos assez étonnants de M. Masmoudi, qui fut ambassadeur de Tunisie à Paris avant le drame de Sakhiet, et qui affirme que, dès 1956, de Gaulle cherchait le contact avec le FLN. Et des révélations à l'emporte-pièce du colonel Trinquier, que le réalisateur a par erreur promu général.

Aux moins de trente ans qui n'ont pas connu ce grand tournant, les faits paraîtront clairs. Un peu trop peut-être. Fort heureusement les intervenants apportent des précisions et des nuances. Henri Alleg rappelle ce que fut, selon le titre de son livre, *la Question*, c'est-à-dire la torture. Gilles Perrault, qui fut parachutiste du contingent en Algérie, décrit l'état d'esprit de beaucoup de soldats, la position, peut-être paternaliste, en tout cas beaucoup moins « colonialiste » et putschiste qu'on ne le croit souvent, de nombre d'officiers.

A M. Christian Pineau, neuf fois ministre sous la IVe République, qui reconnaît ses défauts, mais souligne son mérite dans la reconstruction d'après-guerre, à Me Guy Vaschetti, gaulliste « Algérie française » très vite déçu par le général, à M. Max Gallo, M. Olivier Guichard, un des principaux artisans du retour au pouvoir de de Gaulle, oppose une aimable défense élastique. Difficile de justifier sans recul le pragmatisme gaullien. M. Gallo rafle les enjeux lorsqu'il conclut que le général n'a pas employé la force pour s'imposer, qu'il n'a pas violé de façon formelle la légalité républicaine, mais qu'en mai 1958, il a, de toute évidence, joué de la menace.

JEAN PLANCHAIS.

★ *« Histoire d'un jour »*, le 28 mai 1958, vendredi 18 janvier, FR3, 20 h 30.

● *La diffusion de* Paris-ce soir. – M. Pierre Plancher, directeur du nouveau quotidien *Paris-ce soir*, lancé le 7 janvier – et dont l'éditorialiste est M. Michel Jobert, – affirme dans un communiqué que les chiffres de diffusion *« reçus à ce jour, via notre distributeur et les NMPP, font état de 22 078 exemplaires sur Paris pour le 7 janvier et de 18 277 exemplaires pour le 8 janvier. Nous tenons copie de ces bordereaux de résultats à la disposition de tous ». Le Canard enchaîné* ayant publié des chiffres beaucoup plus faibles (400 exemplaires), M. Plancher a annoncé qu'il engageait une action en justice contre l'hebdomadaire satirique.

● *Rectificatif.* – Dans l'information sur l'assemblée générale de la Société des rédacteurs du *Monde* (*le Monde* du 17 janvier), nous avons écrit par erreur que *« le gérant, M. André Laurens, détient onze parts »* du capital. Le gérant détient *11 %* des parts.

Jeudi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Maria Chapdelaine
D'après L. Hémon, réal. G. Carle. Avec C. Laure, N. Mancuso, C. Rich...
Deuxième épisode : Les aventures de la belle Chapdelaine commencent réellement. Amour fou mais platonique pour François Paradis. Un feuilleton-conte boréal joliment réalisé, un peu lent mais charmeur.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Les enfants du trottoir.
Magazine d'information de A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Un reportage de C. Hemery et J.-C. Fontan sur la prostitution des mineurs, filles et garçons, à Pigalle et à Saint-Germain-des-Prés, à Paris, Lyon, Marseille. Une équipe sur le terrain a réussi à les filmer et à rencontrer certains acteurs de cette industrie florissante. Au sommaire également : Croisière sans retour : des touristes polonais décident de rester en RFA ; Attention... dangers : d'autres Bhopal ; Innocent... et alors : deux erreurs judiciaires.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de F. Mitterrand.

23 h 10 Cinéma : Une femme est une femme.
Film français de J.-L. Godard (1961), avec A. Karina, J.-P. Belmondo, J.-C. Brialy, M. Dubois, N. Paquin.
Une femme veut, tout de suite, un enfant. Son mari, qui soigne sa forme de coureur cycliste, appelle un voisin, amoureux d'elle. Le sujet (traité aussi par Philippe de Broca dans les Jeux de l'Amour*) n'est, pour Godard, qu'une anecdote.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : L'amour en héritage.
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox. Avec S. Powers.
Troisième épisode : la vie toute mythique des années folles à Montparnasse, Montmartre et les aventures d'une jeune provinciale devenue modèle et de son ami peintre... Décors surchargés, personnages stéréotypés. Un péplum musclé.

21 h 35 Alain Decaux, l'histoire en question.
Le 20 avril 1928, René Caillé s'avance vers une ville d'Afrique : Tombouctou (Soudan), ville interdite, qu'il découvre, après de multiples péripéties. Une reconstitution à partir d'archives d'une grande aventure, commentée (comme si on y était) par l'historien du petit écran : Alain Decaux.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le polar du soir : Macho.
De N. Gessner. D'après l'œuvre de L. Kœing, avec S. York, M. Meril, J. Stride...
Une intrigue franco-britannique bien ficelée, bien interprétée. Un classique du genre où l'on participe à la chute de la carrière d'un auteur de romans policiers qui le supporte si mal qu'il tue son éditeur et s'arrange pour faire accuser sa femme.

21 h 35 Journal.

22 h Cinéma : la Luna.
Film français de B. Bertolucci (1979), avec J. Clayburgh, M. Barry, F. Gwynne, E. Camperti, J. Adamoli.
Une cantatrice américaine revient, en compagnie de son fils adolescent, en Italie où elle a appris l'opéra. Elle a, avec ce fils, une relation incestueuse, en partie à cause d'un secret de famille. Drame psychanalytique dans lequel Bertolucci se laisse aller à des obsessions plus ou moins dissimulées dans ses films précédents. Un film étrange, esthétiquement très beau et porté par la musique de Verdi.

0 h 15 Folies ordinaires : Charles Bukowski.

0 h 20 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; 17 h 10, Madame Laskyne ; 17 h 35, Le quotidien a deux regards ; 17 h 50, Invité PIC : J.-M. Rouzière ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, **Meurtre par décret**, film de B. Clark ; 22 h 20, **Meurtre d'un bookmaker chinois**, film de J. Cassavetes ; 0 h 50, l'Ombre rouge, de J.-L. Comolli.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **« Alleluia » et « Ma vieille »**, deux textes de Gilbert Leautier.
21 h 30 **Musique** : Vocalyse (Edith Butler).
22 h 30 **Nuits magnétiques** : l'argent du 7e Art ; v.o.-v.f.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (donné au Théâtre de Vevey le 10 septembre 1984) : « Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur », de Schumann, « Trio pour piano, violon et violoncelle nº 39 en sol majeur », de Haydn, « Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur », de Ravel par le Beaux-Arts Trio, sol. M. Pressler, piano, I. Cohen, violon, B. Greenhouse, violoncelle et B. Giuranna, alto.
22 h 30 **Les soirées de France-Musique** : feuilleton Hugo Wolf ; à 23 h 05, Mozart à Paris.

Vendredi 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Omer Pacha.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
Série : Miss ; 14.45, la maison de TF 1 : 15.20, Temps libre... à la magie (et à 16.50) ; 16.00, Série : Aventures dans les îles ; 17.30, La chance aux chansons.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Papa et moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec l'acteur Michel Blanc, le galérien à problèmes de « Marche à l'ombre ».
21 h 50 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh. Avec C. Auger...
Katja, après une dépression nerveuse, trouve un emploi dans un établissement de nuit de troisième catégorie à Cadix (Espagne). La découverte d'un autre monde, le commencement d'une traversée de l'enfer.
22 h 55 Histoires naturelles : Thon rouge, thon blanc.
23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Escalier B, porte 4.
9 h 25 Ski de fond en direct de Scafeld.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Dangereux été.
13 h 45 Aujourd'hui la vie : Rêvons, c'est la crise.
14 h 50 Série : Magnum.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question. Tombouctou la mystérieuse (diff. le 17 janvier).
17 h Itinéraires, de Sophie Richard.
Himalaya, l'opéra féerique tibétain Daasamo.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon. Avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal...
André Travers, le journaliste, s'accroche à la « piste du morceau de câble ». Ce qui le pousse à consulter – non sans mal – le plan-masse de l'opération immobilière des Sablons, à la mairie de Châteauvallon. Tandis que deux types, par téléphone, tentent de soutirer 50 millions à Fournier, le promoteur des Sablons... Le « Dallas à la française » est sur les rails.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : jeux de mémoire, sont invités : Jean-Louis Curtis (Une éducation d'écrivain), *Friedrich Dürrenmatt* (la Mise en œuvres), *Alain Robbe-Grillet* (le Miroir qui revient), *Philippe Sollers* (Portrait du joueur).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : les Deux Cavaliers
Film américain de J. Ford (1961), avec J. Stewart, R. Widmark, S. Jones, L. Cristal, A. Devine, J. Mc Intire (v.o. sous-titrée).
Texas 1880. Un shérif et un officier de cavalerie vont chez les Comanches négocier le rachat d'enfants blancs qui ont été, autrefois, enlevés à leurs familles et élevés en Indiens.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Histoire d'un jour : 28 mai 1958, de Gaulle au pouvoir. Émission de P. Alfonsi et M. Dugowson. *(Lire notre article.)*

22 h 5 Documentaire : I am a Hotel.
de M. Shekter, réal. A. Nicholls.
La première production télévisée du chanteur canadien Leonard Cohen, enregistrée au King Edward Hotel de Toronto (Canada). L'histoire d'un amour perdu et retrouvé : trente minutes de musique vidéo autour des chansons du poète, romancier, chanteur, Leonard Cohen.
22 h 35 Journal.
23 h Folies ordinaires : Charles Bukowski.
23 h 5 Prélude à la nuit.
« Petite Suite », de A. Scarlatti.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, **la Femme tatouée**, film de Y. Takabayashi ; 10 h 45, Les nouveaux aventuriers : Jean Verame ; 11 h 35, Hill street blues ; 12 h 25, Soap ; 12 h 50, Cabou Cadin ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, **Clara et les chics types**, film de J. Monnet ; 15 h 40, **la Justice des hommes**, film de G. Stevens ; 17 h 35, Cabou Cadin (**les quatre Filles du Dr March**) ; 18 h 50, Rock concert ; 19 h 15, Tous en scène (et à 23 h 25) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Ellis island ; 21 h 50, **Girls, girls, girls**, film de N. Taurog ; 0 h 10, **Pixote, la loi du plus faible**, film de H. Babenco ; 2 h 10, Hill street blues ; 2 h 55, **Meurtre d'un bookmaker chinois**, film de J. Cassavetes ; 4 h 40, Rock concert ; 5 h 20, **Survivance**, film de J. Lieberman.

FRANCE-CULTURE

7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : parcours du secret ; *(et à 10 h 50 : roman noir et révolution)* ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : la crise oubliée 1944-1973 ; 10 h 30, **Musique** : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, **L'école hors les murs** : une école dans l'hôpital ; 11 h 30, **Feuilleton** : « Han d'Islande » ; 12 h, **Panorama** ; 13 h 40, **On commence** : Cinq nô modernes, de Yukio Mishima, au Théâtre du Rond-Point ; 14 h, **Un livre, des voix** : « Juliette, chemin des cerisiers », de Marie Chaix ; 14 h 30, **Sélection prix Italia** : « Ruisselle », de Roger Pillaudin ; 15 h 30, **L'échappée belle** : Cent ans de sports d'hiver en Suisse ; 17 h 10, **Le pays d'ici** : en direct d'Orléans ; 18 h, **Subjectif** : Agora, avec K. Pomian ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1966 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : le fond de la mer ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : l'enseignement du lied.
20 h 30 **Le grand débat** : La France et sa mémoire. Avec Pierre Nora, Mona Ozouf, Jean Lacouture, Michel Debré et Pierre Chaunu.
21 h 30 **Black and blue** : la Diaspora noire, avec Denis Martin.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : l'argent du 7e Art ; v.o.-v.f.

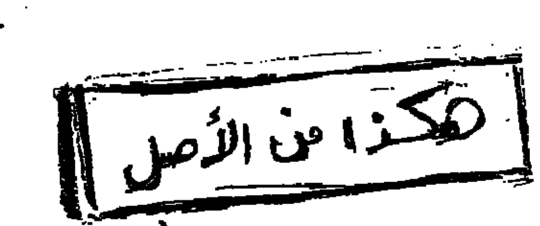
FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** ; 7 h 10, **L'imprévu**, magazine de l'actualité musicale ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : Arnold Schoenberg, œuvres de Schoenberg, Penderecki, Lenot ; 12 h 5, **Le temps du jazz** : feuilleton, Gil Evans ; 12 h 30, **Concert** : œuvres de Gabrielli/Maderna, Nono, Mozart, Schoenberg, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et le Sudfunkchor ; 14 h 2, **Repères contemporains** : œuvres de Nunez et Olivero ; 14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : aux rayons des sons ; 15 h, **Verveine-scotch** ; 17 h, **Histoire de la musique** ; 18 h 2, **Les chants de la terre**, magazine des musiques traditionnelles et populaires ; 18 h 30, **Jazz actualité** : dernière édition ; 19 h 15, **Les muses en dialogue**, magazine des musiques anciennes.
20 h 4 **Avant-concert.**
20 h 30 **Concert** : (émis de Baden) : « Symphonie de chambre nº 1 », de A. Schoenberg. Extraits de la « Tétralogie », de R. Wagner, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Leinsdorf.
22 h 20 **Les soirées de France-Musique** : « Les Pêcheurs de perles », œuvres de Couperin, Ravel, Moussorgski/Ravel ; à 0 h, Musique traditionnelle : musique populaire grecque.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 18 JANVIER

– *M. Robert Badinter*, garde des sceaux, ministre de la justice, est invité au journal d'Antenne 2, à 12 h 45.



هكذا من الأصل

LE CARNET DU Monde

Décès

— 51100 Reims.
Mme Renée Bazelaire, son épouse,
Le docteur et Mme Serge Bazelaire, ses enfants,
Isabelle, Vincent, Jérôme, ses petits-enfants,
M. et Mme Marcel Bazelaire, son frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BAZELAIRE,

survenu à Reims, dans sa quatre-vingt-cinquième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi 12 janvier 1985, en l'église Saint-André, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Docteur Serge Bazelaire,
9, *rue Raymond-Guyot,*
51100 Reims.

— *M. Harold King*
a la douleur de faire part du décès de *son épouse*

Mme Irène CODREANO-KING,
sculpteur,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu le 12 janvier 1985, à Nogent-sur-Marne.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité.

De la part de
Mme Lizika Codreano, sa sœur,
M. François Fontenoy, *son neveu,*
Du président de la Fondation des arts graphiques et plastiques,
Du directeur de la Maison des artistes,
Et de ses nombreux amis.

14, rue Charles-VII,
94130 Nogent-sur-Marne.

[Irène Codreano est morte, à la Maison des artistes de Nogent-sur-Marne, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Originaire de Bucarest, elle était entrée à l'atelier Bourdelle à sa venue à Paris en 1919, et y était restée cinq ans, subissant l'influence du maître, mais aussi de Brancusi, qu'elle avait rencontré en 1922. Son œuvre, présente dans les collections publiques et privées, comporte quelque trois cents sculptures dont le buste de Charles Munch (1975) au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, et celui de Pierre-Jean Jouve au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.]

— Le docteur Françoise Polge d'Autheville,
Ses fils Jean-François et Patrick
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert Henri POLGE,

survenu le 14 janvier 1985.

L'inhumation a été célébrée dans l'intimité à Beauchastel par La Voulte-sur-Rhône (Ardèche).

— M. et Mme Dominique Farcot et leurs enfants et petits-enfants,
M. Louis Jacques Rondeleux et ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Rondeleux et leurs enfants et petits-enfants,
Mme Leprince et ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Rondeleux et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Stevenin et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques RONDELEUX,
née Renée Millot,

survenu le 14 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Selon ses dernières volontés, la cérémonie religieuse aura lieu, dans la plus stricte intimité familiale, en l'église de Saint-Sulpice de Favières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue d'Ankara, 75016 Paris.

Anniversaires

— Ce jour, 18 janvier, dixième anniversaire de la mort de

Georges GOVY,
écrivain,

une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

— Pour le premier anniversaire de la disparition de

Ali HACENE,

117, boulevard des Martyrs,
Alger (Algérie),

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé, estimé, et qui restent fidèles à son souvenir.

— Il y a deux ans, disparaissait

Max MELMAN.

Sa femme et sa famille, ses camarades et ses amis le gardent dans leur souvenir.

Communications diverses

— *Loge L'Equerre nº 4.* Jeudi 24 janvier, à 19 h 30. Régime Ecossais Rectifié. Etude des tableaux du premier et du *deuxième grade. Sur invitation.* LNF, BP 81 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la « Charte de la Maçonnerie Traditionnelle libre » sur demande.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III, samedi 19 janvier, à 14 heures, salle Bourjac, M. Michel Delecroix : « L'Open University : objectifs théoriques, technologie éducative, formation pratique et conditions de transfert à l'université éclatée. »

— Université Bordeaux-III, samedi 19 janvier, à 9 h 30, salle des Actes, M. Yahaya Diabi : « La presse écrite en Côte-d'Ivoire. »

— Université Paris-X Nanterre, vendredi 25 janvier, à 14 heures, salle C 26, M. Jacques Darmaun : « Thomas Mann et le problème juif. »

— Université Paris-III, mercredi 23 janvier, à 14 heures, salle Liard, *M. Claude Delmas : « Structuration* abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain. »

ÉCHECS

Le championnat du monde

RAPIDE NULLITÉ

Après les frayeurs mutuelles des deux dernières parties, calme et rapide nullité dans la quarante-deuxième, mercredi. Kasparov et Karpov ont joué les mêmes quinze premiers coups que dans les douzième, *trente-huitième et trente-*neuvième parties. Petit changement du champion du monde au seizième coup (Tfç8 au lieu de Tfd8), échange des dames cinq coups plus tard. Tout était dit et le champion du monde proposait de mettre fin au combat après quelques coups évidents. Vendredi, quarante-troisième partie et, bien sûr, toujours 5 à 1 pour Karpov.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Quarante-deuxième partie
Gambit de la Dame

1.	D4	Cf6	15.	Fb5	Dç7
2.	ç4	é6	16.	Dç2	Tfç8
3.	Cf3	d5	17.	Tfç1	Fxb5
4.	Cç3	Fé7	18.	Cxb5	Dç6
5.	Fg5	h6	19.	dxç5	Cxç5
6.	Fh4	0–0	20.	Df5	Dé6
7.	é3	b6	21.	Cfd4	Dxf5
8.	Fé2	Fb7	22.	Cxf5	Cé6
9.	Fxf6	Fxf6	23.	Txc8	Txç8
10.	çxd5	éxd5	24.	Cxa7	Tç2
11.	b4	ç5	25.	Cb5	Txa2
12.	bxç5	bxç5	26.	h3	Ta5
13.	Tb1	Fç6			Nulle.
14.	0–0	Cd7			

INFORMATIONS «SERVICES»

Les Salons de la mode

Après le Bijorca rassemblant bijoutiers, horlogers, orfèvres et fabricants de cadeaux, qui vient de fermer, le Parc des expositions de la porte de Versailles accueille, en rangs serrés, les différents Salons professionnels de la mode, consacrés aux vêtements de l'hiver prochain :

- Du 24 au 28 janvier, Semaine de la maroquinerie et des articles de voyage.
- Du 2 au 5 février, Salon international de l'habillement masculin (SIEHM) ; Première mode sports d'hiver ; Salon international de la mode enfantine.
- Du 9 au 13 février, Salon international de la lingerie, du prêt-à-porter féminin, complété d'une section « boutiques ».
- Du 16 au 19 mars, à Villepinte (Seine-Saint-Denis), « première vision » des tissus de création de l'hiver 1986.
- Du 23 au 27 mars, Salon international des industries de la fourrure, à la porte de Versailles.
- Du 20 au 27 mars, présentations des couturiers et créateurs sous les chapiteaux dressés dans les jardins des Tuileries.

N. M.-S.

SPORTS

LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE A SANCTIONNÉ INDUMENT M. DOMINIQUE BENTEJAC

En janvier 1983, la Fédération équestre française avait infligé à M. Dominique Bentejac, trois fois champion de France de concours hippique et membre de l'équipe française aux Jeux olympiques de Montréal et de Munich, la sanction d'interdiction de monter en concours équestre pendant cinq ans. Cette sanction, prévue par le règlement de la Fédération, avait été motivée par le fait que, lors d'un concours hippique organisé à Toulouse en novembre 1982, un cheval appartenant à *M. Bentejac, qui devait être monté* par une cavalière italienne, avait été frauduleusement — et à l'insu des organisateurs du concours — remplacé par un autre cheval.

Le Conseil d'Etat vient, par une décision du 16 janvier, d'annuler cette sanction. M. Bentejac ayant pris part à ces épreuves en qualité de propriétaire d'un cheval engagé et non en qualité de cavalier, le Conseil *d'Etat a relevé que la Fédération* avait commis une erreur de droit en lui infligeant la sanction de suspension de l'autorisation de monter, qui est prévue par le règlement de la Fédération, pour réprimer les fautes commises par un cavalier et non par le propriétaire d'un cheval engagé dans un concours.

Rugby

FRANCE-GALLES REPORTÉ AU 30 MARS

Le match de rugby France - Pays de Galles pour le Tournoi des cinq nations, qui devait se dérouler le samedi 19 janvier au Parc des Princes, à Paris, a été reporté au 30 mars prochain, a annoncé le mercredi 16 janvier dans la matinée la Fédération française de rugby.

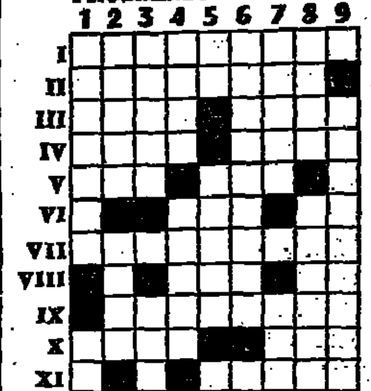
● BASKET-BALL : *Coupe Korac. — En quarts de finale de la* coupe Korac, Orthez s'est imposé, mercredi 16 janvier, à El Ferrol (Espagne), 91 à 90, et Le Mans a été battu à Livourne (Italie), 110 à 95. Après ces résultats, Orthez se retrouve deuxième de sa poule et Le Mans quatrième.

● FOOTBALL : *victoire de la Juventus de Turin dans la Super-Coupe.* — La Juventus de Turin a remporté, mercredi 16 janvier, la Super-Coupe qui oppose les gagnants des coupes d'Europe des champions et des vainqueurs de coupe, en battant Liverpool par 2 à 0. Les deux buts ont été marqués par le Polonais Boniek.

● RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR : *victoires d'étape pour Pescarolo et Auriol.* — La première étape mauritanienne, disputée sur 700 kilomètres entre Tombouctou et Nema, a été gagnée, jeudi 16 janvier, par l'équipage Pescarolo-Fourticq (Range-Rover) et par le motard Hubert Auriol. Au classement autos, Zaniroli-Da Silva (Mitsubishi Pajero) comptent vingt-six minutes d'avance sur leurs coéquipiers Cowan-Syer. En motos, Picco (Yamaha) devance Rahier (BMW) de trente-cinq minutes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3884



HORIZONTALEMENT

I. Sont d'autant plus riches que leur donateur était avare. — II. Fonce à l'exposition quand il fait beau. — III. Un pied quelque part. Philosophe écossais. — IV. Issues. Boîte dont l'ouverture attire la grande foule. — V. Bourg, en Bresse. Sa rondeur charme est une invitation à croquer. — VI. Cultivé par Boileau. Autorise un certain laisser-aller. — VII. Exécuter une opération à l'estomac. — VIII. Prénom d'un auteur de chansons grinçantes ou de gracieux ballets. Compendium consacré à l'Immaculée Conception. — IX. Apanage n'appartenant qu'à Dieu. — X. On ne le voit plus venir avec ses gros sabots. La jouvence du père Eson. — XI. Quand il est grand, les hommes s'habillent et les femmes se découvrent.

VERTICALEMENT

1. Pièce où le spectacle était dans la salle. Traditions. — 2. C'est parfois être *rémunéré pour exécuter* un travail à l'œil. Exige du goût et des couleurs. — 3. Pieds dans un système de mesure. Appareil simple utilisé dans le plus simple appareil. — 4. Celles de mars sont les plus connues. Attribut des cardinaux et des grands ducs. — 5. Personnel. Monter un bateau. — 6. Arrivée dans le désordre. — 7. Se prête à un taux d'usure élevé. Bambin à Bab-El-Oued. — 8. Flottant, il risque le naufrage. Manque souvent d'élégance quand il se tient bien à table. — 9. A peine arrivé au travail, il en a déjà plein le dos.

Solution du problème nº 3883

Horizontalement

I. Actualité. — II. Couplet. — III. Humais. ST. — IV. Eres. Soir. — V. R.A.U. Cible. — VI. Ogre. Viet. — VII. Ne. Rue. Ni. — VIII. Menu. Ce. — IX. S.T.O. Essen. — X. Œil. Eu. — XI. Issue. Rat.

Verticalement

1. Achéron. Soi. — 2. Courage. Tes. — 3. Tumeur. Mois. — 4. Upas. Ere. Lu. — 5. Ali. Une. — 6. Lessiveuse. — 7. IT. Obi. Sûr. — 8. Silence. — 9. Entretien.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 JANVIER

« Musée de la céramique à Sèvres », 15 heures, entrée du musée (Academia).

« La maison de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Arcus).

« Quartier Mouffetard », 15 heures, métro Monge (M. Banassat).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, métro Chambre-des-Députés (Mme Hauller).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/84)

Le numéro **158321** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 058321, 258321, 358321, 458321, 558321, 658321 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
108321	150321	158021	158301	158320	
118321	151321	158121	158311	158322	
128321	152321	158221	158331	158323	
138321	153321	158421	158341	158324	
148321	154321	158521	158351	158325	10 000,00 F
168321	155321	158621	158361	158326	
178321	156321	158721	158371	158327	
188321	157321	158821	158381	158328	
198321	159321	158921	158391	158329	

Tous les billets se terminant par	gagnent
8321	5 000,00 F
321	1 000,00 F
21	200,00 F
1	100,00 F

85 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 16 JANVIER 1985 — 06

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	221	500 F.
	421	500
	631	500
	6 191	2 000
	8 651	2 000
	380 311	4 000 000
2	016 412	1 000 000
3	3	100
	073	600
	713	600
	55 193	10 100
4	64	200
	7 164	2 000
	29 584	10 000
	99 514	10 000
5	2 175	2 000
	9 095	2 000
	20 755	10 000
	66 375	10 000
	73 415	10 000
6	26	200
	86	200
	846	500

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
6	946	500 F.
	2 166	2 000
7	7	100
	07	300
	47	300
	107	800
	187	600
	587	800
	5 137	2 100
	31 817	10 100
8	098	500
	188	500
	758	1 000
	958	500
	988	500
	1 438	2 000
9	809	500
	949	500
	6 339	2 000
	6 499	2 000
0	140	500
	150	500
	54 230	10 000
	67 640	10 000
	96 660	10 000

LOTO Nº 03 TIRAGE DU MERCREDI 16 JANVIER 1985

1 — 2 — 38 — 39 — 44 — 46 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 31

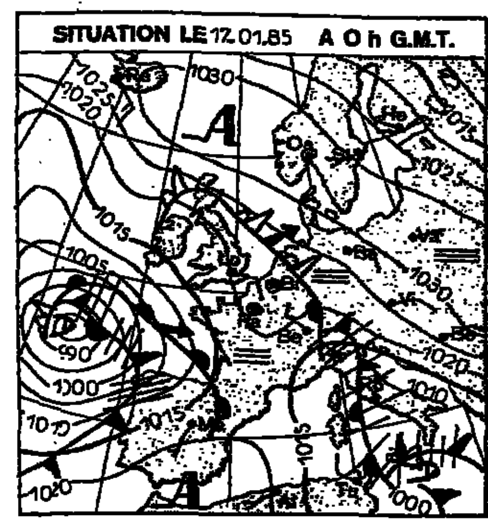
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 23 ET SAMEDI 26 JANVIER VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE DES PERROQUETS — TIRAGE DU MERCREDI 16 JANVIER 1985 — 05

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.01.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.1.85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 18 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps prévu en France entre le jeudi 17 janvier à 0 heure et le vendredi 18 janvier à 24 heures.

La dépression atlantique arrivée mercredi soir sur les côtes atlantiques va pénétrer lentement sur la France, donnant une sérieuse aggravation avant qu'un redoux ne s'annonce.

Vendredi matin, persistance d'un froid très vif sur la moitié est de la France avec encore – 15 à – 20 degrés au lever du jour. Sur l'autre moitié, la neige et la pluie verglaçante feront leur apparition. Il fera plus doux sur les côtes atlantiques, mais dans l'intérieur les températures resteront en dessous de zéro degré.

Au cours de la journée, extension à l'ensemble du pays des chutes de neige et du verglas.

Sur l'Est, le Nord et les Alpes, encore des températures de – 5 à – 10 degrés. Sur les autres régions, les valeurs de l'après-midi vont se rapprocher de zéro et même légèrement dépasser le zéro en bordure de mer.

Cette situation va poser de nombreux problèmes de circulation. Une arrivée de pluie et de neige sur un sol si froid donne des plaques de verglas très importantes et soudaines.

Prévisions montagne pour samedi et dimanche

L'atténuation du froid va se poursuivre, les chutes de neige vont s'éliminer, vers le nord-est, de l'air humide nettement plus doux va envahir la France.

Samedi, la dominante sera un *ciel* nuageux et brumeux avec de fréquents brouillards givrants. Chutes de neige résiduelles tout de même sur les Vosges et le Jura. Le froid s'accrochera un peu sur les Alpes avec – 12 degrés le matin *et – 6 degrés dans la journée. Nouvelle* offensive du mauvais temps avec pluie et neige sur les Pyrénées en soirée.

Dimanche, le mauvais temps gagnera tous les massifs. Neige, et pluie verglaçante même en plaine. Les Vosges seront touchées un peu plus tard. Sur les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes le redoux lent et progressif se confirme. Dans le Nord-Est le froid s'atténuera seulement un peu.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 16 janvier, à 7 heures, de 1017,2 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 janvier) : Ajaccio, 12 et 0 degrés ; Biarritz, 1 *et* – 2 ; Bordeaux, – 5 et – 9 ; Bourges, – 15 et – 18 ; Brest, 0 et – 7 ; Caen, – 6 et – 18 ; Cherbourg, – 6 et – 12 ; Clermont-Ferrand, – 12 et – 21 ; Dijon, – 10 et – 18 ; Grenoble-St-M.-H., – 5 et – 12 ; Grenoble-St-Geoirs, – 10 et – 17 ; Lille, – 11 et – 19 ; Lyon, – 12 et – 17 ; Marseille-Marignane, 0 et – 10 ; Nancy, – 8 et – 9 ; Nantes, – 5 et – 11 ; Nice-Côte d'Azur, 7 et 2 ; Paris-Montsouris, – 8 et – 14 ; Paris-Orly, – 11 et – 17 ; Pau, 0 et – 4 ; Perpignan, 12 et – 5 ; Rennes, – 7 et – 15 ; Strasbourg, – 7 et – 7 ; Tours, – 9 et – 16 ; Toulouse, – 7 et – 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 7 et 1 ; Amsterdam, – 7 et – 7 ; Athènes, 10 et 6 ; Berlin, – 7 et – 14 ; Bonn, – 6 et – 7 ; Bruxelles, – 8 et – 10 ; Le Caire, 18 et 15 ; îles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, – 1 et – 9 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 14 et 9 ; Genève, – 4 et – 8 ; Istanbul, 4 et 2 ; Jérusalem, 12 et 7 ; Lisbonne, 11 et 11 ; Londres, – 4 et – 7 ; Luxembourg, – 7 et – 7 ; Madrid, 5 et 0 ; Montréal, – 20 et – 25 ; Moscou, – 5 et – 5 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, – 6 et – 11 ; Palma-de-Majorque, 7 et – 6 ; Rio-de-Janeiro, 28 et 25 ; Rome, 10 et 5 ; Stockholm, – 9 et – 15 ; Tozeur, 11 et 6 ; Tunis, 12 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 17 janvier 1985 :

DES ARRÊTÉS

● Portant fixation des taux de cotisations du régime de l'assurance obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles pour 1985 et de la part des ressources affectées à chaque catégorie de charges de ce régime.

● Fixant la liste des titres admis en équivalence du doctorat pour l'application de l'article 61 du décret du 6 juin 1984.

DES DECRETS

● Approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Honfleur (Calvados).

● Modifiant certaines dispositions du code de l'urbanisme relatives au contrôle de l'installation d'activités en région Ile-de-France.

EN BREF

CONCOURS

PROFESSIONS PARAMÉDICALES. – Les concours d'entrée dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat des professions paramédicales visées à l'arrêté du 13 juin 1983 auront lieu en avril/mai 1985. Les professions concernées sont les suivantes : ergothérapeute, infirmier, laborantin, manipulateur d'électroradiologie médicale, pédicure et psychomotricien. Les directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS) fixeront les dates exactes de concours et celles des retraits et dépôts de dossiers d'inscription.

Pour se présenter aux épreuves, il faut avoir dix-sept ans au moins, être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence, ou avoir satisfait aux épreuves d'un examen de niveau prévu le 6 mars 1985 pour toutes les régions (psychomotriciens doivent obligatoirement satisfaire à l'une des premières conditions, l'examen de niveau ne leur étant pas ouvert). La date limite de dépôt des dossiers d'inscription auprès des DRASS pour l'examen de niveau est fixée au 31 janvier 1985.

CONGRÈS

LE FOND DE LA BOUTEILLE. – Le treizième congrès international de criminologie qui se tiendra à Brest les 24, 25 et 26 janvier 1985 aura pour thème « Alcoolisme, rite et déviance ». Parmi les sujets abordés : les approches historique, ethnologique, psycho-sociologique, socioprofessionnelle et culturelle. De la tolérance au rejet, de l'incitation à la répression. Attitudes de la famille.

★ **Faculté de droit et des sciences économiques, 1, avenue Foch, BP 331, Brest CEDEX. Tél. : (98) 44-33-03 ou 44-72-45.**

EXPOSITION

ART-THÉRAPIE. – Le Centre municipal d'arts plastiques de Sarcelles organise (en collaboration avec les Echanges artistiques franco-israéliens et Akim-France) une exposition de quarante peintures et dessins réalisés par de jeunes handicapés mentaux israéliens.

★ **Centre d'Arts plastiques de Sarcelles, forum des Cholettes, 3, rue de la Résistance, 95200 Sarcelles. Du 12 au 30 janvier 1985.**

FORMATION CONTINUE

ANALPHABÉTISME ET FORMATION D'ADULTES. – Le Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP) organise, de janvier à juin 1985, des formations continues liant réflexion et pratique sur l'analphabétisme et la formation d'adultes. Cette session s'adresse aux animateurs, enseignants et permanents d'associations. *Parmi les problèmes* examinés : analphabétisme et insertion sociale, apprentissage et pédagogie des adultes, environnement social de l'immigration, etc.

★ **CLAP, 8, avenue de Choisy, tour Rimini, 75643 Paris Cedex 13. Tél. : (1) 585-67-21.**

STAGES

L'ORDINATEUR ET L'ENFANT. – Tel est le thème des stages organisés par le centre régional Poitou-*Charentes de la jeunesse et des* sports (CREPS de Boivre), durant le premier semestre 1985. Cette formation est destinée aux parents, éducateurs ou animateurs souhaitant se familiariser avec l'informatique et la pédagogie de cette activité.

★ **CREPS, château de Boivre, Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers. Tél. : (49) 53-31-24.**

LA VOIX HUMAINE. – Le Charpentier Art Studio organise deux ateliers d'expression vocale en 1985. Du 18 janvier au 15 mars, tous les vendredis, de 18 heures à 20 heures : « La voix et ses instruments d'expression ». Du 23 janvier au 28 mars, les mercredis, de 19 heures à 22 heures : « Interprétation chanson ».

★ ***Charpentier Art Studio*, 233, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : (1) 764.03.61.**

RECTIFICATIF

LE MÉDIATEUR. – Le numéro de *téléphone de M.* Jean Gouazé, correspondant pour Paris du médiateur national, n'est pas le 346-13-30, comme nous l'avons imprimé par erreur dans *le Monde* du 15 janvier, mais 346-13-00, ce qui correspond au numéro de la préfecture de Paris, 50, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise d'édition

Dans le cadre de sa politique de diversification recherche

CHEF DE PROJET

pour développer politique de communication multi-média au sein du service marketing.

– Expérience télématique grand public souhaitée.
– Connaissance radio, télédistribution, nouveaux médias appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 300.204 M à REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Un organisme important recherche à Paris ou à Versailles

SES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.)

Si vous avez le goût des contacts et des responsabilités, si vous avez de l'ambition et du dynamisme, rejoignez-nous. Tél. 500-24-03, poste 40.

Leader bureautique nous recherchons

ING. ELECTRONICIENS

connaissant 8088. URGENT. 784-74-52.

emplois régionaux

NICE, ECOLE DE FRANÇAIS pour adultes étrangers, rech.

PROFESSEUR

expérience pratique VIF et ou DVV exigés, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Ecrire sous le nº 300.175 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

formation professionnelle

20 H STAGE INTENSIF D'INITIATION A LA MICRO-INFORMATIQUE les 18 et 19, 20 et 21 février, les 1er et 2, 3 et 4 avril. Autres horaires possibles. Prix : 990 F. Téléphone : 824-21-25.

travail à domicile

Ts travaux de traitement de texte, dactylographie Téléphone : 461-14-22.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. recherche emploi magasinier, réception, distribution, 6 ans expérience. Ecrire CHELLI Richard, 5, rue Lamartine, 92290 Châtenay-Malabry.

F. Attachée direction, 43 ans, expér. assurances, immobilier, marketing, comptabilité et secrétariat relations publiques. Ecr. s/nº 6.711 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 19 ans, notions anglais, espagnol, recherche emploi bureau, préférence tourisme, assurances, import-export, commerce. Morille, 637-07-16.

ESPAGNE
H. 42 ans, univ., trilingue, expér. dir. PME Esp. Am. Lat., excellent gestionnaire et comm. rech. direct. filiale en Espagne. Ecr. s/nº 6.712 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 31 ans, SECRETAIRE STENODACTYLO, expér., recherche emploi à Montpellier, étudie toutes propositions. Tél. (67) 41-44-64.

J.F. 33 ans, parfait trilingue, all., angl., fr., expér. traduction, enseign. Affaires, diplômée d'Université US et Sorbonne, dynamique ch. poste stable et exigeant à Paris. Téléphone : 503-04-65.

automobiles

divers

BMW SERIE 3 - 5 - 7

84 et 85, peu roulé, garantie Auto Paris XV, 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG. Petites surfaces à rénover. Immeuble bon état A. STOOPS. 825-49-15 - 42-17.

Urgent, 3 pces, duplex, 4e ét., 60 m², calme, sol. 700.000 F. Tél. 272-87-38 – 236-07-39.

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS TRÈS BEAU 2 PIÈCES 1.850.000. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un DUPLEX, 6e et 7e ét., 5 P. avec 158 m² de TERRASSE. Vis. témoin ts jours, 14/19 h. *sauf mercredi et dimanche.*

Agréable studio, 9e étage, asc., soleil, balcon, 230.000 F. Téléphone : 633-36-86.

6e arrdt

St-Sulpice, 130 m². 703-32-31.

CARACTÈRE, SOLEIL

9e arrdt

PIGALLE, imm. stand. Dble liv., tt cft, réf. neuf A. STOOPS. 825-49-15 - 42-17.

13e arrdt

13e Mº Chevaleret, Masséna. Immeuble ravalé, vue dégagée, 2 pièces 42 m², entrée, cuisine, salle de bains, WC, grand débarras avec fenêtre, chauffage individuel, cave, refait à neuf. 390.000 F. Tél. 321-69-25 de préférence tôt le matin ou tard le soir.

GOBELINS, pptaire vend : Plusieurs beaux 2 P., refait neufs à partir 360.000. Imm. p. de t., ravalé. 526-99-04.

15e arrdt

CAMBRONNE Beau loft en duplex 100 m² à rénover. GARBI. 567-22-88.

VAUGIRARD 4 P., impeccable, imm. pierre de taille. 1.000.000 F. BRANCION SARL. 575-73-94.

17e arrdt

FONTAINEBLEAU rue de France, surface rénovée ou semi-rénovée - studios et 2 P., finitions personnalisées. Téléphone : 329-59-65.

18e arrdt

RUE CAULAINCOURT

MAGNIFIQUE 5 P., gd cft 150 m², pl. sud, imm. stand. 2.100.000 F. Tél. 254-71-93.

DAMREMONT 4/5 P.

parfait état, asc., balcon 3 chambres. 1.100.000 F. *Tél. 254-71-95, p. 18.*

92 Hauts-de-Seine

Particulier vend appartement 3 pièces, tout confort, à MEUDON-LA-FORET. Tél. 951-34-13.

SEVRES (gare) SPLENDIDE APPARTEMENT 160 m², vaste séj., 4 ch., 2 bs + terrasse 60 m², 3 park. GARBI, 567-22-89.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL (93) 50 m métro Mairie de Montreuil, bus, tous commerces. Beau duplex, 4/5 pièces, 7e-8e (dernier étage), petit immeuble standing 75. Tout confort, sans vis-à-vis, ensoleillé, double exposition nord-est/sud-ouest, calme, jardins, larges balcons, terrasse, interphone, superficie totale, 155 m² + cave et box plain-pied. 1.050.000 F. Tél. 858-85-81.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ, bois - lac, superbes 3 P., 64 et 72 m², état neuf, possibilité duplex. 730.000 et 750.000 F. Visite s/pl., dim. 10 h/12 h. 14, boulevard de la Guyane.

Province

DIEPPE

Résidence « Le Bas Fort Blanc » en bord de mer. Du studio au 3 P., avec balcon. Ex. : 2 P. : 325.000 F. Excellentes prestations. Renseignements : SDGI 16 (1) 368-11-10, h. b. et 797-91-51. Soir et week-end.

appartements achats

URGENT Jeune médecin cherche appart. 2 P. minimum, calme, dans le sud de Paris. Tél. 589-01-63 tous les soirs à partir de 19 h.

STE BARDOT IMMOBILIER rech. urgt rive gauche + 16e appart. ttes surfaces, stand. Paie comptant. 705-45-55.

BCB 727-89-39

corresp. Sté Aulis (Montréal) RECHERCHE POUR CLIENTELE internationale 200 à 300 m² 16e, 8e, Neuilly, rive gauche.

ACHÈTE STUDIO OU 2 PCES

même à rénover. Paris ou portes Tél. 252-01-82, même le soir.

Jean Feuillade, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75 rech. pour clients sérieux appart. 200 m², 15e, 7e arr.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES

HESTIA - 306-09-10

188, rue de Vaugirard (15e).

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue

707-22-05

CENTRALE DES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS (5e), Mº CENSIER.

Province

SAINTE-MAXIME Golf de SAINT-TROPEZ une grande villa, vue mer exceptionnelle et un petit appartement à louer. Ecrire sous le nº 300.189 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e. Tél. 1949 6051 69533.

AIX-EN-PROVENCE Résid. 3e âge gr. luxe T3 + cave + park. Neuf, loyer 5.000 F + ch. 3.300. 989-87-32 après 20 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Dirigeants et Employés mutés. Importante Sté française Pétroles rech. en permanence appts ttes catégories et studios. Villas Paris, environs. Téléphone : 503-37-00.

Jeune travailleur cherche chambre de bonne. Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6.715 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PARIS (13e), métro Maison-Blanche, 2 pièces tout confort, meublé, 3.000 F C.C. Possibilité non meublé : 2.700 F C.C. Tél. (16-6) 491-31-93.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

J.H. sérieux cherche A LOUER au mois, env. 1.000 F sur Paris. Ecr. sous nº 722 M à REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS, 227-44-44.

domaines

Vends propriété dans le Lauragais, 85 hectares, élevage, porcherie moderne en dur, polyculture. Sources abondantes sur la propriété. 65 hectares labourables, 20 hectares en bois et landes. Maison d'habitation, 5 pièces tout confort, nombreuses dépendances. Prix : 1.800.000 F à débattre. Tél. GIMELLO, 16 (68) 60-40-76.

viagers

F. CRUZ, 266-19-00

8, RUE LA BOETIE (8e) Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 5 PIECES SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS, 227-44-44.

propriétés

Vds 4 km Sud Chartres, fermette 2.000 m², 10 pces, tt cft. Tél. (37) 28-34-77.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL

recherche

BUREAUX A LOUER

250 m² à partir de mars 1985
+
500 m² à partir de septembre 1985

Adresser offre par tél. : 544-41-85 poste 482.

Part. à part. cherche bureau à louer min. 30 m², loyer max. 1.500 F mois, Paris (ag. s'abst.). *Ecr. s/nº 1.814 le Monde Pub., service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SAINT-OUEN (93) 150 m² indépendant sur deux niveaux, 55.000 F par an. VINCENNES Mº Bérault, 60 m² + parking. 41.000 F par an. SGP, 267-76-43.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation Business buro (1) 346-00-55.

VOTRE SIEGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 335-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Cause maladie affaire à saisir vends AUTO-MOTO ECOLE à 93200 Saint-Denis (très bon emplacement, bien desservi). *Prix à débattre.* T. 827-32-16 de 14 h à 19 H.

Vends fonds de commerce horlogerie, bijouterie Paris-15e. 400.000 F. Loyer 1.000 F par mois. Stock en plus. Tél. : 557-79-81.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

REPÈRES

Conflits du travail : moins nombreux en novembre

Les conflits collectifs du travail ont touché 277 établissements, comptant 134 000 salariés, dont 30 000 ont cessé le travail en *novembre 1984, indique le ministère* du travail. *En octobre,* 288 établissements avaient été touchés, comptant 178 900 salariés, dont 56 200 avaient cessé le travail. *En novembre 1983,* 298 établissements avaient été concernés, avec 147 700 salariés, dont 37 100 grévistes. En revanche, le nombre de journées de travail perdues a été de 112 100 en novembre, contre 155 100 en octobre, mais seulement 74 400 en novembre 1983 (+ 51,3 %). En moyenne mensuelle de janvier à novembre 1984, 113 000 journées ont été perdues, contre 110 000 par mois en 1983, ce qui était le chiffre le plus faible depuis dix ans.

Offshore : Les Grands Travaux de Marseille prennent le contrôle de Doris

La société Les Grands Travaux de Marseille (GTM-Entrepose) a pris, comme prévu (*le Monde* du 15 janvier), le contrôle de la société Doris, l'un des principaux constructeurs de plates-formes *offshore* française, en acquérant, auprès de la Société générale d'entreprise Sainrapt et Brice (SGE-SB), la majorité du capital de la Société des réservoirs sous-marins, laquelle détenait 47,3 % des actions de Doris. GTM-Entrepose possédait déjà 4 % de Doris, ce qui, au total, lui donne le contrôle de 51,4 % du capital, devant le groupe Bouygues, qui, après la reprise du groupe Amrep, devrait détenir 34 % de Doris.

Pétrole : à son tour, Exxon abaisse son prix d'achat

Après Texaco, Chevron et Mobil, le groupe Exxon a, lui aussi, ramené de 29 dollars à 28 dollars par baril le prix d'achat du brut américain West Texas Intermediate. Le groupe a également réduit le prix de tous les autres bruts produits aux Etats-Unis de 0,5 dollar à 1 dollar par baril.

Production industrielle : une reprise attendue en janvier

Après le fléchissement assez marqué de décembre, les industriels s'attendent à une reprise de l'activité, en janvier, selon l'enquête de conjoncture mensuelle de la Banque de France. La reprise (comme le fléchissement) tiendrait à des facteurs techniques, les fêtes de fin *d'année ayant eu pour effet* d'augmenter les jours de congé. Mais au-delà de janvier, les prévisions des industriels sont plus réservées que pour *ces derniers mois. Ils s'attendent, au mieux, à une* stabilisation de leur activité.

Dollar : stable à 9,74 F

Sur des marchés des changes relativement calmes, dans l'attente de la réunion du conseil de la Banque fédérale d'Allemagne, le *dollar est resté stable, jeudi 17 janvier, à 3,18 DM et 9,74 F* environ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7125	9,7155	+ 175	+ 185	+ 310	+ 335	+ 640	+ 740
$ can.	7,3524	7,3602	+ 32	+ 56	+ 68	+ 103	+ 122	+ 214
Yen (100)	3,8216	3,8242	+ 134	+ 142	+ 246	+ 262	+ 731	+ 780
DM	3,0624	3,0639	+ 116	+ 124	+ 218	+ 231	+ 635	+ 678
Florin	2,7127	2,7143	+ 99	+ 105	+ 187	+ 198	+ 542	+ 578
F.B. (100)	15,2893	15,2964	– 73	– 22	– 125	– 38	– 361	– 87
F.S.	3,6370	3,6394	+ 143	+ 156	+ 285	+ 303	+ 863	+ 916
L (1 000)	4,9974	5,0015	– 202	– 184	– 370	– 339	–1 031	– 945
£	10,9266	10,9397	– 173	– 123	– 314	– 237	– 570	– 428

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	18 13/16	8 15/16
DM	5 1/2	5 3/4	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	6	6 1/8
Florin	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	6 1/16	6 3/16
F.B. (100)	11	11 1/2	10 3/4	11 1/16	10 3/4	11 1/16	10 11/16	11
F.S.	3 1/8	3 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
L (1 000)	14	15	14 3/4	15	14 11/16	14 15/16	14 3/8	14 5/8
£	11 3/4	12	12 1/8	12 5/16	11 15/16	12 1/16	11 7/16	11 9/16
F. franç.	10 3/8	10 1/2	10 7/16	10 11/16	10 1/2	10 3/4	11	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SOCIAL

RETRAITE A SOIXANTE ANS

L'Association des retraites complémentaires ne veut plus faire l'avance

Les régimes de retraites complémentaires ne veulent plus continuer à faire l'avance du supplément de charges entraîné par l'abaissement de l'âge de la retraite. Celui-ci devait être couvert par une Association pour la structure financière (ASF), créée en 1983 pour sept ans afin d'assurer à la fois ce supplément et le versement des « garanties de ressources » aux plus de soixante ans. Mais cette ASF, elle-même alimentée par deux points de cotisation UNEDIC (assurance-chômage, qui avait avant la charge des « *garanties de ressources* ») et par une subvention de l'Etat, doit être déficitaire jusqu'à 1987, excédentaire ensuite.

Il avait donc été prévu qu'elle émettrait un emprunt début 1985 pour assurer sa trésorerie (*le Monde* des 12 et 25 décembre 1984). En raison de retards dans la mise en place de l'ASF, cet emprunt ne peut être émis à la date prévue, faute d'autorisation du Trésor. Les caisses de retraites complémentaires ont fait l'avance pour 1983 et 1984. Mais l'ARRCO (Asssociation des régimes de retraites complémentaires), *principale intéressée* – elle a versé 542 millions de francs au *titre de 1983 et près de 3 milliards* pour 1984 – estime ne plus pouvoir continuer : « *La situation actuelle ne peut plus durer* », déclare son président, M. Antoine Faesch (FO), dans une lettre adressée récemment *au président* de l'ASF, M. Jean Neidinger (CNPF).

M. Faesch suggère un nouveau système pour répondre aux besoins. « *S'il apparaît,* écrit-il, *des difficultés d'obtenir des pouvoirs publics l'émission d'un emprunt spécialement affecté à la trésorerie de la structure financière, il y a peut-être lieu de rechercher si une émission d'obligations renouvelables du Trésor ne serait pas de nature à résoudre le problème plus facilement.* » Elle est, en effet, administrativement plus simple à mettre en place et « *ces obligations sont négociables et leur souscription est de ce fait plus facile* ». Il avait été prévu en 1983 que les caisses de retraite pourraient souscrire à cet emprunt, mais cela leur est difficile puisque, précisément, elle n'ont pas les moyens de faire l'avance du supplément de dépenses entraîné par l'abaissement de l'âge de la retraite...

JOURNÉES « VILLE MORTE » CONTRE LES LICENCIEMENTS

Un millier de manifestants ont participé le 16 janvier à la journée « ville morte » organisée à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) par la CGT et la CFDT afin de protester contre les 928 suppressions d'emplois prévues à ITT. Des barrages routiers, ferroviaires et fluviaux ont bloqué la ville jusqu'à 15 heures. Les commerces et administrations ont fermé leurs portes. A 15 h 30, une manifestation puis un meeting ont eu lieu. Pour sa part, la CFDT a demandé que soit organisée *une réunion tripartite, pouvoirs* publics, direction, syndicats, au niveau national.

Cinq cents salariés du groupe Creusot-Loire de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond (Loire) ont bloqué, le 16 janvier, la circulation routière et ferroviaire entre Lyon et Saint-Etienne jusqu'à 12 heures. Ces manifestations entraient dans le cadre de la journée « vallée morte » organisée par la CGT. La levée des barrages s'est faite sans incidents.

Enfin, à Mulhouse (Haut-Rhin), les syndicats CGT, CFDT et CGC de la Société alsacienne de construction de matériel textile (SACMT) ont appelé à une opération « ville morte » pour ce jeudi 17 janvier afin de protester contre l'annonce de 750 licenciements dans l'entreprise.

SELON L'UNEDIC

Le nombre de chômeurs indemnisés a augmenté de 1,9 % en décembre

Selon les statistiques mensuelles publiées par l'UNEDIC le 16 janvier, le nombre de chômeurs indemnisés par les ASSEDIC à la fin du mois de décembre s'élevait à *1 991 767* contre 1 955 570 à la fin de novembre, soit une hausse mensuelle de *1,9 %* (*inférieure* à celle de la moyenne saisonnière, qui est d'environ 3 %). *En décembre,* les ASSEDIC ont enregistré *302 667 dépôts de dossiers.*

Cette baisse de 26 % par rapport au mois précédent a en partie un caractère *saisonnier mais s'explique* aussi par un retour à un niveau *comparable aux années antérieures* et même inférieur à celui de décembre 1983.

En décembre 1984, 177 700 premiers paiements ont été effectués, *soit 8,7 % de moins qu*'en novembre et 7,7 % de moins qu'en décembre 1983. En ajoutant les chômeurs ayant déposé une demande *d'allocation et qui feront l'objet* d'une décision positive avec effet *rétroactif, l'UNEDIC estime à* 2 334 647 le nombre de personnes qui auront reçu une allocation au titre du dernier jour de décembre contre *2 310 091* au titre du dernier jour de novembre (+ 1,1 %).

Les bénéficiaires d'allocations se répartissaient à la fin décembre ainsi : 1 632 449 demandeurs d'emplois indemnisés (+ 1,9 % en un mois et + 18,5 % en un an), 677 443 préretraités (– 1 % en un mois et – 4,4 % en un an), 24 755 bénéficiaires d'indemnités de formation (+ 1,8 % en un mois, – 4,6 % en un an).

La CGT, dans un communiqué, chiffre à 1 227 270 le nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE et non indemnisés – soit 48,6 % du total des demandeurs d'emploi. Selon elle, au 31 décembre, 456 000 chômeurs recevaient 41,40 F par jour. Elle *réclame l'octroi d'une allocation* équivalente à tous les chômeurs non *indemnisés (seuls les* plus de cinquante ans en reçoivent *une).*

FINANCES LOCALES

L'ENCOMBREMENT DES CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES

36 mètres cubes de liasses par magistrat

Si l'industrie souffre de « sureffectifs », il n'en va pas de même, loin de là, des nouvelles institutions mises en place par la réforme de décentralisation et notamment des chambres régionales des comptes. « *Nous n'avons que le quart des effectifs nécessaires de conseillers après deux ans de fonctionnement* », a déclaré le 14 janvier M. Pierre Grandjeat, président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sise à Marne-la-Vallée, dont c'était la séance solennelle de rentrée.

De fait, les magistrats croulent sous la masse des documents financiers des communes, des départements, de la région, des offices d'HLM, des associations bénéficiant de subventions, des syndicats intercommunaux, etc. En contrôle juridictionnel, chaque conseiller a 36 mètres cubes de liasses à traiter.

Devant un parterre de commissaires de la République, d'élus, et en présence de M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, M. Grandjeat et ses collègues *ont certes* stigmatisé les difficultés d'intendance (les *archives* sont stockées à 15 kilomètres), mais aussi dressé *un premier bilan de leur travail*. A propos du contrôle des actes budgétaires des collectivités locales, la chambre a enregistré 194 saisines (49 en 1983) et rendu 234 avis (73 en 1983). Quant au contrôle juridictionnel et de gestion qui s'exerçait pour la première fois en 1984, il s'est traduit par 37 jugements assortis d'interventions administratives adressées aux commissaires de la République, aux ordonnateurs, aux comptables et aux trésoriers payeurs généraux.

Le juge et le conseil

Certes, les chambres régionales des comptes – institutions nouvelles dans le paysage administratif – dérangent les habitudes des organismes en place qui ont « *le réflexe sacré de défense de leur territoire* ». Appliquant les textes avec rigueur (certains commissaires de la République, maires ou conseillers de ministres disent « *sans discernement* »), les chambres demandent *aux collectivités en déficit de rétablir* au plus vite leurs comptes (1), et invitent ici ou là les préfets à inscrire dans les budgets de tel ou tel *organisme des dépenses* obligatoires qui n'y figurent pas. Les cas de contentieux, voire de conflits, entre un commissaire de la République *et une chambre* des comptes se multiplient et il faut *parfois se tourner vers le tribunal* administratif pour trancher, ce qui complique encore un peu plus la procédure.

M. Chandernagor a promis pour 1985 la création de trois cents emplois nouveaux, dont cent vingt de magistrats, pour l'ensemble des chambres régionales. Il a demandé aux juges de développer leur fonction de conseil auprès des collectivités et organismes publics qui ont de plus en plus de mal à établir leurs budgets par les temps qui courent. « *Il vaut mieux prévenir que sanctionner* », a dit l'ancien ministre des affaires européennes. « *Abstenez-vous de formuler des jugements d'opportunité sur les comptes que vous vérifiez.* » M. Chandernagor, qui n'oublie pas qu'il fut maire, président du conseil général de la Creuse et du conseil régional du Limousin, a ajouté : « *Les élus sont des entrepreneurs qui lancent des travaux, prennent des initiatives, créent des emplois.* » Il pensait probablement : il ne faudrait pas qu'un excès de juridisme ou que la peur du juge les dissuade d'aller de l'avant.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Les magistrats s'inquiètent des déficits considérables d'offices d'HLM, dans des cas de plus en plus nombreux.

AFFAIRES

L'enveloppe des prêts spéciaux à l'investissement est fixée à 18 milliards de francs pour 1985

L'enveloppe des crédits bonifiés à long terme destinés aux entreprises, désormais matérialisés par la seule procédure des prêts spéciaux à l'investissement (PSI), a *été fixée* à 18 milliards de francs pour l'année 1985. Cette somme sera répartie entre le Crédit national (7,2 milliards de francs), le Crédit d'équipement des PME (6,4), les Sociétés de *développement régional* (3,2) et le Crédit coopératif (1,2), c'est-à dire les quatre établissements habilités à distribuer les prêts bonifiés.

Ce montant global de 18 milliards de francs est comparable à celui de l'an dernier, compte tenu de la réforme des prêts bonifiés intervenue à l'automne 1984, qui a notamment eu pour effet de supprimer les prêts aidés aux entreprises (PAE) et d'intégrer les prêts aux conditions du marché (PCM), dans la gamme des produits concurrentiels proposés par les banques, précise le ministère de l'économie, des finances et du budget.

En 1984, l'enveloppe des PSI (dont le taux demeure à 9,25 %) avait été fixée à 14,35 milliards, celle des PAE (11,5 %) à 7,15 milliards de francs et celle des PCM à 9,5 milliards de francs, le taux de ces derniers venant d'être réduit récemment de 14,5 % à 14 %. A titre d'exemple, les accords de prêts aux conditions du marché délivrés par le CEPME pour l'année 1984, à savoir 3,75 milliards de francs, représentaient 30 % de l'ensemble des prêts à long terme accordés par cet établissement durant la même période.

Le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur et le ministère de la recherche et de la technologie, indiquent que les pouvoirs publics ont décidé dorénavant de substituer à la procédure des prêts moyen terme innovation (MTI), jusqu'à présent accordés par le système bancaire et garantis par l'Institut pour le développement de l'innovation (INODEV), une procédure ayant le même but et gérée par l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) dans le cadre du Fonds industriel de modernisation.

DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La CGE est sur le point de remporter un contrat en Chine

Pékin. – Après des années de négociations difficiles, la signature d'un contrat de vente pour un central téléphonique semble désormais toute proche. C'est ce que paraît indiquer la signature, mardi 15 janvier, d'un *« procès-verbal d'entretiens »* entre le directeur de cabinet du ministre délégué chargé des PTT, M. Hirel, et le vice-ministre chinois de l'électronique, M. Wei Mingyi.

Ce simple compte rendu de discussions entre deux ministères a, en fait, une signification importante. Elle a permis aux deux partis de se mettre d'accord sur les principes d'une coopération dans le domaine des télécommunications et de la micro-électronique et a « résolu » les divergences techniques qui avaient retardé la décision des Chinois, en particulier sur le choix du type de central. La conclusion des négociations entre CIT-Alcatel (filiale du groupe CGE) serait donc pour le début de la semaine prochaine. Il resterait ensuite à engager le deuxième « round » commercial.

De notre correspondant

L'accord en discussion porte sur la vente d'un central téléphonique de 100 000 lignes pour Pékin, et d'un centre de recherches en micro-électronique qui serait installé dans la région de Shanghai. Ce dernier comporterait un transfert de technologie qui, indique-t-on, serait conforme aux règles du COCOM (Organisme chargé de contrôler la vente de produits stratégiques aux pays communistes). Par contre, il semble que le contrat de vente de centraux à la Chine par la filiale belge d'ITT (également 100 000 lignes, plus la construction d'une usine locale de capacité de 300 000 lignes par an) soit toujours bloqué au niveau du COCOM.

100 000 lignes, cela semble peu pour un pays d'un milliard d'habitants comme la Chine, ou par rapport au contrat conclu avec l'Inde en 1982 (3,2 milliards de francs). Cependant le développement des télécommunications ne fait que commencer, et les Chinois, manquant de moyens financiers, font appel à la coopération avec l'étranger. Ainsi, le premier central électronique a été installé dans un quartier résidentiel de Pékin en novembre avec l'aide du groupe suédois Ericsson. De 5 millions de téléphones en 1984, la Chine compte passer à 15 millions en 1990 (dont 540 000 à Pékin) et 33,6 millions en l'an 2 000.

La compétition sera dure, en particulier avec les « ténors » américains (ITT), suédois, japonais, allemands (Siemens), ou avec le groupe ATT-Philips. En plus de ses qualités technologiques, l'industrie française devra faire preuve de qualités commerciales, et être prête à faire, si le besoin s'en faisait sentir, des conditions de crédit équivalentes à celles de la concurrence.

PATRICE DE BEER.

LE GROUPE AMÉRICAIN ITT ACCÉLÈRE SA RESTRUCTURATION

Le groupe américain International Telephone and Telegraph (ITT) a annoncé, le 16 janvier, sa volonté d'accélérer son « recentrage » autour des activités de télécommunications, de services financiers et de composants automobiles. Mis à mal à la suite des difficultés de sa filiale la compagnie d'assurances Hartford, ITT doit aussi réduire ses dettes.

Le groupe envisage donc de vendre pour 1,7 milliard de dollars d'actifs (16,5 milliards de francs). L'opération concerne la compagnie d'assurances britannique Abbey Life, et diverses activités industrielles dans le monde. ITT recherche des partenaires financiers pour la chaîne d'hôtel Sheraton qu'il contrôle, et surtout pour plusieurs de ses trente-six filiales dans les télécommunications. La multinationale a déjà réduit sa part à 24 % dans sa filiale britannique STC et a cédé 20 % de la norvégienne STK. Il pourrait en être de même en Belgique, en Italie, en Autriche, aux Pays-Bas, en Suède, au Canada et en Australie.

[ITT est né dans les années 20 autour des activités internationales de télécommunications hors du territoire américain réservé à ATT. Sa stratégie fut ensuite essentiellement financière, le groupe se constituant en conglomérat très diversifié. La « déréglementation » des télécommunications aux Etats-Unis lui a permis de s'y installer et la vente des actifs européens indiquerait *une accélération de ce rapatriement.* Les années 80 marquent aussi la nécessité pour les multinationales de ne pas être présentes dans trop d'activités et de se « recentrer » sur celles qu'elles contrôlent le mieux.]

UN CONTRAT REPRÉSENTANT 200 000 HEURES DE TRAVAIL EST REMPORTÉ PAR LES CHANTIERS NAVALS DE NANTES

Bonne nouvelle pour les chantiers navals Dubigeon de Nantes. M. Alain Grill, patron de la division navale d'Alsthom-Atlantique, vient de signer avec une compagnie maritime de Singapour (dont les capitaux sont d'origine autralienne) un contrat singulier. Il s'agit de transformer un navire minéralier de 30 000 tonnes en cargo spécialisé dans le transport de produits alimentaires. Il s'agira d'un véritable bateau-usine.

Ce contrat de *« chirurgie esthétique »*, selon le mot de M. Grill, représente deux cent mille heures de travail pour les treize cents ouvriers de Nantes et huit mois d'activité. Cela permettra de faire la « soudure » avec le début des travaux du phare d'Ouessant, qui ont enregistré quelque retard.

Cette commande, qui sera livrée en octobre 1985, a pu être passée grâce à la création l'an dernier, en Australie, d'une filiale Dubigeon. Rappelons que ce pays envisage la construction de plusieurs sous-marins militaires, un créneau où Dubigeon a naguère été un leader mondial.

Beretta chasse Colt

(De notre correspondant)

Rome. – Une époque s'achève : le légendaire Colt 45 utilisé depuis 1911 par l'armée américaine cède la place. Le département de la défense vient *en effet de passer un important* accord avec la firme italienne Beretta pour la fourniture de 315 000 pistolets de sa fabrication – (le « calibre 9 »), – qui équiperont désormais les troupes américaines.

Le contrat, d'une durée de cinq ans, s'élève à 130 milliards de lires (650 millions de francs). Beretta a remporté ce contrat sur plusieurs concurrents – belge (FM), *allemand* (Hechler und Koch), suisse (SIG), et surtout américain (Colt, et Smith and Wesson).

Beretta bénéficiait certes d'un atout : son implantation industrielle dans le Meryland, dont l'usine produira d'ailleurs 80 % des armes fournies à l'armée américaine. Mais il semble que la célèbre firme de Brescia ait surtout battu ses rivales en matière de prix, qui serait très voisin du coût de production (179 dollars), alors que, dans le commerce, le calibre 9 coûte plus de 700 dollars. Beretta espère, grâce à ce contrat, être en bonne position pour s'attaquer au marché constitué par les polices des différents Etats fédéraux.

Séculaire

Née au milieu du seizième siècle – elle fournissait alors les doges de Venise en armes, – la firme Beretta est l'un des symboles *de la séculaire industrie de* Brescia. Il s'agit toujours d'une entreprise de famille employant mille cinq cents personnes réparties entre cinq sociétés et réalisant un chiffre d'affaires de 100 *milliards de lires* (500 millions de francs). Sa production, essentiellement d'armes légères (en particulier des fusils de chasse), s'élève à 250 000 unités par an.

Depuis 1982, la production italienne de pistolets était en diminution ; le nouveau contrat avec les Etats-Unis devrait contribuer à la relancer. En 1984, les exportations italiennes de pistolets vers les Etats-Unis s'étaient élevées à 12 milliards de lires (60 millions de francs).

PHILIPPE PONS.

AGRICULTURE

LAIT, VIN

Le pessimisme lucide des jeunes agriculteurs

Le CNJA va déposer un recours devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du 22 novembre 1984 qui répartit entre les éleveurs les droits à produire du lait. Les jeunes agriculteurs considèrent que ce texte n'est pas conforme à la réglementation communautaire qui prévoit que les titulaires d'un plan de développement doivent se voir attribuer des quotas correspondant aux quantités fixées dans leurs plans, afin de pouvoir faire face à leurs investissements.

Ces plans, a indiqué M. Michel Teyssedou, le président du CNJA, sont des contrats financés sur fonds publics; ils doivent être respectés. Le CNJA refusera de payer dorénavant la *« taxe de coresponsabilité »* : si la production est autoritairement limitée, il n'y a plus aucune raison de verser de l'argent pour contribuer à l'écoulement des excédents...

Des actions seront menées auprès des conseils généraux pour qu'ils tiennent une session extraordinaire sur la place de l'agriculture dans les départements et sur les moyens à lui accorder. Enfin, le CNJA désire rencontrer le premier ministre. *« Nous avions été sensibles à son propos sur la modernisation,* dit M. Teyssedou, *et nous aimerions savoir quelle place il veut donner à la France dans le Marché commun et dans la politique agricole européenne. »*

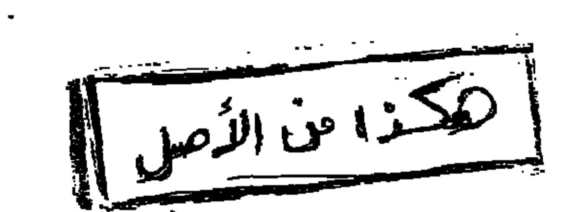
Ces actions envisagées par le CNJA sont-elles à la mesure des problèmes posés? *« Qu'est-ce que vous voulez,* répond M. Teyssedou, *qu'on casse tout ? On peut le faire... »*

Le président du CNJA a le pessimisme lucide : *« Il n'y a plus d'idéal européen, mais une politique à la petite semaine. Les ministres de l'agriculture sont d'accord pour reconnaître que les pays libéraux sont tous interventionnistes en agriculture, mais eux, ils veulent limiter le soutien. La politique des quotas n'est acceptable que s'il y a une progression des prix. Auparavant on compensait la faiblesse du prix par l'augmentation du volume ; nous ne pouvons plus augmenter les volumes. En fait, on a décidé, sans le dire, que la politique agricole commune n'était plus une priorité. Y en a-t-il d'autres pour l'Europe ? »*

Même lucidité froide sur le dossier viticole : *« Nous risquons de nous faire rouler sur le vin comme nous l'avons été pour le lait. On ne peut pas imposer à nos viticulteurs des disciplines que ne respecteront pas les Italiens. »* Mercredi 16 janvier, le président du CNJA espérait que, au lendemain de la semaine de sensibilisation aux questions agricoles organisée par M. Michel Rocard, le chef de l'Etat évoquerait à la télévision l'économie agricole. Comme il n'y croyait pas trop, M. Teyssedou n'aura pas été déçu.

JACQUES GRALL.

● **Manifestation à Montpellier le 30 janvier.** – La manifestation viticole qui avait été annulée lundi 14 janvier en raison du froid et des fortes chutes de neige est remise au mercredi 30 janvier à Montpellier. Les viticulteurs, mécontents de l'accord de Dublin, entendent protester contre le projet d'arrachage de 200 000 hectares de vignes et la distillation à bas prix du vin de consommation courante, qui constitue 90 % de la production du Languedoc-Roussillon. L'opposition des viticulteurs à l'élargissement de la CEE au Portugal et à l'Espagne semble se radicaliser.



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Les pays créanciers de la Pologne s'engagent à lui accorder un rééchelonnement de sa dette garantie

Dix-sept pays créanciers de la Pologne, dont la France, se sont réunis à Paris, les 14 et 15 janvier, *« pour examiner la demande d'un allègement de la dette extérieure »* de la Pologne, révèle un communiqué de la Rue de Rivoli. Les Etats-Unis, qui ont décidé en décembre dernier de lever leur veto à une candidature de la Pologne auprès du Fonds monétaire, participaient aux négociations, au cours desquelles, note le texte officiel, *« il a été convenu de parapher un texte sur un réaménagement important de la dette extérieure de la République populaire de Pologne résultant des prêts et des crédits garantis accordés par les pays créanciers. La signature formelle de l'accord interviendra en temps utile »*.

Le communiqué qui fait état de *« la satisfaction »* des représentants des pays créanciers au sujet du programme entrepris par Varsovie *« pour surmonter ses difficultés financières »*, ne précise, selon l'usage, ni le montant de la dette rééchelonnée ni les modalités pratiques de ce *« réaménagement important »*. Le total de la dette garantie de la Pologne, c'est-à-dire accordée avec la caution des gouvernements (par l'intermédiaire de la COFACE en ce qui concerne la France) s'élèverait à 15,2 milliards de dollars, dont 12,8 milliards de principal et 2,4 milliards d'intérêt. Le réaménagement porterait sur au moins 10 milliards.

C'est le premier accord conclu entre les gouvernements occidentaux et la Pologne depuis décembre 1981, date de l'instauration par le général Jaruzelski de l'état de siège levé un an plus tard. Il semble bien que la signature de l'accord ait été, comme le dit le communiqué, différé pour permettre aux pays créanciers d'examiner la requête polonaise de nouveaux crédits.

En juillet dernier, les banques qui, elles, n'avaient jamais rompu le contact avec la Pologne, ont signé un accord de rééchelonnement portant sur quelque 7,3 milliards de dollars de dette dite « privée » parce que non assortie d'une garantie des trésors publics.

BANQUE MONDIALE : DIMINUTION DU MONTANT TOTAL DES PRETS

Contrairement à son intention exprimée antérieurement, la Banque mondiale ne demandera pas, à l'occasion des réunions monétaires de Washington, le 17 avril prochain (comité intérimaire et comité de développement) que soit entamée la procédure d'augmentation de son capital officiellement égal du 30 juin dernier à 71,6 milliards de DTS (actuellement 1 DTS vaut 1 dollar).

La raison en est que son principal argument pour réclamer, de la part des pays souscripteurs, c'est-à-dire en fait, les Etats-Unis, les pays européens, le ????? et certains pays arabes, un effort supplémentaire, est en train de l'évanouir. Il apparait en effet que, pour la première fois depuis 1967, les demandes de prêt sont inférieurs – de 2 milliards de dollars – à l'objectif fixé pour l'exercice en cours, situé entre 12,6 et 13,3 milliards. L'exercice 1985 sera ainsi en retrait par rapport à celui de 1984.

UN DÉLAI DE DIX ANS POUR LE REMBOURSEMENT DE 2,1 MILLIARDS DE DOLLARS EST ACCORDÉ A L'ARGENTINE

L'Argentine a obtenu mercredi de ses principaux créanciers un rééchelonnement des échéances portant sur 2,1 milliards de dollars de dettes garanties par les Trésors publics.

Le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun, a annoncé mercredi soir à Paris la signature d'un protocole d'accord avec seize pays créanciers, dont la France. Les négociations ont eu lieu au sein du « Club de Paris » réuni mardi et mercredi et font suite à l'accord enfin signé entre Buenos-Aires et le Fonds monétaire international au début de l'année.

M. Grinspun, qui a qualifié l'accord de mercredi de « meilleur possible » pour son pays, a précisé que le remboursement s'effectuerait sur dix ans, avec une période de grâce de cinq ans. Cette somme de 2,1 milliards de dollars se décompose en 800 millions de dollars de dette à rembourser en 1985 et 1,3 milliard de dollars d'arriérés accumulés pendant les années 1982, 1983 et 1984. L'Argentine devra, à partir de 1986, a-t-il souligné, s'acquitter de 4 milliards de dollars supplémentaires de dettes garanties aux pays concernés par cet accord.

● **Vers un rééchelonnement de la dette du Maroc.** – De nouvelles discussions vont être engagées sur un étalement des échéances de la dette du Maroc, et une aide d'environ 3 milliards de dollars par an, de 1985 à 1987, serait accordée à ce pays, indiquait-on la semaine dernière à l'issue des travaux du groupe consultatif de la Banque mondiale. La dette extérieure du royaume est évaluée à 13 milliards de dollars, soit un montant comparable au produit national brut du pays.

L'Italie prend le parti de l'Assemblée européenne dans son différend budgétaire avec les Dix

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – L'Italie, qui assure depuis le début de l'année la présidence des travaux de la CEE, a pris le parti de l'Assemblée européenne dans le différend budgétaire qui oppose Strasbourg au conseil des ministres des Dix. M. Andreoti, le ministre italien des affaires étrangères, qui présentait le 16 janvier le programme communautaire de son gouvernement pour les six prochains mois, a été on ne peut plus net sur le rejet, en décembre dernier, du budget 1985 par la majorité des élus européens. *« Je me rends parfaitement compte,* a-t-il déclaré, *du fait que le Parlement a voulu manifester ainsi son désaccord à l'égard d'une tendance qui semble s'affirmer au sein du conseil et qui semble viser à limiter les pouvoirs déjà restreints de votre Assemblée. »*

La position italienne n'est pas, à proprement parler, une surprise. Chacun connaît la détermination de Rome à défendre les prérogatives et les initiatives de l'Assemblée. La difficulté vient de ce qu'une attitude aussi tranchée risque de limiter la marge de manœuvre des Italiens dans leur recherche des compromis nécessaires au fonctionnement de la Communauté au cours des prochains mois. Interrogé à ce sujet, M. Andreotti n'a, en aucune manière, cherché à nuancer son propos initial. Il a ainsi expliqué qu'en régime démocratique il devait être donné *« la priorité politique au Parlement »*.

Habilement, M. Pierre Pflimlin a aussitôt tiré parti de la déclaration italienne. Le président de l'Assemblée a déclaré que *« M. Andreotti avait explicitement approuvé le rejet du budget par le Parlement européen »*. Poussant son avantage, M. Pflimlin a estimé aussi que le discours de la présidence de la CEE allait dans le sens des thèses défendues par l'Assemblée sur la maîtrise des dépenses des Dix – la *« discipline budgétaire »*.

Le président de l'Assemblée n'a pas manqué non plus de marquer sa satisfaction sur le projet annoncé par M. Andreotti de convoquer d'ici au mois de juin une conférence intergouvernementale chargée de négocier le traité de l'Union européenne, adopté en février 1984 par Strasbourg. Il n'est pas étonnant que l'Italie, depuis toujours favorable à un développement de la Communauté qui s'appuie sur des progrès institutionnels, profite de sa présidence pour favoriser la réalisation du projet de M. Altiero Spinelli.

Renforcer le Système monétaire européen

Le gouvernement italien – conscient que la Commission de Bruxelles va prendre l'initiative dans les prochains mois, voire les prochaines semaines, compte tenu des convictions de son président, M. Jacques Delors – a inscrit dans ses priorités le renforcement du Système monétaire européen (SME). M. Andreotti a affirmé la nécessité d'inclure la livre sterling, et plus tard la drachme, dans le mécanisme de change du SME et d'harmoniser les marges de fluctuation des monnaies faisant partie du mécanisme monétaire. Ce dernier point concerne directement la lire, qui bénéficie d'un taux de divergence par rapport au cours pivot supérieur à celui des autres devises (6 %, contre 2,25 %).

Evoquant le dossier de l'élargissement, M. Andreotti a relevé les inconvénients pour les régions méditerranéennes de la Communauté actuelle de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Aussi a-t-il estimé qu'*« il sera nécessaire de recourir temporairement à des mécanismes correcteurs tels que ceux prévus par les programmes intégrés méditerranéens »* (PIM). Les pays du nord de la CEE sont toutefois très réticents à accorder un financement communautaire (6,6 milliards d'ECU proposés par la Commission en dix ans) pour réaliser les actions envisagées par les PIM.

Le ministre italien a donné aussi une large place dans son exposé à la coopération politique entre les Dix. A propos des rapports Est-Ouest, il a souligné qu'il était important de maintenir des contacts actifs avec l'Union soviétique, mais également avec les autres pays du pacte de Varsovie. M. Andreotti a tenu le même discours au sujet du conflit au Proche-Orient. Après avoir rappelé que *« toute action des Dix devait se rattacher à celles des Etats-Unis »*, il a mis en exergue l'utilité que présentent des contacts judicieux avec l'Union soviétique *« qui ne peut être exclue du processus menant à une solution globale de la crise »*.

MARCEL SCOTTO.

La Commission européenne autorise la France à maintenir les restrictions à la libre circulation des capitaux

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – **La Commission européenne, dans une décision arrêtée fin décembre et qui vient d'être publiée au « Journal officiel » des Communautés, a prorogé pour deux ans l'autorisation donnée à la France, ainsi d'ailleurs qu'à l'Italie et à l'Irlande, de maintenir des restrictions de change sur des opérations en capital qui, normalement, devaient être libérées. Les mesures de sauvegarde, que la France continuera ainsi à appliquer en vertu de l'article 108 du Traité de Rome datent de 1968.**

La Commission profite de cette mise à jour administrative pour prendre acte des quelques progrès accomplis par la France dans le sens d'une libération des mouvements de capitaux : les résidents français peuvent acheter sur le marché libre des titres libellés en ÉCU émis en France par les institutions communautaires et par la Banque européenne d'investissement (BEI). Pour ce type de titres, contrairement à ce qui demeure la règle pour les autres titres étrangers, ils ne sont donc pas obligés de recourir au marché de la devise-titre, plus cher et donc dissuasif. En outre les pouvoirs publics ont ramené à 50 %, c'est-à-dire diminué de façon significative, la part de financement que doivent trouver sur les marchés extérieurs les Français qui investissent dans les autres pays membres. L'obligation ainsi faite d'emprunter hors des frontières qui est maintenant réduite freine les investissements croisés à l'intérieur de la Communauté.

La décision de la Commission n'est pas purement formelle. En enregistrant ainsi de manière juridique les petits pas accomplis par la France, elle rappelle que, dans son esprit, le renforcement du Système monétaire européen – souhaité par Paris – exige qu'il y ait de façon parallèle un progrès vers la libération des mouvements de capitaux.

Compte tenu de la situation de la balance des paiements en France, comme d'ailleurs en Italie et en Irlande, la Commission reconnaît que cette libération ne peut être complète, sauf *« à exposer l'économie française à des mouvements de capitaux déstabilisants* [qui] *risqueraient de compromettre gravement le rétablissement en cours de l'équilibre extérieur »*. Mais – élément nouveau – en limitant à deux ans la prorogation, la Commission indique qu'il est à son avis raisonnable de prendre comme objectif la suppression totale des restrictions.

PHILIPPE LEMAITRE.

GRÈVE DANS LES CHEMINS DE FER BRITANNIQUES

(De notre correspondant.)

Londres. – Les principaux réseaux des chemins de fer britanniques ont été paralysés, le 17 janvier, par une grève partielle de vingt-quatre heures déclenchée par les deux plus importants syndicats de cheminots. Ceux-ci protestent contre la politique de *« harcèlement »* à laquelle se livre, selon eux, la direction de British Rail à l'égard des employés qui refusent d'assurer le transport du charbon, par solidarité avec les mineurs.

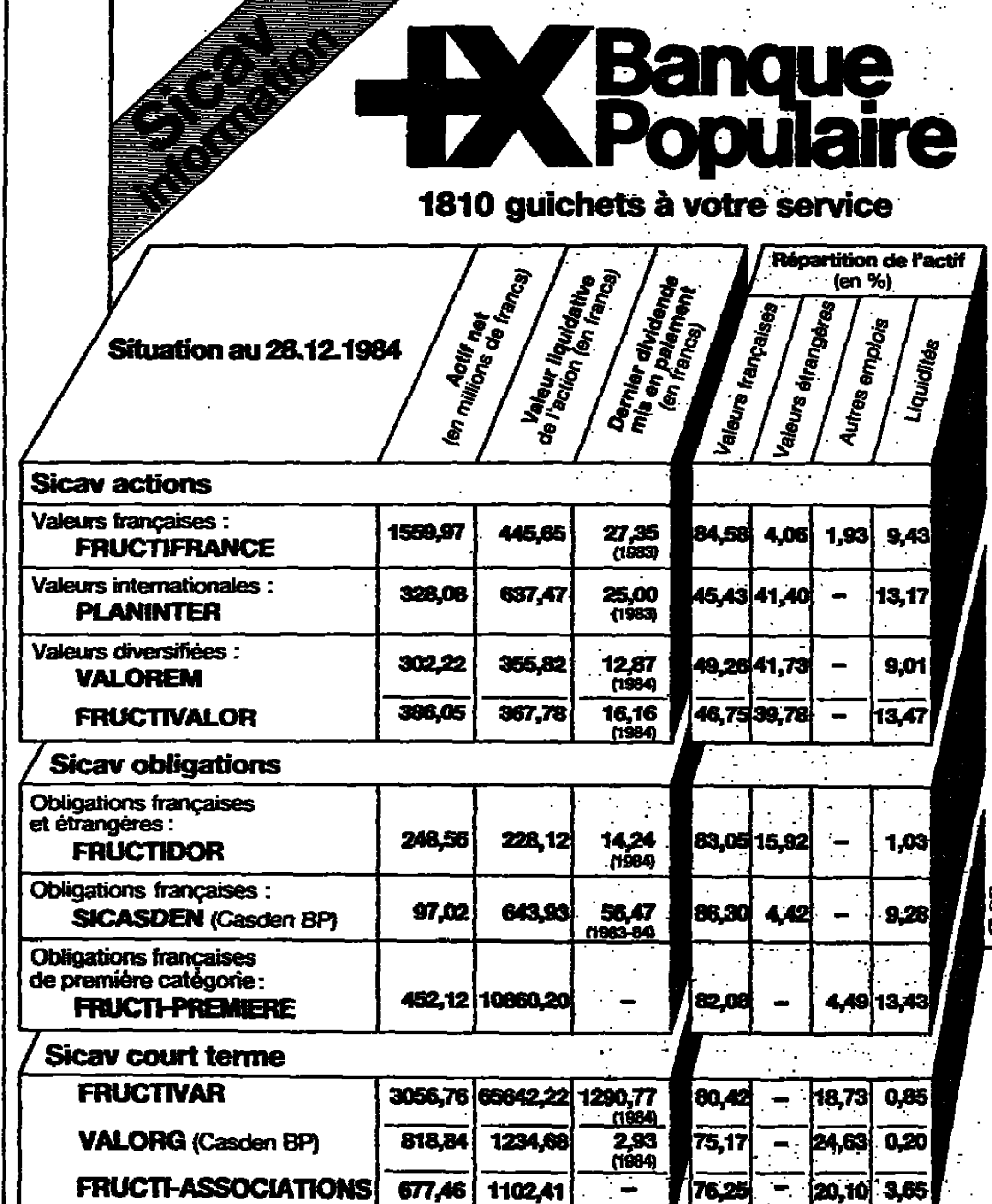
British Rail a fait savoir qu'elle avait perdu près de 200 millions de livres (environ 2 200 millions de francs) depuis le début de la grève dans les houillères et que, sur cette somme, 50 millions au moins doivent être imputés au fait que d'importantes quantités de charbon doivent être transportées par la route en raison du boycottage maintenu par certains cheminots. Même si la consigne est assez inégalement respectée, il s'agit de la manifestation de solidarité la plus efficace en faveur du syndicat des mineurs, et ces derniers l'apprécient d'autant plus qu'ils n'ont pas obtenu un soutien semblable dans d'autres industries et de la part d'autres organisations ouvrières.

Cependant la section régionale de l'Union nationale des mineurs (NUM) dans le Nottinghamshire – deuxième bassin houiller du pays, où la grande majorité des adhérents ont continué le travail depuis le début de la grève le 12 mars 1984 – continue de résister aux pressions exercées par la centrale nationale. Les dirigeants de la NUM dans le Nottinghamshire viennent de confirmer leur volonté de faire sécession, après avoir adopté de nouvelles clauses dans leurs statuts qui accroissent très nettement une autonomie dont les différentes sections de la NUM bénéficient de toute façon.

M. Arthur Scargill, président de la NUM, a de nouveau mis en demeure les « dissidents » de faire marche arrière, mais en vain. Le secrétaire général de la NUM dans le Nottinghamshire a été suspendu par ses collègues parce qu'il refusait le principe de la sécession. L'exemple du Nottinghamshire pourrait être suivi prochainement dans d'autres bassins. Les adhérents de la NUM dans le Derbyshire l'ont déjà fait savoir.

FRANCIS CORNU.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Situation au 28.12.1984	Actif net (en millions de francs)	Valeur liquidative de l'action (en francs)	Dernier dividende mis en paiement (en francs)	Répartition de l'actif (en %) : Valeurs françaises	Valeurs étrangères	Autres emplois	Liquidités
Sicav actions							
Valeurs françaises : FRUCTIFRANCE	1559,97	445,65	27,35 (1983)	84,58	4,06	1,93	9,43
Valeurs internationales : PLANINTER	328,08	637,47	25,00 (1983)	45,43	41,40	–	13,17
Valeurs diversifiées : VALOREM	302,22	355,82	12,87 (1984)	49,26	41,73	–	9,01
FRUCTIVALOR	386,05	367,78	16,16 (1984)	46,75	39,78	–	13,47
Sicav obligations							
Obligations françaises et étrangères : FRUCTIDOR	248,56	228,12	14,24 (1984)	83,05	15,92	–	1,03
Obligations françaises : SICASDEN (Casden BP)	97,02	643,93	56,47 (1983-84)	86,30	4,42	–	9,28
Obligations françaises de première catégorie : FRUCTI-PREMIERE	452,12	10860,20	–	82,08	–	4,49	13,43
Sicav court terme							
FRUCTIVAR	3056,76	65642,22	1290,77 (1984)	80,42	–	18,73	0,85
VALORG (Casden BP)	818,84	1234,68	2,93 (1984)	75,17	–	24,63	0,20
FRUCTI-ASSOCIATIONS	677,46	1102,41	–	76,25	–	20,10	3,65

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 janvier

Effritement

La Bourse de Paris qui se maintient tout près de ses plus hauts niveaux historiques (190 le 11 janvier et 189,90 le 15 janvier dernier contre un plus-haut de 183 pour l'ensemble de l'année 1984) a cédé du terrain mercredi.

A l'approche du son de cloche final, l'indicateur instantané était en baisse de 0,3 %, ramenant à 5,1 % la hausse de la cote depuis la dernière liquidation et à 3,4 % son avance depuis le début de l'année. Les écarts sont toutefois restés limités sur le marché parisien où l'intérêt des opérateurs s'est davantage porté sur la scène monétaire où le loyer de l'argent a fortement baissé.

A 10 1/4 % mercredi matin, le taux de l'argent au jour le jour s'est inscrit à son plus bas niveau depuis août 1979, et les professionnels voient dans cette nette décélération un heureux présage à quelques jours de la réunion – jeudi prochain – du groupe des Cinq (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Japon et République fédérale d'Allemagne).

Du côté des actions, on relevait notamment la baisse de Beghin, ADG, Facom, CGIP, Promodès, Locafrance, Viniprix, Printemps, de 2 % à 6 % en moyenne. A l'inverse, Moulinex, BIS, Scoa, Radiotechnique, TRT gagnaient 2 % à 3,5 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 200 F, à 95 250 F, tandis que le napoléon s'adjugeait 1 F, à 597 F. A Londres, le métal fin s'est établi à 302,45 dollars l'once contre 302,50 dollars mardi midi. Dollar-titre : 10,68/72 F.

Toujours assurée par « boîte », la cotation de Creusot-Loire s'est poursuivie mercredi à 5,20 F contre 5,80 F la veille, en baisse de 11 %, d'un jour à l'autre.

NEW-YORK

Les seconds rôles en vedette

Bis repetita placent. Les seconds rôles ont, pour la deuxième séance consécutive, tenu la vedette, mercredi, à Wall Street, tandis que les « Blue Chips » sont restés à l'arrière-plan. Ce décor a été parfaitement dépeint par le bilan général. Il en est ressorti que sur les 2 055 valeurs traitées, 1 092 ont monté, 540 ont baissé et 423 n'ont pas varié. L'indice Dow Jones a mis l'éclairage sur l'autre partie de la scène. Il s'est établi à 1 230,68, en très légère baisse de 0,11 point. Cette différence de traitement entre les différents acteurs, avec un renversement des rôles, n'a pas manqué de susciter des commentaires autour du Big Board. Les analystes y voyaient surtout le signe d'un renforcement de la confiance sur la poursuite de l'expansion, les entreprises de second plan constituant ce que l'on appelle aux Etats-Unis les forces vives de la nation. La volonté manifestée par M. Paul Volcker de continuer à mener une politique stimulante en matière de crédit a contribué à entretenir un climat d'optimisme.

Bien qu'en diminution, l'activité est restée forte et 135,52 millions de titres ont changé de mains, contre 155,26 millions.

VALEURS	Cours du 15 janv.	Cours du 16 janv.
Alcoa	37 7/8	38 7/8
A.T.T.	20 5/8	20 5/8
Boeing	58 3/8	59 5/8
Chase Manhattan Bank	49 1/4	50 5/8
Du Pont de Nemours	48 5/8	48 1/2
Eastman Kodak	72 5/8	71 3/4
Exxon	45 7/8	46 1/8
Ford	47 5/8	47 7/8
General Electric	59 1/4	59
General Foods	55 1/8	55 1/2
General Motors	81 1/8	80 7/8
Goodyear	27	26 7/8
I.B.M.	124 5/8	123 7/8
I.T.T.	31 3/8	32
Mobil Oil	26 7/8	27 3/8
Pfizer	41 5/8	41 1/2
Schlumberger	37 5/8	36 7/8
Texaco	33 7/8	34
U.A.L. Inc.	47 1/2	47 5/8
Union Carbide	38 3/8	37 3/4
U.S. Steel	27	26 7/8
Westinghouse	26 7/8	27 1/8
Xerox Corp.	39 3/4	40 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SANDOZ. – Le chiffre d'affaires du « numéro trois » de l'industrie chimique suisse a augmenté de 14 % en 1984, pour s'élever à 7,4 milliards de francs suisses.

Le bénéfice du groupe (320 millions de francs suisses en 1983) n'est pas encore connu. Mais il devrait enregistrer une évolution favorable, indique-t-on au siège du groupe.

Les ventes de la division colorants ont augmenté de 11 % à 1,68 milliard de francs suisses, celles des produits pharmaceutiques de 14 % à 3,45 milliards de francs suisses et celles du département agrochimie de 26 % à 0,58 milliard de francs suisses. Enfin, le chiffre d'affaires du département nutrition a progressé de 12 % à 1,04 milliard de francs.

MANUFACTURERS HANOVER CORP. – Ce holding, qui coiffe la Manufacturers Hanover Bank (quatrième banque américaine), annonce des bénéfices records pour le dernier trimestre de 1984 et pour l'ensemble de cette année. Pour le quatrième trimestre, son résultat net est de 106,2 millions de dollars (+ 23 %). Pour l'exercice entier, il s'élève à 352,5 millions de dollars (+ 4,6 %).

Le holding souligne, enfin, qu'au dernier trimestre l'Argentine lui a versé des intérêts arriérés sur une partie de sa dette. Si ce versement n'avait pas eu lieu, dit-on au siège, les bénéfices au dernier trimestre auraient été amputés de 16,3 millions de dollars.

RADIOTECHNIQUE. – Les comptes du groupe pour 1984 devraient faire ressortir, pour 1984, une perte inférieure à 1 % du chiffre d'affaires, soit moins de 59 millions de francs. Ce déficit est toutefois moins élevé que celui enregistré pour le premier semestre (1,9 % du chiffre d'affaires), ce grâce à l'amélioration des conditions d'exploitation et à l'augmentation des ventes au cours des six derniers mois.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	15 janv.
Valeurs françaises	103
Valeurs étrangères	107

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 30 déc. 1981)

	15 janv.	16 janv.
Indice général	189,9	189,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 janvier .... 10 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 janv.	17 janv.
1 dollar (en yens)	254,93	254,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 JANVIER

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

SICAV 16/1

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

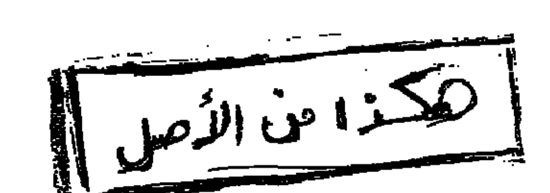
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1651	1641	1641	– 0 60
4044	C.N.E. 3 %	4060	4095	4085	+ 0 61
1476	Électricité T.P.	1455	1465	1465	+ 0 68

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/1	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 788	9 746	9 470	9 970
ECU	6 817	6 808	....	....
Allemagne (100 DM)	306 310	306 270	294	314
Belgique (100 F)	15 326	15 311	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 150	271 100	260	280
Danemark (100 krd)	85 610	85 600	80	88
Norvège (100 k)	105 800	105 790	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 926	10 936	10 400	11 300
Grèce (100 drachmes)	7 525	7 510	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 997	4 993	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	364 580	364 020	356	376
Suède (100 krs)	106 900	106 850	103	110
Autriche (100 sch)	43 670	43 650	42 800	44 300
Espagne (100 pes.)	5 551	5 546	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 645	5 620	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 383	7 357	7 170	7 520
Japon (100 yens)	3 831	3 826	3 690	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/1
Or fin (kilo en barre)	95200	95250
Or fin (en lingot)	95000	95250
Pièce française (20 fr)	596	597
Pièce française (10 fr)	451	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	561
Pièce latine (20 fr)	547	551
Souverain	695	701
Pièce de 20 dollars	4250	4145
Pièce de 10 dollars	2100	2120
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3640	3675
Pièce de 10 florins	567	571



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 17 janvier, 19 h 25
Procréation artificielle génétique et droit
Le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE et BERTRAND LE GENDRE
répondent aux questions *des auditeurs et des lecteurs*
Débat animé par *FRANÇOIS KOCH*

Sur 89 FM
M. FRANÇOIS DOUBIN « FACE AU *MONDE* »

M. François Doubin, le nouveau président du MRG, est, vendredi 18 janvier à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1985 a été tiré à 446 292 exemplaires

A B C D E F G

LA NOUVELLE-CALÉDONIE AVANT LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT

Un épais brouillard

Nouméa. – C'est par la radio que l'entourage immédiat de M. Edgar Pisani a appris la nouvelle de la prochaine visite du chef de l'Etat. La surprise a été totale. Il n'est même pas certain que le délégué du gouvernement lui-même ait été prévenu à l'avance. L'équipe du haut commissaire a donc consacré sa journée à bâtir un programme pour le chef de l'Etat, qui devrait arriver à Nouméa samedi à 8 heures (heure locale), et dont la visite ne devrait pas excéder vingt-quatre heures.

Le haut commissariat propose que la matinée soit consacrée à la brousse et l'après-midi à Nouméa. Ainsi, la journée présidentielle se partagerait-elle entre les deux communautés, préservant le difficile équilibre que M. Pisani s'efforce de respecter depuis son arrivée. Il semble exclu que M. Mitterrand s'adresse à *la foule au cours* d'un vaste rassemblement à Nouméa, *« pour des raisons de sécurité et d'autres raisons »*, explique-t-on au haut commissariat. En revanche, il semble acquis qu'il sera accueilli à la mairie de Nouméa par M. Roger Laroque, l'un des plus « durs » du RPCR. Il semble également acquis que M. Mitterrand rencontrera le gouvernement et l'assemblée territoriale, tous deux dominés par le RPCR. Autant d'occasions données *au chef de l'Etat de développer « ce qu'il croit être la raison »* devant un auditoire hostile.

En posant le pied sur le « caillou », *samedi matin*, M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

va découvrir un brouillard épais. Dix jours après sa publication, le 7 janvier, le plan Pisani est au point mort. Il visait à amorcer le dialogue. Mais plus personne ne se parle.

Le RPCR affirme se féliciter de la venue de M. Mitterrand. Mais cette « joie » repose sur un profond malentendu. Les amis de M. Lafleur sont plus que jamais décidés à s'opposer, au besoin en participant massivement au référendum, à toute perspective d'indépendance. Le RPCR compte tirer profit de la *visite de M. Mitterrand pour tenter* de faire « légitimer » par le chef de l'Etat les institutions créées par le statut Lemoine. Aussi, M. Ukeiwé, président du gouvernement du territoire, est venu demander à M. Pisani que le chef de l'Etat participe à une séance solennelle de l'assemblée territoriale. Le RPCR décidera s'il appelle ou non à une manifestation vendredi, après le retour sur le territoire de M. Lafleur.

Chaque soir, plusieurs centaines de personnes se rassemblent en silence sur le plus grand parking de Nouméa, sous des drapeaux français. Il ne s'agit pas seulement de manifestants « durs », habitués aux combats de rue, ou de mercenaires. *Il y a là des femmes, des enfants,* des familles. De bouche à oreille, le Tout-Nouméa *s'est repassé* cette consigne de « résistance passive » à la *polonaise. On reste* là *jusqu'à* l'heure du couvre-feu et on rentre chez soi, non sans avoir traversé la ville en klaxonnant, en débordant de quelques minutes sur l'heure fatidique.

Côté indépendantistes, deux formations « modérées », qui comptaient parmi les interlocuteurs réguliers de M. Pisani, semblent avoir durci leur position. Le mouvement Ensemble pour l'avenir de M. Franck Wahuzue, qui développait jusqu'alors un discours nuancé, réclame à présent *« la souveraineté du peuple kanak ».* Quant à M. Nidoish Naisseline (LKS), le seul mouvement indépendantiste représenté à l'assemblée territoriale, il a « suspendu » ses contacts avec M. Pisani, en guise de protestation contre les rassemblements caldoches vespéraux, *« que la police Pisani laisse faire ».*

Le FLNKS, pour sa part, ne dévoilera ses intentions que vendredi. MM. Tjibaou et Pisani se sont rencontrés jeudi pendant plus d'une heure, moins de deux jours après que le FLNKS eut accusé le haut commissaire d'avoir *« une odeur de sang sur les mains »*. Rien n'a filtré *de cet entretien. En fin de journée,* le FLNKS a cependant publié un communiqué protestant vigoureusement contre l'idée qu'Eloi Machoro ait pu être victime des tractations entre MM. Pisani et Tjibaou, et que ce dernier ait pu accepter de « sacrifier » son ministre de la sécurité.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La « reconstitution » de la mort d'Eloi Machoro n'a pas apporté d'éléments nouveaux

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Le général Deiber est au comble du désespoir. Le sol caillouteux de ce maudit chemin de La Bachelerie lui brûle les souliers. Il se dérobe au groupe de journalistes qui le harcèlent, descend un talus, se retourne : *« Nous n'avons rien à cacher. Je suis fier d'être gendarme et j'ai horreur qu'on calomnie la gendarmerie. »*

Détestable calomnie qui a obligé le commandant des forces de gendarmerie sur le territoire à se placer « hors la loi » : pour couper court aux interrogations suscitées par les silences et les contradictions des versions officielles successives de la mort d'Eloi Machoro, le haut-commissariat a décidé de frapper un grand coup, en transportant une vingtaine de journalistes sur le théâtre de la fusillade. L'irritation suscitée à Paris, et notamment à l'hôtel Matignon, par les ambiguïtés du communiqué de M. Pisani n'a certainement pas été pour rien dans cette démarche.

Cette visite guidée des lieux du drame n'aura pourtant apporté qu'une seule certitude aux assistants : la gendarmerie, *un corps qui « n'a rien à se reprocher dans cette affaire »,* ne s'est laissé extorquer le récit de l'opération qu'avec les plus grandes réticences. Celles-ci et le souci permanent de « couvrir » plutôt que d'informer ont irrité M. Pisani lui-même.

Voilà donc le général Deiber, bien malgré lui, en butte pour une demi-heure à la perfidie journalistique. Deux gendarmes figurent Eloi Machoro et Marcel Nonnaro au moment des coups de feu. En effet, on n'aperçoit que le buste d'Eloi Machoro qui se présente de trois quarts face, le leader indépendantiste étant alors, selon la gendarmerie, en train d'épauler son arme. De même le bas du corps de Nonnaro est dissimulé à son « tireur », lui aussi posté à 140 mètres, par une voiture derrière laquelle le militant indépendantiste s'était embusqué.

« Pourquoi les tireurs n'étaient-ils pas placés plus près de leurs cibles ? demande-t-on au général.

– On ne se trouvait pas un 14-Juillet sur la place de la Concorde. Trente hommes leur tiraient dessus et ils devaient se placer en sécurité.

– A-t-on trouvé des impacts de balles sur les deux véhicules blindés disposés sur le chemin pris pour cibles par les indépendantistes ?

– *Non.* »

Les gendarmes assurent cependant que des douilles ont bien été retrouvées dans la propriété, preuve formelle que les indépendantistes ont tiré. Ces douilles sont-elles visibles ? *« Secret de l'instruction. »*

Cette démonstration à l'usage de la presse avait été précédée la veille d'une répétition générale sur place. Répétition qui aurait eu lieu dans le plus grand secret si une équipe de TF 1 ne s'était pas par hasard trouvée sur place. Est-ce encore « calomnier » la gendarmerie que d'avouer que l'exhibition soigneusement préparée, organisée en dehors de toute présence contradictoire, a *davantage souligné* l'embarras des autorités qu'il n'a répondu aux questions que l'on continue de se poser ? (*le Monde* du 17 janvier).

D. S.

● *La famille d'Eloi Machoro se porte partie civile.* – La sœur et les deux frères d'Eloi Machoro, le dirigeant indépendantiste tué en Nouvelle-Calédonie par des gendarmes, se sont constitués partie civile et ont porté plainte contre X pour homicide volontaire, a indiqué, le vendredi 6 janvier, le procureur de la République à Nouméa, M. Jack Gauthier. C'est dans le cadre de cette constitution de partie civile qu'avait été faite, le dimanche 13 janvier, à la demande de la famille la seconde autopsie du corps, a précisé le procureur.

● *Le PCF demande une commission d'enquête parlementaire.* – Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur *« les conditions dans lesquelles deux responsables du FLNKS, Eloi Machoro et Marchel Nonnaro, ont été abattus ».* Selon l'exposé des motifs de cette proposition, *« la clarté n'a pas été faite sur cette affaire »* et *« les explications successives données par le Haut Commissariat en Nouvelle-Calédonie sont contradictoires ».* Les députés communistes estiment que *« la situation que la Nouvelle-Calédonie connaît aujourd'hui aurait pu être évitée si les engagements du président de la République et du gouvernement pris à Nainville-les-Roches en juillet 1983, avaient été respectés ».*

● *Attentat contre une caserne de gendarmerie à Paris.* – Un attentat à l'explosif a eu lieu vers 0 h 20 dans *la nuit du mercredi 16 au jeudi 17* janvier contre la caserne de gendarmerie, 12, *rue de la Banque* à Paris (2e). Le portail d'une entrée secondaire, où la charge avait été déposée, a été détruit et de nombreuses vitres ont été brisées. Il n'y a pas eu de victimes. L'attentat n'a pas été revendiqué.

EDF A PERDU 900 MILLIONS DE FRANCS EN 1984

EDF a accusé un déficit de 900 millions de francs en 1984 contre 5,4 milliards en 1983, a déclaré le 17 janvier M. Marcel Boiteux.

Le président de l'entreprise nationale *a qualifié de « léger » ce déficit*, compte tenu de l'évolution du dollar. Le cours du billet vert a aussi pesé sur l'endettement d'EDF, qui est passé à 234 milliards de francs fin 1984, malgré une réduction des emprunts (16,4 milliards de francs contre 25 milliards en 1983). Pour 1985, M. Boiteux prévoit un déficit de 1,5 milliard de francs.



Sur le vif

La faute à Krazu !

Décidément il n'a pas de chance Mitterrand. Quand il veut faire une déclaration à Latche, la grue fait faux bond. Quand il est bien au chaud dans la bibliothèque de l'Elysée, en train de nous expliquer, avec un certain brio, que si ça va mal c'est pour que ça aille mieux, tout s'arrête. La faute à quoi, cette incroyable panne ? La faute à qui, ce sourire étrangement fixe soudain, ces deux mains tendues, figées au beau milieu de l'envolée finale ? La faute au froid. Allons donc ! Il a bon dos le froid. La faute à la sottise, oui, à l'excès de zèle et à l'imprévoyance.

C'est parce qu'elle avait peur d'une panne de courant – c'est pas génial, ça ? – que la SFP a préféré balancer ses installations *sur un groupe électrogène bien à elle.* EDF, elle s'en méfiait, sait-on jamais ! Et ce groupe, un truc qui fonctionne au gazole, vous ne devinerez pas où elle l'a installé. Sous le car. Dans la cour de l'Elysée. Par – 10°. Alors qu'on n'entend parler que de ça depuis quinze jours, de camions bloqués sur les autoroutes parce que leur gazole se transforme en yaourt. Enfin, ça dépasse l'imagination.

Au point qu'au début on a tous cru à une coupure effectivement, une coupure malchanceuse. Et puis, de la voir tellement insistante, tellement vacharde, on a commencé à se demander si elle n'était pas malveillante. Les politiciens, invités à commenter l'interview à France-Inter, disaient comme nous : c'est pas possible, c'est un sabotage, c'est un coup monté, un coup de la CGT. Et si c'était le départ de la grève générale ?

Le plus marrant, c'est le désarroi des confrères d'A 2 – par parenthèse, ils ont été excellents – chargés de tirer les vers du nez du président. Savez-vous sur quoi était branché leur écran de contrôle ? Sur TF 1 ! Où on commentait avec dix minutes de retard, entre deux spots de pub, ce qui s'était dit sur l'autre chaîne en direct de l'Elysée !

Il paraît que Mitterrand l'a assez bien pris. Sur le moment peut-être. S'il a la curiosité de se faire projeter la fin de l'émission pour voir à quoi ça ressemblait – à un massacre ! – il va prendre la colère du siècle. Je ne sais pas sur qui elle va tomber. Ce serait sur un ancien grutier converti dans l'électrogène, un certain Krazu, avec un z, j'en serais pas étonnée.

CLAUDE SARRAUTE.

L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS SUR LA FLEXIBILITÉ

Timide ouverture du CNPF

Après l'impasse, le déblocage ? Différents signes au cours de la journée du 16 janvier montrent une certaine évolution dans les positions des partenaires sociaux après l'échec des négociations sur la flexibilité de l'emploi. Le dégel se dessine... encore timidement. Avant même que le président de la République ne confie son vœu de voir syndicats et patronat manifester une *« capacité de reprendre le dialogue »*, le CNPF publiait un communiqué affirmant *« qu'il appartient aux syndicats de proposer les moyens d'échapper au blocage créé par leur refus »* et *« aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités ».*

Bien qu'il s'en défende, le CNPF avance ainsi une nouvelle carte, en ne se contentant plus, comme dans la déclaration de M. Gattaz du 4 janvier, de demander aux seuls pouvoirs publics d'intervenir. Il entrouvre légèrement la porte en se déclarant prêt à examiner une initiative syndicale. Officieusement, on souligne au CNPF que l'échec des négociations est imputable aux syndicats et que la balle est donc dans leur camp.

« Il faut qu'ils fassent preuve d'imagination, dit-on, *on ne peut renégocier sur le même canevas. »* En fait, il semble que, pour le patronat, une négociation nouvelle ne soit pas exclue à partir du moment où elle s'engagerait sur de nouvelles bases. Cette position correspond aux affirmations de FO et de la CFDT, qui entendent discuter sur un nouveau schéma.

Le communiqué du CNPF est également une réponse immédiate au sondage publié par *l'Usine nouvelle* du 17 janvier, montrant les chefs d'entreprise très majoritairement favorables à une reprise des discussions. Selon ce sondage, réalisé par l'IFOP les 8 et 9 janvier par téléphone auprès de deux cent huit dirigeants d'entreprises d'au moins dix salariés, 62 % des dirigeants jugent souhaitable une reprise des négociations, 12 % souhaitant une intervention législative, et 14 %, seulement une intervention *« rapide »* des pouvoirs publics. Une majorité d'employeurs considéreraient *un accord sur la flexibilité* comme important ou essentiel, 39 % pensant qu'il permettrait *« une plus grande liberté d'organisation du travail »* et 37 % y voient une possibilité de créer des emplois.

Alors que les contacts sont ininterrompus entre les partenaires sociaux sous le regard attentif du ministre du travail (une réunion CFDT-FO-CFTC-CGC est envisagée d'ici à la fin du mois, mais elle est rendue plus difficile par l'annonce qu'en a faite la CGC), les syndicats cherchent effectivement une solution de déblocage. Après des débats internes très vifs au sein de son bureau confédéral, la CFTC a pris acte du refus du patronat de renégocier, et M. Bornard a souligné qu'il *« refusait de se jeter aux pieds du CNPF ».* Mais la CFTC se montre *« ouverte à toute discussion constructive »* et se déclare prête à *« examiner toute proposition visant à écarter les obstacles réels à l'embauche et à créer des emplois nouveaux ».*

Quant à la CFDT, si elle estime que le CNPF *« se débarrasse trop facilement de ses responsabilités »* en renvoyant la balle aux syndicats, elle ajoute : *« Nous explorons toutes les possibilités. Nous ne voulons pas nous installer dans l'échec. »*

M. N.

En Israël

LA KNESSET REFUSE D'AMENDER LA LOI SUR LA JUDÉITÉ

Jérusalem (AFP). – Par 62 voix contre 51 et une abstention, la Knesset (Parlement israélien) a repoussé, mercredi 16 janvier, une motion déposée par les partis religieux (quatre partis, treize sièges) pour l'amendement de la loi sur la judéité dans le sens d'une plus grande orthodoxie religieuse.

Tous les députés travaillistes, à l'exception du rabbin Meir Hacohen, rabbin de la centrale syndicale Histadrout, se sont opposés à cet amendement. En revanche, malgré l'engagement que le Likoud avait donné aux religieux, quelques députés de son aile libérale ont préféré s'absenter de la salle.

L'amendement, exigé sans succès par les partis religieux depuis plus d'un quart de siècle, aurait ajouté à la définition actuelle qui considère comme juif *« celui né de mère juive ou converti au judaïsme »*, les mots : *« selon la Halakha »* (canon religieux orthodoxe). Cela aurait exclu toutes les conversions pratiquées par des rabbins conservateurs et réformateurs, les deux tendances du judaïsme majoritaires en Europe et aux Etats-Unis, provoquant une brèche entre Israël et la diaspora des pays occidentaux.

La défaite des religieux était prévue depuis le début de la semaine, et, selon la presse israélienne mercredi, les partis religieux ne se proposent plus de quitter la coalition, comme ils ne cessaient d'en brandir la menace ces jours derniers.

